This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

DC
611
.P8
976

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES

DE PICARDIE.

Tom. XV. — 1883-84-85.

PARIS.

Librairie de A. CHOSSONNERY, 39, Quai des Augustins.

AMIENS,

Imprimerie A. DOUILLET et Cᵉ, rue du Logis-du-Roi, 13.

1886.

Dunning
Nijhoff
3-15-27
13603

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 9 Janvier 1883.

Présidence de M. Oudin et de M. Josse, Présidents.

La Société se réunit à 7 heures 1/2 du soir, dans la salle des séances, au Musée.

Sont présents aux deux appels : MM. Antoine, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Duvette, Garnier, Josse, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Soyez ;

Au premier appel seulement : M. Oudin.

— M. Roux, membre titulaire non-résidant, assiste à la séance.

— Se sont excusés : MM. De Cagny, Hesse et Janvier.

— Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 1882 est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— 1° M. le Préfet de la Somme annonce qu'il recevra, le 1er janvier, de onze heures à midi.

— M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel se sont présentés à cette réception de M. Léon Cohn.

— 2° Le *Bureau of Ethnology* de Washington adresse, par l'entremise de l'Institution Smithsonienne, son premier Rapport annuel de 1879-80.

— 3° M. le Directeur de la Société pour l'Histoire de la Ville de Meissen, adresse la 1re partie de ses Mémoires.

— 4° La Société d'Émulation des Côtes-du-Nord envoie le prospectus de l'Album qu'elle publie sous le titre de : *Trésors archéologiques de l'Armorique.*

— 5° Le comité d'Histoire et d'Archéologie du diocèse de Paris annonce l'apparition de son bulletin trimestriel.

L'échange proposé des publications est approuvé.

— 6° M. le comte de Marsy écrit qu'il a complété les Extraits des Voyages en Picardie par un bourgeois de Lille au XVIIe siècle, et il demande si la Société veut les insérer dans le Bulletin ou dans les Mémoires. M. de Marsy y joindrait 6 ou 8 bois gravés provenant de la collection de M. Peigné-Delacourt dont il s'est rendu acquéreur.

La Société vote l'impression avec l'adjonction des gravures.

— 7° M. l'abbé Tilloy remercie la Société de la réponse qui lui a été faite au sujet des fouilles à exécuter dans l'ancienne abbaye de Ste-Larme.

M. Pinsard se rendra à Selincourt le 11 janvier pour ces travaux.

— 8° M. R. Morel demande l'autorisation d'impri-

mer, à ses dépens, son *Histoire populaire de la Picardie* couronnée au concours de 1882.

L'autorisation est accordée.

— 9° M. le baron de Condé envoie le premier chapitre d'une *Histoire de Montataire* dont il commence la publication et en demande l'insertion dans le bulletin.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16202 à 16227.

— L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau pour l'année 1883.

— M. Oudin prononce le discours suivant :

MESSIEURS,

Quand, il y a une année révolue, vos trop bienveillants suffrages m'ont conféré l'honneur de la présidence, je vous ai manifesté, en toute franchise, les craintes que votre choix m'inspirait. Ce n'était pas, vous pouvez en être convaincus, par fausse modestie, j'obéissais à un sentiment vrai. Cette appréhension si légitime n'a pas été de longue durée ; elle a été bientôt dissipée grâce à un concours, grâce à des traditions de courtoisie qui sont dans les habitudes et dans les usages de notre Compagnie. — Nos séances, toujours intéressantes, où chacun a apporté le contingent de ses lumières, ont donné lieu à des discussions souvent animées, mais les observations ont été, dans tous les cas, échangées avec tant de tact, que l'intervention de votre président n'a jamais été nécessaire ; bien mieux il n'a eu qu'à vous écouter et à vous suivre, et je vous assure que vous n'avez jamais eu affaire à un auditeur plus attentif et plus désireux de s'instruire.

Je vous remercie d'avoir rendu mes fonctions ausi faciles qu'agréables ; je n'ai eu que l'honneur, vous m'avez épargné les peines.

Je remplis un devoir de conscience et de gratitude en remerciant mes collègues du bureau. Le digne vice-président, M. Josse, a bien voulu me remplacer, lorsque les nécessités du service judiciaire ou de douloureuses circonstances ne m'ont pas permis de me rendre au milieu de vous. — Je sais avec quelle distinction il a occupé ce fauteuil ; vous en avez du reste été les juges les plus compétents ; et, appréciateurs de son mérite, enveloppé de tant de modestie, vous avez appelé le savant historien de la ville de Bray à diriger vos travaux pendant l'année 1883. Que cette année, les souhaits sont encore de saison, soit aussi bonne que sa devancière. Car, et je suis fier de le constater, notre Société a conservé tout son prestige ; ses relations avec les Compagnies savantes se sont encore augmentées et ses publications, régulièrement poursuivies, ont été recherchées avec un égal empressement. Quelle meilleure preuve de l'étendue de vos connaissances, et du tour attrayant que vous savez donner à vos travaux !

Notre secrétaire perpétuel, avec un zèle qui a épuisé toutes les louanges, s'est dévoué à l'œuvre commune que nous poursuivons.

Les finances on été gérées avec un soin et un dévouement auxquels nous a depuis longtemps habitués M. Duvette, qui s'est acquis ainsi de nouveaux droits à notre reconnaissance.

M. Duhamel-Décéjean s'est montré le secrétaire le plus fidèle ; ses procès-verbaux ont été rédigés d'une façon si complète, j'ajouterai si littéraire, que vous avez voulu le maintenir dans ses fonctions.

Pendant l'année 1883 encore, le Musée de Picardie, qui sera à jamais votre honneur et votre titre ineffaçable devant la postérité, a été l'objet de la faveur du gouvernement, et une loterie prochaine permettra d'achever l'ensemble magnifique du monument dû à votre persévérante et généreuse initiative. En ma qualité de membre de la Commission administrative dans laquelle

je siège comme faisant partie de votre Société, j'ai été heureux de contribuer, pour ma faible part, au succès de ces démarches.

J'aurais voulu quitter la présidence sans une pensée de tristesse, je ne puis le faire. Ne remarquons-nous pas tous, avec un profond sentiment d'amertume, la place laissée vide par la mort de l'un de nos collègues? M. Noyelle nous a été enlevé, il a été ravi à ses travaux, au moment même où nous fondions à bon droit les espérances les plus grandes sur sa jeune et active collaboration. Vous m'avez autorisé à exprimer les regrets que cette perte prématurée nous a causés, et j'ai tâché d'être votre interprète. Mon plus ardent désir, en invitant M. Josse à prendre le fauteuil de la présidence, c'est que pendant 1883 nous restions au complet et que mon successeur n'ait pas le chagrin que j'ai éprouvé et que vous avez tous ressenti !

— M. Josse prend place au fauteuil et, après avoir invité M. Poujol de Fréchencourt à siéger en qualité de vice-président, et M. Duhamel en qualité de Secrétaire annuel, il s'exprime en ces termes :

Messieurs,

Je ne saurais vous dissimuler mon embarras en approchant de ce fauteuil où vos bienveillants suffrages m'invitent à prendre place.

Conscient de ma faiblesse, j'aurais aimé à voir le fardeau de la présidence retomber sur de plus fermes épaules que les miennes. Et, s'il m'est permis de l'avouer, j'étais venu à la dernière séance avec l'espoir que nous aurions à notre tête, cette année, l'éminent ecclésiastique auquel le clergé doit de si nombreuses et si utiles publications. Tout bas, je me félicitais même de n'avoir pas été complètement étranger à une élection que je croyais assurée.

Et voilà que l'annonce de travaux urgents, qui absorbent tous les loisirs de notre savant collègue, sans lui permettre aucune autre préoccupation, est venue, décevant toutes mes espérances, arrêter vos suffrages unanimes prêts à se rallier sur lui.

Pourtant, M. le chanoine Crampon eût été le digne successeur de M. le conseiller Oudin.

Il eût été le continuateur de cette sage direction que notre dernier président a su imprimer aux travaux de la Société, de cette initiative féconde qui a su les multiplier, de cette fermeté pleine de courtoisie qui, dans plus d'une occurrence, a su maintenir au dehors le respect dû à notre compagnie comme à ses règlements.

Grâce à l'action de mon prédécesseur, la tâche que vous m'imposez sera moins difficile à remplir.

L'impulsion donnée, il me suffira de la suivre. Loin d'avoir à solliciter vos travaux, j'aurai seulement à leur laisser carrière.

Les fouilles de Selincourt nous permettront, je l'espère, d'exhumer les restes de l'une des plus belles églises du diocèse, la plus belle après la cathédrale, ont osé dire certains auteurs trop enthousiastes sans doute. Déjà nous savons qu'elle fut restaurée, sinon entièrement reconstruite avec toute l'abbaye, vers 1490, par les soins de Guillaume Matifas, à l'aide des aumônes recueillies sur le passage de la relique de la Sainte-Larme à travers l'Amiénois et le Noyonnais. Dans quelques mois, nous pourrons étudier les plans et apprécier l'importance de l'édifice ; peut-être même connaîtrons-nous les noms de quelques-uns des abbés, des hauts personnages dont il abritait les sépultures.

Plus près d'ici, d'habiles chercheurs continuant leurs fructueuses investigations, nous révéleront ces merveilles de l'architecture civile qu'ils savent si bien découvrir dans les recoins ignorés de notre cité, ou nous donneront l'historique de ses moindres carrefours, car l'histoire ne sera point négligée.

Saint-Riquier aura bientôt un second volume consacré à ses gloires. D'autres publications verront aussi le jour, et si quelques-unes, comme *la vie agricole sous l'ancien régime*, arrivent au public sans passer tout à fait par notre intermédiaire, nous pourrons encore nous estimer heureux d'en avoir eu la primeur, nous montrer fiers d'avoir encouragé leurs auteurs, et pour ainsi dire préparé leur succès.

Enfin, nos collègues du dehors ne refuseront pas leur concours. Plusieurs membres non résidants se disposent à vous faire diverses communications. Elles viendront augmenter, s'il est possible, l'intérêt déjà si grand que les vôtres apportent à nos séances.

Quant à la bonne administration intérieure de la Société, vous pouvez être assurés qu'elle ne périclitera pas, car l'impéritie du président sera largement compensée par les conseils expérimentés, j'allais dire la paternelle direction de M. le secrétaire perpétuel, et par la bonne gestion financière à laquelle M. le trésorier nous a habitués de longue date.

Je puis aussi compter sur le concours efficace des deux excellents amis, MM. Poujol de Fréchencourt et Duhamel-Decéjean que vous m'avez associés au bureau, en qualité de vice-président et de secrétaire.

Tous deux ont fait leurs preuves.

Leur présence à mes côtés témoigne que vous avez voulu, cette année, faire place aux jeunes. Nous tâcherons en commun de nous montrer dignes de votre confiance.

— Ces deux discours sont accueillis par d'unanimes applaudissements.

— La parole est donnée ensuite à M. Duvette, trésorier, qui rend compte de sa gestion financière et expose l'état des ressources actuelles de la Société.

— M. le Président remercie M. le Trésorier de son rapport qui est renvoyé à l'examen d'une commission composée de MM. Dubois, Hesse et de Calonne.

— La commission d'impression est nommée au scrutin secret.

— Le résultat du vote appelle à en faire partie : MM. Crampon, Darsy, de Calonne, Duval et Garnier.

— M. le Président désigne pour la Commission des recherches : MM. Antoine, de Calonne, Duhamel, Janvier et Pinsard.

— M. Darsy renouvelle une question qu'il avait déjà précédemment soulevée au sujet des fers ou entraves autrefois employés à la Conciergerie d'Amiens ; ces fers sont actuellement sans utilité, et exposés à être perdus.

M. Darsy voudrait que la Société demandât à M. le Préfet l'autorisation de les transporter au Musée.

La motion est approuvée et l'autorisation sera demandée.

— M. Poujol de Fréchencourt donne lecture d'une note relative à la confrérie de N.-D. de Foy établie dans l'église des Augustins. (Voir page 21)

M. le Président remercie M. Poujol de Fréchencourt de son intéressante communication.

— M. Pinsard fait passer sous les yeux de ses collègues le dessin d'un remarquable poèle en faïence qui est offert à la Société par M. l'abbé Villette, ancien curé de Neuville-sous-Lœuilly, décédé à Nesle le 13 juillet 1882.

La Société accepte le don qui lui est fait et elle remettra l'objet au Musée avec le nom du donateur.

— L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Séance du 13 Février.

Présidence de M. Josse, Président.

Sont présents aux deux appels : MM. Crampon, Darsy, de Calonne, Dubois, Duhamel, Duval, Duvette, Garnier, Hénocque, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Soyez.

Sont excusés : MM. De Cagny et de Roquemont.

— M. Roux, membre non-résidant, assiste à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du 9 janvier est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

1° M. le Ministre de l'Instruction publique annonce que la réunion des délégués des Sociétés savantes aura lieu du 28 au 31 mars prochain ; il demande qu'on lui adresse la liste des délégués de la Société des Antiquaires de Picardie.

Sont désignés comme délégués : MM Garnier, Pinsard et Vion.

2° M le Ministre adresse un règlement relatif aux échanges internationaux entre les Sociétés savantes.

3° M. de Jancigny envoie une Notice sur St-Valery préhistorique.

4° M. le Ministre adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes en 1883, pour la section des sciences économiques et sociales.

5° M. le directeur de la *Revue Historique* remercie de l'envoi du tome XXVII, et explique comment la *Revue Historique* est adressée à la Société.

6° M. le Ministre de l'Instruction publique annonce les réunions de la Sorbonne et l'ordre à suivre pour les billets de circulation à prix réduit délivrés aux délégués.

7° M. le baron de Condé fait hommage à la Société de son ouvrage intitulé : *Histoire d'un vieux Château de France. Monographie du château de Montataire.*

8° M. le baron de Calonne, de son livre ayant pour titre : *La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois.*

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16228 à 16270.

— En l'absence de M. Hesse, M. le baron de Calonne donne lecture du rapport de la commission des finances sur les comptes de 1882 et le budget de 1883.

Suivant les conclusions de ce rapport, la Société vote à l'unanimité des remerciments à M. le Trésorier pour sa bonne gestion, approuve les comptes de 1882 et remet à la séance prochaine la discussion et le vote du budget de 1883.

— M. Poujol de Fréchencourt reprend l'étude du registre manuscrit de la famille Cornet, dont il a extrait déjà les éléments d'une lecture faite à la séance

publique de 1881. Il s'agit aujourd'hui de divers passages relatifs à la prise d'Amiens par les Espagnols le 11 mars 1597, à une élection du maymr en 1593 et à divers autres épisodes dont le récit naïf prend un réel intérêt lorsqu'on le compare à ceux des historiens tels que le P. Daire, Pagès, Rivoire et Dom Grenier, qui ont fait chacun de nombreux emprunts au manuscrit.

— La lecture de M. Poujol de Fréchencourt est écoutée avec le plus vif intérêt.

— M. Pinsard annonce qu'il s'est rendu à Selincourt pour les fouilles décidées par la Société sur l'emplacement de l'église de Ste-Larme. Mais, en présence du déblai considérable qu'il s'agit d'opérer, M. Pinsard n'a pas cru devoir commencer les travaux, car le crédit alloué de 150 fr. est de beaucoup insuffisant pour amener des résultats appréciables, à moins que l'on n'obtienne le charroi gratuit des décombres, ce qui est actuellement l'objet de négociations.

— M. Pinsard donne en second lieu lecture d'une note de M. Viellard, membre titulaire non-résidant, sur un lieu dit : les Près d'Acon.

M. Pinsard approuve et développe la note de M. Viellard. (Voir page 18.)

— M. Pinsard présente une troisième communication relative à un bracelet en or, trouvé dans le marais du Pont-de-Metz, par M. Riquier, membre titulaire non-résidant.

M. Pinsard fait passer sous les yeux de l'assemblée le dessin de ce bracelet qui est d'un fort beau modèle.

M. le Président remercie notre collègue de ses communications.

— L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance ordinaire du 13 *Mars* 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Antoine, Crampon, Darsy, de Calonne, Dubois, Duhamel, Duval, Garnier, Janvier, Josse, Pinsard et Poujol de Fréchencourt.

A l'appel seulement : MM. De Forceville, Duvette, Vion.

— M. Laurent Caron, membre non-résidant, assiste à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du 13 février est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Macqueron, membre titulaire non-résidant, à Abbeville, adresse la note suivante en date du 22 février.

Il y a environ 15 jours, M. Minet-Pruvost, négociant à Abbeville, qui habite rue St-Vulfran dans l'ancien hôtel de Rambures, a trouvé en bêchant son jardin quelques monnaies en or et en argent presque toutes d'effigies différentes. Ces pièces étaient dans la terre sans être protégées par aucun vase ni enveloppe. Elles ont été trouvées toutes au même endroit : les deux monnaies d'or séparément et les monnaies d'argent réunies en un seul bloc. En voici la nomenclature.

OR.

Double ducat d'Espagne de Ferdinand et Isabelle.

F. Fernandus et Elisabeth Dei-Gra.

R. Svb vmbra alarvm tvar. prote.

Souverain de Jacques I d'Angleterre.

F. Jacobvs D. G. Ma. Bri. Fra. et. Hi. Rex.

R. Faciam eos in gentem unam.

ARGENT.

Patard d'Over-Yssel.

F. Un Lion tenant les foudres à la main.

R. Tras. Isvia. nia. 1619.

1/2 sol de Frise.

F. Moneta nova Ordi. Frisi.

R. Dominus nobiscum. 1599.

Teston de Henri, duc de Lorraine,

F. Henri. D. G. Dux. Loth. March. D. C. B. C.

R. Moneta nova Nancei cusa.

Pièce obsidionale d'Espagne de Philippe II en mauvais état.

Daldre des Etats de Zélande.

Cette pièce est aussi en mauvais état ; on ne distingue pas la légende, mais seulement la date 1602.

Patagon de Flandre de Philippe IV.

F. Archid. Avst. Dvx. Bvrg. Brab.

R. Phil. IIII. D. G. Hisp. et Indiar. rex.

Variété de la même dans la légende.

F. Archid. Avst. Dvx. et Com. Bvrg.

R. Phil. IIII. D. G. Rex. Hisp. Indiar.

— Les ouvrages reçus sont inscrits sous les n°s 16271 à 16311.

— M. l'abbé Hénocque ayant adressé à la Commis-

sion la liste des planches qu'il voudrait insérer dans le deuxième volume de l'Histoire de St-Riquier, M. Garnier soumet à la ratification de la Société les décisions de la Commission.

Après un débat auquel prennent part MM. Duvette, Crampon, Darsy et plusieurs autres membres, la Société vote l'impression de trois planches :

I. Fresques de la Trésorerie de St-Riquier.

II. Plan par terre de l'Eglise.

III. Plan du Cloître au XVIIIe siècle, avec indication de la place des tombes et les noms des moines inhumés dans le cloître.

— Il est procédé au vote sur la présentation faite à la séance précédente.

M. Maurice Ledieu est admis comme membre titulaire non-résidant.

— En l'absence de M. Hesse qui s'excuse de ne pouvoir assister à la séance, M. de Calonne donne lecture du projet de budget pour 1883. Les chapitres sont adoptés après une discussion détaillée.

— Des remerciements sont adressés à M. le rapporteur pour son travail.

— Il est décidé, sur l'initiative de M. le Secrétaire perpétuel, que les manuscrits destinés à paraître dans les *Mémoires* devront être remis complètement achevés à la Commission d'impression, avant que la publication en puisse être soumise au vote de la Société.

— La parole est donnée à M. P. de Fréchencourt qui dépose sur le Bureau un travail de notre actif collègue, M. Alcius Ledieu, intitulé : *Le Mobilier de quel-*

ques habitants d'Aubercourt et d'Happeglenne aux deux derniers siècles. Grâce au zèle avec lequel il a dépouillé les archives de ces deux localités, M. Alcius Ledieu y a puisé la matière d'une étude nouvelle où sont reproduits plusieurs inventaires dressés par les officiers seigneuriaux pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. Au moyen de ces documents, échelonnés de l'an 1655 à l'an 1781 et comparés l'un à l'autre, une lumière plus grande est faite sur la situation des populations rurales, et il en ressort pour M. Ledieu qu'aux approches de la Révolution une prospérité réelle existait dans les campagnes.

Plusieurs membres, tout en félicitant M. Al. Ledieu de son travail et en reconnaissant le mérite de ses recherches, ne trouvent pas que la conclusion soit incontestable. Les inventaires donnent de précieux renseignements sur l'habitation, le mobilier et le costume, mais ils ne prouvent pas un état certain de prospérité générale.

— M. le Secrétaire perpétuel fait un rapport verbal sur les résultats d'une découverte d'objets gallo-romains opérée à Renancourt par le conducteur des travaux de M. Thiébaut, propriétaire à Amiens.

MM. Darsy et Garnier ont été appelés à titre d'amis par M. Thiébaut pour examiner ces objets, qui comprennent notamment des vases en terre et en verre de formes très élégantes ; des vases funéraires en verre très épais ; des fioles étroites et très allongées ; trois marmites en bronze dont deux à panse godronnée et une avec larmes repoussées en creux ; un de ces vases

en bronze offre cette particularité très curieuse de renfermer un autre vase en verre dont il est comme doublé et dont on ne s'explique pas à première vue l'introduction, puisque l'orifice est plus étroit que le fond ; des doigts en marbre représentant deux phalanges extrêmes de l'index précédées d'une sorte de socle à base hémisphérique ; des plaques en os travaillées à jour, qui ont orné les angles d'un coffret, etc.

— M. le Président remercie M. Garnier de cette communication.

— M. Duhamel lit une étude sur les camps romains et les refuges gaulois dont les Bulletins et les Mémoires se sont occupés souvent depuis le mois de janvier 1882. Après avoir exposé les termes de la question, il passe en revue les difficultés qui ont été soulevées sur l'origine des retranchements en terre par rapport à leur étendue plus ou moins grande, à leur situation topographique, et surtout par rapport à leurs formes. Suivant ce travail, la forme carrée décrite par Polybe ne s'applique qu'aux camps romains les plus anciens de la République ; elle n'était déjà plus observée par J. César, témoin le célèbre camp de Mauchamps ; elle le fut moins encore lorsque Dioclétien, au IIIe siècle, et plus tard Valentinien au IVe construisirent des retranchements en nombre considérable pour s'opposer aux invasions germaines. Toujours d'après les données de l'histoire, le voisinage d'un chemin gaulois ne contredit pas l'époque romaine d'une enceinte, et il importe de rechercher si le retranchement n'est pas antérieur à l'établissement des voies qui ont été construites dans nos régions.

— M. le Président remercie M. Duhamel de sa communication.

— M. Darsy signale la découverte à St-Valery d'une pièce en étain d'un grand poids, large de 60 c. et épaisse de 12 c., avec l'inscription suivante : NERONIS. AVGVSTI. BRITANN. L. III. C'est peut-être un saumon d'étain, ce métal étant l'objet d'un commerce actif à cette époque entre la Grande-Bretagne et le continent.

On recherchera la valeur de cette trouvaille et les moyens, s'il y a lieu, de l'acquérir pour le Musée.

— M. Pinsard annonce qu'il a été trouvé, dans les travaux d'une carrière à Saint-Maurice, des substructions gallo-romaines d'une nature spéciale. Ce sont de petites cases d'environ 2 mètres de largeur, isolées, irrégulièrement disséminées, dans lesquelles on a rencontré des fragments de marbre, de porphyre, et des vases gallo-romains. La destination exacte de ces constructions n'est pas encore reconnue

— M. Antoine, comme membre de la Commission des recherches, demande que cette commission soit immédiatement avisée et réunie lorsque des découvertes sont faites ; et il se plaint que depuis longtemps on n'ait pas agi de la sorte, notamment en ce qui concerne la découverte de Renancourt.

M. Darsy répond que M. Garnier et lui ont agi à titre purement individuel, comme il a été expliqué plus haut, et que par conséquent il n'y avait pas lieu de convoquer la commission.

Plusieurs autres membres font observer d'ailleurs

que les commissions ne peuvent pas agir sans être régulièrement saisies et que le droit de les réunir ne saurait être livré à la volonté de chacun. Obliger toutes les découvertes à passer par les mains de la Commission des recherches, serait souvent impossible en pratique, et ce serait supprimer les initiatives personnelles qu'il importe au contraire de respecter et d'encourager.

— Après avoir fixé l'ordre du jour de la prochaine réunion, M. le Président lève la séance.

NOTE SUR LE PRÉ D'ACON

Par M. VIELLARD, membre titulaire non résidant, et M. PINSARD.

M. Viellard, membre titulaire non résidant de la Société, m'a adressé, avec prière de vous en donner connaissance, une note sur un terrain situé au bas et à l'ouest du camp de Tirancourt dit Camp César, et connu sous le nom de Près d'Acon. Cette note est ainsi conçue.

Camp de César à Tirancourt.

« Les près d'Acon situés sur le côté de ce camp, vers Abbeville, « aujourd'hui plantés d'arbres, représentent exactement par leur « forme le lit d'un ancien cours d'eau ou tout au moins d'une « sorte d'estuaire que la Somme couvrait d'eau à l'époque où la « marée se faisait sentir jusqu'à Amiens.

« N'était-ce pas alors une espèce de petit port où les bateaux « qui servaient à l'approvisionnement du camp Romain, venaient « s'amarrer ?

« Ce qui tendrait à le faire croire, c'est que ce mot d'Acon

« n'est pas un nom de famille ; toutes les recherches faites sur « les tables des décès survenus pendant plus d'un siècle dans les « 22 communes composant aujourd'hui le canton de Picquigny, « n'ont fait découvrir aucun nom semblable, tandis que les vieux « dictionnaires de la langue française présentent ce mot dont la « signification est *Chaland, petite barque.*

« Ce n'est pas non plus *un lieu-dit*, car jamais ce mot n'a « paru dans les actes notariés du canton de Picquigny, si ce n'est « pour ces près ; or, les mêmes noms de lieux-dits se repro- « duisent dans la plupart des communes de Picardie. Ainsi donc « cette dénomination :

« *Les Près d'Acon*, signifie les près des bateaux.

« Le niveau de la Somme baissant de plus en plus depuis de fort « longues années a laissé complètement à sec cet ancien port « du camp de César, mais la configuration du terrain n'a pas « changé et ne peut laisser aucun doute à l'observateur qui le « parcourt avec attention.

« Cette propriété appartient aujourd'hui aux hospices « d'Amiens. »

Il me semble que l'observation de M. Viellard est très judicieuse.

Ce pré d'Acon que je connais pour l'avoir visité plusieurs fois, est aujourd'hui sans eau dans la partie voisine du camp de Tirancourt, c'est l'extrémité d'aval de la petite vallée de Vaux dans laquelle, si mes souvenirs sont bons, il existait un cours d'eau il y a fort longtemps.

Cette vallée qui, des rives de la somme jusqu'à Vaux, a près de 6 kilomètres, reçoit toutes les eaux des collines voisines, elle a dû en tout temps être sujette à de grandes crues, notamment lors de la fonte de neiges, et il a dû en résulter un comblement tel que le cours d'eau n'a plus eu d'écoulement, et tel que le niveau en est relevé de façon a être au-dessus de celui de la Somme.

Avant le relèvement du fond de la vallée de la Somme, lors de son creusement géologique, il n'y a nul doute que le Pré d'Acon n'ait été dans la partie basse et sur une certaine longueur vers le sud, au niveau de ce fond primitif, et qu'alors il était couvert par les eaux de la Somme qui s'étendaient sur la largeur entre les deux rives, en face du camp de Tirancourt ; cette largeur est de 14 à 1500 mètres.

Il était donc possible aux bâteaux d'accoster le camp de de Tirancourt, soit pour le transport des habitants, soit pour les approvisionnements de ceux qui s'y trouvaient momentanément réunis.

S'il est exact que les eaux de la Somme et que la marée même se faisaient sentir dans le pré d'Acon, ce que je crois, il faut reporter à une époque bien éloignée le temps où le niveau du pré d'Acon était envahi par les eaux. Il faut certainement remonter au delà de la conquête romaine.

Si l'on admet que des bâteaux arrivaient dans le pré d'Acon, près du camp de Tirancourt, et que cela avait lieu avant l'envasement du pré, il faut aussi reporter l'établissement du camp à une époque très reculée et dans tous les cas bien avant le temps de Jules César. J'ai toujours pensé que le camp de Tirancourt n'était pas de construction romaine, bien qu'il ait pu être occupé par les armées envahissantes de César et de ses successeurs.

Accon est encore un terme usité pour désigner un *bateau à fond plat*, qui cale fort peu d'eau et qui sert principalement dans les Antilles au chargement des navires. *Un bateau à fond plat* employé dans la pêche des huitres. *Un petit bateau à fond plat* qui sert à aller sur la vase quand la mer est retirée. (Littré. Dict. 1873).

On comprend facilement que le pré d'Acon pouvait et devait même être un lieu où les accons pouvaient aborder, comme le dit M. Viellard.

César n'avait pas de flotte dans ses guerres du Belgium. L'accon pouvait être le bateau en usage chez les habitants du pays qu'il venait soumettre à la domination romaine.

La note de M. Viellard a une grande importance pour moi qui estime que le camp de Tirancourt n'est pas de construction romaine, et qu'il a été établi bien avant la conquête des Gaules.

Les Romains ont trouvé là un lieu fortifié, ils s'en sont emparés. Voilà pourquoi on trouve dans ce retranchement des objets de l'époque romaine, mais on y a trouvé aussi des armes en pierre en assez grande quantité.

NOTE SUR LA CONFRÉRIE DE N.-D. DE FOY

Par M. F. Poujol de Fréchencourt.

Messieurs,

Dans la notice qu'il a écrite sur Notre-Dame de Foy, M. Soyez, notre collègue, nous apprend que « le 4 septembre 1629 l'érec- « tion dans l'église des Augustins d'une confrérie sous ce titre « spécial, fut approuvée par l'ordinaire, et qu'un grand nombre « de fidèles s'empressèrent de s'y enrôler. » Cent-quarante ans après cette époque la pieuse association existait encore ; elle comptait quarante-quatre membres, dont la plupart appartenaient aux plus honorables familles de la cité.

J'ai retrouvé un petit imprimé que j'ai l'honneur de vous communiquer. Il contient, avec les dates de réception, la « liste des noms de Messieurs les confrères de Notre-Dame-de-Foi, faite en 1770. »

Réceptions.

2 juillet 1724, M. Adrien Morgan.

5 juillet 1729, M. de Fricamps.

31 juillet 1741, M. Joiron, Chanoine, Chantre et Grand Vicaire.
3 juillet 1742, M. Petyst, Avocat du Roi.
3 juillet 1743, M. Midy.
7 juillet 1744, M. Morgan de Maricourt.
18 novembre 1749, M. Damyens.
10 août 1751. M. de Ribeaucourt, Chanoine et Conseiller.
9 juillet 1754. M. Aubry, Conseiller Clerc.
1er août 1754. M. Petyst d'Authieulle.

CONSEILLER.

1759
- M. du Mesnil.
- M. Varlet.
- M. Sellyer, Chanoine.
- M. de Fieffes.
- M. de Valancourt.
- M. Pingré, Chevalier de St-Louis.
- M. de Sachy d'Ollancourt, Conseiller.
- M. de Belloy.
- M. de Guyencourt.
- M. Morgan de Belloy.

Juin 1761. — M. de Choqueuse.

1er janvier 1762. M. le Marquis de Boulainvillers, Président au Parlement.

28 juillet 1763
- M. François, ancien Echevin.
- M. de Mons de Meigneux.
- M. Gorin de Tronville.
- M. Cannet, Receveur des Tailles.
- M. Morgan de Maricourt, fils.

4 juillet 1765.
- M Dincourt d'Hangard.
- M. Gorguette d'Argœuve.
- M. de Rivery.

1766.	M. Gorguette, Chanoine de la Cathédrale. M. François du Plouy, Officier. M. le Chevalier Ménager.
1767.	M. Gresset de Bussy. M. de Montaubert, Chanoine. M. Prévost de Merval.
1767.	M. Renouard. M. Poujol de Mollien. M. Cannet fils. M. Poujol fils. M. Jourdain de Thieulloy, fils.
1769.	M. Delf, Préchantre. M. Froment, Trésorier de France.

2 juillet 1770. — M. Adrien-Marie-Joseph-Rose Morgan de Belloy, fils.

Il est présumable que les membres de la Confrérie de Notre-Dame de Foy continuèrent leurs pieuses réunions jusqu'au jour où la révolution chassa de leur couvent les Augustins et ferma leur église.

RÉDUCTION DES MESURES AUX GRAINS
DE PLUSIEURS VILLES ET BOURGS DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER
EN MESURES D'AMIENS.

Archives municipales d'Abbeville, H.H., n° 81 Communication de M. A. Ledieu, *m. t. n. r.*

Paris. — Le setier au blé a été trouvé revenir à 4 setiers 1/2 à la mesure d'Amiens (1). Le setier aux mars revenait à 5 setiers 1

(1) Le setier d'Amiens vaut 35 litres 28 centilitres.

piquet et 1/3 de piquet, mesure d'Amiens ; le muid se composait, pour le blé comme pour les mars, de 12 setiers.

Abbeville. — Le setier revenait au setier d'Amiens à 3 setiers 3 piquets et 1/3 de piquet ; en sorte que les 12 setiers, formant le muid d'Abbeville, faisaient 46 setiers de la mesure d'Amiens. Le setier aux mars d'Abbeville revenait au setier aux mars d'Amiens à 3 setiers 2 piquets ; en sorte que les 12 setiers composant le muid d'Abbeville faisaient 37 setiers 1/2 à la mesure d'Amiens.

Doullens, Senarpont, Liomer, Hornoy et *Oisemont.* — Mêmes mesures qu'Abbeville.

Airaines. — La mesure au blé faisait 4 setiers à la mesure d'Amiens. Le setier au mars faisait à Amiens 3 setiers 2 piquets.

Montdidier. — Le setier au blé et celui au mars faisaient à la mesure d'Amiens 1 setier 1 piquet 3/4 pour deux. Et n'avaient à Montdidier pour muid tant au blé qu'aux mars 12 setiers qui faisaient au muid d'Amiens 17 setiers 1/2 et 2 piquets.

Roye et *Moreuil.* — Mêmes mesures qu'à Montdidier.

Breteuil. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 1 piquet 1/3. Le setier aux mars était semblable. Le muid se composait de 12 setiers faisant 16 ou 17 setiers à Amiens.

Péronne. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 3 piquets Le muid se composait de 8 setiers faisant 14 setiers à Amiens.

Corbie. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 1 piquet, et le muid de 12 setiers faisait 15 setiers. Le setier au mars faisait 3 piquets 2/3, en sorte que les 12 setiers au muid faisaient 11 setiers 1/2 à Amiens

Saint-Qentin, Nesles, Lihons, avaient pareilles mesures que Corbie.

Harbonnières. — Le setier au blé valait un tiers et demi (moitié), de la mesure d'Amiens

Aumale. — Le setier au blé, appelé mine, faisait à Amiens 3

setiers 1 piquet. Le setier aux mars, aussi appelé mine, faisait 2 setiers 1/2 et 1/8 de piquet.

Poix. — Le setier au blé, appelé mine, faisait 2 setiers 1 piquet 1/2. Le setier aux mars, portant le même nom, faisait 2 setiers 1 piquet 2/3.

Conty. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 2/3 de piquet ; le setier aux mars, 1 setier 1/4 de piquet.

Gamaches. — Le setier au blé faisait à Amiens 3 setiers ; le setier aux mars, 3 setiers 1 piquet.

Picquigny. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 1/2 piquet. Le setier aux mars était semblable à celui d'Amiens.

Bray. — Le setier faisait à Amiens 1 setier 1/2 et 1/6 de piquet ; en sorte que les 12 setiers formant le muid valaient à la mesure d'Amiens 18 setiers 1/2 et 1/2 piquet.

Ancre (Albert). — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 3 piquets 1/4.

Beauvais. — Le setier, tant au blé qu'aux mars, faisait 12 setiers à Amiens.

Saint-Valery. — Le setier au blé faisait 4 setiers 1/2 ; le setier aux mars, 3 setiers 1/2.

Saint-Riquier. — Le setier au blé faisait à Amiens 3 setiers 3 piquets 1/3.

Domart. — Le setier au blé faisait à Amiens 4 setiers ; le setier aux mars, 2 setiers 1/2 et 2/3 de piquet.

Grandvillers. — Le setier au blé, appelé mine, faisait 1 setier 1/2 et 2 piquets, mesure d'Amiens.

Gerberoy. — Le setier, appelé mine, valait 1 setier 3 piquets, de sorte que les 12 mines formaient à Amiens 21 setiers. La mine aux mars valait 2 setiers 1/3 de piquet.

Noyon. — Le setier au blé faisait à Amiens 1 setier 3 piquets. Le muid se composait de 8 setiers, tant au blé qu'aux mars.

Dieppe. — Le setier, nommé mine, faisait à Amiens 3 setiers 2 piquets.

Montreuil. — Le setier faisait à Amiens 4 setiers ; le setier aux mars, 3 setiers 1 piquet 1/2.

Dourier. — Mêmes mesures qu'à Montreuil.

Labroye. — Le setier au blé faisait à Amiens 4 setiers ; le setier aux mars, 3 setiers 1 piquet.

Encle. — Le setier faisait à Amiens 1 setier 3 piquets 1/4, et les 12 setiers formant le muid, faisaient 21 setiers 3 piquets ; le setier aux mars, 1 setier 1/2 et 1/2 piquet, en sorte que les 12 setiers formant le muid faisaient 19 setiers 1/2 à Amiens.

Hesdin. — Le setier revenait comme à Paris.

Saint-Valery. — Pour 1 setier, il fallait 19 boisseaux 1/2 à la mesure d'Abbeville. Le setier de Paris était moins fort d'environ 4 0/0 ; il faisait à peu près 19 boisseaux d'Abbeville.

Eu. — Les 6 mesures formaient une mine, et la mine faisait 13 boisseaux une palette d'Abbeville.

Abbeville. — Le setier au blé mesure de Paris, faisait à Abbeville 19 boisseaux moins 1/2 quarte, et les 100 setiers de Paris faisaient 119 setiers 1/2 d'Abbeville.

Calais. — La mesure au blé était plus forte de 7 0/0 que celle de Paris.

Le Hâvre de Grâce. — La mesure était 1 boisseau ; il fallait 5 boisseaux pour faire un setier.

Caen. — La mesure était aussi 1 boisseau ; il en fallait 6 pour faire un setier de Paris.

Boulogne. — Même mesure qu'à Calais ; elle était la même pour tous les grains.

Etaples. — Même mesure qu'à Boulogne pour le blé ; la mesure à l'avoine était plus forte de 1/10.

Rouen. — Le muid se composait de 24 mines ; il faisait 14 se-

tiers 1/2 de Paris et 16 setiers d'Abbeville ; la mesure à l'avoine était un peu moins forte.

La Rochelle. — Le tonneau était égal à 8 setiers de Paris et à 10 1/2 d'Abbeville.

Cognac. — Les 48 boisseaux formaient 1 tonneau de la Rochelle, correspondant à 8 setiers 1/2 de Paris.

Charente. — Les 48 boisseaux formaient un tonneau marand de la Rochelle.

Bordeaux. — Il fallait 20 boisseaux pour 1 tonneau, et 2 boisseaux formaient le setier de Paris.

Bayonne. — Les 48 faulques ou conquères faisaient un tonneau, équivalant à 10 setiers de Paris.

Saint-Jean-de-Luz. — Mêmes mesures qu'à Bayonne.

Saint-Sébastien. — Les 27 fauques faisaient 1 tonneau ou 10 setiers de Paris.

Bourg, près de Bordeaux. — La mesure était d'un quart plus forte qu'à Bordeaux.

Lisbonne. — Les grains se vendaient par qualqueres, et les 98 faisaient 9 setiers de Paris.

Blaye. — Les 4 boisseaux étaient égaux à 5 boisseaux de Bordeaux.

Eu. — Le blé se vendait à la mine et il fallait une mine 1/2 pour 1 setier de barils ; la mine se composait de 6 boisseaux. La mesure aux mars égalait le setier d'Abbeville.

Dieppe. — Les mesures au blé et aux mars étaient les mêmes que celles de Rouen, sauf qu'elle étaient plus fortes de 5 0/0.

Toulouse. — Le blé se vendait au setier ; le setier était plus grand que le boisseau de Bordeaux.

Verdun, Grenade et *Montauban.* — Le blé se vendait aussi au setier, lequel était plus grand que celui de Toulouse de 120 0/0.

Quimper-Corentin. — Le tonneau était égal à 18 boisseaux de Bordeaux.

Gand et *Anvers*. — Le blé se vendait au sac ; il en fallait 28 pour un sast, et le sast était égal à 19 setiers 1/2 de Paris.

Dunkerque. — Le blé se vendait à la rasière; il en fallait 5 1/2 pour faire un tonneau de La Rochelle, et 8 rasières faisaient 3/4 de setier de Paris.

Ostende. — La rasière était environ 2 0/0 plus grande que celle de Dunkerque.

Ypres. — Il fallait 1 rasière 1/2 pour faire une rasière de Dunkerque.

Nantes. — La mesure ou tonneau était 3 0/0 plus grande qu'à La Rochelle. L'orge se vendait à une autre mesure qui était plus forte de 15 0/0 que celle de La Rochelle. — Il est à remarquer que dans l'orge il y avait 1/4 d'avoine.

Paris. — Le setier d'avoine, mesure de Paris, faisait à Abbeville 32 boisseaux 1/2 ; il fallait donc 2 setiers 1/2, boisseau d'Abbeville pour faire 1 setier de Paris.

Oisemont. — Les 9 setiers de rabettes ou cossac faisaient 8 setiers de la mesure aux mars.

Calais. — Le setier de 16 boisseaux de cossac produisait 18 boisseaux à l'avoine.

Neufchatel. — 40 faudres faisaient 24 muids de Saint-Valery.

Douvres. — Le faudre était moitié moins fort que celui de Neufchatel.

Dunkerque. — La rasière faisait un demi-baril de Calais ; il fallait 4 tonneaux pour 1 muid.

Calais. — Il fallait de 28 à 29 barils pour faire 1 muid de Saint-Valery. Le baril de charbon de terre valait 3 mesures d'Abbeville ; la rasière de Dunkerque était un peu plus forte que le baril de Calais Le cent de sel de Brouage rendait 170 barils à Calais et 150 à Etaples.

5 faudres de Neufchâtel faisaient 104 ou 105 barils de Rouen ; il était dû dans cette ville 7 sous de droit par baril pour l'entrée.

CH. A. DOUILLET & Cie AMIENS

UNIV. OF MICH.

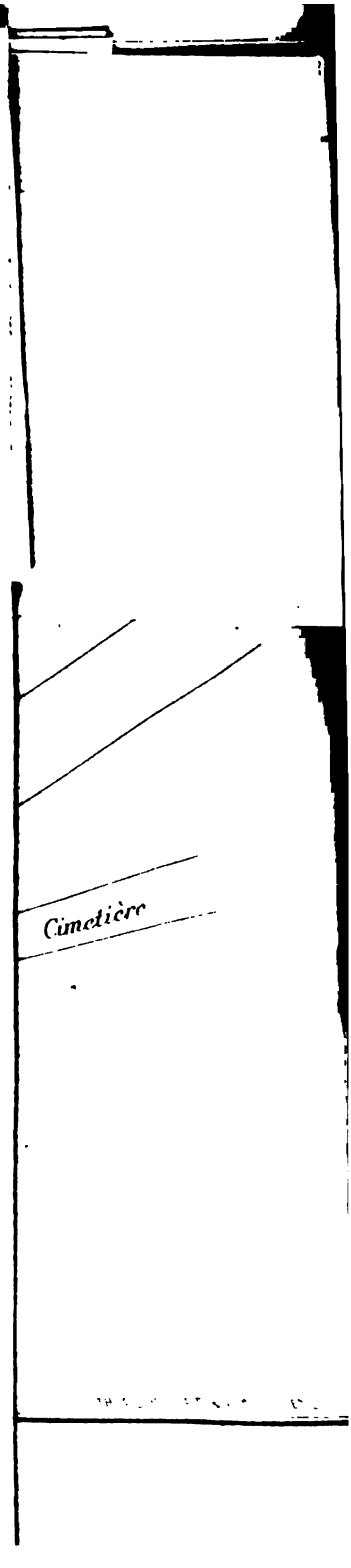
Cimetière

6 quintaux d'eau-de-vie à Marseille formaient 27 veltes.

L'ame d'huile en Hollande faisait 7 setanes 1/2; la setane contenait 12 pots à la mesure d'Abbeville.

LES CASTELLETA DU CASTELLUM

DE

Montigny-les-Maignelay (Oise)

Par M. Armand Rendu, membre titulaire non résidant.

Dans une brochure publiée en 1873 par la Société académique de l'Oise sur le Fort Philippe sis à Montigny-les-Maignelay, après les preuves de son origine romaine énumérées, figurait parmi les présomptions, celle-ci : « existence, à l'entour, de lieux dits indiquant l'établissement de postes avancés d'un *castellum*, le vieux Chatel, le Chastellet. (1) »

Ces noms n'avaient pu alors être appliqués sur le terrain : aucun poste n'avait été précisé dans sa réalité : on peut le faire aujourd'hui.

A 600 mètres au Sud du Fort-Philippe, derrière les maisons qui bordent les rues de Ravenel et du Sac, émerge du sol un ouvrage en terre ayant un diamètre de 17 mètres, à l'Est une hauteur de 2 mètres, et vers les autres points des pentes, adoucies par la culture, de 10 centimètres par mètre. Ce monticule est formé, comme les remparts du Fort-Philippe, d'un amas de pierres crayeuses dans lequel, à 40 centimètres de profondeur, se trouvent de grosses pierres. A la surface, par endroits, la terre est noire : elle paraît avoir subi l'action du feu, de même que celle de la mote de la fortification centrale. Cette butte est à l'en-

(1) D'un *Castellum romanum stativum* à Montigny-les-Magnelay (Oise) par Armand Rendu, archiviste de l'Oise.

trée de la vallée de Vienne, que traversait la voie romaine de Beauvais à Bavai : en face, sur la côte opposée dont la pente est très raide, se trouve le clos l'Embarras, les Barrats. (1)

La forme de cet ouvrage ; sa structure ; sa position en face du clos l'Embarras, commandant et enfilant la vallée de Vienne, et empêchant toute surprise de la part d'un ennemi remontant cette déclivité ; sa dénomination, sont autant de preuves qui peuvent permettre de conclure à sa destination de poste avancé du camp romain de Montigny.

Une autre fortification, accessoire de la principale, et plus considérable que la première ci-dessus décrite, se montre à un éloignement de 1,800 mètres, au Sud-Est, sur le côté gauche du chemin de grande communication n° 73 de Maignelay à Thourotte, à 100 mètres environ de cette route, dans un bois dit des Tourelles, formant l'angle de celui de Montigny. La coupe du taillis opérée il y a deux ans l'a fait découvrir. Cet ouvrage est un hexagone dont les côtés mesurés, d'angle à angle, forment une longueur totale de 458 mètres. Il est traversé de l'Est à l'Ouest par une allée large de 2 mètres 80, y formant deux portes. Le plus grand diamètre de la figure est celui que l'on trouve du Nord au Sud, soit 133 mètres. Au Nord-Est le côté a 54 mètres de long ; à l'Est 62 mètres ; au Sud-Ouest 35 ; au Sud-Est 44 ; à l'Ouest 64 ; au Nord-Ouest 65.

Les angles sont arrondis et surélevés ; ils ont entre les côtés Nord-Est et Est, Est et Sud-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est, Sud-Est et Ouest, Ouest et Nord-Ouest 25, 20, 20, 20, 21 et 28 mètres.

Les côtés sont des remparts de terre continus, bordés d'un fossé extérieur, et munis d'un talus à l'intérieur. C'est dans la partie Nord que la construction est le mieux conservée.

(1) D'un Castellum, etc., p. 11.

Dans les côtés Nord-Est et Nord-Ouest, le talus vers l'intérieur a 2m30 de long., le rempart 1m20 de haut.; le talus vers l'extérieur a 4m70 de long ; le fond du fossé 70 c.; le talus extérieur 2m15 de long., la profondeur du fossé vis-à-vis des terres extérieures est de 1m15 ; vis-à-vis du sommet du rempart de 2m40 ; le chemin de ronde est de 60 centimètres ; la largeur totale du rempart à sa base est de 7m60 ; celle du fossé est de 7m55.

Dans le côté Nord-Ouest, le talus vers l'intérieur a 2m de long ; le rempart a 80 c. de haut ; le talus vers l'extérieur a 3m65 de long ; le fond du fossé 70 c.; le talus extérieur a 1m65 de long ; la profondeur du fossé vis-à-vis des terres extérieures est de 1m20 ; vis-à-vis du sommet du rempart de 2m ; la largeur totale du rempart à sa base est de 5m65 ; celle du fossé de 6 mètres.

Cet ouvrage est placé sur un plan uni, légèrement incliné vers l'Est, dominant un creux de terrain qui s'étend entre cette position et la butte de Coivrel.

A 50 mètres de l'enceinte, sur le bord du chemin n° 73, existe un creux qui s'est produit il y a quarante ans, ayant 4 mètres de diamètre, et 2 mètres de profondeur, et du fond duquel on entendait distinctement, lorsqu'il existait, le tic-tac d'un moulin qui se trouve entre le bois des Tourelles et le Fort-Philippe.

A la description précédente on reconnait en diminutif les caractères du *Castellum* de Montigny : l'*agger* et la *fossa* ; la structure du rempart ; la position sur un point sommet ; l'élévation aux angles de tourelles ; l'emplacement des portes.

Ces éléments de critique sont les preuves de l'origine de la construction : comme celles de sa destination de fortification accessoire, de poste avancé, on peut présenter :

L'éloignement de cette enceinte de tout endroit habité, en un point qui n'a jamais été centre de population, et qui n'est qu'un

lieu dit, dont le nom lui provient de la forteresse elle-même, bois des Tourelles ;

Sa position commandant une vallée sèche, où l'ennemi se massant sans être vu pouvait faire irruption inopinément sur les remparts de la fortification principale, surprise qui était la terreur continuelle des Gallo-Romains défendant pendant leur dernier siècle leur sol contre les subites incursions des barbares;

L'existence près la forteresse de la cavité ci-dessus indiquée, confirmant le passage d'un souterrain qui, suivant la tradition, allait du Fort-Philippe au bois de Montigny, tradition constatée dans tous les endroits où se trouvent de grands camps et des forts détachés. (1)

De l'ensemble des preuves de l'origine et de la destination de la construction militaire qui vient d'être décrite, on peut donc conclure que l'enceinte du bois des Tourelles, de même que la butte du lieu dit le Chatel, étaient les fortifications accessoires flanquant la principale suivant les règles de la castramétation romaine, (2) les postes avancés d'observation et de défense du Fort-Philippe, les *Castelleta* du *Castellum* de Montigny-les-Maignelay.

Armand Rendu.

Maignelay, 3 septembre 1882.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 1er trimestre de 1883.

I. De M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Journal des Savants. 1882. Décembre. 1883. Janvier. Février. — 2° Le Cabinet historique. 1881, n° supplémentaire.

(1) Bulliot. Essai sur le système défensif des Romains au pays Eduen. p 60.

(2) Végèce. L. 3, C. 8.

1882, n° 6. — 3° Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire, d'archéologie et de philologie. Année 1882, n° 3. — 4° Archives des Missions scientifiques et littéraires. 2e série. Tome IX. — 5° Revue historique, nos 1-2. — 6° Romania, n° 44. — 7° Revue des Sociétés savantes des départements. 5e série. Tome VIII. 7e série. Tome III. 1re liv.

II. De M. le Préfet de la Somme.

1° Département de la Somme. Conseil Général. Session d'Août 1882. Rapport du Préfet et de la Commission départementale. Procès-verbaux des délibérations. Amiens. 1882. W. Dutilloy. 2 vol. in-8. — 2° Session extraordinaire de Novembre 1882. Rapport du Préfet et Procès-verbaux des délibérations. Amiens. 1882. L. Caillet. 1 vol. in-8.

III. Des Auteurs.

1° Lorraine et Barrois. Ancienne paroisse et cure de Coinville, par le Colonel Chevalier de Sailly. Nancy. 1882. in-8. — 2° La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois, par le Baron A. de Calonne. Paris. 1883. Guillaumin. 1 vol. in-8. — 3° Notice historique et statistique sur la commune de Thenailles, par L. Papillon. Vervins. 1882. 1 vol. in-8. — 4° Histoire d'un vieux château de France. Monographie du château de Montataire, par le Baron de Condé. Paris. 1883. Société bibliographique. 1 vol. in-8, pl. — Action de l'huile pour calmer les vagues de la mer et dérider la surface des eaux. Résumé du manuscrit présenté en 1868. Par Alphonse Lefebvre. Boulogne-sur-Mer. 1882. Ve Aigre. Pièce in-8. — 6° M. le Comte Leclerc de Bussy de Vauchelles. Notice lue à la Société des Etudes historiques en séance publique annuelle du 23 Avril 1882, par M. Louis Lucas, vice-président de la Société. Amiens. 1882. Delattre-Lenoël. in-8. — 7° Le peintre céramiste amateur ou l'art d'imiter les faïences anciennes. Par Ris-Paquot. Paris. 1883. Raphael Simon. 1 vol. in-8. Pl.

IV. Des Sociétés françaises.

1° Bulletin du Comice d'Abbeville. 1882, n° 12. 1883. N°s 1, 2, 3.— 2° Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2e série. Tome XIII. — 3° Bulletin de la Commission des Antiquités départementales. Pas-de-Calais. Tome V. N°s 1, 2, 3, 4. — Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Tome XX. N°s 5.6 —5° *L'Investigateur*, journal de la Société des Etudes historiques, ancien Institut historique. Nov. Déc. 1882. Livr. supplém.— 6° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Tome IV. Liv. 1. — 7° Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. Bulletin 88. — 8° Académie d'Hippone. N° 10. N° 1.— 9° Société de Géographie. Compte-rendu des séances. N°s 1 à 6.— 10° Annales du Musée Guimet. Revue de l'Histoire des religions. Tome VI. N°s 4, 5, 6.— 11° Bulletin de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1881-1882.— 12° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome IX. Liv. 6. Tome X. N° 1.— 13° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 2e série. Tome XX. Liv. 4.— 14° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. N°s 7, 9.— 15° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. N°s 116, 117, 118, 119.— 16° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e série. Tome IV. — 17° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 3e et 4e trim. 1881.— 18° Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orléanais. N° 113.— 19° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Siège à Brives. Tome IV. Liv. 4. — 20° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Liv. 124.—21° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. 1883, n° 1. — 22° Revue historique et archéologique du Maine. Tome XII. Liv.

1, 2, 3.— 23° Gazette médicale de Picardie, organe de la Société médicale d'Amiens. 1re année. Nos 1, 2. — 24° Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var. Tome v. Liv. 3.— 25° Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin. 4e série. Tome iv. — 26° Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. 2e série. Tome xi. — 27° Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. xxx. 1re liv.— Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges. Par l'abbé Joseph Nadaud, publié sous les auspices de la Société archéologique et historique du Limousin. Par M. l'abbé A. Lecler. Tome 1er. 2e édit.— 28° Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome iv.— 29° Revue Savoisienne, publiée par la Société florimontane d'Annecy. 1882. N° 12. 1883. N° 1. — 30° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. 1882. N° 11, 12. — 31° Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Année 1881.— 32° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1882. N° 9 à 12.— 33° Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 5e série. Vol. 6.— 34° Bulletin de la Société de géographie. 4e trim. 1882. — 35° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. 1882. N° 3. — 36° Bulletin historique et scientifique d'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. N° 14. — 37° Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. Tome iv. 2e liv. — 38° Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 8e série. Tome iv. — 39° Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et Mémoires. 2e série. Tome vii. — 40° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Comptes-rendus et Mémoires. Tome xx. — 41° Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du départe-

ment de l'Isère. 3e série. Tome XI. — 42e Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. Tome XII. 4e liv. — Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 18 avril au 25 juillet 1882 inclus. — 43e Cartulaire du prieuré de Saint-Etienne de Viguory, publié sous les auspices de la Société historique et archéologique de Langres, avec une introduction, un appendice et des tables, par J. d'Arbaumont. Langres, 1882. F. Dangien. 1 vol. in-8. Pl. — 44e Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Liv. 13, 14, 15. — 45e Bulletin de la Société linnéenne de la Charente-Inférieure. Ne 17. — 46e Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Tome V. Liv. 2. — 47e Bibliothèque de l'Ecole de Chartres. 6e liv. — 48e Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 1882, xe vol. — 49e Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XI. 3e partie. — 50e Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome IX. Année 1881. — 51e Travaux de l'Académie nationale de Reims. LXX et LXXI vol. — 52e Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or. Tome X. 1re liv. — 53e Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome XXXVIII. — 54e Séances publiques de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. 1882.

VI. Publications périodiques.

1e Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. 1883. Nos 1, 2, 3, 4, 5. — 2e Revue de l'Art chrétien, publiée sous la direction d'un Comité d'artistes et d'archéologues. 3e série. Tome I. Liv. I. — 3e Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. 1882 Ne 4.

Amiens — Imp. A. Douillet et Cie, rue du Logis-du-Roi, 13.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 10 *avril* 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duval, Garnier, Hesse, Josse, Pinsard, de Calonne et Janvier.

— MM. Laurent Caron et l'abbé Hareux, membres non-résidants, assistent à la séance.

- Le procès-verbal du 13 mars est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

M. Maurice Ledieu remercie de sa nomination comme membre titulaire non-résidant.

Le Ministre de l'Instruction publique accuse réception de 5 exemplaires du Bulletin.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16.312 à 16.341.

— Un plan de la commune d'Aumâtre a été envoyé pour le concours de topographie.

Il est remis à l'examen d'une commission composée de MM. Antoine, Janvier et Pinsard.

— MM. Fernand de Thieulloy et Robert Guerlin, présentés dans la séance du 13 mars, sont admis comme titulaires non résidants.

— M. Antoine donne lecture de la note suivante :

Notre collègue, M. Janvier, a offert à la Société, il y a quelque temps déjà, une Histoire d'Amiens racontée aux enfants des écoles primaires : ce petit ouvrage a été déposé dans nos archives, et M. Garnier a bien voulu me le confier.

J'ai lu ce travail avec beaucoup d'intérêt ; il contient tous les documents relatifs à la ville d'Amiens, et M. Janvier a su les grouper d'une façon très-intelligible pour ceux à qui ils sont destinés.

Il y a lieu, Messieurs, de féliciter notre savant collègue à l'occasion de cette étude aussi claire que consciencieuse.

Permettez-moi de saisir cette occasion pour renouveler un vœu que déjà j'ai émis il y a plusieurs années ; je veux parler des constructions de l'Hôtel-Dieu en ce qui concerne la partie érigée au XVIe siècle par le Chanoine Adrien de Hénencourt.

Notre collègue M. Pinsard a déjà produit à la Société des Antiquaires divers projets de restauration d'anciennes maisons d'Amiens ; ses études ont été toujours appréciées par vous, et vous l'avez chaleureusement encouragé dans cette voie.

M. Pinsard est architecte de l'Administration des Hospices, et par conséquent à même, plus qu'aucun de ses collègues, de reproduire l'état restauré des anciennes façades de l'Hôtel-Dieu.

Un travail comme celui que je demande à notre collègue serait fort intéressant pour tous ; il éveillerait la sollicitude des admi-

nistrateurs de nos établissements hospitaliers, et je ne mets pas en doute qu'il leur ferait comprendre le vif intérêt que pourrait avoir, pour notre histoire locale, la conservation de cette partie de l'édifice dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Je voudrais, Messieurs, qu'un travail comme celui-là fût fait sérieusement, et que la restauration dont je parle fût exécutée, comme cela a eu lieu pour l'église Saint-Germain, en plusieurs années.

Les budgets des hospices ne seraient que fort peu grevés annuellement, et l'on serait sûr, par ce moyen, de ne pas voir disparaître, à un moment donné, l'un des monuments les plus intéressants de notre ville.

J'aime à penser que vous voudrez bien vous joindre à moi pour engager M. Pinsard à faire une étude complète de cette restauration.

Avant de terminer, permettez-moi, Messieurs, de signaler, dans le travail de notre collègue M. Janvier, une erreur matérielle dont je l'ai entretenu déjà.

A la page 137, en parlant de notre nouvel Hôtel-de-Ville, M. Janvier dit que la halle marchande a été démolie en 1856, et que sur son emplacement fut édifiée l'aile Ouest de l'Hôtel-de-Ville actuel sur les plans de l'architecte municipal M. Antoine.

Je fais observer à ce sujet, Messieurs, qu'étant architecte de la ville j'ai contribué à la disparition de la halle marchande, dont la solidité avait été compromise par des infiltrations ; mais j'ai quitté la position d'architecte de la ville en 1855, et c'est mon successeur, M. Vigreux, qui a fait élever l'aile Ouest de l'Hôtel-de-Ville.

La Société s'associe unanimement au vœu exprimé par M. Antoine.

— La parole est donnée à M l'abbé Hareux qui rap-

pelle, au début de sa lecture, le travail très complet communiqué dans la séance du 4 juillet 1881, par M. Romain Boulenger, sur le peintre picard Quentin Varin, et sur sa fille Madeleine Varin, religieuse ursuline à Amiens. Madeleine Varin organisa dans son couvent un atelier artistique dont les productions eurent assez de valeur pour attirer l'attention publique et fixer les regards de la reine elle-même, Anne d'Autriche. M. l'abbé Hareux fait passer sous les yeux de l'assemblée et explique en même temps deux tableaux en broderie qui proviennent de cet atelier et qui tous deux représentent des épisodes de la vie de St Augustin. (Voir page 52).

Après avoir examiné ces deux remarquables objets, plusieurs membres émettent le vœu de les voir figurer au Musée ; la Société délègue M. Garnier et M. l'abbé Hareux pour en opérer l'acquisition, s'il est possible.

— M. Darsy donne lecture d'une note que lui a remise M. l'abbé Berthe, desservant de la cure de Bouttencourt, qui décrit l'autel de la succursale de Monthières, dont il a été question dans une précédente séance. (Voir page 56.)

Après cette lecture, M. Darsy ajoute qu'en effet l'autel qui vient d'être décrit n'est pas celui de l'abbaye de Sery, lequel était en marbre, comme on peut le voir au procès-verbal de la vente conservé aux Archives du département. D'un autre côté, le château de Monthières dans l'enceinte duquel était la chapelle dédiée à St Pierre dont il est ici question, a bien appartenu aux Mailly, mais il était sorti de leurs mains dès l'année 1654.

— La Société charge M. Darsy des démarches nécessaires pour obtenir du détenteur actuel la concession du moulage qui a été pris sur le principal bas relief de l'autel.

— Dans la séance du 14 novembre dernier, M. Lefebvre-Marchand a signalé les nombreuses découvertes opérées à Génermont. M. Pinsard a dessiné depuis lors la collection recueillie dans cette localité et qui comprend 129 objets reproduits en grandeur naturelle sur 39 planches in-folio. On y voit notamment des outils et des armes de pierre, des anneaux, des lances, des dés en bois et en fer, des perles, des boutons, des carreaux et des plats en terre cuite, des médailles et des monnaies, enfin deux objets d'art en bronze représentant l'un un cheval fort bien modelé, l'autre un bacchus enfant, couronné de pampres et tenant à la main une guirlande de vigne.

M. Pinsard décrit chaque objet dans une note remplie de détails qui intéressent vivement la Société.

— Un rapport est présenté par M. Duhamel sur l'ouvrage de M. le Baron de Calonne, intitulé la Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois. (Voir page 62).

Séance du mardi 8 *mai* 1883.

Présidence de M. Hector Josse, Président

— En l'absence de M. Duhamel, et sur la demande de M. le Président, M. Poujol de Fréchencourt se charge de remplir les fonctions de secrétaire.

— Répondent à l'appel et contre-appel, MM. De Cagny, de Calonne, Crampon, Dubois, De Forceville, Garnier, Hesse, Janvier, Josse, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont et Vion.

— M. Robert de Guyencourt, membre non-résidant assiste à la séance.

— Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté.

— M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— 1° M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts invite la Société à lui adresser, aussitôt que possible, la liste des questions qu'elle croirait utile de porter au programme du congrès des Sociétés savantes de 1884.

— 2° MM. Guerlin et F. de Thieulloy remercient la Société de leur admission en qualité de membres non résidants.

— 3° M. le Président de la Société industrielle invite notre président à l'inauguration de l'Exposition ouvrière.

— 4° M. le Président de la Société d'horticulture de Picardie invite notre Président à l'Exposition d'horticulture et lui adresse une carte permanente pour la visiter.

— 5° M. l'Inspecteur d'académie invite notre Président à l'ouverture de l'Exposition scolaire organisée par ses soins.

— 6° M. le Président de la Société des Amis des arts prie la Société de vouloir bien, par le don d'une mé-

daille, augmenter le nombre des récompenses qui seront distribuées à la suite de l'exposition de peinture. Une somme de 25 à 30 fr. est votée à cet effet et sera remise à M. le Président de la Société des Amis des arts qui voudra bien se charger de l'acquisition de la médaille.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les numéros 16.342 à 16.387.

— M. Siffait de Moncourt, présenté à la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. Garnier communique à la Société, au nom de la Commission d'impression, la liste suivante des travaux qui pourront être contenus dans le prochain volume des mémoires.

MÉMOIRES. TOME XXVIII.

1 Discours de M. Oudin, président.

2 Rapport du Secrétaire perpétuel.

3 Mariage de Jehan Cornet, par M. Poujol de Fréchencourt.

4 Quentin Varin, par M. Boulenger.

5 Basoche et Basochiens, par M. Noyelle.

6 Procès-verbal d'information au sujet d'un différend entre Jean d'Harcourt et la comtesse de Ponthieu, — 2 pièces inédites 1354 et 1370, communiquées par M. de Jancigny.

7 Notice sur Jean Pocques, accompagné de lettres inédites, par M. de Calonne.

8 Recherches sur St Thomas Becquet, Archevêque de Cantorbéry, par M. Darsy.

9 Notice sur la Société, par M. Garnier.

10 Nécrologe de l'Église d'Amiens, par M. l'abbé Roze, ouvrage couronné.

Ces propositions sont adoptées par la Société.

— M. Janvier lit la note suivante sur quelques sépultures de l'époque gallo-romaine qui viennent d'être découvertes près de Saint-Acheul.

MESSIEURS,

Le 25 avril dernier, me supposant encore Président de notre société, M. Ricquier, architecte en chef du département de la Somme, s'empressait de m'informer qu'en pratiquant des fouilles pour les constructions de l'Ecole normale d'instituteurs dont il dirige les travaux, il avait découvert plusieurs sépultures en pierre de l'époque gallo-romaine, et qu'il se mettait à ma disposition pour me fournir tous les renseignements dont je pourrais avoir besoin, si cette découverte pouvait présenter quelque intérêt.

Dans l'impossibilité où je me trouvais de prévenir en ce moment la Commission des recherches, je me suis hâté de me rendre chez notre président M. Hector Josse, déjà instruit du reste de l'existence de ces sépultures, et nous nous sommes transportés ensemble sur le côté Est de la route de Noyon au milieu du chantier des travaux où M. Ricquier à bien voulu nous guider.

Les fouilles ont en effet mis à jour un certain nombre de cercueils en pierre de différentes grandeurs; deux d'entr'eux ont, vu leur exiguité, dû servir à de très jeunes enfants. Dans aucune de ces sépultures, à l'exception de débris d'ossements, l'on n'a rien trouvé, ni armes ni ustensiles ; l'un des crânes qu'elles renfer-

maient est remarquable par son état de conservation. Il comporte encore la machoire garnie de toutes ses dents dont l'émail est intact.

D'autres débris de squelettes ont été retrouvés simplement enfouis dans la terre, sans trace de tombeaux.

M. Ricquier nous a fait observer que ces sépultures n'étaient point faites de pierres du pays, mais d'une pierre semblable à celles que l'on rencontre dans la vallée de l'Oise, du côté de Noyon. Une de ces tombes a offert une particularité ; au lieu d'être rétrécie vers le pied, elle présentait la forme d'un rectangle parfait et contenait deux cadavres d'individus d'âges différents placés chacun en sens inverse, c'est-à-dire tête à pied.

Tous ces cercueils étaient orientés.

L'on a rencontré trois sépultures d'une composition différente.

Ici ce ne sont plus des cercueils en pierre, mais des sépultures de personnes sans doute moins fortunées. Elles composent une sorte de caveau rectangulaire en moellonage reposant sur un fonds de petits carreaux et de tuiles à rebord, et ont pour plafond des pierres plates ou dalles.

Une dernière remarque. Plusieurs de ces sépultures étaient remplies de terre, terre beaucoup plus fine que celle du sol qui les recouvrait, on la dirait passée au tamis ; au dire de l'entrepreneur et des terrassiers accoutumés à ces genres de travaux, elle semblerait avoir été spécialement choisie pour remplir les cercueils. S'est-elle décomposée ainsi renfermée, c'est une question à laquelle la chimie pourrait peut-être répondre.

Telles sont les observations qu'il nous a été donné de faire dans cette visite sommaire, et que je consigne seulement, sans vouloir en rien déduire, ni conclure. M. Ricquier, qui a droit aux remerciements de la Société des Antiquaires pour la communication toute gracieuse qu'il a bien voulu lui transmettre, se propose de surveiller avec soin les nouvelles découvertes que la suite des travaux pourraient amener.

— M. le Secrétaire perpétuel annonce qu'un manuscrit ayant pour titre : *La Vallée du Liger*, a été déposé pour le concours historique. Prix Le Prince.

La commission nommée pour le juger est composée de MM. Salmon, Darsy, Dubois, Crampon et Duval.

— M. Garnier fait part à la Société du plaisir qu'il a éprouvé en trouvant dans la Revue historique, T. XXII, p. 204, l'éloge de l'histoire de la ville de Bray par notre président M. Josse.

M. Janvier ajoute que cette importante revue a parlé en fort bons termes, dans le même volume, de la « Vie agricole » de notre collègue M. de Calonne.

Ces deux communications sont applaudies par la Société qui ne saurait rester indifférente aux succès de ses membres.

— M. Janvier communique à la Société la note suivante :

Tous les historiens d'Amiens se sont plu à raconter cette anecdote que je n'ai pas besoin de vous rappeler, d'un suisse de la garde du duc d'Aumale qui, le 16 octobre 1593, eut la hardiesse de grimper jusqu'au coq de la cathédrale, et de ce poste élevé de donner en spectacle aux yeux de la foule ébahie son adresse sa force, et sa souplesse. Mais ce que les historiens d'Amiens ne nous ont pas conservé c'est le nom de ce hardi ascensionniste. En feuilletant la collection du Magasin Pittoresque, t. XXI, p 78 je l'ai découvert dans un article intitulé : Audace et sang-froid, à propos d'un évènement arrivé il y a environ 30 ans à Bruxelles à un gymnasiarque français dans une ascension aérostatique. Le suisse d'Amiens s'appelait Rocq et était hallebardier de Jean de Montluc, dit Balagny, gouverneur de la principauté de Cambrai.

Rocq à différentes reprises répéta dans cette dernière ville ses exploits d'Amiens.

« L'an 1595, lundi après la grande Pâque, un suisse nommé « le hardi Rocq, hallebardier de Balagny, monta par dehors au bout « du clocher de Notre-Dame se mettant à deux pieds sur la croix « et faisant tourner et retourner plusieurs fois l'ange. » Le 14 juin de la même année il répéta ces tours de force, qu'il exécuta depuis encore trois fois. A cette dernière ascension, « un sien compagnon tambourin le suivit avec son tambour sur le dos et tamboura la marche des Suisses sur le bras de la croix. »

Comme on le voit, le hardi Rocq, non sans jalousie peut-être, faisait des élèves qui devaient l'égaler bientôt. En effet le tambour remonta à son tour avec un de ses compagnons qui, pendant qu'il battait, se pendit la tête en bas, ayant accolé de ses jambes la croix et tenant en main son coutelas « s'escrimait d'une façon et d'autre, dont par iceluy le susdit Rocq fut bravé. » Enfin à la dernière fête de la Pentecôte mettant en action la devise que devait adopter plus tard Nicolet, au mois de mai 1595, deux soldats suisses de la garnison allèrent attacher au bout de la flèche un guidon blanc et sur les deux bras de la croix firent des armes et s'escrimèrent l'un contre l'autre avec leurs coutelas. C'est d'après un manuscrit du XVIe siècle, dont l'auteur de l'article en question reproduit textuellement un extrait, mais dont il a oublié malheureusement d'indiquer le titre et le sujet, que ces détails ont été conservés à l'histoire.

C'est donc au hallebardier Rocq, croyons-nous, qu'il faut attribuer l'honneur du fait d'Amiens en 1593, car Balagny avait mis ses troupes au service de la ville d'Amiens, à cette époque où il se qualifiait du titre de lieutenant général du duc d'Aumale en Picardie.

Ajoutons que la flèche de la cathédrale d'Amiens, avant sa réduction en 1698, mesurait de hauteur 68 mètres du comble jus-

ques au coq et que celle de la cathédrale de Cambrai qui subsista jusques en 1809 où elle s'écroula à la suite d'un violent ouragan, comptait 114 mètres d'élévation non compris la croix.

Vous me pardonnerez, je l'espère, d'avoir interrompu un instant vos travaux par la futilité de cette petite communication.

— M. Vion demande à la Société si elle ne voudrait pas autoriser la Société de géographie du Nord de la France à s'assembler, le dimanche 13, dans la salle de sa bibliothèque. A cause du concours régional et des différentes expositions qui ont lieu en ce moment à Amiens, la Ville ne peut offrir de local pour cette réunion. — La Société ne repousse pas la demande officieuse présentée par M. Vion, mais c'est à la condition expresse qu'une demande officielle sera adressée au Président de notre compagnie par celui de la Société de géographie.

Séance du 12 juin 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

— Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, De Forceville, Garnier, Josse et Vion.

— M. Caron, membre titulaire non-résidant, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 12 mai est lu et adopté.

— M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

1. M. le Préfet fait savoir que M. le Ministre de l'A-

griculture se rendra à Amiens le 14 mai et qu'il recevra les autorités et les fonctionnaires.

M. le Président et M. le Secrétaire perpétuel se sont rendus à cette invitation et ont été reçus par M. le Ministre.

2. M. le Préfet met à la disposition de notre président des cartes pour la distribution des récompenses du concours régional.

3. M. Siffait de Moncourt remercie la Société de son admission en qualité de titulaire non résidant.

4. M. le Ministre de l'Instruction publique adresse un questionnaire relatif à l'observation des effets de la foudre et à l'efficacité des paratonnerres.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16.388 à 16.437.

— M. le Président fait connaitre qu'il a été découvert un cimetière mérovingien à Templeux-la-Fosse, qu'on y a trouvé une vingtaine de cercueils en pierre dont un aussi large d'un bout que de l'autre, que les corps recueillis à côté n'étaient point orientés, et que plusieurs corps étaient placés de telle sorte que les pieds de l'un étaient à la tête de l'autre.

— M. le Président donne lecture de la notice qu'il a préparée pour la séance publique sur Mlle Rallu, qui s'est fait connaitre par sa charité et son dévouement aux pauvres. Mlle Rallu n'était point picarde, mais c'est en Picardie, à Montdidier, qu'elle prodigua surtout ses bienfaits.

— M. Josse demande ensuite si le rapport de la commission d'histoire est prêt.

Tous les membres n'ayant point encore lu le mémoire envoyé pour le concours et par conséquent n'ayant pu se réunir, la lecture est renvoyée a une prochaine séance qui est fixée au 19 juin.

La Société entendra le même jour le rapport sur le plan de la commune d'Aumâtre.

— M. le secrétaire perpétuel lira aussi son rapport sur les travaux de l'année.

— M. Garnier demande si quelque travail a été préparé qui pourrait être lu en séance publique. Il importerait que la lecture en fût donnée à la Société le plus tôt possible.

— M. le Président propose de fixer le jour de la séance publique et celui de l'assemblée générale.

Plusieurs membres proposent le 1er juillet. Cette date n'est point adoptée à cause de l'impossibilité d'organiser la séance dans un si bref délai.

Il est alors décidé que, la Société devant se réunir le 19 pour entendre divers rapports, l'époque et l'ordre du jour de la séance publique seront fixés dans cette séance.

Séance du 19 juin 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Garnier, d'Herbinghem, Janvier, Josse, Leleu, Oudin et de Roquemont.

— Le procès-verbal du 12 juin est lu et adopté.

— La Société historique et archéologique de Langres envoie le programme d'un prix de 1000 fr. qui sera décerné en 1884.

— La parole est donnée à M. le secrétaire perpétuel pour la lecture de son rapport sur les travaux de l'année, lequel doit être lu à la séance publique.

Ce rapport écouté avec un grand intérêt par la Société, est adopté.

— M. Salmon, rapporteur de la commission du Prix d'histoire, absent aujourd'hui, communiquera son travail à la séance ordinaire de juillet.

— Après une discussion à laquelle plusieurs membres prennent part, la séance publique de 1883 est fixée au dimanche 23 juillet.

— M. le Président demande quelles sont les lectures proposées pour la séance publique.

— M. Dubois donne connaissance d'une notice sur Pierre Blasset, frère de l'illustre sculpteur Nicolas Blasset, et lui-même sculpteur remarquable.

— M. Janvier lit une étude sur les premiers essais d'aérostation en Picardie.

Ces deux lectures sont adoptées.

— Il est décidé de plus que M. Poujol de Fréchencourt reprendra son dernier travail sur le manuscrit de la famille Cornet pour la partie qui contient le récit de la prise d'Amiens par les Espagnols.

— L'ordre du jour de la séance publique est ainsi réglé : 1° Discours de M. le Président. 2° Rapport de M le Secrétaire perpétuel. 3° Rapport sur le concours d'histoire. 4° Rapport sur le concours de topographie.

5e Lecture de M. Dubois. 6e Lecture de M. Janvier. 7e Lecture de M. Poujol de Fréchencourt.

— M. Garnier donne connaissance d'un travail très-étendu envoyé dernièrement par M. de Jancigny, membre non résidant, sur St-Valery préhistorique et sur l'étymologie du nom de cette cité autrefois appelée Leuconaus.

M. de Jancigny se livre à une dissertation très érudite et remplie d'aperçus nouveaux.

A son travail est joint un album important qui donne le dessin des silex taillés trouvés près de St-Valery ; les planches sont examinées avec beaucoup d'intérêt par la Société.

NOTE SUR DEUX TABLEAUX EN BRODERIE DE SOIE

PROVENANT DES URSULINES D'AMIENS ET REPRÉSENTANT

DEUX ÉPISODES DE LA VIE DE S. AUGUSTIN

Par M. l'abbé P. Hareux, membre titul. non résidant.

Messieurs,

Dans la séance du 4 juillet 1881 vous avez entendu une lecture très intéressante et très complète sur Quentin Varin, peintre picard, né vers 1580, et sur sa fille Magdeleine, religieuse ursuline à Amiens. M. J. Romain Boulanger, auteur de ce travail que vous avez applaudi, disait en parlant de Magdeleine Varin, entrée au couvent des Ursulines d'Amiens où elle apporta plusieurs œuvres de son père : « Dans ce couvent, par une bonne fortune singulière, elle trouva le goût des arts déjà très répandu, et ne tarda pas à dresser parmi ses compagnes tout un atelier. Les Ursulines d'Amiens se distinguèrent alors par une particularité artistique dans laquelle elles brillaient assez pour avoir attiré les regards de la

reine elle-même. Elles exécutaient en broderie (probablement une sorte de tapisserie) de véritables tableaux coloriés et vivants dont la mère Ste Magdeleine leur fournit probablement les dessins et les cartons. En un mot, c'était un pieux et étrange couvent où les arts du dessin étaient en grand honneur, et c'est même, croyons-nous, le seul exemple connu où des religieuses cloîtrées aient été des peintres de talent. »

« La reine Anne d'Autriche qui vint souvent à Amiens, avait été tellement frappée du talent artistique de ces religieuses qu'elle leur avait commandé un dessus de lit qui fut longtemps admiré, et qu'elle paya mille écus, somme consacrée par les religieuses à l'embellissement de leur église. »

Plus loin il ajoutait : « C'est un exemple bien curieux et bien rare en France et en Europe que des religieuses cloîtrées se soient appliquées avec succès à orner elles-mêmes par l'aiguille et le pinceau leur église tout entière, et nous nous étonnerions que ce lieu n'ait pas joui, tant en raison de l'étrangeté du fait que du mérite intrinsèque des peintures et des tableaux de broderie, d'une renommée et d'une notoriété plus grandes ! »

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous mettre aujourd'hui sous les yeux deux tableaux en broderie provenant de cet atelier des Ursulines d'Amiens. Tous les deux reproduisent un fait de l'histoire de saint Augustin, que ces religieuses ont pris pour père et pour patron. Le premier nous représente une apparition d'un ange à saint Augustin à Civita-Vecchia. Voici les circonstances dans lesquelles cette apparition eut lieu. Saint Augustin étant parti de Milan avec la bénédiction de saint Ambroise et de saint Simplicien, accompagné de sa mère sainte Monique, se rendit à Civita-Vecchia. Cette ville se nommait alors Cencelle, parce qu'on y avait bâti cent salles où l'on donnait des audiences, et où l'on jugeait toutes les affaires de la province. Parmi les ruines de ses édifices on voyait plusieurs ermites qui vivaient seuls, éloignés du tumulte

du monde et de la fréquentation des hommes. Quand ils eurent appris le mérite d'Augustin, ils lui firent tout l'accueil possible ; il demeura quelque temps avec eux pour méditer dans cette pieuse compagnie les mystères de la religion. C'est en ce lieu, selon quelques auteurs, qu'il commença les livres de la Trinité, auxquels il avoua lui-même avoir mis la première main dans sa jeunesse ; mais il fut obligé de les interrompre à la suite d'une célèbre apparition. Se promenant un jour sur le bord de la mer, en ruminant quelques pensées qu'il avait sur ce sujet, il aperçut un enfant qui, voulant épuiser la mer, s'efforçait d'en renfermer toutes les eaux dans un petit trou qu'il avait fait sur le rivage. Augustin surpris de ce dessein, lui en représenta doucement l'impossibilité. « Sachez, lui répartit l'enfant, que j'en viendrai plutôt à bout que vous de comprendre par les lumières de votre esprit, le mystère de la Très-Sainte-Trinité ». Augustin, instruit par ce prodige de la difficulté de son entreprise, n'en pressa pas l'exécution ; mais il se contenta, pour laisser un monument éternel de sa dévotion envers cet adorable mystère, de fonder au même endroit un ermitage que les religieux de son ordre possèdent maintenant. On voit sur la porte un écriteau où l'on a gravé en latin le sens de ces paroles : « Passant, qui que tu sois, révère l'ermitage et la chapelle où Augustin, cette éclatante lumière de l'Eglise, commença son ouvrage sur la Trinité, et où il l'interrompit par l'avis et l'oracle d'un enfant envoyé du ciel sur le rivage ; il l'acheva enfin en Afrique, dans sa vieillesse. »

Le second tableau rappelle une apparition de Jésus-Christ au même saint Augustin. Voici également les circonstances dans lesquelles cette apparition eut lieu. Après la mort de sa mère, saint Augustin vint à Tagaste, où son premier soin fut de vendre tous ses biens, d'en distribuer une partie aux pauvres, et d'employer l'autre à bâtir, dans un désert, près de la ville, un petit monastère pour s'y retirer avec ses premiers compagnons et avec

ceux qui depuis se joindraient à lui pour mener une vie religieuse. Ce fut en ce lieu que le Fils de Dieu lui apparut et lui donna, de sa propre bouche, le nom de grand ; car, comme il s'y occupait aux œuvres de miséricorde, et principalement à l'hospitalité, recevant les pauvres, leur donnant à manger, et leur lavant les pieds, Jésus-Christ se présenta à lui sous l'apparence d'un pauvre dans un état si languissant, que le saint docteur, en étant touché, le mena dans sa cellule, le traita le mieux qu'il put, lui lava les pieds et les lui baisa ; après quoi le pauvre lui dit : « *Magne pater Augustine, gaude, quia Filium Dei hodie in carne videre et tangere meruisti.* » Grand Augustin, réjouissez-vous, parce qu'aujourd'hui vous avez mérité de voir et de toucher le Fils de Dieu dans sa chair. » Puis il disparut, laissant cet homme céleste tout ravi de la faveur qu'il venait de recevoir.

Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler en finissant que deux parements d'autel sortis du même atelier ont figuré avec honneur à l'exposition d'objets d'art religieux qui a eu lieu à Lille en 1874. Un de ces parements en riche broderie d'or, argent et soie, se compose de trois médaillons avec sujets. Au milieu se trouve la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus ; un des deux autres médaillons représente le sacrifice d'Abraham et le troisième Jésus enfant et des instruments de la Passion.

L'autre est divisé en cinq compartiments. Dans celui du milieu on voit la sainte Vierge avec l'enfant Jésus et Jean-Baptiste. La charité et la foi sont dans les deux compartiments voisins. Puis ce sont deux images splendides, une martyre, une vision céleste apparaissant à un saint évêque, le tout en soie, or et argent de Chypre, disposé de plusieurs manières, or filé, pierres précieuses et soie. C'est d'une richesse extrême et tous les genres de broderies, y compris les reliefs, semblent s'être réunis pour faire de cet *antipendium* un objet hors ligne.

De petits sujets en grisaille ornent deux endroits de cette ma-

gnifique pièce ; ils représentent la grappe de raisin de Josué et de Caleb et la Samaritaine. Les fleurs et les fruits s'étalent partout en guirlandes de toutes couleurs, toujours harmonieuses : c'est splendide.

AUTEL DE L'ÉGLISE DE MONTHIÈRES-LÈS-GAMACHES.

Par M. l'Abbé Berthe.

Cet autel, tout en vieux chêne jusques et y compris la croix avec le corps, est probablement du XVIIe siècle, vers 1681, autant que j'en puis juger par divers objets mobiliers de la dite chapelle, et qui tous portent cette même date. A défaut d'ailleurs de renseignements extrinsèques, la physionomie et l'ornementation de l'autel suffisent amplement à nous fixer.

C'est un meuble droit, sauf les arêtes du devant qui sont arrondies et en retraite.

Le bas-relief formant panneau est une magnifique scène de la passion représentant, avec une grande perfection de détails, Véronique essuyant la face du Sauveur. Le cortège est en marche : à la tête deux soldats romains à cheval semblent indiquer du doigt le but de leur mission, le calvaire. Au centre, le Christ prosterné sous sa croix, entouré des bourreaux. Devant Lui, à genoux, Véronique présente étendu le linge dont elle va l'essuyer. Derrière, liés et garottés, marchant la tête baissée, les deux larrons serrés de près par leurs gardes. Sur le devant de la scène, un jeune enfant porte dans un panier les instruments du crucifiement.

La mère de Jésus et les saintes femmes suivent dans la douleur celui qu'elles ne peuvent quitter. — Tel est en quelques traits ce panneau où le naturel le dispute avec le fini des détails. On en peut juger au reste par la photographie faite non pas sur l'original, mais sur un moulage, aujourd'hui en la possession de M. Fréchon à Blangy-sur-Bresle. (Voy. la photogravure ci-jointe).

devant d'Autel. Église de Monthieres (canton de Gamaches.)

UNIV. OF MICH.

Le bas-relief est encadré d'une de ces fortes moulures, particulières à la Renaissance où le tore proémine au-dessus des filets qu'il cache à demi.

Deux pilastres montent aux deux extrémités pour former avec la plinthe, le cadre complet du devant de l'autel.

Deux petits panneaux, tronqués à la partie supérieure, où ils sont remplacés par une petite ornementation en relief, ornent ces colonnes plates, qui me semblent d'ailleurs avoir été ajoutées après coup, comme aussi le morceau correspondant du 1er gradin. La table de l'autel néanmoins avec la corniche (filets, boudin semi elliptique et gorge) est d'une même venue dans toute sa longueur (2m 68).

A 0m 60 de la bordure extérieure, court le 1er gradin haut de 0m 22. Au centre existe un avancement ou renflement elliptique, avec deux petits jambages, et couronné par la moulure en boudin du gradin, qui y fait suite. Dans le panneau de ce renflement, l'Agneau apocalyptique sur le livre aux 7 sceaux et rayonnant. Les deux faces latérales du gradin sont ornées dans les panneaux rectangulaires encadrés d'une doucine, de deux rinceaux similaires. Ce sont deux panneaux ondoyants où parmi les fleurs et les fleurons s'enroulent des vrilles et des raisins, le tout terminé par un bouquet d'épis de froment : ce sont les emblèmes eucharistiques.

Comme je l'indiquais plus haut, le gradin se termine par une pièce en biseau tronqué, correspondante aux deux fausses colonnes du devant. Un fleuron avec sa tige en spirale et comme inachevé en décore le centre. La face latérale est ornée de feuilles de vigne et de raisins. Le 2e gradin est dépourvu de toute ornementation.

Arrivons au tabernacle : il appelle lui aussi notre attention. C'est une boîte rectangulaire quant à la forme générale, mais avec le renflement elliptique signalé plus haut dans sa base au gradin,

et portant aux arêtes de face deux échancrures demi-circulaires et rentrantes. Au-dessus de la porte court un léger filet, surmonté lui-même d'une moulure en doucine formant corniche, et s'élevant en arc sur le devant. Deux têtes d'anges enfantins d'une exécution admirable, reposent dans un nuage au-dessous de cette corniche. Une agrafe placée au centre du filet sert de support à deux guirlandes de fleurs allant se suspendre à un fleuron latéral pour retomber de chaque côté de la porte. Celle-ci, découpée en échancrures demi-circulaires à la partie supérieure représente dans son panneau la fraction du pain à Emmaüs. Autour d'une table ronde, sous une draperie à dextre de la porte, le Sauveur bénit le pain devant les deux disciples voyageurs.

Les échancrures latérales sont ornées de bouquets, raisins et froment en guirlandes.

Le tabernacle est terminé par le pied de la croix. C'est une sorte de pyramide quadrangulaire, composée d'une bordure à bourrelet décorée de feuilles d'acanthe et d'oves, avec bouquets alternant. Puis, sur un fond à damier diagonal orné de petites roses et encadré dans une bordure unie, est suspendue une guirlande de fleurs aux deux extrémités de doubles volutes. Une agrafe se détache au milieu du filet supérieur dominé par l'extrémité de la pyramide formée par deux gorges superposées et d'où s'échappe la croix du sein d'une fleur entr'ouverte. La même fleur, mais plus petite, termine les bras de la croix qui supporte un Christ bien travaillé, identique aux personnages du bas-relief.

De chaque côté du tabernacle et au fond montent deux pièces angulaires à équerre, terminées par deux tiges feuillées et une tête de griffon.

Quelle est l'origine de cet autel ? D'où vient-il ? Plusieurs pensent qu'il faisait partie du mobilier de l'abbaye de Sery. Je suis porté à croire qu'il n'en est rien. Un confessionnal, un coffre du

même bois et portant la date de 1681, me semblent indiquer que l'autel a toujours fait partie, depuis cette époque du mobilier de la chapelle élevée par les Mailly. Mais ce n'est là qu'une conjecture.

NOTE
SUR UNE CLOCHE DE 1632.

Par M. J. GARNIER.

La cloche que j'ai déposée sur le bureau et sur laquelle je veux appeler un instant votre attention, m'a éte remise, il y a quelque temps déjà, par M. Debauge, directeur de la Société linière anonyme du faubourg de Hem.

Elle provient de l'ancienne filature de coton de Renancourt, acquise par la Société anonyme, et servait à l'appel des ouvriers.

Elle m'a paru curieuse par son inscription, sa forme et son âge. Sur ma demande, M. Debauge a prié son conseil d'administration de nous en faire don, ce qui fut gracieusement accordé.

Nous devrons donc remercier M. Debauge et, par son intermédiaire, le conseil de sa compagnie.

Je ne veux point, à cette occasion, vous faire une histoire des cloches, de leurs usages et de leur fabrication.

Presque tous les peuples, vous le savez, ont connu les cloches et les clochettes, et nous avons au Musée des clochettes en fer et en bronze, romaines et gallo-romaines, de formes diverses.

L'opinion la plus généralement adoptée est que l'usage en aurait été introduit dans l'Eglise par S. Paulin, évêque de Nole, mort en 431. L'Eglise d'Orient paraît n'en point avoir possédé avant le IXe siècle, tandis que celle d'Occident en avait, comme vous le voyez, dès le Ve. Il est certain ensuite que l'appel par les cloches aux cérémonies et aux prières n'a point varié depuis l'an 800.

Celle-ci n'est point positivement une cloche (*campana*), mais plutôt une clochette ou tinterelle (*tintinnabulum*), comme en possédaient les chapelles, les oratoires et les prieurés.

Alcuin nous apprend que la bénédiction des cloches avait lieu dès avant 770 et que l'imposition d'un nom était la coutume. Bientôt on inscrivit ce nom sur la cloche avec ceux du parrain et de la marraine et celui du donateur. Le fondeur y ajouta le sien et la date de la fonte. Le curé ne s'oublia point, et les marguillers et le maire désirèrent également transmettre aussi leurs noms à la postérité.

Sur beaucoup de cloches on lit le nom du patron de l'église, avec une invocation à son adresse ; une maxime, une pensée, une prière plus ou moins longue y figure quelques fois. De même on les ornait des images du Christ, de la Vierge, du patron, de médailles ou des armoiries des nobles donateurs.

On lit sur la nôtre la maxime :

OMNI MOMĒTO TIME MOMĒTUM. 1632.

Omni momento time momentum. 1632.

A chaque instant crains l'instant fatal.

Dans l'espace laissé libre entre la date et le mot *omni*, on voit l'empreinte d'une feuille de saule.

Plus bas, à la hauteur des faussures, est un sceau en relief, celui de l'abbaye de Saint-Pierre de Selincourt : *De gueules à 2 clefs d'argent adossées et passées en sautoir, accompagnées de 4 larmes de même, une en chef, 2 aux flancs et une en pointe.* Pour timbre *une crosse tournée à gauche.*

Autour la légende.

SIGILLVM CONVENTVS SELINCVRTIS.

De l'autre côté est un autre sceau tout à fait fruste sur lequel on distingue cependant un personnage debout, quelques lettres du mot *sigillum* et les lettres *s c i*. Serait-ce une reproduction

de l'un des deux sceaux mentionnés par M. Demay, sur lequel on lisait :

SIGILVM ABBATIS SCI. PETRI DE SELINGVRT.

et où l'on voyait au centre un abbé debout, crossé et tenant un livre ?

L'une des chartes citées par M. Demay est datée de 1170 et provient de l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais ; l'autre, datée de 1227, de l'abbaye du Gard (1).

En 1630 l'abbé commendataire de Selincourt était Claude du Val, en faveur duquel avait résigné en 1617 Sébastien Galigai, archevêque de Tours, frère d'Eléonore Dori, femme du Maréchal d'Encre.

Je ne connais point de relation entre le village de Renancourt et l'abbaye de Selincourt. Je suis donc porté à croire que la cloche ne provient point de l'église de cette paroisse et qu'elle a été apportée là par l'ancien propriétaire de la filature, qui l'avait achetée chez quelque brocanteur et sans s'inquiéter, peut-être, de son origine.

La hauteur de la cloche est de 0m 26 ; le diamètre de la plus grande largeur est de 0m 03 ; celui des faussures, c'est-à-dire de la ligne sur laquelle se joignent les arcs qui forment la courbure à l'extérieur est de 0m 11 ; celui du cerveau, partie supérieur qui porte en dehors les anses qui servent à suspendre la cloche est de 0m 08.

Ces dimensions sont celles qui sont généralement admises.

Le bord, cette partie inférieure contre laquelle frappe en dedans le battant, n'a point reçu ces guirlandes de feuillages, ces lambrequins dont sont ornées beaucoup de cloches, mais seulement cinq filets circulaires parallèles, saillants, dont un plus gros au centre.

(1) Inventaire des Sceaux de la Picardie. Par G. Demay, p. 162, nos 1424 et 1425.

La patte, partie qui termine la cloche en s'amincissant, porte aussi deux de ces filets.

Il en existe 4 au dessous du cerveau groupés deux par deux et entre lesquels est placée l'inscription dont la hauteur est de 0m02.

Une anse unique, à deux ouvertures, dont la solidité est assurée par la calotte de métal qui couvre le cerveau, ne se prolonge point à l'intérieur pour y former l'anneau qui reçoit ordinairement le battant.

Cet anneau est remplacé par un étrier en fer plat qui porte en son milieu un anneau, et dont les branches filetées s'engagent dans deux trous percés dans le cerveau et sont maintenues serrées par un écrou.

Le battant en fer est suspendu par un brayer de cuir bouclé qui passe dans l'anneau dormant de l'étrier et dans celui qui termine le battant.

Le mouton en bois de chêne est solidement rivé sur l'anse ; il se termine par deux tourillons en fer également bien frettés et dont l'usure témoigne d'un fréquent usage.

LA VIE AGRICOLE

SOUS L'ANCIEN RÉGIME, EN PICARDIE ET EN ARTOIS.

Par le baron A. DE CALONNE.

Compte-rendu par M. DUHAMEL-DÉCÉJEAN.

MESSIEURS,

Le 14 juin 1881, vous étiez réunis ici en séance, et M. le Secrétaire-Perpétuel annonçait au milieu de vos applaudissements que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, avait décerné une mention honorable à M. le baron de Calonne, pour son ouvrage intitulé : *La Vie municipale.*

Il n'y a pas encore deux ans de cela, et déjà vient de paraître

un digne complément à la Vie Municipale dans le nouveau volume dont m'échoit aujourd'hui l'honneur de vous rendre compte.

La Vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois est une étude sur l'existence intime du paysan au siècle dernier, sur les pratiques et la situation de l'agriculture au temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI.

Au milieu des discussions actuelles, ce volume apporte des renseignements d'un haut intérêt ; devant les problèmes dont la solution s'impose de plus en plus impérieuse, il fournit des données positives et exactes. Aussi le trouve-t-on déjà dans toutes les mains ; les journaux et les revues lui ont consacré des articles nombreux et remarqués, en province et à Paris.

Malgré son titre, ce livre est une véritable actualité ; car s'il faut avouer que tout change et se décolore avec les années dans la vie d'un homme, il faut reconnaître aussi que les événements ne suivent pas le même cours dans l'existence des nations.

Un fait qui s'impose à la lecture du livre de M. le baron de Calonne, c'est la ressemblance indéniable, étrange, de la vie agricole sous l'ancien régime avec la vie agricole de nos jours. A plus d'une page, le lecteur s'étonne, cherche la date d'un événement ou d'une citation pour s'assurer que ce n'est pas de l'histoire actuelle qui se déroule sous son regard. Les mœurs, les idées sont tellement semblables, les plaintes elles-mêmes de l'agriculture sont tellement identiques, qu'on se prend malgré soi à répéter ce vieux proverbe de Salomon : Rien de nouveau sous le soleil !

« En général — est-il dit, par exemple, à la page 53 du livre, « — nous n'avons plus de ces gros cultivateurs qui existaient il « y a cinquante ans, ni presque pas de gentilshommes ou de pro- « priétaires qui cultivent leurs domaines. Pour entreprendre une « exploitation, il faut une avance plus ou moins considérable, et « les fonds sont rares dans les campagnes. Les maladies des bes-

« tiaux, les mauvaises récoltes sont autant d'obstacles qui, insen-
« siblement, ont fait morceler les fermages en petites portions,
« outre qu'on se dégoûte de cultiver par rapport à l'infidélité des
« domestiques. »

Ne croyez pas qu'il s'agisse du temps présent ; non, cela est extrait d'une lettre d'Intendant en date du 22 septembre 1762. Il y a plus de 120 ans, mais n'est-ce pas encore vrai tout-à-fait ?

Ailleurs, il s'agit du déclassement, de cette sorte d'horreur qui existe chez le cultivateur pour la profession qui l'a enrichi. Ce dégoût de sa condition pousse l'homme des champs, dès qu'il a acquis un peu de bien, à faire quitter la charrue à son fils pour l'envoyer à la ville.

C'est encore ce que nous voyons de nos yeux, ce que nous entendons de nos oreilles. Et si, au siècle dernier, les jeunes gens « revenaient de la ville dans leur famille avec quelques vertus de « moins et quelques vices de plus ; » si les jeunes filles, après une éducation trop mondaine pour le rang qu'elles devaient occuper, affichaient, il y a un siècle, des airs de vanité et de dédain pour le village qui les avait vues naître, c'est encore de l'actualité.

Est-ce que M. Joigneaux, dont la compétence et les opinions ne sauraient être suspectes, ne dit pas dans son *Livre de la Ferme* :

« Les filles de cultivateurs qui ont passé par les pensionnats des
« villes ne rentrent au village qu'avec l'espoir d'être un jour re-
« cherchées par des citadins et de quitter pour toujours la ferme.
« On leur a parlé des douceurs de la ville, des charmes d'une vie
« qui s'écoule entre les fantaisies de la toilette et les lectures
« émouvantes : on leur a établi le parallèle entre les allures
« d'une société mondaine et les mœurs un peu rudes du village ;
« on a fait miroiter devant elles la séduction des soirées, des con-
« certs et des spectacles ; enfin, on a ridiculisé les paysannes, et
« toutes veulent devenir de grandes demoiselles. Avons-nous be-

« soin d'ajouter que leurs mères ne demandent pas mieux et « s'enorgueillissent en songeant qu'un avocat, un avoué, un no- « taire ou un médecin les demandera en mariage ? Oui, les mères « chassent leurs filles de la ferme, leur apprennent à rougir de « leur origine, à maudire le travail des champs. Les pères sont « tout aussi déraisonnables à l'endroit des garçons ; ils ne com- « prennent pas qu'un jeune homme, au sortir du collège, puisse « revenir à la ferme. A leurs yeux, devenir fermier, quand on a « fait des études quelconques, c'est descendre l'échelle des con- « ditions, tandis que déserter la ferme c'est s'élever. »

Ce qui résulte de cette situation, c'est l'émigration continue des campagnes vers les villes, vers les centres industriels. Or, cette émigration que nous entendons déplorer à présent, on la déplorait déjà sous Louis XV.

En 1780, l'homme des champs, l'agriculteur pratique se tient à distance des Sociétés savantes, il se défie de ceux qui veulent l'éclairer, remédier aux abus, détruire les préjugés ; il les regarde de loin avec un sourire narquois et d'insurmontables préventions. Sommes-nous bien différents de ce tableau ?

Que dire de la fréquentation du cabaret, signalée dès le XVIe siècle comme la principale cause de la ruine et du malheur des familles ? On se plaint dès ce temps-là que les hommes consomment dans les tavernes et les hôtelleries la meilleure part de leur subsistance, délaissant femmes et enfants mourant de faim. On gémit de ce que des malheureux passent leurs nuits au cabaret où ils dépensent l'argent dont ils auraient grand besoin pour nourrir leurs enfants, et ceux-ci deviennent à charge à la charité publique...

Hélas ! Rien de nouveau sous le soleil.

Cette ressemblance des temps anciens avec notre temps, niée et méconnue seulement par ceux qui n'ont pas étudié, affirmée

par tous ceux qui ont scruté l'histoire intime du passé, sans prendre pour article de foi ni les sombres descriptions de La Bruyère, ni les peintures trop riantes de Watteau, cette ressemblance, dis-je, s'impose comme conclusion finale à l'auteur de la Vie Agricole : « Encore et toujours du vieux neuf — dit-il. « — Il semble que la France ait eu constamment à lutter depuis « deux siècles avec les mêmes difficultés ; que l'ancien régime « soit de plus en plus méconnu, calomnié et dénaturé.

« Le lecteur, ajoute-t-il, qui daignera se transporter à plus de « cent années en arrière, et parcourir avec nous les campagnes « de la Picardie et de l'Artois au temps de Louis XIV, de Louis XV « et de Louis XVI, reconnaîtra que l'histoire est bien cette « galerie de tableaux dont parle M. de Tocqueville, galerie où il « y a peu d'originaux et beaucoup de copies ! »

Ce que je conclurai à mon tour, avec les lecteurs de la *Vie Agricole*, c'est que le travail dont je m'occupe en ce moment n'est pas une œuvre simplement spéculative, qu'il n'éclaire pas seulement l'histoire de notre pays dans le passé, mais qu'il est essentiellement utile et pratique pour le présent. Il attire, d'ailleurs, non seulement l'attention des écrivains théoriques, des savants et des curieux, mais il captive les hommes spéciaux et professionnels, les gens du métier.

C'est un point qu'il est bon de mettre en lumière, parce qu'i frappe dès le premier abord.

Il est délicat d'analyser un ouvrage de longue haleine, qui est par lui-même l'analyse serrée et substantielle d'une immense quantité de documents.

Bien des lecteurs, attirés par l'intérêt du sujet, par la variété des renseignements, par l'attrait du style, clair et bien posé, liront avidemment le volume de la première à la dernière feuille ; mais bien peu sauront apprécier la somme de recherches que

ces feuilles représentent, la multiplicité des matériaux qu'il a fallu rassembler, cribler et moudre ensemble pour arriver à ce résultat.

Les écrivains seuls qui ont déjà mis la main à des travaux du même genre, vous, Messieurs, qui savez ce que c'est que de consulter des Bibliothèques, de dépouiller des Archives, serez en mesure de juger la valeur des XI chapitres bourrés de faits, de citations et de dates qui composent la *Vie Agricole.*

Il y a là certaines pages qui représentent chacune quinze ou vingt feuillets de notes puisées à autant de sources différentes.

Nous trouvons au début un tableau de l'agriculture sous Louis XV, l'exposé des édits de Colbert et de ses successeurs qui s'efforcent de développer la prospérité des campagnes en allégeant leurs charges, en rendant libres le commerce et le transport des grains, en récompensant ceux qui défrichent les landes ou qui dessèchent les marais. Les crises surviennent à la suite des années calamiteuses, des hivers rigoureux, de la guerre surtout. « Après la guerre, dit le cahier des Etats d'Artois en « 1764, tout est changé. La province ne semble plus être la « même. L'agriculture dépérit. Le propriétaire voit tomber les « bâtiments utiles, faute de pouvoir les entretenir. Le colon, « malgré ses peines et ses travaux, ne suffisant plus à ses besoins « et à ses charges, tombe dans le découragement. »

Les statistiques agricoles — dont on fait tant d'étalage aujourd'hui — ne sont pas d'invention moderne ; le XVIIIe siécle les a établies pour poser avec exactitude le probléme financier de l'économie rurale, dont les termes extrêmes sont d'une part le prix de vente, d'autre part le prix de revient. Cette question du prix des denrées, grave entre toutes, est traitée à fond dans le 1er chapitre, et les discussions auxquelles elle donnait lieu, il y a plus d'un siècle, sont rapprochées avec talent des discussions actuelles.

« Le pauvre souffre, disait le délégué de Montdidier en 1772, « le pauvre souffre et il a toujours souffert. La vraie cause de sa « misère ne consiste pas tant dans le prix du bled que dans le « défaut de moyens de s'en procurer. On a vu le bled beaucoup « plus cher qu'il n'est, et le peuple trouver, dans les profits de « son industrie, de quoy se nourrir. Il y a des malheureux qui « meurent de faim quand le bled est au plus bas prix. »

De nos jours, M. Pouyer-Quertier, le 4 février 1880, énonçait absolument la même vérité : « On nous parle de la vie à bon « marché ? Donnez nous d'abord de l'argent pour payer le pain ; « et c'est par le travail que nous nous procurerons cet argent. « Vous avez beau donner le pain à bon marché aux ouvriers, s'ils « n'ont pas de travail, s'ils n'ont pas de salaires, ce sera toujours « la détresse, ce sera toujours la misère !

Vient ensuite la question, encore posée à l'heure présente, cependant déjà inquiétante en 1762, de l'émigration des campagnes vers les villes et de l'abandon de la culture pour les travaux industriels ;

Puis la question sérieuse des charges et des impôts : dîmes, tailles et corvées ; la question, plus sérieuse encore dans ses conséquences, de l'impôt du sang, du service militaire :

« A considérer — dit M. de Calonne — la multitude des « proces-verbaux de maréchaussée qui remplissent les cartons « d'une intendance et qui tous se rapportent à la poursuite des « miliciens réfractaires ou déserteurs, il ne paraît pas qu'il y eût « jadis de charge publique plus insupportable aux gens de la « campagne que l'obligation du service militaire. »

Cela est profondément vrai, malgré le chiffre peu élevé des contingents d'alors ; et la quantité des exemptions accordées dans l'intérêt bien compris de l'agriculture.

L'auteur de la « Vie agricole » s'étonne néanmoins de ces répugnances lorsqu'il considère la facilité avec laquelle s'opère

aujourd'hui un recrutement bien plus sévère, bien plus insoucieux des légitimes intérêts qu'il froisse. Je crois, pour ma part, qu'il n'y aurait point lieu de s'étonner, et j'ajoute que la comparaison à faire ne serait nullement à l'avantage de notre époque. L'acceptation passive des lois militaires de 1873 n'est pas un progrès, c'est une preuve d'abaissement. Ces lois étranges ne sont pas conçues, je l'affirme, en vue de l'intérêt réel et supérieur de la patrie, mais en vue, au contraire, d'utopies philosophiques, en vue d'une application néfaste des principes socialistes. Elles ont pour but véritable de compléter chez les générations qui grandissent l'œuvre de l'école sans Dieu.

Je ne m'étonne pas que le recrutement s'opère de nos jours plus facilement qu'autrefois, malgré ses charges bien plus dures, parce que je ne trouve plus dans le cœur du peuple l'amour vrai de la liberté, ni l'amour de la famille, ni l'amour du foyer, ni l'amour du sol qu'on cultive ou du métier qu'on professe, ni l'amour de la religion.

Je continue mon analyse.

Le chapitre II rapporte les encouragements donnés à l'agriculture au milieu du XVIIIe siècle, la création des sociétés savantes, leurs concours, leurs travaux ; la fondation des écoles, des fermes-modèles, du comité consultatif, des cours publics, de tous les moyens en un mot qu'on s'ingénie à mettre en œuvre pour le plus grand bien et le plus grand progrès des campagnes. Mais on fut obligé de reconnaître que les résultats n'étaient pas en proportion des efforts, et le passé ressemblait encore beaucoup au présent sur ce point. Il est bien difficile de faire accepter aux paysans les outils nouveaux et les méthodes nouvelles, car « ils « se cramponnent opiniâtrément aux anciens usages, ils se mo- « quent volontiers des novateurs et ne se soucient point de rede- « venir apprentis. »

Au chapitre III, surgit la question des propriétaires et des fer-

miers ; l'auteur démontre que le morcellement de la propriété n'est pas né de la Révolution et que dès le milieu du XVIIIe siècle, vers 1750, le nombre des petites propriétés était déjà considérable ; après les documents authentiques, la preuve en est encore dans les luttes de ce temps entre les *fermiers* et les *ménagers*, entre la grande et la moyenne culture, questions très complexes qui offrent chacune leurs avantages et leurs défauts, et qui serviront longtemps encore de thème aux discussions économiques.

L'auteur de la Vie Agricole étudie les contrats agraires, le métayage et le bail à ferme. Il passe en revue les clauses qui en constituent le fond ordinaire et essentiel, la durée des baux, les redevances et la progression des loyers. Ce chapitre est d'une haute portée sociale; il faudrait le citer tout entier, mais je suis spécialement heureux de ce qui regarde le *droit de marché*, usage local, qui existe encore dans une partie de la Picardie et qui a été récemment l'objet d'un travail publié par M. Prache.

Je trouve dans le livre de M. de Calonne un exposé historique, impartial et vrai qui replace sous leur jour les faits et les principes si étrangement dénaturés dans la brochure à laquelle je fais allusion.

Les méthodes de cultures sont exposées dans le chapitre suivant. Je ne puis faire un meilleur éloge de cet endroit du livre qui touche les points les plus pratiques et les plus difficiles à traiter, qu'en énonçant l'approbation obtenue par lui des gens du métier. J'ajouterai même que ne connaissant pas personnellement l'auteur, plusieurs ont eu grand'peine à croire qu'il ne fût pas un cultivateur de profession.

Or, l'applaudissement d'un laboureur vaut plus en cette matière que celui d'un académicien. L'organisation des assolements au XVIIIe siècle, la nomenclature raisonnée des grains d'hiver et des grains de mars, l'histoire et la topographie du sainfoin, du trèfle rouge, de la luzerne et de la minette, de l'hyvernache, des

légumes destinés aux bestiaux, de la pomme de terre et de la betterave, l'étude des engrais, des labours et façons, l'étude des outils, des animaux, des moissons, tout cela forme un ensemble technique où rien n'eût été plus facile que de s'égarer, et où cependant des hommes d'une compétence reconnue ont déclaré n'avoir non seulement rien à reprendre, mais encore avoir trouvé à apprendre.

Au chapitre V, se place une question brûlante et qui n'est pas, certes, la moins grave ni la moins actuelle, la question des domestiques. On se plaignait d'eux, on se dégoûtait de cultiver par rapport à leur infidélité, du temps de Louis XV. Où en sommes-nous de nos jours ? Un auteur que j'aime à prendre à témoin, parce qu'il ne sera pas suspect, M. Joigneaux, dit en propres termes : « De toutes parts on s'accorde à reconnaître que les bons « serviteurs sont encore moins communs en ce temps-ci qu'au « temps passé ».

La raison en est la même dans l'agriculture que partout ailleurs : les rapports de maitre à serviteur ne sont plus ce qu'ils devraient être. On ne considère plus assez la qualité morale, on oublie trop l'esprit et le cœur du domestique. Autrefois, les gens de la ferme étaient réellement les compagnons de leurs maîtres : ils travaillaient côte à côte, et vivaient à la même table. Or, où il n'y a point de distances fortement accusées, les rapports sont faciles, agréables, on s'attache l'un à l'autre et l'attachement est durable. Tandis qu'aujourd'hui que les démarcations sont tranchées, les points de contact disparaissent, les maîtres ne s'approchent plus assez de leurs serviteurs, ils affectent au contraire de s'en éloigner de plus en plus par l'éducation, par l'instruction, par l'habit, par la nourriture et par les relations. « De leur côté, les domestiques « ont plus de connaissances acquises qu'au temps passé, moins « d'humilité dans l'esprit » — c'est M. Joigneaux qui le dit — et j'ajoute moins de christianisme dans le cœur. Il n'y a plus de com-

pagnons, mais d'un côté des hommes qui paient pour se faire servir, de l'autre des hommes qui servent pour être payés. La familiarité n'est plus possible, c'est trop souvent à sa place la jalousie et les convoitises.

Après l'historique des salaires et la question, déjà soulevée, du parallèle entre les travaux des champs et la manufacture, nous abordons la question éminemment pratique des pâturages et des bestiaux.

Sous Louis XIV comme aujourd'hui, les bestiaux sont trop peu nombreux ; la France est tributaire de l'étranger sous ce rapport. Le livre de la *Vie agricole* contient à ce propos des renseignements tout à fait authentiques dont l'exposé étonne réellement le lecteur, même le lecteur versé par la pratique dans la question de pâtures et d'élevage.

Nous voyons plus loin le travail d'unification des poids et mesures décidé sous le règne de Louis XV ; nous voyons la police des marchés réprimant toutes les fraudes, repoussant les accapareurs et favorisant les approvisionnements. On se plaignait alors des octrois exagérés qui ne sont pas moins, de nos jours, un abus et un contresens.

La police rurale était largement organisée et sérieusement faite, il est louable de l'avoir fait ressortir d'une façon aussi probante et aussi détaillée. Ce qui regarde la salubrité publique, la sécurité, les denrées alimentaires, les cabarets, les dégats aux propriétés, la voirie, les animaux nuisibles, les chiens, la chasse, et le reste, tout est prévu avec un soin et une intelligence aussi dignes d'éloges que peu appréciés de notre époque.

Le chapitre IX est une étude complète sur l'habitation, le vêtement et l'alimentation du paysan, et le chapitre qui traite de la misère et de la bienfaisance montre aux esprits prévenus et ignorants tout ce que l'ancien régime a pratiqué au milieu des calamités publiques et des épidémies, ce qu'il a voulu et ce qu'il a

su faire — quoi qu'en disent les Manuels d'instruction civique, — pour les malheureux et pour les pauvres.

Le livre se termine par un chapitre, qui n'est pas l'un des moins attrayants, sur les mœurs rurales, sur l'esprit religieux et les pieuses coutumes des populations, sur les réjouissances publiques, les jeux, les fondations morales et sur l'instruction des campagnes. On y retrouve, condensés dans un ordre habile, comme dans tout l'ouvrage, les recherches les plus variées et les plus étendues, les documents puisés aux sources les plus incontestables.

L'auteur agit d'autant mieux sur l'esprit de ses lecteurs qu'il sait se contenter d'exposer les pièces du procès, de mettre en évidence les arguments les plus clairs, en laissant à chacun le soin et la satisfaction de tirer les conclusions qui en ressortent.

La controverse, même la plus savante et la plus autorisée ne produit pas souvent la conviction, parce que l'esprit humain est par nature un esprit d'opposition. C'est donc une grande sagesse et une sérieuse habileté de la part de l'auteur de la *Vie agricole* que d'avoir seulement produit les témoignages de son enquête sur l'ancien régime ; il convaincra d'autant plus qu'il ne paraît pas imposer ses conclusions.

La portée d'un ouvrage comme la *Vie agricole* est multiple : outre la valeur des documents historiques nombreux et inédits qu'il met en lumière, outre le redressement qu'il opère dans les idées fausses accumulées par l'ignorance et le parti-pris, ce livre contribue encore à la solution des problèmes économiques toujours actuels et plus urgents, peut-être, à l'heure qu'il est, que dans le siècle dernier ; il apporte des données authentiques et incontestables à ceux qui s'occupent d'améliorer le sort des campagnes, de remédier aux souffrances des travailleurs, de ces vingt millions de Français qui vivent de l'agriculture et qui forment une portion si grande et si intéressante de la famille nationale ; ce

livre a une portée sociale évidente, puisqu'il touche aux questions essentielles qui influent sur l'état moral et matériel des populations rurales.

Ce n'est donc pas seulement un bon livre par son but, un beau livre par sa forme, c'est plus encore une œuvre utile par ses conséquences, et c'est, dans la bonne acception du mot, une œuvre patriotique.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 2me trimestre de 1883.

I. Du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

1° Enquête relative à l'enseignement supérieur. I. Doctorat ès-sciences médicales. — II. Baccalauréat ès-sciences restreint. — III. Régime des écoles de plein exercice et des écoles préparatoires de médecine et de pharmacie. — IV. Cours libres. — 2° Journal des Savants. Mars. Avril. Mai. — 3° Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Direction du Secrétariat. — Comité des Travaux historiques et scientifiques. — Rapport du Ministre et arrêtés. Paris. 1883. Imprimerie nat. 1 vol. in-4. — 4° Mélanges historiques. Choix de documents. Tome IV. Coll. de Doc. inéd. — 5° Manuel complet de Lottinoplastique, l'art du moulage de la sculpture en bas-relief et en creux, mis à la portée de tout le monde, sans notions élémentaires, sans apprentissage d'art, précédé d'une histoire de cette découverte. Par Lottin de Laval. Paris. 1857. Dusacq. 1 vol. in-16. — 6° Revue historique. Tome XXII. N° 1. — 7° Romania. N° 41. — Répertoire des Travaux historiques. Année 1882. Supplément et index. — 9° Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 16e année. 1882. — 10° Le Cabinet historique. N° 2. — 11° Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques.— Section d'Histoire, d'Archéologie et de Philologie. Année 1882. — N° 4.

II. De M. le Préfet de la Somme :

Département de la Somme. — Conseil Général. — Session d'avril 1883. — Rapports du Préfet et de la Commission départementale. — Procès-verbaux des séances du Conseil. Amiens. 1883. L. Caillet. 1 vol. in-8.

III. Des Sociétés étrangères.

1° Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. Tome IX. 1re liv. — Anzeiger für Kunde der deutsche Worzeit. Newe Folge. 1882. — 3° Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois. Tome XVI. 3e liv. — 4° Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Serie II. Vol. XIV. — 5° Atti della R. Accademia dei Lincei. Serie 3. Transunti. Vol. VII. Fasc. I à X. — 6° Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. 2e série. Tome 1er. — 7° Annual report of the Comptroller of the Currency to the first session of the fortyseventh Congress of the United States. December 5. 1881. Washington. 1881. 1 vol in-8. — 8° Denkschriften der Kaiserliche Akademie der Wissenschaften (in Wien). Philosophisch-historische Classe. XXXII Band. — Sitzungsberichte. Philosophisch-historische Classe. XCVIII Band. Heft. 3 —XCIX B. H 1, 2.—Archiv für Osterreichische Geschichte. LXII Band. 2 Hefte. LXIII. B. 1, 2 H. — 9° First annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution. 1879-80. By. J. W. Powell, Director. Washington. 1881. 1 vol. in-8. Pl. — 10° Würtembergische vierteljahrshefte für Landesgeschichte. Jahrgang V. 1882. — 11° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. 2d serie. Vol. VIII. N° 6.—12° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Neunter Jahrgang — 13° Compte-rendu de la Commission impériale archéologique (de Russie) pour l'année 1880. St-Pétersbourg. 1882. 1 vol. in-4° et atlas in-fol. — 14° Mémoires de l'Académie de Metz. 3e série. Tome IX. — 15° Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XV. Liv. 4. — 16° Publications de la Section historique de l'Institut R. G. D. de Luxembourg. Année 1583. XXXVI. (XIV.) — 17° Revue belge de numismatique. 1883. liv. 2. 3.— 18° Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung. XVI

Band. 1882. —19° Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zurich. XLVII. Die Kirche von Oberwinterthur und ihre Gemalde. — 20° Académie royale des Sciences d'Amsterdam. — Verhandelinghen. Afdeeling Natuurkunde. XXII Deel. — Verhandelingen. Afdeeling Letterkunde. XV Deel. —Verslagen en Mededeelingen. Afdeeling Natuurkunde. XVII Deel. 2 Reeks.—Verslagen en Mededeelingen. Afdeeling Letterkunde. XI Deel. 2 Reeks. — Jaarboek voor 1881.— Processen-verbaal van de gewone Vergaderingen. Afdeeling Natuurkunde. Von Mei 1881 tot en met April 1882. — Naam en Zaakregister op de Verslagen en Mededeelingen Afdeeling Letterkunde. Deel 1. XII. — Prysvers. Tria carmina latina. — 21° Abhandlungen der Historisch-Philologischen Classe der Koniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen. XXIX Band.—Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften and der Georg-Augusts Universitat zu Gottingen. Aus den Jahre 1882. — 22° Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar. 22° et 23° années. 1881 et 1882. — Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-Historische Classe Sitzungsberichte. C. Band. 1. 2 Heft. 1882. C. 1. Band. 1 Heft. — Archiv für Osterreichische Geschichte. LXIV Band. 1 Heft. —23° De Vrije Vries. Mengelingen uitgegeren door het Friesch Genootschap van Geschied, Oudheid en Taalkunde. XV Dell. — LIV Verslag der Handelingen... over het Jaar 1881-1882. — 24° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. Vol. IX. N° 1.— 25° Abhandlungen der Philosophisch-Philologischen Classe der Koniglich bayerischen Akademie der Wissenschaften. XVI B. 3 Abtheilung. — Sitzungsberichte. 1882. I. Band. II. B. 1. 2 Heft.

IV. De M. Huguet-Latour à Montreal (Canada) :

1° Proceedings connected with the formation of the Montreal horticultural Society and its constitution Montreal, 1847. In-8°.— 2° Third report of the Montreal Horticultural Society and fruit growers' Association of the Province of Quebec for the year 1877. Montreal. 1878. In-8. — 3° Annuaire de Ville-Marie. Origine, Utilité et Progrès des institutions catholiques de Montreal. 3° et 5° liv. du 11° vol. Montreal. 1880-82. In-8°. — Palmarès de l'Aca-

démie commerciale catholique de Montreal. Année académique 1881-82. — 5° Premium List. Grand international exhibition of nogs and sporting goods under the auspices of the Dominion of Canada. Reunnel Club (limited) at Ottawa, Canada. March 26 th - 27 th. and 28 th., 1883. Ottawa. 1883. In-8°—6° Winter Carnival. 1883. From Januari 23 th. to 27 th. Official Programme. Montreal. 1883. In-16.

V. Des Auteurs ou Éditeurs :

1° Cahier des Plaintes, Doléances, Remontrances et Demandes du Tiers-Etat de la ville et du bailliage de Ham. (Publié par M. A. Bernot. Amiens. 1883. Soc. anon. du *Progrès de la Somme*. in-8°. — 2° Notes historiques sur Amiens. 1789-1803. Par A. Dubois. Amiens. 1883. L. Challier. 1 vol. in-8. — 3° Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne. Catalogue et table des livres, chartes, lettres patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés concernant le département de l'Aisne, composant la bibliothèque de C. Perin. 3° partie. Soissons. 1883. M. Fossé d'Arcosse. 1 vol. in-8. — Le Dépôt légal et nos Collections nationales. Par M. Georges Picot. Paris. 1883. A. Picard. 1 vol. in-8.

VI. Des Sociétés françaises :

1° Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 2° semestre 1882. — 2° Revue savoisienne publiée par la Société florimontane d'Annecy. N° 2. 3. 4. 5. — 3° Gazette médicale de Picardie. N° 3. 4. 5. — 4° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. N° 120. 121. 122. — 5° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Liv. 125. — 6° Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau. 2° série. Tome II°. — 7° Académie d'Hippone. N° 2. 3. — 8° Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme. Liv. 61. — 9° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. 1883. N° 1. — 10° Société de Géographie. Compte-rendu des séances. N° 7 à 12. — 11° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. IV vol. 2° liv. — 12° Bulletin du Comice d'Abbeville. 4.

5. —13° Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. Année 1861. Année 1862. — 14° Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences et Belles-Lettres de l'Eure. IVe série. Tome V. — 15° Bulletin de la Commission des Antiquités de la ville de Castres et du département du Tarn. Tome IV. 4e année. 1881. — 16° Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône. Tome VII. 1re partie. — Mémoires de la Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise. Tome XII. — Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Haute-Saône. 3e série. N° 13. — Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 3e série. Xe vol. — 20° Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuse du diocèse de Dijon. 1re année. 1883. Nos 1 et 2. — 21° Bulletin de la Société archéologique de Nantes. Tome XXI. Année 1882. — 22° Annuaire de la Société française de Numismatique et d'Archéologie. Tome IV. 3e liv. 2e série. Tome I. 1re et 2e partie. — 23° Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe. Tome XXIX. 1re liv. — 24° Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Tome XII. Supplément. — Tome XIII. — 25° Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. 5e série. Tome II. — 26° Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny. 1883. Nos 1. 2. 3. 4. 5 — 27° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue 1883. Nos 1. 2. 3. — 28° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. Année 1882. N° 4. — 29° Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. Bulletin 90. — 30° Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France. — 9e année. 1882. — Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France. Tome IX. 1882. — Journal des Guerres civiles de Dubuisson-Aubenay. 1648 à 1652, publié par Gustave Saige. Tome Ier. — 31e Annuaire de la Société philotechnique. Année 1882. Tome XLII. — 32° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome X. Liv. 2. 3. — 33° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome VII. 4e fasc. — 33° An-

nales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1881. — 34° Précis analytique des Travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen pendant l'année 1881-1882. — 35° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4e trimestre 1882. — Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Nos 114 et 115. — 37° Bulletin de la Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Lettres, du département de l'Ardèche. 2e sem. 1882. — 38° Annales de la Société académique de Nantes et du dép. de la Loire-Inférieure. 6e série. Vol. 3. 2e sem. 1882. — 39° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 1883. 1re liv. — 40° Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrond. de Boulogne-sur-Mer. XIX. 2 à 6. — 41° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 2e sem. 1882. — Tables analytiques. 2e série. 1867-1868. Par M. J. Colin. — 42° Mémoires de la Société de Statistique, Science, Lettres et Arts du dép. des Deux-Sèvres. 2e série. Tome XX. 1re partie. — 43° Bulletin de la même Société. Nos 10. 12.— 44° Mémoires de la Société linnéenne du Nord de la France. Année 1883. — 45° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. N° 20 et 21. — 46° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont. N° 15. — 47° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1re et 2e trim. de 1882. — 48° Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. 2e série. Tome XI. 2e liv. — 49° L'*Agronome praticien*, journal de la Société d'Agriculture de l'arrond. de Compiègne. Avril 1883. — 50° Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. Tome XXIII. — 51° Mémoires de la Société académique du département de l'Aube. 3e série. Tome XIX. — 52° Mémoire de l'Académie de Macon. 2e série. Tome IV. — 53° Annales du Musée Guimet. — Revue de l'Histoire des religions. Tome VII. N° 1. — Catalogue du Musée Guimet. Première partie : Inde, Indo-Chine, Japon. Par L. de Milloué. 2e édit. Lyon. 1883. Pitrat. 1 vol. in-12. — 54° Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. Tome XIII. 1re liv. Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 28 no-

vembre 1882 au 20 mars 1883 inclus. — 55e Mémoires et Documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. Tome XXI.

VII. Publications périodiques :

1. Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. Nos 6. 7. 8 9. 10. 11. — 2e Messager des Sciences historiques, Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique. 1883. 1re liv.

Amiens. — Imp A. Douillet et Cie, rue du Logis-du-Roi, 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 10 *juillet* 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, De Forceville, Garnier, Janvier, Josse, Pinsard et de Roquemont. — M. Oudin s'excuse de ne point assister à la réunion.

Le procès-verbal de la séance du 19 juin est lu et adopté.

M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— 1° M. le Ministre de l'Instruction publique demande un certain nombre de volumes publiés par la Société, qui manquent à la bibliothèque des Sociétés savantes.

— 2° M. le Ministre de l'Instruction publique envoie une circulaire relative au service des échanges internationaux.

— 3° Le même ministre accuse réception des exemplaires du Bulletin n° 1 de 1883.

— 4° La Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin invite à son assemblée générale qui aura lieu le 15 juillet.

— 5° M. Digeon, ancien notaire, informe la Société de la découverte qu'il a faite de substructions au Montjoie, près Breilly.

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la lettre d'invitation qui sera adressée pour la séance publique du 22 courant aux personnes inscrites sur la liste dressée l'année dernière. Il prie les membres qui auraient des additions ou des rectifications à faire à cette liste de vouloir bien les lui communiquer sans retard.

— Quelques membres proposent de tenir la séance dans la salle de l'exposition de peinture construite dans le jardin du Musée, laquelle sera libre à partir du 16 juillet. Cette motion n'est pas adoptée.

La séance publique sera tenue dans la salle ordinaire, comme les années précédentes.

M. le Président charge les membres de la Commission d'organisation de 1881 et 1882 de prendre les dispositions nécessaires pour élever l'estrade, décorer la salle et recevoir les invités à la séance prochaine.

— M. Laurent-Caron, membre non résidant, offre au nom de M. Godefroy-Delaporte, propriétaire à Bayonvillers, une clef mérovingienne en fer d'une forme remarquable, trouvée à Bayonvillers

Des remercîments sont votés au donateur.

— En l'absence de M. Salmon, M. Darsy donne lecture du rapport de la Commission d'Histoire pour le prix Le Prince. Les conclusions de ce travail accordent la médaille d'or de 500 francs à l'auteur du mémoire intitulé : *La vallée du Liger*. Elles sont mises aux voix et adoptées. (Voir page 102.)

En conséquence, le pli cacheté correspondant à ce mémoire est ouvert et M. le secrétaire perpétuel proclame le nom de l'auteur : M. Alcius Ledieu, bibliothécaire à Abbeville.

— M. Janvier, au nom de la Commission de Topographie, lit un rapport qui propose de décerner une médaille de 50 fr. à l'auteur du plan de la commune d'Aumâtre, canton d'Oisement. (Voir page 106.)

La Société donne son approbation aux conclusions du rapport, et le pli cacheté correspondant au plan étant ouvert, M. le secrétaire perpétuel proclame le nom de M. Jules de Valois, propriétaire à Aumâtre.

— La parole est donnée ensuite à M. Janvier pour le compte-rendu des fouilles opérées au Montjoie, près de Breilly, et le récit des deux voyages accomplis par la Commission des recherches sur l'emplacement qui avait été signalé par M. Digeon. (Voir page 98.)

La Société accueille avec un intérêt marqué le travail de M. Janvier, et elle vote des remercîments à M. Digeon, en émettant le vœu que les recherches soient continuées dans le but de reconnaître les bâtiments qui avoisinaient sans doute le caveau découvert sur le Montjoie.

S'agit-il d'un caveau funéraire du temps de l'inci-

nération ? d'un *sacellum* consacré par un particulier à quelque divinité favorite ? d'un *sepulcrum familiare* dont on cachait soigneusement l'entrée pour éviter toute profanation ? Il s'élève à ce sujet une discussion très intéressante à laquelle prennent part MM. Antoine, Darsy, Garnier, Janvier, Pinsard et plusieurs autres membres.

M. Duhamel lit une note sur l'âge probable de cette construction qui lui paraît dater d'un temps très rapproché des premières années de l'invasion romaine. Il fait passer sous les yeux de ses collègues un plan de la commune de Proix (département de l'Aisne), dont le caveau ressemble d'une façon singulière à celui du Montjoie. Ce sont les mêmes dimensions, le même appareil, la même disposition de l'escalier et des deux niches, la même découverte d'un fût de colonne, la même situation topographique sur le sommet d'un plateau.

— A la suite de ces observations et à leur sujet, M. Duhamel propose à la Société l'établissement d'une carte générale de la Picardie sur laquelle seraient inscrites au fur et à mesure toutes les trouvailles signalées à la Société.

M. Duhamel énumère les motifs qui militent en faveur de ce projet et les résultats heureux que produirait sa réalisation. Il sollicite les observations de ses collègues à ce sujet et demande que la question soit mise à l'ordre du jour de la prochaine assemblée.

La société accepte la proposition de M. Duhamel, et elle écoute avec non moins d'intérêt une autre motion

formulée par M. Darsy, ayant pour but la publication périodique des dessins nombreux et de haute valeur accumulés dans les cartons de la Société depuis un certain nombre d'années. Ces dessins seraient publiés sous la forme d'un album grand in-4° avec des notices très succinctes. Il ne paraît pas douteux que ce travail n'obtienne un légitime succès, et ne contribue largement à maintenir la réputation de la Société.

Plusieurs membres prennent la parole pour appuyer la proposition de M. Darsy qui est acceptée par la société, sauf à examiner ultérieurement les voies et moyens d'exécution.

Séance publique du 22 juillet 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

La Société se rassemble au Musée dans la salle ordinaire de ses séances, qui a été disposée pour cette réunion solennelle.

Sont présents : MM. Antoine, Crampon, De Cagny, Dubois, Duhamel, De Forceville, Garnier, Hénocque, d'Herbinghem, Janvier, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Roquemont, Salmon et Soyez, membres résidants ;

M. Le Tellier, membre honoraire ; MM. A. d'Ablaincourt, Laurent Caron, l'abbé Danicourt, E. Gallet, Robert de Guyencourt, l'abbé Hareux, Alcius Ledieu, l'abbé Letemple, Riquier, Gaëtan de Witasse, membres titulaires non résidants.

On remarque, dans l'auditoire choisi qui s'est rendu à l'invitation de la Société, un grand nombre de dames, MM. John Evans, célèbre antiquaire anglais, Dournel, président de la Chambre des Notaires, l'abbé Debeaumont, curé-doyen de Saint-Remi, le Dr Lenoël, président de l'Académie, de Vorges, ministre plénipotentiaire, etc., etc.; une députation de l'Ecole libre de St-Martin sous la conduite d'un professeur.

— La séance est ouverte à 1 h. 1/4 par M. le Président qui retrace la biographie de Mlle Rallu, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montdidier.

— M. le Secrétaire rend compte des travaux de la Société depuis la dernière séance publique (2 juillet 1882).

— Le rapport sur le concours d'Histoire est lu par M. Salmon.

— Le rapport sur le concours de Topographie, par M. Janvier.

— M. le Président proclame les noms des lauréats et remet à M. Alcius Ledieu la médaille qui lui est décernée pour son Mémoire historique sur la Vallée du Liger (prix Le Prince); puis à M. Jules de Valois la médaille qui lui est accordée pour son plan topographique de la commune d'Aumâtre (canton d'Oisemont, Somme).

Les applaudissements de l'assemblée répondent à la proclamation des noms des lauréats et se renouvellent lorsqu'ils s'avancent vers l'estrade pour recevoir leurs récompenses.

— M. Dubois lit ensuite une notice sur Pierre

Blasset, frère du célèbre sculpteur amiénois Nicolas Blassel, lui-même sculpteur remarquable. (Voir page 107.)

— M. Janvier lit une étude sur les premiers essais d'aérostation en Picardie.

— M. Poujol de Fréchencourt lit un récit de la prise d'Amiens en 1597 par un témoin oculaire, Jacques Cornet.

— L'auditoire accueille ces lectures par des applaudissements.

Assemblée générale du 23 juillet 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Antoine, Crampon, De Cagny, Dubois, Duhamel, Garnier, d'Herbinghem, Janvier, Josse, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Soyez et Vion.

MM. Laurent Caron, l'abbé Hareux, Alcius Ledieu, l'abbé Théodose Lefebvre, l'abbé Letemple et l'abbé Roze, membres non résidants, assistent à la séance.

Se sont excusés pour l'assemblée générale et la séance publique : MM. Darsy, de Calonne, Duvette, membres résidants, et M. le marquis d'Heilly, chef de bataillon, commandant le 14e bataillon de chasseurs, MM le comte de Bracquemont, le comte de Marsy, le comte Hibon de Frohen, Renier Chalon, Viellard, Van Robais, Ch. Lucas, Jules Lion, non résidants.

S'excusent aujourd'hui pour l'assemblée générale :

MM. de Roquemont, Oudin, membres résidants, et M. A. d'Ablaincourt, non résidant.

Parmi les invités à la séance publique ont adressé des lettres d'excuse : M. le Préfet Léon Cohn, M. le général Derroja, commandant le 2e corps d'armée, M. le général Ferri Pisani, commandant la 3e division, M. le Maire d'Amiens, M. le colonel Madelor, du 72e de ligne, M. de Sancy de Parabère, commandant le 3e chasseurs, M. Bailliart, inspecteur d'Académie, M. Larcher, président du Consistoire d'Amiens, M. Gallet, président de la Société industrielle, M. A. Hubault, président du Tribunal de Commerce, M. Laurent, secrétaire général de la Préfecture, M. Thuillier, secrétaire général de la Mairie d'Amiens.

— Le procès-verbal de la séance publique et celui de l'assemblée générale du 3 juillet 1882 sont lus et adoptés.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— 1° M. le Ministre de l'Instruction publique envoie une note explicative sur les ouvrages qu'il avait réclamés pour la Bibliothèque des Sociétés savantes.

— 2° M. A. Ledieu remercie de la communication qui lui a été faite touchant le résultat du concours pour le prix d'Histoire.

— 3° M. Digeon père écrit au sujet des fouilles de Breilly et du caveau visité par la Commission des recherches; il constate l'usure des marches de l'escalier, comme témoignant d'un passage fréquent.

— 4° La famille fait part du décès de M. Ed. Fleu-

ry, membre honoraire de la Société, président de la Société académique de Laon.

M. le Secrétaire perpétuel est chargé d'exprimer à Mme Ed. Fleury les regrets de la Société.

— 5° M. Van Robais adresse une brochure intitulée : *Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique*.

— 6° M. Vallois accuse réception d'un envoi des Mémoires fait à la Société des Antiquaires du Centre et commente le rapport fait sur son Mémoire : *Péronne, son origine, etc...*, couronné au concours de 1880.

— 7° M. Renier Chalon écrit qu'il tâchera de combler les lacunes qui lui ont été signalées dans notre collection de la Revue belge de Numismatique.

— 8° M. le Proviseur du Lycée informe la Société que le prix Du Cange sera décerné en 1883 à l'élève Réné Grognet, d'Abbeville.

— L'ordre du jour appelle la fixation des sujets de concours pour 1884.

— M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de M. de Bracquemont, membre non résidant, qui propose à la Société d'adopter l'un des sujets suivants :

Une Etude historique et critique sur la vie et les œuvres des historiens ou des archéologues qui ont écrit sur la Picardie.

Une Etude sur la Ligue dans la province de Picardie, ou bien :

Une Etude sur la période française de la guerre de 30 ans en Picardie, particulièrement sur l'époque connue sous le nom d'année de Corbie.

— De son côté, M. Darsy, membre résidant, écrit qu'il propose pour l'archéologie :

La topographie de la Picardie (*chemins*, *camps*, *temples et monuments*) *aux époques gauloise*, *romaine et mérovingienne*.

Pour l'Histoire :

Un mémoire sur le moavement des croisades, *les seigneurs qui y ont pris part avec leurs vassaux*, *les conséquences, etc.*, *en Picardie*.

Ou un *mémoire sur le protestantisme dans la province*, *les actes de violence ou les faits de guerre auxquels il a donné lieu*, *son effet moral....*

— La discussion s'ouvre d'abord sur la question de savoir si le sujet d'histoire sera laissé libre comme l'année précédente, ou si un sujet spécial sera proposé pour 1884.

L'Assemblée décide que le sujet sera laissé libre, mais que *l'attention des concurrents sera appelée* sur quelques points particuliers comme :

— L'étude historique et critique des écrivains qui se sont occupés de la Picardie.

— La Ligue en Picardie.

— Les croisades, les seigneurs qui y ont pris part avec leurs vassaux, les conséquences sociales, politiques, commerciales, artistiques, en un mot les résultats... en ce qui concerne la Picardie.

— Pour l'archéologie, l'assemblée décide également que le sujet sera laissé libre en 1884, mais avec mention au programme de plusieurs sujets sur lesquels *on appellera l'attention*, comme :

— La topographie des chemins gaulois et romains de la Picardie.

—L'étude archéologique d'une église, ou d'un autre monument.

— Le programme du concours de topographie est maintenu dans les mêmes termes que l'année précédente.

—Sur la demande qui lui en est faite par M. le Président, M. Pinsard déclare qu'il maintient en 1884 le prix qu'il a offert pour l'archéologie préhistorique en Picardie.

— Plusieurs membres prennent successivement la parole au sujet de la proposition d'un prix spécial d'archéologie qui a été émise incidemment après la lecture de M. Darsy. Ils font valoir l'intérêt qu'il y aurait à étudier les chemins, les camps, les habitations, les temples et autres monuments de la Picardie aux temps préhistoriques et gallo-romains : ils rappellent les tentatives faites antérieurement pour traiter cette question, la rareté fâcheuse des concurrents pour le prix Ledieu, la nécessité de donner un délai suffisant pour les recherches sur le terrain. Ils proposent par conséquent de donner 2 années au lieu d'une, en remettant la clôture du concours à 1886.

— M. Janvier demande que le prix soit attribué au meilleur ouvrage manuscrit ou imprimé sur le sujet indiqué.

On fait observer que, dans le cas d'un ouvrage imprimé, l'incognito de l'auteur, qui est une des conditions du concours, ne saurait être gardé.

On expose aussi la nécessité d'élever la valeur du prix en face des dépenses qu'exige la préparation du travail, des excursions multipliées et dispendieuses qu'il faut faire sur tout le territoire de la Picardie.

M. Poujol de Fréchencourt demande si l'on ne pourrait pas, au lieu de décerner un prix annuel de 500 fr., établir tous les deux ans un prix de 1000 fr.

L'assemblée prend en considération les motifs qui lui sont soumis, elle vote un prix spécial sur le sujet énoncé plus haut, elle décide que ce prix sera décerné en 1886 et qu'il aura une valeur de 1000 fr.

En conséquence le programme des concours ouverts par la Société des Antiquaires de Picardie est arrêté ainsi qu'il suit :

CONCOURS DE 1884

Prix d'Histoire. — Fondation LE PRINCE.

Une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, laissé au choix des concurrents. (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire.)

La Société appelle l'attention sur les sujets suivants :

Etude historique et critique de la vie et des œuvres des historiens et des archéologues qui ont écrit sur la Picardie.

La Ligue en Picardie.

Les croisades en Picardie, les croisés et leurs vassaux, les conséquences sociales, artistiques, commerciales, en un mot les résultats .. pour la province.

Prix d'Archéologie. — Fondation LEDIEU.

Une médaille d'or de 500 fr. à l'auteur du meilleur mé-

moire sur un sujet d'archéologie concernant la Picardie, laissé au choix des concurrents.

La Société appelle l'attention sur la question suivante :

L'étude archéologique d'une église ou d'un autre monument de la Picardie.

Prix offert par M. PINSARD.

Une médaille d'or de la valeur de 100 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie.*

Prix de la Société. — Topographie archéologique.

Un prix de 100 fr. pouvant être divisé ou réduit à l'auteur de la meilleure *carte topographique de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents*, à l'échelle de 1/10,000.

Prix spécial à décerner en 1886.
Prix d'archéologie. — Prix LEDIEU.

Une médaille d'or de la valeur de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire manuscrit sur *la topographie de la Picardie, ses chemins, camps, temples et autres monuments gaulois, romains et mérovingiens.*

Une ou plusieurs cartes détaillées accompagneront les mémoires.

Les mémoires seront adressés avant le 1er mai de l'année du concours à M. le Secrétaire perpétuel.

Le programme étant ainsi fixé,

M. Garnier donne lecture de la fin de la lettre de M. de Bracquemont, où notre honorable correspondant

propose d'étendre le champ de nos études au-delà de l'époque fixée par nos statuts, et d'y ajouter la période de 1789 à 1814.

Une autre proposition sur le même objet est motivée de la manière suivante :

« La pensée des fondateurs de la Société avait été, « en 1836, d'assurer à leurs travaux le calme et l'im- « partialité qui conviennent à l'histoire ; bon nom- « bre d'entre eux avaient pu être les témoins, sinon « les acteurs, des événements qui ont marqué « la fin du siècle dernier et le commencement de ce « siècle. Mais depuis le temps a marché. Ce qui était « de l'actualité alors est bien définitivement tombé « dans le domaine du passé, et le moment semble venu « de modifier le paragraphe de l'art. 3 des statuts qui « borne nos études aux temps antérieurs à 1789.

« Pour éviter à l'avenir l'embarras de nouvelles « modifications, on pourrait substituer à l'énoncia- « tion d'une date fixe (comme celle de 1814) celle « d'une période mobile qui se déterminerait d'elle- « même ; ainsi la Société s'interdirait l'étude des faits « accomplis depuis moins de 50 ou 75 ans. »

Dans ce même ordre d'idées, M. De Cagny propose à l'assemblée la rédaction suivante :

« Les travaux énoncés au paragraphe 6 de l'art. 3 « des statuts ne devront jamais comprendre la période « antérieure d'un demi-siècle à l'époque où ils seront « présentés ou publiés.

M. Vion appuie la motion de M. De Cagny.

Quelques membres la repoussent. M. d'Herbinghem

demande à la Société de ne pas s'écarter des limites si sages qui lui ont été tracées par ses fondateurs. Le moment ne lui paraît pas venu de modifier sur ce point nos règlements; il serait à craindre qu'on délaissât les études des temps anciens pour courir avec un empressement regrettable à celles de l'époque moderne. Il vaut mieux s'en tenir au champ si large et si fécond encore qui nous est assigné par nos statuts.

M. De Cagny manifeste la crainte que beaucoup de documents sur cette période que près d'un siècle sépare de nous, ne viennent à être perdus ou même intentionnellement détruits, si l'on ne s'applique à les recueillir et à les classer dès à présent.

Sur l'observation de M. Janvier, M. le Président constate que la proposition portant sur un changement à faire aux statuts, ne peut être votée qu'un mois après son dépôt, d'après l'article 64 du règlement.

Il s'agirait donc de convoquer une assemblée le 23 août prochain. Mais, à cause des vacances et sur la demande de M. De Cagny, le vote est remis à la séance du mois de novembre.

— M. Janvier dépose sur le bureau les premières feuilles du Dictionnaire historique de Picardie qui forme la suite et le complément de son histoire de la province, publiée l'année dernière.

M. le Président adresse à notre collègue les remerciements de la Société.

— M. Pinsard présente le dessin exécuté par M. Joseph Antoine d'une partie de la tapisserie ancienne de la cathédrale de Beauvais. Ce travail est examiné

avec un vif intérêt et des remerciements sont votés à l'auteur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'Assemblée générale est levée à 2 heures 1/2.

Séance du 7 août 1883.

Présidence de M. Josse, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Crampon, Darsy, Dubois, Duval, De Forceville, Garnier, Hénocque, d'Herbinghem, Josse, Pinsard et de Roquemont.

Le procès-verbal de la séance du 23 juillet est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16490 à 16510.

— M. L'abbé Duval, inscrit à l'ordre du jour, n'ayant pu terminer le rapport qu'il avait promis, propose d'en donner lecture à la prochaine réunion.

— M. Dubois présente un état des vins vendus à broque et en gros dans la ville d'Amiens pendant l'année 1389-1390, et aussi celui du vin bu par les bourgeois dans la même année. Il donne pour les marchands, avec leur nom, leur domicile et leur enseigne, la quantité vendue par chacun ; pour les autres, leur rue et la quantité de vin bu. Les documents lui ont manqué pour donner la contenance

des tonnes, pipes, muids et mulots dont on se sert dans ce document.

— M. Pinsard présente une coupe verticale des terrains dans lesquels on creuse les fondations de l'École Notre-Dame dans la rue Metz-l'Evêque à Amiens. Il fait remarquer l'intérêt de ces fouilles pour la recherche du sol primitif de la ville.

M. Dubois demande à M. Pinsard s'il a trouvé des parties qui confirmeraient l'opinion assez répandue qu'une voie romaine passait dans le terrain actuellement fouillé.

M. Pinsard ne croit pas qu'une voie romaine passait là ; il n'a rien vu qui soit de nature à le faire supposer.

— M. Garnier demande que le discours du Président et le rapport du secrétaire perpétuel lus à la séance publique du 23 juillet dernier soient insérés dans le tome XXVIII des mémoires, dont l'impression commencera après les vacances. Cette proposition est adoptée.

— M. Joseph Antoine, présenté dans la dernière séance, est admis en qualité de membre titulaire non résidant.

— M. le Président, après avoir remercié MM. Dubois et Pinsard de leurs communications, lève la séance.

— Conformément à l'usage, les réunions, à moins de circonstances extraordinaires, sont ajournées au 13 novembre.

NOTE

Sur des substructions découvertes par M. DIGEON, ancien notaire,

Au lieu dit *le Montjoie*, commune de Breilly (Somme),

Par M. JANVIER.

Vers la St-Jean, un cultivateur de Breilly, M. Aristide Wargnier, en exécutant un labour dans un champ situé au sommet d'un des contreforts de la vallée de la Somme, rive gauche, à une altitude de 99m, distant d'environ 150 mètres de la lisière du bois planté par M. Digeon, ancien notaire à Amiens, heurta du soc de sa charrue un corps dur. Déjà, à cette même place, il avait antérieurement ramené des pierres à la surface du sol; mais cette fois creusant plus profondément, le soc de son brabant fut arrêté et endommagé par une résistance obstinée. En dégageant la couche de terre, qui présente peu d'épaisseur, l'on reconnut que cette résistance était occasionnée par une grosse pierre que l'on prit d'abord pour un cercueil antique.

Prévenu de ce fait, M. Digeon s'empressa d'en informer la Société des Antiquaires, et le 26 juin, sur son invitation, MM. Darsy, Pinsard, Duhamel et moi nous nous rendîmes à Breilly par le train de 10 h. 07. Notre collègue de la Commission des recherches, M. Antoine, retenu par d'autres soins, n'avait pu se joindre à nous. A la gare une voiture nous attendait pour nous conduire chez M. Digeon, où un excellent déjeûner et le plus cordial et le plus gracieux accueil nous étaient réservés.

Nous nous sommes alors transportés à 3 kilom. avec notre hôte sur le terrain situé entre son bois et les chemins d'Ailly à Fourdrinoy et de la ferme du Romont, ou plutôt de Bovelles à Picquigny, ces trois chemins formant le triangle dans lequel se trouve le champ exploité : Breilly, Bovelles et Picquigny.

Les fouilles entreprises sous nos yeux ont été continuées sans interruption depuis notre arrivée jusqu'à 5 heures et demie du soir, malgré une averse orageuse assez intense, dont heureusement nous n'avons eu à subir que la plus faible partie. Malgré notre désir, le Montjoie, c'est ainsi que s'appelle la section cadastrale de ce point de la localité, ne nous a révélé aucun trésor archéologique, encore moins la fameuse Vierge d'or qui, d'après le dire des habitants, y est enfouie. Nous n'avons rencontré que les substructions d'une construction arasée, à peine recouverte de 0.20 centimètres de terre, et nous n'avons exhumé, reliées entre elles par un blocage de mortier, que trois pierres fort lourdes, mesurant en moyenne de 50 à 60 centimètres carrés sur leurs grandes faces et environ 0,45 de hauteur (ce qui leur donne 125 à 162000 centimètres cubes) ; d'après leur disposition, elles nous ont paru constituer la partie cornière ou l'angle d'une construction.

Comme vous le voyez, le temps nous à manqué pour poursuivre notre examen et nous avons dû nous retirer en invitant M. Digeon à chercher, au moyen d'une tranchée, si ces traces de substructions se continuaient sur une longue étendue.

Ajoutons qu'à la première fouille, la fosse ouverte a été creusée jusqu'à la profondeur de 1m90.

Le jeudi suivant, sur une communication de M.Darsy nous faisant connaître que M. Digeon,d'après les indications que nous lui avions données,faisant activement continuer les fouilles, était arrivé à un résultat plus satisfaisant et avait découvert une construction entière, nous nous sommes de nouveau, MM. Pinsard, Duhamel et moi, rendus le 29, cette fois à Picquigny, lieu du rendez-vous qui nous avait été fixé, par le train d'une heure 40 de l'après-midi.

Je laisse maintenant parler ici notre collègue M. Pinsard pour vous faire connaitre le résultat des travaux continués avec tant de soin et de surveillance par M. Digeon.

Le caveau est situé sur le sommet d'un coteau élevé, à la cote de 99 mètres, coteau qui se termine à la vallée de la Somme et forme l'un des contreforts de la rive gauche.

Les murs, lors de notre visite, offraient un appartement de 3 mètres 59 de largeur sur 3 mètres 30 de longueur, ils avaient environ 2 mètres de hauteur du sol du caveau au sol supérieur.

Les murs sont construits avec des pierres de petit appareil, sauf dans les angles où les pierres sont de grand appareil.

L'escalier de six marches par lequel on pénétrait dans cette hypogée est formé de pierres d'appareil moyen, aucune marche n'est entière ou d'un seul morceau ; au bas de l'escalier à gauche, l'angle est formé de cinq assises de pierre, tandis qu'en face il n'y en avait que deux posées en bout.

C'est sur la face en regard de l'escalier, comme vous pouvez le voir par les dessins très exacts qu'en a faits avec son talent et sa complaisance habituels notre dévoué collègue, que se trouvaient les deux niches mesurant 0,75 de largeur. Les clavaux de façade sont excessivement petits; ils ne présentent en effet que 0,07 cent. environ de largeur sur l'intrados et une longueur à peu près de 20 à 22 centimètres.

Le travail général de cette chambre est grossier, la maçonnerie bien mal exécutée et la taille des pierres mal faite ; le sol est un craon battu, sans trace de pavage. Bien que Breilly ait été la proie du feu en 1766, nous n'avons constaté nulle trace d'incendie, circonstance qui s'explique naturellement par la situation isolée de cette construction.

Comment se terminait cette pièce au-dessus du niveau du sol des champs ? probablement par des murs peu élevés et une couverture en charpente et tuiles, sinon par une voûte, comme cela existait aux caveaux de St-Maurice. Les tuiles étaient de grandes dimensions et réunies à leur sommet par des faitières

dont on a trouvé les débris parmi les décombres retirés de la fouille.

Vous remarquerez aussi, dans les dessins de notre collègue, le fût d'une colonne, grossière imitation de l'ordre ionique, composé de tambours mesurant ensemble une hauteur de 1 mèt. 61. La base se compose de deux gros tores séparés par une scotie entre deux listels ; l'un des tambours porte une console formant saillie de 0,24. Elle a dû, d'après l'opinion compétente de M. Pinsard, avoir été destinée à supporter quelque chose, peut-être un poinçon de la charpente. Je ne crois pas voir un scellement, dit-il ; pourquoi aurait-on fait un chanfrein sous la console? Pourquoi aussi, se demande-t-il, tant de recherche dans la taille ? Effectivement cette colonne est plus soigneusement travaillée que le reste de l'édifice.

Quelques objets, en petit nombre ont été ramassés dans les fouilles ; ils sont frustes et très oxydés, à l'exception de fragments de vases en terre noire ou en verre, d'un grand couteau contre-courbé dont la lame est entière. On se demande à quel usage pouvaient servir ces débris dont les dessins ont passé sous vos yeux. Une pièce surtout, disque en bronze très mince sur laquelle était soudée à l'étain une tige en fer, mérite toute votre attention.

Notre collègue a également dessiné à la grandeur réelle un fragment de celt poli, trouvé en 1880 dans la propriété de M. Digeon. Il est à regretter que cette arme ne soit pas parvenue entière.

En terminant, nous remplissons un devoir en demandant à la Société de voter des remerciements à M. Digeon pour le soin qu'il a pris de vous signaler cette découverte si intéressante et l'accueil qu'il a fait à vos délégués, ainsi qu'à notre collègue, auquel revient toute la partie technique de ce rapport.

RAPPORT

sur le Concours d'Histoire (Prix Le Prince),

Lu dans la séance publique du 22 juillet 1883,

Par M. SALMON, rapporteur (1).

MESSIEURS,

Cette année, comme l'année dernière, le sujet des mémoires à présenter au concours pour le prix d'histoire a été laissé au choix des concurrents. Cette année encore, un seul mémoire vous a été envoyé. La Commission que vous aviez chargé de l'examiner m'a fait l'honneur de me désigner pour vous informer du résultat de son travail. Dans ce but, je dois commencer par rappeler quelques passages du rapport que cette même commission vous a présenté l'année dernière.

Le mémoire présenté au concours de 1882, disions-nous, et « portant pour épigraphe *Nosce patriam*, a pour titre : *Un coin « du Vimeu. — La Vallée du Liger et ses environs.* Il forme un « volume petit in-4° de plus de 500 pages et a pour objet la mo- « nographie des villages arrosés par le Liger, petit cours d'eau « affluent de la Bresle, et de quelques autres sis à droite et à « gauche de cette petite vallée. Les villages arrosés par le Liger « sont : Guibermesnil, Brocourt, Liomer, Le Quesne, Saint-Au- « bin-Rivière, Le Mazis, Inval-Boiron et Senarpont. Ceux qui en « avoisinent le cours sont : à gauche, La Boissière et Beaucamp- « le-Vieux ; à droite : Arguel, Villers-Campsart et Andainville. »

Après une indication sommaire du plan suivi par l'auteur dans son travail, nous ajoutions :

« L'ouvrage est simplement écrit, d'un style correct et sans

(1) La Commission se composait de MM. Crampon, Darsy, Dubois, Duval et Salmon.

« prétention, comme il convient aux travaux de ce genre. L'au-
« teur déclare dans sa préface qu'il est le résultat de six années
« de recherches et nous n'en sommes point surpris : la partie re-
« lative aux nombreux fiefs de chaque village, la plus nouvelle et
« la plus étendue, demandait seule de longues et patientes
« études.

« Votre Commission, Messieurs, continuait le rapporteur, a été
« unanime à louer le travail qui lui était soumis et à le juger digne
« d'une récompense; mais mérite-t-il le prix? A cette question nous
« avons dû répondre négativement. En effet, si l'on en retranche
« les extraits d'ouvrages imprimés, les listes de fonctionnaires
« postérieurs à 1789, le travail est notablement réduit et, bien
« que toujours d'un réel intérêt, ne nous paraît plus assez im-
« portant pour obtenir le Prix Le Prince. Il nous a semblé, en
« outre, que l'auteur, qui ne fait commencer la vallée du Liger
« qu'à Guibermesnil, aurait dû la remonter au-delà de Bezen-
« court, et peut-être même jusqu'à Vraignes ; Tronchoy, Bezen-
« court et Boulainvillers, Vraignes même, compléteraient utile-
« ment l'étude sur les villages de la vallée du Liger; parmi ceux
« qui l'avoisinent, nous croyons que l'auteur aurait bien fait de
« mettre Hornoy et peut-être même aussi Selincourt et son abbaye.

« Dans ces circonstances, Messieurs, disions-nous en terminant,
« nous n'aurions pu que vous proposer de décerner à l'auteur du
« mémoire sur la vallée du Liger une mention honorable. Nous
« avons préféré ne point le faire, afin de lui permettre de revoir
« son travail, auquel le temps ne lui a pas permis de mettre la
« dernière main, il le déclare lui-même ; de le compléter dans
« le sens indiqué tout à l'heure, et de vous le renvoyer ainsi ter-
« miné à un prochain concours, où nous serions satisfaits de lui
« voir décerner le prix. »

Conformément aux conclusions de ce rapport, le prix ne fut pas décerné. L'auteur du mémoire, loin de prendre en mauvaise part

les observations et les conseils de la Commission, a bien voulu au contraire, en faire son profit et le travail intitulé *la Vallée du Liger*, entièrement remanié et notablement augmenté, a été présenté de nouveau au concours de 1883.

Le manuscrit forme désormais deux volumes au lieu d'un, comprenant ensemble plus de mille pages. Outre les monographies des communes de Vraignes, de Tronchoy et de ses annexes Bezencourt et Boulainvillers, ainsi que celle d'Hornoy, qui avaient été signalées dans le rapport de l'année dernière, l'auteur y a voulu ajouter encore celles de Neuville-Coppegueule, de Saint-Léger-le-Pauvre, de Gouy-l'Hôpital, de Lincheux et Hallivillers, du Boisrault, d'Aumont, de Fresneville, de Fresnoy-Andainville, du Mesnil-Eudin, de Bernapré et de Lignières-hors-Foucaucourt. Si le temps ne lui eût manqué, il en aurait ajouté encore plusieurs qu'il promet d'y joindre un jour ; s'il n'y a point ajouté Selincourt, c'est, dit-il dans sa préface, parce qu'il espère qu'il sera plus tard l'objet d'une monographie spéciale.

Quelques mots suffiront pour faire connaître son plan et la méthode qu'il a suivie.

Après une introduction d'une douzaine de pages sur le pays qu'arrose le Liger, très petite rivière d'environ douze kilomètres de longueur et qui n'a d'autre ressemblance que son nom avec le grand fleuve de la Loire, viennent successivement les monographies des villages arrosés par le Liger, ou qu'il a arrosés jadis, depuis Vraignes jusqu'à Senarpont. Ces notices forment la première partie du mémoire.

La seconde comprend des notices sur dix-huit communes avoisinant la Vallée du Liger; de ces communes, quatorze se trouvent sur la rive droite et quatre seulement sur la rive gauche.

Rédigées toutes sur un plan uniforme et très rationnel, ces notices commencent par la liste des divers noms qui ont été successivement donnés au pays, d'après le dictionnaire topographi-

que de M. Garnier. L'auteur fait ensuite connaître la topographie et la statistique de la localité. — Pour plusieurs, il donne la description d'après un manuscrit rédigé en 1763, sans doute en vue de l'imposition de la taille, et conservé aux archives municipales d'Abbeville. — Après la description de l'église, nous trouvons régulièrement la citation y relative des *Bénéfices de l'Eglise d'Amiens* publiés par un membre de la Société et la liste des curés.

La liste et l'histoire des seigneurs est suivie de celle de tous les fiefs existant sur le territoire; c'est assez souvent la partie la plus nouvelle et la plus complète du travail. Enfin, la nomenclature des instituteurs, celle des maires et quelques indications complémentaires achèvent chaque monographie.

Outre les ouvrages imprimés sur la province, l'auteur à mis à profit un grand nombre d'autres documents, entr'autres la collection de Dom Grenier, les archives communales de chaque pays, etc. S'il ne nous a point relaté de grands faits historiques, c'est qu'il ne s'en est pas accompli sur la partie de notre pays dont il nous a retracé l'histoire. Grâce à ses travaux cependant, certains points obscurs de l'histoire de plusieurs villages sont éclaircis; telles sont les deux seigneuries du Quint et des Quatre-Quints de Senarpont. Signalons aussi la généalogie de plusieurs nobles familles et les nombreux détails sur les fiefs de chaque village, qui donnent au mémoire un intérêt tout spécial.

Nous n'avons point, Messieurs, à apprécier le jugement de l'auteur sur tous les points qu'il a traités, pas plus que nous ne pouvons prétendre avoir vérifié tous ses textes et ses citations. Nous lui laissons naturellement la responsabilité de ses assertions; mais nous devons dire cependant qu'il est toujours modéré et discret dans ses affirmations, ce qui est une des meilleures garanties de son exactitude.

Nous ne parlons pas non plus de la partie du mémoire relative aux événements postérieurs à 1789, nous devons dire néanmoins qu'elle complète utilement son travail.

En résumé, Messieurs, malgré quelques lacunes et certaines superfétations, le mémoire sur *la Vallée du Liger* nous a paru un travail sérieux, fruit de nombreuses recherches et de patientes études. Si l'auteur n'a pas épuisé son sujet, il n'a guères fait d'omissions considérables ; les vingt-huit monographies qu'il a tracées seront lues avec fruit et intérêt par tous ceux qui aiment notre histoire locale, et nous estimons qu'il mérite d'être récompensé. En conséquence, votre commission a l'honneur de vous proposer, à l'unanimité, de décerner le Prix Le Prince à l'auteur du mémoire sur *la Vallée du Liger*.

Rapport sur le Concours de Topographie

lu à la séance publique du 23 juillet 1882.

Par M. Janvier (1), rapporteur.

Messieurs,

Un seul plan vous a été adressé pour le concours topographique que vous ouvrez annuellement. C'est celui d'Aumâtre, commune de 423 habitants, canton d'Oisemont, distante de 43 kilomètres d'Amiens. Exécuté à l'échelle de $\frac{1}{10000}$, il porte pour épigraphe cette phrase du général prussien de Moltke, qu'on ne saurait trop méditer parce qu'elle sera toujours vraie : « le système de guerre actuel exige tous les jours les plus grandes connaissances en topographie. »

(1) La commission se composait de MM. Antoine, Dubois, Janvier et Pinsard.

Votre commission a été unanime pour reconnaître que ce plan était bien fait. Les courbes de niveau y sont nettement indiquées, d'où il résulte que le relief du sol peut être facilement apprécié. L'auteur aurait pu multiplier les cotes d'altitude, et tracer peut-être plus nettement les lignes de quelques limites de lieux dits ; mais, malgré ces observations dont la Commission invite spécialement les futurs concurrents à tenir bonne note, par contre, il a eu soin de rapprocher, d'après un terrier de 1790, les noms des lieux dits anciens, des dénominations cadastrales actuelles, trop souvent altérées sous la plume des copistes par leur ignorance de l'idiome local, comme l'a si spirituellement démontré, dans son dictionnaire des noms, mon honorable et savant collègue Lorédan Larchey.

Par ces motifs, votre commission, à l'unanimité, vous propose de décerner le prix de topographie (médaille de la valeur de 50 fr.) à l'auteur du plan d'Aumâtre.

NOTICE SUR PIERRE BLASSEL,

Par M. A. DUBOIS.

La famille Blassel est sans contredit une des plus anciennes familles de la ville d'Amiens ; en 1386 déjà un Robert Blassel est notaire oultre le pont du Kay.

Elle ne dut cependant commencer sa carrière artistique que par Jean, menuisier-huchier chez lequel Philippe Blassel fut reçu apprenti le 23 février 1579 ; ce dernier avait aussi un frère sculpteur du nom de Nicolas, lequel eut pour enfants, Bernard et Jean du même état.

Enfin Nicolas vint, qui remplit la ville d'Amiens de ses chefs-d'œuvres ainsi qu'un grand nombre d'autres localités.

Mais il est un Blassel qui n'était pas encore révélé et duquel je vais avoir l'honneur de vous entretenir, c'est Pierre, frère de notre célébrité.

Pierre Blassel est né à Amiens, le 25 mai 1611, sur la paroisse St-Martin, de Philippe, sculpteur, et de Jeanne Leleu ; la maison qui l'a vu naître est située rue de Beaupuits, aujourd'hui rue Henri IV, n° 9. Elle portait pour enseigne à la Botte Royale.

Né au milieu de l'art rien ne pouvait manquer à cet enfant pour devenir un artiste, son père d'abord, puis son frère plus âgé que lui de 11 ans, ont dû lui inculquer du savoir faire ; c'est sous leurs ailes qu'il a grandi.

Le premier travail que l'on rencontre de lui se trouve dans l'église de St-Pierre de Montdidier, chapelle actuelle de St-Lugle et St-Luglien, c'est un rétable d'autel.

Les statues de St-Yves et de St-Jean-Baptiste sont entourées de quatre colonnes torses corinthiennes sur lesquelles s'enroule un cep de vigne dont les feuilles et les grappes sont dorées : frises, corniches, chapiteaux tout est bleu et or. L'entablement est surchargé. Au-dessus du tableau d'autel est une statue de la Vierge placée dans une niche ; à droite et à gauche sont des ornements en portion de cercle contenant des monogrammes dorés ; des anges gracieux et coquets sont assis sur la corniche et des pots à feu surmontent le rétable.

Cet autel fut exécuté en 1641 par Antoine Hennocque, menuisier à Montdidier, et sculpté par Pierre Blassel. Il a coûté 1350 livres de façon, la fabrique ayant fourni le bois nécessaire.

La chapelle du Rosaire dans la même église fut construite par lui et terminée en 1642.

On retrouve sa trace à Meaux ; il est marié avec Marie Legisvre et il a deux enfants dans cette ville ; Antoine, né le 15 mai 1651, mort le 11 août 1652, et Pierre, né le 28 septembre 1652, mort le lendemain.

Notre artiste ne se révèle pas dans cette ville, car rien n'a transpiré jusqu'à présent sur les travaux qu'il a pu y laisser, mais il devait déjà jouir d'une certaine considération à Meaux, car son premier enfant eut pour parrain Antoine Guillemin, prieur de Grez, ordre de St-Augustin, et pour marraine Agnès Guériboult, fille d'un conseiller du Roi, etc.

Nous le trouvons ensuite à Provins où il eut quatre enfants baptisés paroisse Ste-Croix : Marie Madeleine, le 20 mars 1654 ; Marie Agnès, le 29 avril 1655 ; Antoinette Jacqueline, le 1er mai 1658 et Pierre, le 4 janvier 1661.

Il produisit pour l'église des cordeliers de Provins une œuvre capitale pleine de grandeur et de fini, décrite par M. Aufaure dans ses monuments de Seine-et-Marne de la manière suivante :

« Ces boiseries sont de deux sortes, lambris et rétable. Le « système de fronton sur colonnes cannelées se répète dans les « agencements d'ensemble et de détail. Les lambris du côté Sud « sont sculptés en bas reliefs ; ils sont décorés de sujets tirés de « l'ancien et du nouveau testament. Les sujets sont encadrés par « des moulures de haut relief dans une décoration de demi-co- « lonnes sans fronton, cannelées avec rudentures. Deux figures « de religieux succèdent aux sujets composés. Le rétable de la « chapelle de la Vierge est un fronton sur entablement porté par « des colonnes corinthiennes cannelées et rudentées ; à gauche « est une statue de la Vierge écrasant un dragon ; à droite la « figure monacale de St-Dominique.

« Les niches où elles sont placées ont pour décoration un pro- « longement du grand entablement et des arabesques.

« Le rétable du chœur forme avant-corps sur colonnes ; au- « dessus en amortissement, des statues d'anges à l'aplomb des « colonnes ; à droite et à gauche, cercles de feuillages avec oves, « volutes, vases à parfums godronnés. Au centre de la composi-

« tion et pour la couronner, un édicule dans le même style avec « détails composites, fronton cintré et trois vases à parfums. Au « côté nord, les boiseries ont moins d'importance qu'au côté sud. « Une figure d'évêque, deux panneaux de guirlandes et d'ara- « besques nouées par des rubans flottants. Entre deux panneaux « un vase godronné garni de fleurs, ensuite un pape.

« Dans la chapelle adossée à la sacristie est aussi un rétable à « fronton aigu ; à droite et à gauche des panneaux d'attributs, « fleurs, fruits, meubles et ornements d'église. »

Mises en vente lors de la révolution de 93, ces magnifiques sculptures furent achetées par M. Martin Michelin qui les donna à l'église de St-Ayoul de Provins ; elles y ont été placées tant bien que mal, un peu à l'étroit et malheureusement défigurées.

Pierre Blassel mourut à Provins le 25 janvier 1663 ; il fut enterré à la porte du chœur de l'église des Cordeliers.

Sa pierre tombale, dont je vais vous donner l'inscription, transportée en même temps que ses sculptures dans le chœur de St-Ayoul, fut plus tard appliquée au mur de la sacristie où elle se trouve encore en ce moment.

Voici cette inscription :

Ci gist honorable homme P. Blasset, natif de la ville d'Amiens, en son vivant sculpteur en bois, pierre et marbre, qui peu de temps auparavant son décez a faict tous ces beaux ouvrages que voyez en cette église et en d'autres lieux. Ensuite Notre Seigneur l'ayant appelé en l'aage de 51 ans le 25 février 1663 pour le récompenser de la félicité des bienheureux vu les soins qu'il avait apportés pendant le cours de sa vie à la décoration de ses temples. Je vous supplie passans en considérant tous ces beaux édifices d'avoir mémoire de lui en vos prières au moins de luy dire un Requiescat in pace.

Et gissent aussi Magdeleine et Marie-Agnès Blassel, ses filles.

Fait par Pierre Godet, son apprenti.

La tradition veut à Provins que les deux filles enterrées auprès de lui l'aient aidé dans ses divers travaux.

Mon travail eût été certainement plus important si j'habitais l'une des villes où vécut notre artiste, un jour peut-être il me sera donné de recueillir de nouveaux documents et d'augmenter ainsi l'œuvre de Pierre Blassel.

J'aime ma ville natale et vous me verrez toujours sur la brèche quand il s'agira de rendre une célébrité à notre cité ou de glorifier un de ses enfants.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 3me trimestre de 1883.

I. Du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Journal des Savants. Juin, Juillet, Août.. — 2° Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. v. Discipline dans les Facultés et les Ecoles. vi. Documents. vii. Etat des Etudes dans les Facultés des sciences et des lettres. Situation matérielle des Facultés des lettres. Bibliothèques universitaires. — 3° Revue historique. Juillet, Août 1883. — 4° Répertoire des travaux historiques contenant l'analyse des publications faites en France et à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France, pendant l'année 1882. Tome ii, n° 1. — 5° Réunion générale des délégués des Sociétés savantes. Discours de M. Jules Ferry, prononcé à la Sorbonne le 31 mars 1883. Paris. 1883. A Quantin. in-8°. — 6° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Archéologie. Année 1883, n° 1. — 7° Le Cabinet historique, n° 3. — 8° Publication de la Numismatique gauloise. Paris, 1876. Imprimerie nationale. Pièce in-8.

II. De M. le Préfet de la Somme.

Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome XXV. Année 1882

III. De M. le Proviseur du Lycée.

Université de France. Académie de Douai. Lycée d'Amiens. Année scolaire 1882-1883. Distribution solennelle des prix, le 7 août 1883, sous la présidence de M. Cohn, préfet de la Somme. Amiens. 1883. Jeunet. 1 vol. in-8.

IV. Des Sociétés françaises.

1° Gazette médicale de Picardie, organe officiel de la Société médicale d'Amiens. Nos 6, 7, 8. — 2° Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série. Tome XI. — 3° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 66e liv. — 4° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de Compiègne. N° 21. Juillet 1883. — 5° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Nos 1 à 6. — 6° Bulletin du Comice d'Abbeville. Nos 6, 7, 8. — 7° Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var. Tome V. 4e liv. Tome VI. Liv. 1. — 8° Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie. Tome XVIII. — 9° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. 1883. Nos 2, 3. — 10° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. IVe vol. 3e liv. — 11° Société de géographie. Compte-rendu des séances. Nos 13, 14. — 12° Revue Savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. Nos 6, 7, 8. — 13° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. 1883. N° 1. — 14° Académie d'Hippone. Nos 4, 5. — 15° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Nos 17, 18. — 16° Documents publiés par la Société historique du Vexin. L'abbaye de Maubuisson

(Notre-Dame la royale) Histoire et Cartulaire. 2e partie. — 17e Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siège à Brive. Tome v, 1re et 2e liv. — 18e Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Nos 4, 5, 6, 7, 8. — 19e Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. N° 126 — 20e Mémoires de l'Académie de Nîmes. VIIe série. Tome IV. Année 1881. — 21e Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Tome VIII. — 22e Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 91e bulletin. — 23e Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Tome XXIXe. 2e fasc. — 24e Société linnéenne du Nord de la France. Bulletins 123, 124 et 125 — 25e Bulletin de la Société belfortaine d'émulation. N° 5. 1880-1882. — 26e Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 2e et 3e liv. — 27e Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n° 116. — 28e Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XIX. — 29e Annales du Musée Guimet Tome V. Fragments et extraits du Kandjour, traduits du thibétain par M. Lévis Feer. — 30e Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. 2e série. Tome II. — 31e Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix. Tome VI 1879-1882. — 32e Recueil de Notices et Mémoires de la Société archéologique du département de Constantine. 3e série. Tome I. — 33e Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest 1er trimestre de 1883. — 34e Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord X. 4e liv. — 35e Bulletin de la Société de géographie. 1er et 2e trimestre 1883. — 36e Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Nos 236, 243 à 248, 251, 257 à 260, 265. — 37e Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence,

Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Livraisons 16, 17, 18. — 38° Mémoires de la Société d'agriculture, d'horticulture, d'industrie, des sciences et des arts de l'arrondissement de Falaise remplissant les fonctions de Comice agricole. Année 1883. — 39° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. Année 1882-1883. — 40° Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. Nos 6. 7. — 41° Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2e série. Tome XIV.— 42° Bulletin de la société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. nos 7 et 8. — 43° Mémoires de l'Académie de Vaucluse. Tome 1er 1882, II. 1re liv. — 44° Bulletins et mémoires de la société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. Tome XVI. 1re partie.— 45° Inventaire des monuments Mégalithiques du département d'Ille-et-Vilaine. Par P. Bézier. 1 vol. in-8° pl. 1883. — 46° Mémoires de l'Académie de Stanislas. 4e série. Tome XV — 47° Académie d'Hippone. — Des améliorations qu'il pourrait être utile d'apporter dans la législation relative aux retraites des fonctionnaires publics. Réponse à la deuxième question du programme du Congrès des Sociétés savantes en 1883 (section des sciences économiques et sociales). (Rapport par M. Papier.) Bone. 1883. E. Thomas. In-4°.

V. Des Sociétés étrangères.

1° Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti. Vol. VII. Fasc. 11-12-13-14. — 2° Memoria della Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena. Serie 2. Vol. 1. — 3° Revue belge de numismatique publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique. 1879. liv. 3. 4.— Année 1880. — Année 1881. — Année 1882. — Année 1883. 1re liv. 4. Mittheilungen der Kais. und Kon. Geographische Gesellschaft in Wien. 1882 XXV Band. — 5° Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. — Annuaires 1881, 1882, 1883. — Bulletins. 2e série.

Tome 4. 3e série. Tomes I II. III. IV. — Tables générales du recueil des Bulletins. 2e série. Tome XXI à L. 1867 à 1880. — Mémoires de l'Académie. Tome XLIII. 1re partie. Tome XLIV. — Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers. Tome XLIV. — Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8°. Tomes XXXI, XXXII et XXXIII. — Catalogue des livres de la Bibliothèque de l'Académie. 1re partie. — Biographie nationale publiée par l'Académie. Tome VII. — 6e Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome XXVIII n° 3. —7° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. Vol. IX n° 2. — List of the Society of Antiquaries of London, on the 9 jun. 1883. — 8e Annales de la société archéologique d'Enghien. Tome II. 1re liv. — 9e Sitzungsberichte der K. B. Akademie der Wissenschaften zu Münken. 1881. I Band. 3 Heft.

VI. Des auteurs.

1e Le canton d'Acheux (département de la Somme). Par A. de Cardevacque. Amiens 1883. Delattre-Lenoël, 1 vol. in-°8. — 2e Notes d'Archéologie, d'Histoire et de Numismatique 3e série. Abbeville et environs. — Monnaies de Ponthieu, de Quentowic et de Montreuil-sur-Mer. — Potiers gallo-romains. Par A. Van Robais. Abbeville. 1883. C. Paillart. 1 vol. in-8°. pl. — 3e Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut, par Théophile Lejeune. Tome IV. Mons. 1883. Mancaux. 1 vol. in-8°. Pl. — 4e Unwriten history and how to read it. A lecture to the working classes delivered at the meeting of the british Association for the advencenent of science, held at Southampton, August 1882, by John Evans. London, 1882. Virtue and C°. 1 vol. in-8°.— 5e Description de soixante-et-onze tessères en bronze. Par M. L. Dancoisne. in-8e Pl. — 6e Album Caranda. (suite). Les feuilles d'Armentières. 2e année. 1882. (Par M. Frédéric Moreau). Saint-Quentin. 1883. Ch. Poette 1 vol. in-4e et

11 pl. — 7° Les premiers essais d'aérostation en Picardie. Par A. Janvier. Amiens. 1883. T. Jeunet. Notice in-16. — 8° L'Art national ancien et la basilique de Saint-Quentin. Conférence du 17 mars 1882 sous les auspices de la Société Académique de Saint-Quentin. Par Pierre Bénard. Saint-Quentin. 1883. C. Poette. 1 vol. in-8° Pl.

VII. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. Nos 12 à 18. — 2° Le Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. 2e liv.

ERRATA — *Page 57, ligne 20 au lieu de* panneaux ondoyants, *lisez* rameaux ondoyants.

Amiens. — Imp A. DOUILLET et Cie, rue du Logis-du-Roi, 18.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance du 13 *Novembre* 1883.

Présidence de M. JOSSE, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hénocque, Josse, Pinsard et Vion.

MM. Duval et Janvier s'excusent de ne point assister à la séance.

Sont présents : MM. l'abbé Letemple, Guerlin, Rendu et Roux, membres titulaires non résidants.

Le procès-verbal de la réunion du 7 août est lu et adopté sans observations.

— M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse le programme du congrès de la Sorbonne en 1884, en même temps un questionnaire détaillé rédigé par le

Bureau central météorologique de France relatif aux phénomènes périodiques de la végétation, aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage, à la date d'apparition de certains insectes qui nuisent à l'agriculture, et à d'autres faits du même ordre.

— La famille fait part de la mort de M. A.-Ph.-F.-Ant. Legrand, président honoraire de la Société des Antiquaires de la Morinie.

— M. le proviseur du lycée informe que la médaille de Du Cange a été remise, lors de la distribution solennelle des prix, à l'élève René Grognet, de la classe de philosophie, qui avait obtenu le premier prix d'histoire.

— M. Jules Lion demande ce qu'est devenu un relief en bois représentant la ville d'Hesdinfort à son origine, et qu'il avait offert à la Société il y a 22 ans environ.

M. le Secrétaire perpétuel a répondu que ce relief, envoyé à la Commission de l'exposition organisée à Amiens en 1865, a figuré à cette exposition, mais qu'il ne trouve pas ce qu'il est devenu ensuite, bien que le registre ne mentionne point qu'il ait été rendu au propriétaire, comme on le voit pour les autres objets.

— M. Joseph Antoine remercie la Société de son admission en qualité de titulaire non résidant.

— M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des 5 exemplaires n° 2 du bulletin 1883 qui lui ont été adressés.

— M. le Ministre de l'Instruction publique fait appel aux Sociétés savantes pour obtenir leur concours à la

publication du Répertoire des travaux historiques. Il les invite à vérifier s'il a été fait mention exacte pour 1881 de tous les ouvrages historiques qui ont paru dans leur département.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16510 à 16625.

— M. l'abbé Letemple fait hommage, au nom de l'auteur, M. le docteur Dodeuil, de Ham, d'une brochure intitulée : *Description d'une arme à feu ancienne découverte dans la Somme.*

— M. Darsy fait hommage du IIe volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution.*

— L'ordre du jour appelle la discussion sur le paragraphe VI de l'article 3 des statuts, dont la modification a été proposée à la dernière assemblée générale.

Le nombre des membres présents ne pouvant suffire à la validité du vote, la question est renvoyée à la séance prochaine.

— M. Vion demande qu'à défaut de la majorité absolue, le vote puisse être acquis à la majorité relative.

— Un autre membre propose que les absents puissent envoyer leur vote, sous enveloppe cachetée, ainsi que cela se pratique dans d'autres sociétés.

Ces deux demandes ne sont point prises en considération.

— Au changement proposé sur l'article 3, M. Duvette ajoute un nouveau projet qui vise l'article 7, lequel porte : le nombre des membres titulaires résidants

ne pourra, dans aucun cas, excéder celui du nombre 30.

M. Duvette voudrait que le nombre fût de 36.

Ce projet viendra en discussion avec le précédent dans la séance ordinaire de décembre.

—La parole est donnée à M. Rendu, membre titulaire non résidant, qui lit une étude sur le fort de Tricot. Ce travail archéologique donne la description et discute l'origine du retranchement militaire de Tricot, dont le plan détaillé, à une grande échelle, est placé sous les yeux de l'assemblée.

M. le Président remercie M. Rendu de son intéressante lecture qui est renvoyée à la commission du bulletin.

— M. Roux, membre titulaire non résidant, communique le dessin d'un lutrin en fer forgé existant dans l'église de Brive (Corrèze). Ce travail est examiné avec intérêt et M. le Président remercie M. Roux, au nom de la Société.

— M. Dubois dépose sur le bureau une gravure qui représente l'autel construit à Montdidier par Pierre Blasset, frère du sculpteur amiénois Nicolas Blasset, sur lequel M. Dubois a lu une notice à la séance publique de cette année.

Des remerciements sont votés à M. Dubois, qui fait ensuite lecture d'un nouveau chapitre de ses recherches sur les rues et les enseignes d'Amiens. Dans ce travail plein de détails, l'auteur parcourt l'Amiens du Moyen-Age, c'est-à-dire la partie de la ville qui s'étend depuis la première enceinte, la rivière d'Avre, jusqu'à

la seconde, la porte Longue-Maisière. Il passe tour à tour en revue la rue des Tripes, la rue du Moulin du Roi, la petite rue de Saint-Germain, qui a porté six noms différents, la rue Riquier. qui lui fournit l'occasion d'une notice biographique sur Jean-Baptiste-Guillaume Riquier, les rues Basse Saint-Germain et de l'Entonnoir, la place Maubert, les rues de la Hallebarde, Quincampoix, petite rue Sainte-Marguerite, la rue de Condé qui a porté huit dénominations avant celle d'aujourd'hui, la place Saint-Firmin, les rues des Sœurs-Grises, Jeanne-Natière, du Chapeau-de-Violettes, des Doubles-Chaises et la rue au Lin, qui donne sujet à M. Dubois de passer en revue l'ancienne famille des Clabault, dont la carrière administrative a duré 200 ans.

La lecture de M. Dubois est vivement applaudie.

— M. Darsy attire l'attention de la Société sur les fouilles entreprises place de l'Hôtel-de-Ville pour la construction de l'Hôtel des Postes et Télégraphes. Il est probable que les déblais amèneront des découvertes analogues à celles qui ont été faites sur l'emplacement du pavillon de droite de l'Hôtel-de-Ville. On complèterait ainsi peut-être les détails déjà recueillis sur ce point.

Il propose en conséquence qu'une demande soit adressée à M. le maire pour qu'il autorise la commission des recherches à suivre les travaux et à prendre les plans des substructions qui seront rencontrées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est lévée à 9 h, 1/4.

Séance ordinaire du 11 décembre 1883.

Présidence de M. JOSSE, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel, MM. Antoine, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hénocque, Hesse, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Vion.

M. De Cagny, indisposé, écrit qu'il ne peut assister à la réunion.

Sont présents MM. Guerlin, l'abbé Hareux, l'abbé Letemple et Roux, membres titulaires non résidants.

Le procès-verbal du 13 novembre est lu et adopté sans observations.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

1° L'Académie de Reims envoie le programme de ses concours pour les années 1884-85-86.

2° M. le Préfet de la Somme écrit qu'il a autorisé la remise des fers et entraves de la prison d'Amiens, qui ont été demandés par la Société, à titre de pièces historiques, pour être déposés au Musée.

4° M. le Président de la Société des Amis et des Arts invite M. le Président de la Société des Antiquaires à assister à la distribution des récompenses aux lauréats de l'Exposition de 1883 à Amiens.

5° M. Vuatrin, de Beauvais, envoie sa démission de membre titulaire non-résidant.

La démission est acceptée.

6° La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève accuse réception du tome XXVI des Mémoires et demande

plusieurs Bulletins qui lui manquent. (Ces bulletins lui ont été adressés en partie.)

7° M. le Maire d'Amiens écrit qu'il accorde bien volontiers l'autorisation pour les membres de la Société de suivre les fouilles qui se font sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et qu'il prévient l'Architecte en ce sens.

8° M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des exemplaires du bulletin n° 3 qui lui ont été adressés.

9° La Société royale de Numismatique belge demande les livraisons séparées des coutumes dont on peut disposer.

10° M. de Poucques d'Herbinghem adresse sa démission de membre titulaire résidant, en la motivant sur son âge avancé, et sur la surdité qui l'empêche de suivre les discussions et les lectures.

La Société manifeste ses regrets unanimes et espère que M. d'Herbinghem ne persistera pas dans sa détermination.

M. le Secrétaire perpétuel dit qu'il a fait dans ce but une démarche auprès de M. d'Herbinghem, mais qu'il n'a pas obtenu le retrait de la démission. Toutefois M. d'Herbinghem accepterait de rester en relation avec la Société par le titre de membre non-résidant.

Sur la proposition de M. le Président, M. d'Herbinghem est nommé, par acclamation, membre titulaire non-résidant.

11° M. Prévot, libraire à Paris, annonce la publica-

tion du 4° numéro du Correspondant du Collectionneur de la province dont il est l'éditeur.

12° MM. Baillière et fils, libraires à Paris, envoient le 1er numéro d'une nouvelle Revue intitulée : *Science et Nature.*

13° La Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin donne connaissance d'un vœu qu'elle a émis pour la conservation des monuments découverts dans la vallée de Sanxay (Vienne), et elle invite la Société des Antiquaires de Picardie à unir ses efforts aux siens.

Cette proposition est développée et appuyée par M. Garnier, qui propose la résolution suivante :

« Considérant l'intérêt historique et archéologique « que présentent les monuments découverts à Sanxay « (Vienne), la Société des Antiquaires de Picardie « appelle sur leur conservation l'attention de M. le « Ministre de l'Intruction publique et le prie de « prendre les mesures nécessaires pour garantir ces « richesses nationales de la destruction qui les me- « nace. »

Ce vœu est émis et sera adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique.

MM. Mollet et Carlos Cagé, présentés à la dernière séance, sont admis au titre de membres titulaires non-résidants.

— On travaille actuellement au draguage du Canal de la Somme, dit M. Darsy, qui expose les avantages qu'il y aurait à surveiller cette opération où peuvent s'effectuer d'intéressantes découvertes. La Société par-

tage cet avis, et décide qu'une lettre sera adressée à M. l'Ingénieur chargé de la direction des travaux.

— M. Garnier communique une note qui lui a été envoyée par notre laborieux collègue M. Lefebvre-Marchand sur un sceau de Pierre de Chaulnes (Pierre de Chanle).

Il annonce également qu'une monographie de la commune de Lœuilly lui a été remise par M. l'abbé Letemple.

Il en sera donné lecture dans une prochaine séance.

— M. l'abbé Hareux fait savoir à la Société, de la part de M. l'Aumônier des Ursulines, qu'il existe encore deux tapisseries du même genre que celles dont au mois d'Avril la Société s'est rendue acquéreur pour le Musée. Les religieuses Ursulines seraient également disposées à s'en dessaisir.

M. Garnier et M. Hareux sont délégués pour en opérer l'acquisition, s'il est possible.

— L'ordre du jour appelle la révision des statuts et la discussion des changements proposés aux articles 3 et 7.

La majorité exigée par l'article 64 du règlement pour la validité du vote est de la moitié plus un du nombre des membres composant le comité central. Ce nombre qui était de 29, depuis le décès de M. Noyelle, se trouve ramené à 28 par la démission de M. d'Herbinghem, donnée et acceptée au début de la séance d'aujourd'hui. La majorité règlementaire est donc de 15 voix et l'assemblée se trouve en nombre pour délibérer.

Sur l'invitation de M. le Président, le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 juillet 1883 concernant le dépôt et l'exposé de la modification proposée sur le § 6 de l'art. 3, et qui a pour but d'étendre au delà de 1789 le champ des études de la Société.

La discussion s'engage et plusieurs membres prennent la parole. — M. Vion appuie la modification proposée. — Elle est combattue par M. Dubois.

M. le Secrétaire annuel donne lecture, de la part de M. De Cagny, qui ne peut assister à la séance, de considérations sommaires. 1° Sur l'intention primordiale des fondateurs de la Société. Cette intention dont plusieurs membres peuvent encore témoigner, était de fixer un intervalle de 50 ans, tandis que bientôt, si l'on ne modifiait pas, l'intervalle serait d'un siècle. 2° Sur l'usage des autres Sociétés et sur les précédents tirés des mémoires couronnés par la Société même, des discours prononcés en séance publique, qui dépassaient les limites fixées par les statuts. 3° La crainte alléguée au sujet des digressions politiques n'a aucune valeur, puisqu'un autre article des statuts — l'article 5 — les interdit absolument. 4° Le danger de voir disparaître des documents utiles, lequel sera démontré par M. Darsy. 5° Sur ce que plus tard nos successeurs pourraient nous blâmer à juste titre d'avoir maintenu une restriction funeste à la vérité historique.

M. Darsy prend en effet la parole et dit qu'il votera la modification du § 6 de l'art. 3, de manière à étendre

le champ de nos études au moins jusqu'à la fin du siècle dernier, et cela pour deux raisons principales ; d'abord parce que les documents concernant la révolution pourraient disparaître ; déjà on peut constater des lacérations importantes dans les registres : des cahiers entiers ont été soustraits ;—en second lieu parce que notre Société, gardienne née de la vérité historique sur la province, ne doit pas rester impuissante à relever et à rectifier les erreurs involontaires ou calculées de l'histoire de ce temps-là.

M. Garnier fait observer que la modification des statuts obligerait à les renvoyer au Ministre de l'Instruction publique, qui devrait prendre l'avis du Conseil d'Etat ; les formalités demanderaient un long délai, peut-être un an ou deux.

Après diverses observations de MM. Crampon, Oudin, de Fréchencourt, et de plusieurs autres membres, le scrutin est ouvert sur la question de savoir si les statuts seront, oui ou non, modifiés. Le dépouillement donne sur 15 votants : 10 oui, 4 non et 1 bulletin blanc.

La majorité exigée par l'article 64 n'ayant pas été obtenue, le projet de modification de l'art. 3 n'est pas adopté.

A la suite de ce vote, le projet déposé sur l'article 7, est retiré par son auteur, et par conséquent la discussion n'a pas lieu.

—Avant que le projet relatif à l'article 7, déposé par M. Duvette, vînt en discussion, M. Dubois avait fait observer que la question ne pouvait être aujourd'hui trai-

tée, parce que le dépôt du projet n'avait pas eu lieu en assemblée générale.

— M. Duhamel avait répondu que le règlement ne prescrit pas le dépôt en assemblée générale; ce qu'il exige, c'est une assemblée convoquée *ad hoc* pour la discussion. — Article 64. — En d'autres termes une assemblée dont la convocation porte inscrite l'objet à délibérer, c'est ce qui a été fait cette fois. Que M. De Cagny ait déposé son projet sur l'art. 3 en séance générale, cela n'a aucune importance, et M. De Cagny le reconnait lui-même. Qu'il y ait sur ce point une coutume établie, le fait, fût-il démontré, ne saurait remplacer une disposition écrite, la coutume ne peut pas valoir contre le règlement, et le règlement ordonne seulement un mois d'intervalle entre la discussion et le dépôt du projet. Ce dépôt pouvant être effectué à n'importe quelle époque.

—L'ordre du jour appelle ensuite les élections pour le renouvellement du bureau,

Trois scrutins sont ouverts successivement et donnent les résultats qui suivent :

Présidence : M. de Roquemont.
Vice Présidence : M. Poujol de Fréchencourt.
Secrétariat annuel : M. Duhamel.

En conséquence sont élus pour l'année 1884 — Président, M. de Roquemont ; Vice-Président. M. Poujol de Fréchencourt ; secrétaire annuel, M. Duhamel.

—La parole est donnée à M. Pinsard qui dépose sur le bureau la planche héliographique ayant servi au

dernier Bulletin, puis qui donne lecture de plusieurs notes.

La première est un rapport avec plan et devis, au nom de la commission des dessins, concluant à la construction d'un meuble en chêne avec 10 tiroirs pour loger et classer les planches appartenant à la Société. Ce rapport est approuvé, un crédit de 200 fr. est voté, et M. Pinsard est chargé de veiller à la construction du meuble qui sera placé dans la salle des séances.

La seconde note donne la description avec le plan d'un caveau gallo-romain trouvé près du chemin de Boutillerie à la Croix rompue. — C'est le quatrième caveau de ce genre trouvé cette année.

La troisième note concerne un cercueil de pierre mis au jour dans la propriété de M. du Rozelle.

Une intéressante discussion s'élève entre MM. Garnier, Pinsard et plusieurs autres membres sur les différentes formes de cercueils en pierres et sur la possibilité de leur assigner une date.

— M. Pinsard fait une quatrième communication sur la voie romaine de Longueau. Elle est accueillie, comme les précédentes, avec le plus vif intérêt.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9 heures.

REFUGES GAULOIS ET CAMPS ROMAINS.

Lecture faite dans la Séance du 13 Mars 1883,

Par M. DUHAMEL-DÉCÉJEAN.

MESSIEURS,

Il y a peu d'années encore l'antiquité préhistorique se trouvait reléguée dans une obscurité presque fabuleuse ; l'époque des Gaulois et des Celtes demeurait enveloppée de ténèbres qu'on avait à peine songé à pénétrer.

Si, à l'heure actuelle, il s'en faut encore que toutes les ombres soient dissipées, du moins la science infatigable et les investigations sérieuses ont déjà jeté la lumière tantôt sur un point, tantôt sur un autre ; et nous marchons avec une rapidité singulière vers un ensemble de connaissances de plus en plus complet.

Après la découverte des outils de silex, la recherche des fossiles ouvrés, l'étude raisonnée des monuments mégalithiques, nous avons vu les sépultures préhistoriques, les cavernes, les villages souterrains, les chemins primitifs. Nous avons reconnu, hélas ! que, dans ces origines du séjour humain sur le sol de nos contrées, le fléau de la guerre sévissait déjà ; car des refuges, des camps se sont révélés, dans des situations topographiques habilement choisies pour la défense, auprès de pentes abruptes dont on entrelaçait les taillis et les ronces, auprès d'un marécage, d'un fleuve ou d'un ravin. Lorsque l'ennemi pouvait arriver sur le plateau par un côté accessible, alors les fortifications naturelles étaient complétées par une accumulation de roches et de terre à prendre, soit sur le sol lui-même, soit dans un fossé plus ou moins profond qui augmentait d'autant la puissance du retranchement.

L'art de l'ingénieur militaire a été inauguré dès ces temps-là ; les refuges furent sur notre sol les premières citadelles, imitation prochaine des acropoles antiques que l'on retrouve dans l'Asie Mineure, dans la Grèce, dans la Sicile, dans la partie centrale de l'Italie où les Pélasges avaient pénétré ; et qui devaient être le berceau de tant de villes importantes (1), exactement comme tant de nos villes et de nos villages de Picardie ont succédé aux cavernes préhistoriques et aux camps de la période gallo-romaine.

« Les premiers envahisseurs de la Grèce avaient laissé partout des traces de leurs acropoles préhistoriques au sommet des promontoires, à Mantinée, à Orchomène, à Mycènes, à Tirynthe, à Corinthe, à Sparte, à Athènes surtout, dont l'Acropole devait être si célèbre dans l'histoire. » De même les Celtes et les Gaëls ont laissé les vestiges de leurs refuges et de leurs camps sur la crête des falaises qui bordent la Somme, sur les éminences qui avoisinent les marais, les ruisseaux jadis puissants dans un pays boisé, aujourd'hui diminués, desséchés dans une région découverte.

L'idée de ces refuges préhistoriques vous est apparue souvent ici, Messieurs, et, depuis le mois de Janvier 1882, elle a été fréquemment énoncée dans vos séances ; elle a rempli les bulletins, et elle a été le sujet d'intéressantes observations. Plus encore : d'après certains Mémoires qui vous ont été lus, ces retranchements viendraient aujourd'hui protester contre l'usurpation dont ils sont les victimes, usurpation qui, s'autorisant du prestige d'un conquérant victorieux, aurait depuis des siècles dénaturé l'origine qui leur appartient et que l'histoire trop crédule aurait, avec la tradition populaire, attribuée aux Romains.

Faut-il, Messieurs, retirer à César ce qui était attribué à César pour le restituer aux Celtes et aux Gaëls ?

(1) Ed. Fleury. Antiquités et monuments du département de l'Aisne, (page 49, vol. 1.)

Telle est la question qui s'est posée dans plusieurs de vos séances depuis un an.

Et, si vous me le permettez, je vais résumer brièvement les phases que cette question a parcourues depuis qu'elle a été soulevée devant vous.

Les Bulletins n° 1, 2 et 3 de 1882, qui vous ont été distribués, contiennent plusieurs notes relatives à des camps romains ou gaulois.

La première de ces notes, insérée dans le Bulletin n° 1, renferme cette phrase : « *Il est probable que le camp de Tirancourt est de construction gauloise.* » Et cette hypothèse, contraire aux idées admises jusqu'ici, est soutenue par la description d'un chemin gaulois traversant « *ce camp dit de César*, » et par la découverte de plusieurs silex ouvrés aux abords des retranchements.

Un deuxième Mémoire, parlant des camps de Méricourt-sur-Somme et de Chipilly, développe davantage la thèse précédemment énoncée. Après une minutieuse description des deux enceintes, de leur situation, de leurs surfaces, la note annonce qu'on a trouvé là des silex taillés. C'est un indice d'origine préhistorique, confirmé par les formes irrégulières des deux périmètres. Et le mémoire insiste fortement sur ce dernier caractère d'irrégularité, dont l'observation est généralisée, puis appliquée aux autres camps désignés jusque-là comme romains, situés le long de la Somme, à l'Etoile, à Liercourt, au Gard et aux environs de St-Valery. Ces camps n'offrant pas les conditions classiques, les dispositions rigoureuses de la castramétation romaine d'après Polybe, il faut en conclure qu'ils sont antérieurs à l'invasion de César.

Des plans et des dessins fort bien faits accompagnent ces communications qui sont écoutées avec un vif intérêt par la Société.

Cependant, dès cette même séance du 10 janvier 1882, tout en s'associant aux éloges que méritaient les travaux présentés, plusieurs membres formulaient des réserves sur les conclusions qui niaient l'intervention absolue des Romains dans la construction des enceintes de Méricourt et de Chipilly.

Dans la séance du 9 mai, il était donné lecture d'une étude très serrée et très substantielle sur les camps romains en Picardie, sur leur situation topographique, sur leurs formes, sur leur construction.

Avec des arguments puisés dans Végèce et dans plusieurs autres auteurs classiques, il était établi que la forme des camps romains n'était pas invariable ; que « sans doute le carré était préféré ; mais qu'au besoin l'on adoptait la forme circulaire, le triangle ou l'ellipse, si les nécessités du terrain ou de la stratégie le demandaient. L'utilité passait avant la forme : *Nec utilitati præjudicat forma.* (De milit. L. III. C. 8). »

Après une description très explicite du camp de Vermand, le mémoire se terminait en ces termes :

« Enfin nous avons, en faveur de nos camps romains en Picar-
« die, le témoignage péremptoire, irrécusable, de César lui-même,
« le conquérant des Gaules. Il est consigné textuellement au livre
« 5, chap. 24, de ses Commentaires : *A la suite de la 5e année*
« *de la guerre des Gaules, après une assemblée des Gaulois à*
« *Samarobrive, César se vit contraint, à cause de la disette du*
« *blé, de répartir son armée en plusieurs camps d'hiver dans*
« *un rayon de cent mille pas de Samarobrive. Trois lé-*
« *gions furent dispersées spécialement dans le Belgium, et*
« *cette opération accomplie, César résolut de rester lui-même*
« *dans la Gaule* (1). »

(1) Concilio Gallorum Samarobrivæ peracto, quod eo anno frumentum in Gallia propter siccitates angustius provenerat, coactus est

« Après ce témoignage authentique, comment révoquer encore « en doute l'existence, dans notre contrée, de plusieurs camps « romains dont la position et le souvenir se sont perpétués jus- « qu'à nos jours. »

Cette lecture était suivie, vous vous le rappelez, Messieurs, d'une intéressante discussion, en vue de préciser l'application aux camps de la Picardie du texte des Commentaires qui venait d'être cité.

Quoi qu'il en fût, le Bulletin n° 3 rapportait sous la date du 8 août une étude sur le camp de Vieux-Catil, près Roye, qui renouvelait et accentuait les objections déjà émises. Le Vieux-Catil, d'après sa dimension, son altitude, la forme de ses retranchements et sa proximité d'un chemin gaulois, était déclaré ne pouvoir appartenir à l'époque romaine. Les observations faites à son sujet étaient de nouveau généralisées et appliquées aux autres camps du département de la Somme, qui, tous, étaient classés comme des refuges de l'époque gauloise.

En même temps que le Bulletin n° 3, paraissait le tome XXVII des Mémoires in-8°, contenant l'*Histoire de la ville de Bray-sur-Somme*. Page 213, on lit ce qui suit, à propos de l'enceinte appelée les Cateaux de Méricourt : « Que les Romains aient fréquenté « ces parages, on ne saurait en douter, en présence des traces « nombreuses de leur séjour semées dans les marais d'Etinehem « et de Méricourt-sur-Somme. Mais les Câteaux sont-ils bien leur « œuvre ? Certains archéologues le nieront peut-être, prétextant « que la configuration des retranchements n'est pas conforme aux « règles de la castramétation quadrangulaire formulées par Vitruve,

exercitum in hibernis collocare....tres legiones in Belgio collocavit... millibus passuum centum continebantur. Ipse interea, quoad legiones collocasset munitaque hiberna cognovisset, in Gallia morari constituit.

« Polybe ou César. Nos deux camps ont cela de commun avec « ceux de Tirancourt, de l'Etoile, de Liercourt, des Monts Cau- « bert, c'est-à-dire avec tous les camps de la Somme, auxquels « on voudrait aujourd'hui contester une origine romaine, sans « pouvoir toutefois leur en assigner une autre. Mais ne se- « rait-il pas téméraire de prétendre retrouver sur toute espèce « de terrain, dans toute la période de la domination, et surtout « à l'époque de la décadence militaire des conquérants, l'appli- « cation des règles qu'ils observaient au milieu des plaines et au « temps de leurs conquêtes ? En un mot, est-il certain que le « mode de castramétation n'ait subi aucune altération durant les « cinq siècles que les Romains ont occupé la Gaule ?

« A Végèce de répondre. Personne, croyons-nous, ne contestera « son autorité en pareille matière. »

Et alors l'auteur reprend les citations de Végèce déjà indiquées, il les complète par celles du commentateur Godeschalc Stewech, et il y trouve la justification de son opinion première sur les camps de Méricourt et de Chipilly, qu'il continue de regarder comme romains, d'accord avec Dom Grenier, avec Fontenu, et avec un grand nombre d'autres savants archéologues.

Enfin le Bulletin n° 1 de 1883, revient sur le Camp de Tirancourt, à propos d'une Note qui concerne les Près d'Acon, et il estime que ce camp a été établi longtemps avant la conquête des Gaules.

Voici donc, Messieurs, l'état de la question, depuis le jour où elle a été soulevée devant vous, et je me suis attaché à la résumer de la façon la plus complète et la plus impartiale.

Deux opinions se sont donc bien dessinées, et elles paraissent en opposition l'une avec l'autre. D'un côté on nie que le département de la Somme possède un seul camp romain, et on ne reconnaît aux enceintes jusqu'ici désignées comme telles que les caractères de l'époque gauloise.

De l'autre, on entend maintenir, d'après les découvertes d'objets romains et les textes de divers auteurs, la qualification de romaines à plusieurs au moins de ces mêmes enceintes.

Deux ou trois Bulletins ont reproduit les arguments de la première opinion, un Bulletin et les Mémoires contiennent l'exposé de la deuxième.

Je vous demande la permission d'aborder le débat dans cette occurrence, non point avec la prétention de le trancher, il serait plus que téméraire à moi d'y songer, mais dans le but d'y apporter ma part d'étude et de lumières.

Tout d'abord je signalerai la façon dont la question a été posée, ou plutôt s'est posée elle-même devant vous.

Façon, sinon défectueuse, au moins incomplète, qui s'empare de points de vue spéciaux, de cas particuliers et leur donne des solutions, exactes peut-être étant prises isolément, mais qui se heurtent lorsqu'on les rapproche, parce qu'elles ne sont pas ordonnées sur une vue générale, sur un ensemble du problème.

Je remarque aussi que les idées énoncées dans les Bulletins ne sont pas nouvelles ; ce ne sont pas de ces innovations, de ces hardiesses dont il est de règle de se défier en archéologie comme en tout autre science. Il y a longtemps déjà que des découvertes d'objets celtiques ont eu lieu dans des fossés et des retranchements qui avaient jusque là passé pour exclusivement romains. Dès lors il a été reconnu que l'occupation de certains emplacements était antérieure à l'invasion de César. L'existence des refuges gaulois est bien définie ; elle est d'ailleurs incontestée et incontestable, non seulement à cause des découvertes archéologiques, mais d'après les données des textes authentiques. César surtout, dans ses Commentaires, parle fréquemment des retranchements gaulois, des camps dont se servaient les Nerviens, les

Morins, les Atrébates, les Ambiens. — Il les signale à chaque instant : « *Les ennemis,* dit-il, au chap. 8 du Livre II, *avaient fait sortir leurs troupes hors du camp — copias ex castris adductas instruxerant.* Au chap. 11 ; *ils sortaient en tumulte de leur camp — cum strepitu ac tumultu castris egressi*; — au chap. 7 : *les Belges construisirent un camp ;* au chap. 17, César explique comment les Belges faisaient au moyen d'arbres recourbés, de branches et de buissons, des haies qui équivalaient à un mur et empêchaient non-seulement le passage, mais la vue.

Si l'existence des refuges gaulois est encore peu éclairée sur quelques points, comme plusieurs des questions préhistoriques, il est impossible de méconnaître que les données principales et les plus importantes sont suffisamment élucidées par les immenses recherches des vingt dernières années. Tous les auteurs modernes en parlent et pour n'en nommer qu'un qui nous touche de plus près, il y a plus de 10 ans que le *Manuel d'Archéologie de M. l'abbé Corblet* a donné la description des refuges.

Ce qui est certainement difficile, c'est de réunir en faveur d'un retranchement pris isolément, l'ensemble des preuves nécessaires à la constatation de son origine. C'est de grouper les découvertes d'objets gaulois : silex, poteries, etc , de faire le relevé des terrains, de reconnaître les fossés, les remblais, les niveaux primitifs et factices ; de déterminer les voies, les groupes de cavernes dans un rayon donné. Voilà l'étude pénible et méritoire, et vous en avez eu, Messieurs, sous vos yeux, des résultats qu'il importe de louer sans réserves. Vous ne sauriez trop encourager et honorer les travailleurs qui n'hésitent pas à payer de leur personne, à parcourir le terrain sur de vastes étendues, à arpenter et à mesurer de leurs mains les fossés et les talus, à manier au besoin la pioche et la bêche sur les champs de bataille de l'archéologie.

Je complète donc la question des refuges gaulois pour ne pas retomber dans le cercle sans issue que je signalais tout à l'heure. Lorsqu'on se trouve en face d'un retranchement préhistorique, il importe d'étudier si, dans la suite, il n'a pas été à son tour occupé par les Romains ; si les envahisseurs n'ont pas profité des travaux du peuple envahi, s'ils n'ont pas modifié, remanié, complété les positions dont ils avaient chassé les premiers occupants.

Voilà un côté de la question qui a été laissé dans l'ombre, et que je n'ai pas trouvé même effleuré dans les communications qui vous ont été faites pendant le cours de l'année dernière.

Cependant ce point est d'une importance considérable, et il serait de nature à expliquer la contradiction entre les diverses opinions exprimées ici.

L'occupation romaine des refuges gaulois n'est pas non plus une nouveauté ; elle a été signalée très souvent, et je dirai même — je le démontrerais facilement — que le nombre des refuges gaulois qui n'ont pas été occupés par les Romains est bien petit en regard du nombre de ceux qui l'ont été.

Je l'ai reconnu à diverses reprises, dans la Description archéologique du canton de Nesle, mais pour ne pas me citer moi-même, vous me permettrez de prendre à témoin un écrivain distingué et plein d'autorité que vous connaissez tous, M. Ed. Fleury.

Dans le magnifique ouvrage qui s'appelle : *Antiquités et Monuments du département de l'Aisne*, M. Fleury reconnait fréquemment que les refuges gaulois ont été occupés par les légions des Césars :

« Que les Romains, — dit-il textuellement à la page 53 du 1er « volume — aient utilisé ces emplacements si bien choisis, si bien « indiqués et préparés, d'où le pays se commandait et s'obser- « vait si facilement, c'est incontestable. »

M. Fleury va même plus loin : après les Romains, il y trouve parfois les Mérovingiens ; et sur certains points des refuges ont été utilisés comme positions militaires aux VIIe et IXe siècles.

Cette occupation n'a rien que de raisonnable et de logique, étant donnée la situation topographique des refuges gaulois. On les trouve établis sur des points naturellement fortifiés, en haut d'escarpements difficiles à franchir, abrités par un cours d'eau, un marais, un talus abrupt, dans des situations en un mot avantageuses pour la défense, pourquoi donc les Romains n'en auraient-ils pas profité en les empruntant aux Gaulois, tout comme plus tard les Francs en ont profité en les empruntant aux Romains?

Evidemment, dit encore M. Fleury au sujet d'un refuge qu'il décrit, sur la plate-forme du refuge de Villet, près de Pommiers, les préhistoriques qui hantaient les trois stations de Pasly, visibles maintenant, et la station disparue de Pommiers, se réunirent dans les moments de crise, et bien longtemps avant qu'on ne prît la fuite devant l'invasion romaine.

Les préhistoriques de Vaurezis s'y enfermèrent aussi aux temps mégalithiques, puisqu'un de leurs dolmens témoigne encore aujourd'hui, et à très courte distance, de leur habitation sur ce sol foulé par eux avant que les Celtes et les Gaulois n'en eussent pris possession.

Les Romains, à leur tour, occupèrent le camp du Villet auquel ils ont laissé son nom actuel qui dérive de *Villa* et le *chemin de Rome* qui existe dans le vallon ; on y rencontre une voie romaine ; l'enceinte a fourni, outre les monnaies gauloises, des médailles romaines, des débris de vases et d'amphores.

Les Mérovingiens se mirent en sûreté dans ce camp où l'on a trouvé leurs tombeaux et leurs armes signalétiques, l'angon, le scramasaxe, etc.....

On s'est battu là au XIIe siècle, au XIIIe et au XIVe, puisqu'on a ramassé au Villet des carreaux d'arbalètes, et non loin d'eux des médailles du moyen-âge. »

Voilà donc, sur un point, *trois mille ans* d'occupation militaire successive.

Plus loin M. Fleury ajoute :

« Le beau camp romain de St-Thomas (canton de Craonne) a été reçu de troisième ou quatrième main par les envahisseurs, puisqu'on y trouve des silex taillés et des ustensiles romains aussi incontestables les uns que les autres. Les Romains l'ont occupé après tout le monde, frappés comme leurs prédécesseurs de sa forte assiette et de son importance stratégique. Ils ont repris, redressé, remanié à leur mode les fortifications de leurs devanciers, mais à l'origine c'était un camp préhistorique. »

De même au Châtelet de Muret (canton d'Oulchy), au Châtelet de Maquenoise, au Vieux Laon, à Morchain, etc... Incontestablement les conquérants romains, il faut le répéter et l'admettre comme un fait acquis, occupèrent et utilisèrent ces forteresses naturelles que leur science militaire rendit plus solides et plus durables. Les Mérovingiens en tirèrent parti de même, comme aussi des temps plus modernes.

« Il me paraît donc indispensable — c'est toujours M. Fleury « qui parle — lorsqu'on se trouve en face d'un retranchement « qui a des probabilités préhistoriques et romaines à la fois, de « rechercher s'il n'a pas été occupé tour à tour par les deux « races. »

Je ne passerai point en revue les détails des observations qui vous ont été présentées sur les camps de Tirancourt, de Chipilly, de Méricourt, etc... Ce serait long, et c'est inutile pour dégager

les principes de la question. Je prendrai seulement le Mémoire contenu dans le Bulletin n° 3 et relatif au Vieux-Câtil. L'examen de certains passages de ce Bulletin suffira pour la discussion des propositions qui ont été le plus remarquées par les lecteurs de nos publications et par plusieurs Sociétés correspondantes.

Le début de la note — page 452 du Bulletin — annonce que « *la surface du Vieux-Câtil n'est que de 6 hectares 75 ares et une fraction, c'est une étendue peu importante.....Et cela suffirait peut-être — p. 453 — pour penser qu'il n'a pas été établi par les généraux romains.* »

Cet avis ne me semble pas absolument fondé, car il est certain que les grands camps ont été peu nombreux dans nos régions. « *Beaucoup*, dit M. l'abbé Corblet, *ne pouvaient contenir qu'un très petit corps de troupes.* »

D'après une savante étude d'un de nos collègues, M. de Baillencourt, il faut admettre une moyenne de 10 mètres, comme unité de surface par homme dans les camps romains. Suivant ce calcul, le Vieux-Câtil pouvait abriter plus de 6.000 hommes, et je démontrerai tout à l'heure que la division des troupes fut poussée à bien d'autres limites.

D'ailleurs, le Bulletin n° 3 déclare que le Vieux-Câtil a de dimensions en un sens 254 mètres et de l'autre 265. Est-il vraiment trop petit pour être romain ? Un auteur qui ne sera pas récusé, puisque son témoignage est invoqué par le Bulletin lui-même, à la page 457, M. de Caumont, dit textuellement que « *beaucoup de camps romains avaient de 200 à 300 mètres de côté* » ; et il ajoute : « *d'autres étaient plus étendus, mais bon nombre étaient plus petits et n'offraient même quelquefois que 80 à 120 mètres de développement sur chaque face.* »

80 à 120 mètres, et le Vieux-Câtil ne serait pas assez grand avec 254 et 275 mètres !. ..

Je passe à une autre observation.

« *Le Vieux-Câtil* — est-il dit à la page 453 du Bulletin — *est dominé par une hauteur*. » Sans examiner si les Romains ont toujours scrupuleusement observé la règle concernant les hauteurs voisines, il est évident qu'on n'établit jamais un poste militaire dans des conditions manifestement défavorables ; mais de combien de mètres est ici la hauteur ? Le Bulletin déclare qu'elle est de 2 mètres. Deux mètres, c'est l'équivalent de la taille d'un homme, c'est peu important. Mais encore à quelle distance du camp se trouve la hauteur de 2 mètres ? Le Bulletin déclare page 453, ligne 19 : « *Le Vieux-Câtil se trouve donc dominé* A 1200 MÈTRES *par une hauteur de 2 mètres*. »

Une hauteur de 2 mètres, à 1,200 mètres de distance « *c'est peu de chose* » ajoute le mémoire. En effet, Messieurs, c'est peu de chose, et vous ne penserez sans doute pas que cela suffise pour dire qu'un camp ne soit pas romain.

Encore moins m'arrêterai-ie aux allégations qui terminent l'alinéa — page 453 ; — il y est question d'altitudes prises à Andechy et à Hangest-en-Santerre, et qui sont supérieures, la première de dix mètres, la seconde de vingt mètres, à celle du Vieux-Câtil.

Ce que le Bulletin n'ajoute pas ici, et il a vraiment tort de l'omettre, c'est qu'Andechy est situé à quatre kilomètres, et Hangest à ONZE kilomètres du Vieux-Câtil.

Que saurait prouver une hauteur de vingt mètres quand elle s'élève à onze kilomètres d'un camp ?

J'aborde un autre argument, l'un de ceux qui ont été mis le plus en relief, c'est-à-dire la forme des enceintes.

Certains écrivains, Messieurs, considèrent les retranchements romains au point de vue rigoureusement classique du camp con-

sulaire de Polybe. Ils n'y souffrent aucune modification. Si le camp n'est pas carré, comme cela se présente à Chipilly et à Méricourt ; s'il n'a pas les dimensions règlementaires, comme au Vieux-Câtil; si les fossés n'ont pas l'ouverture et la profondeur exigées, ils les récusent impitoyablement.

Il leur faut le rectangle parfait, les quatre portes, l'allée principale, la place des triaires, des hastaires, de la cavalerie, des auxiliaires et des bagages ; il leur faut le terrain ne dérogeant ni en altitude, ni en déclivité, ni en orientation, aux règles de Polybe qu'ils acceptent pour guide.

Messieurs, ce qui concerne la forme des camps romains a été déjà savamment traité devant vous, et je ne puis que donner mon assentiment à la lecture qui vous a été faite au mois de mai 1882, comme aux observations identiques de l'Histoire de Bray.

J'ajouterai seulement que l'historien Polybe vivait et écrivait longtemps avant l'invasion des Gaules. Polybe naquit en l'an 204 avant J.-C., et mourut en l'an 121. Or, la première expédition de César n'eut lieu qu'en l'an 58, c'est-à-dire 63 ans après la mort de Polybe. Cet auteur est donc par ce seul fait un témoin suspect.

Et en admettant — ce qui n'est pas, remarquez-le — en admettant que les règles militaires citées par lui fussent encore bien observées par César — je vais prouver le contraire tout à l'heure — il faudrait encore ne pas oublier que le camp consulaire n'était pas la seule espèce de camp que construisissent les Romains ; ils en avaient trois espèces bien tranchées : le *castrum æstivum*, employé l'été ou en temps de guerre, qui était une enceinte de fossés peu profonds dont la levée de terre formait parapet, — le *castrum hibernum*, plus soigné et plus important, — enfin le *castrum stativum*, ou grand camp aux vastes proportions, avec ses allées, ses portes et ses remparts, qui souvent par la suite devenait le berceau d'une cité. Or, le type carré, qui s'accorde avec

le récit de Polybe, ne s'applique qu'aux camps romains les plus anciens de la république.

Sous les empereurs, la castramétation subit de très notables changements, dont les détails nous sont fournis par Hygin qui vivait sous Trajan et Adrien.

Déjà, remarquez-le bien, le camp n'est plus carré ; il est d'un tiers plus long que large, et surtout ses angles sont arrondis.

Je pourrais vous en citer comme preuves des exemples nombreux autour de nous, à Saint-Thomas, à Montigny, à Condé-sur-Suippe, etc., je n'en prendrai qu'un seul, à Mauchanp, et je le crois de nature à dissiper tous les doutes.

Le célèbre camp de Mauchamp fut retrouvé en 1862, sur la falaise crayeuse qui sépare la rivière de l'Aisne du ruisseau de la Miette. L'attention avait été attirée sur cet emplacement parce qu'il paraissait répondre d'une manière complète à la description des Commentaires de César. Et en effet les fouilles, ordonnées par l'Empereur Napoléon III, amenèrent le déblai d'un vaste périmètre de fossés qui formaient un camp magnifique de 43 hectares.

Eh bien ! Messieurs, ce camp démontré par une *quantité prodigieuse* de débris de poteries incontestablement romaines, affirmé par les médailles qu'on y a trouvées ; ce camp prouvé, l'histoire à la main, comme établi en l'an 54 par César lui-même, *ce camp* N'EST PAS CARRÉ ! Il a les angles abattus et arrondis ; un de ses côtés offre une ligne courbe irrégulière et il a cinq portes au lieu de quatre.

Et pourtant il est bien romain, purement et uniquement romain, des premiers temps de l'invasion, du temps de J. César lui-même.

Donc, à ce moment déjà, le camp de Polybe n'était plus observé ; donc l'absence de la forme carrée ne prouve pas qu'un camp ne soit pas romain.

A mesure qu'on avance, par exemple vers le règne de Constantin, de nouveaux changements s'opèrent. Et Végèce, qui écrivait au IVe siècle, c'est-à-dire en temps utile pour parler de l'invasion des Gaules, nous donne les renseignements qui vous ont été exposés par M. Josse et M. De Cagny.

J'emprunte seulement à Végèce ce passage sur lequel j'appelle toute votre bienveillante attention : « Dans les cas ordinaires, « lorsqu'on n'était pas pressé par le danger, *on se bornait à lever « des gazons ou mottes de terre* pour en faire un mur. »

Or, Messieurs, à la page 454 du Bulletin, ligne 11 et suivantes, je lis : « Vous remarquerez que les terres des remparts ont été empruntées aux champs voisins, contigus à ces remparts. Il est certain qu'on n'a pas cherché à creuser un fossé pour avoir des terres à utiliser, on a seulement dénivelé le terrain. »

Est-ce que le levage de gazons et de mottes de terre, dont parle Végèce, sans qu'il soit question de fossés, ne ressemble pas d'une façon singulière au mode de construction reconnu dans le Vieux-Câtil, et qui y a opéré le dénivellement du sol en pente sur les champs contigus ?

Le rapprochement est remarquable.

Une autre assertion du Bulletin qu'il est fort difficile d'accepter, c'est celle-ci que je trouve à la page 458 : « Les refuges chez nous — est-il dit — sont de formes et de dimensions très variables, *ce qu'on ne devrait pas trouver dans des camps uniquement destinés à loger des troupes romaines.* »

D'après ce passage, tous les camps romains devraient avoir les mêmes dimensions et les mêmes formes. Pas d'exception, un seul et unique modèle, une seule et unique étendue.

J'ignore où a été puisée cette donnée, mais je la déclare en contradiction avec l'opinion des écrivains de notre temps, en

contradiction formelle avec les auteurs romains eux-mêmes, en contradiction absolue avec Végèce, le plus compétent et le plus digne de foi, par l'époque où il vivait, sur les choses militaires du temps de l'invasion des Gaules. Vous en pouvez juger par les citations qu'ont faites M. De Cagny et M. Josse, et je n'ai pas besoin de les répéter. Ces citations en mains, il est de toute impossibilité de ne pas admettre les variations fréquentes de la forme des camps. C'était non-seulement une question de fait d'après le terrain, c'était aussi une loi de théorie stratégique. « *Il faut* — dit le commentateur de Végèce, cité dans l'histoire de Bray — *adopter la forme circulaire quand on veut paraître n'avoir qu'une faible armée ; la forme carrée pour simuler un grand nombre de troupes ; la forme triangulaire pour en simuler un nombre plus grand encore. Les campements de Galba étaient semi-ronds ou oblongs.* »

Il n'est donc pas soutenable que les camps romains soient tous du même modèle unique et invariable.

M. Ed. Fleury, déjà cité, le reconnaît avec tous les autres : *Lorsque les Romains* — dit-il — *comme cela est arrivé* SOUVENT, *se fixaient sur des éminences ou dans des conditions topographiques particulières,* ILS SACRIFIAIENT *à la nature du terrain la* RÉGULARITÉ HABITUELLE.

Mais j'ai hâte de dire que le point capital, le nœud de la question, a été touché par M. Josse, lorsqu'il a indiqué la durée de l'occupation romaine des Gaules, pendant laquelle les retranchements ont dû être et ont été en effet construits.

Cette occupation a duré cinq siècles ! ne voit-on pas de prime abord ce qu'un pareil espace de temps apporte de modifications dans les coutumes et l'organisation d'un peuple, d'un peuple

surtout qui n'est pas sur le sol de sa patrie, mais qui occupe à titre de conquérant un pays dont les habitudes sont toutes différentes des siennes ? L'expérience et l'histoire prouvent que le vaincu absorbe souvent le vainqueur ; l'envahi absorbe l'envahisseur.

Cinq cents ans ! c'est un intervalle colossal dans la vie d'une nation. Et si nous regardons ce qui s'est passé, depuis l'an 58 avant Jésus-Christ jusqu'au ve siècle de notre ère, nous reconnaîtrons que les faits ne démentent pas l'impression rationnelle que fait déjà concevoir la succession de tant d'années et de tant de générations.

Bien entendu je n'ai ni l'intention, ni le temps de vous rappeler l'histoire de l'invasion romaine ; mais vous me permettrez d'appeler votre attention sur un seul fait qni a changé et bouleversé au IIIe siècle l'organisation que les Romains possédaient au premier moment de leur conquête. Je veux parler du vaste épisode qui a préparé la fin de l'occupation des Gaules, c'est-à-dire les invasions germaines.

Ce fut vers l'an 253 de notre ère, sous le règne de Valérien Ier, que les Chérusques, les Chauces, les Cattes et quelques autres peuples de la Basse-Germanie, ayant formé une fédération sous le nom de Francs, franchirent le Rhin et entrèrent dans la Gaule.

Peu après, les guerres suscitées par les généraux romains Posthume, Marius et Victorin, vinrent troubler le pays ; tous trois prirent successivement la pourpre, se plaignant de la lâcheté de Gallien, fils et successeur de Valérien, qu'ils accusaient de la nouvelle audace des barbares.

De l'an 268 à 275, les Francs, les Burgondes et les Lagyens, profitant de ces troubles, semèrent la désolation dans les Gaules et y ruinèrent 70 cités. L'empereur Probus les battit et les dispersa ;

mais il fut assassiné en Illyrie en 282, et sa mort fut le signal d'une guerre nouvelle et encore plus désastreuse, parce qu'aux incursions des Francs et des Saxons se joignit à l'intérieur la révolte des Bagaudes.

Enfin, depuis le règne de l'empereur Commode, le trône romain vingt-cinq fois vacant. l'avait été 22 fois par l'assassinat, lorsque Dioclétien parvint à s'y asseoir. Homme également brave et intelligent, il s'occupa de l'urgente nécessité de pourvoir à l'ordre au dedans,en même temps qu'à la défense des frontières; et les mesures qu'il décréta sont d'une importance capitale dans la question des fortifications romaines qui nous occupe en ce moment.

Pour faire face aux invasions et pour réprimer à la fois les révoltes locales, Dioclétien garnit toute la région exposée d'une multitude de retranchements où se tenaient des garnisons permanentes. Nous sommes ici à la fin du IIIe siècle, à 330 ans de Jules César.

Vous me permettrez de citer les textes latins pour établir ce que j'avance et que je tiens à affirmer d'une manière très nette. L'historien Zozime, du IVe siècle, dit au Livre II, page 33, de son *Historia Nova :*

« *Diocletiani providentiâ, imperium Romanorum oppidis et* « *castellis atque burgis munitum esset in limitibus.* »

Par la prévoyance de Dioclétien, les frontières furent garnies de places fortes, *oppidis*; expression qui répond au grand camp ou *castrum* entouré de murs ; *castellis*, expression qui indique les camps moins importants ; *burgis*. qui désigne les enceintes encore moins grandes, puisque Végèce indique qu'on appelait *burgum* un petit *castellum : Castellum parvum quod burgum vocant* (Végèce, liv. IV).

Voilà encore, soit dit en passant, toute sorte de camps romains qui n'étaient pas sur le même modèle les uns que les autres.

Et Zozime ajoute : *Omnes copiæ militares in iis domicilium haberent, fieri non poterat ut barbari transirent :* les troupes tenaient garnison dans ces enceintes à l'abri des coups de main et les barbares ne pouvaient plus passer.

En effet, sous le gouvernement de Constance Chlore que Dioclétien s'était associé, la Gaule fut plus tranquille. Mais vous voyez déjà combien les retranchements romains furent alors nombreux et multipliés ; vous allez le voir bien davantage encore.

Constantin qui succéda à Constance Chlore en 306, eut le tort — toujours au rapport de l'historien Zozime — de dégarnir les frontières pour reporter les garnisons dans l'intérieur. Les Barbares revinrent aussitôt, et, parfois encouragés par les trahisons intéressées des généraux romains, ils multiplièrent leurs incursions dévastatrices. Julien les repoussa, mais ils restèrent dans une attitude des plus menaçantes, et en l'an 364 Valentinien fut forcé de reprendre contre eux et de compléter l'œuvre défensive de Dioclétien.

J'invoque ici le témoignage autorisé d'Ammien Marcellin, historien latin de la fin du IVe siècle, d'abord homme de guerre, qui écrivit de 378 à 390, et qui parle de choses accomplies sous ses yeux et dont il fut peut-être un des acteurs.

Plus l'Empire était alors exposé aux irruptions barbares, plus il fallut élever de forteresses. Plus les troupes étaient divisées en un nombre considérable de garnisons, pour opposer une digue au torrent qui menaçait à la fois tant de points différents, plus il fallait pourvoir à la sûreté des soldats ainsi réduits à un petit nombre. Valentinien construisit des retranchements nombreux dans des lieux naturellement protégés par les difficultés du terrain : *Castra extollens*, dit Ammien Marcellin, *altius et castella*,

turresque assiduas per habiles locos et opportunos, quà Galliarum extenditur longitudo. (Liv. XXVIII).

Notons encore en passant, dans cet auteur, trois sortes de fortifications : *castra*, *castella*, *turres*.

Valentinien prit pour base, quand c'était possible, le cours des rivières ; il semait les points de défense le long de la rive, et parfois même au-delà du fleuve, — *nonnunquam etiam ultra flumen.* — Toute l'histoire de ce temps montre à quelles extrémités la Gaule se voyait réduite, et les efforts désespérés que faisait le pouvoir romain pour retenir une domination qu'il sentait lui échapper (1).

Les points fortifiés avaient été multipliés dans toute la région exposée aux invasions ; Paul Orose, historien du Ve siècle, prêtre et disciple de S. Augustin, le dit expressément et en termes fort clairs.

Chaque année on dressait un rapport sur le nombre et l'état de ces retranchements. *Quemadmodum se militum numerus habet castrorum ac clausurarum cura procedat, quotannis significare nobis procuret;* et la *Notitia dignitatum Imperii* les apelle *assidua castella ;* d'ailleurs, l'idée seule du recensement indique combien les forteresses étaient multipliées de tous côtés.

Il fallait pourvoir à la surveillance, à l'entretien, à la sûreté des troupes ainsi disséminées.

Et c'est pour cela que la Gaule avait été comme enveloppée d'un réseau militaire, ourdi avec une remarquable science stratégique.

Les voies romaines ou romanisées en formaient le tissu, et chaque nœud était une place forte, un *castellum* ou un *burgum*. De l'un à l'autre de ces points on pouvait communiquer par des signaux ; précaution indispensable, étant donnée l'extrême division

(1) Voir à ce sujet l'Histoire de France, par M. Guizot.

des troupes. C'est alors que la plupart des refuges gaulois furent utilisés ; c'est alors que des buttes d'observation furent élevées quand le relief du sol l'exigea, et qu'un *tumulus* voisin n'en put pas tenir lieu.

J'ai signalé toutes ces choses dans ma Description archéologique du canton de Nesle ; et j'ai indiqué, au sujet de ce réseau militaire et des retranchements de cette époque, l'étude immense et malheureusement peu avancée jusqu'ici, qu'il y aurait à faire sur le terrain dans toute notre région.

L'indication sommaire que je viens de vous en donner, Messieurs, suffit à démontrer comment dans le IIIe et le IVe siècle les camps romains ne furent ni aussi vastes, ni aussi réguliers que par le passé et comment les règles de Polybe ne pouvaient plus et n'avaient plus raison d'être appliquées, comment la forme ne saurait dès lors être un argument efficace contre l'attribution romaine d'un camp.

J'aborde une autre considération.

Certains auteurs, en étudiant les voies qui traversent ou qui côtoient les camps romains, oublient de reconnaître l'époque à laquelle furent établies les chaussées romaines, dites solennelles.

A la distance qui nous sépare de cette période, nous sommes trop portés à ne considérer l'invasion romaine que dans son ensemble, sans spécifier suffisamment la part de chaque siècle dans les nombreux travaux élevés sur notre sol. Il nous semble à travers quinze ou dix-huit cents ans que les Romains ont tout créé à la fois ; mais il est nécessaire de réagir contre cette illusion et de remettre bien chaque chose à sa place, sous peine de tomber dans l'erreur.

N'oublions pas que les grandes voies romaines ne datent pas des premiers jours de l'occupation, et ne nous étonnons pas de voir des camps romains à proximité des chemins gaulois.

Les chemins gaulois, il a bien fallu s'en servir dès le principe et César n'en a pas eu d'autres pour sa première campagne. Avant de songer à décréter les grandes lignes, et surtout avant de songer à les construire, il fallait s'emparer du pays et le conquérir. Pour s'en emparer et le conquérir, il fallait organiser des opérations militaires et élever des retranchements, donc les camps sont par ce fait antérieurs aux routes romaines ; donc ils ont dû être d'abord sur des voies gauloises.

Le chemin gaulois n'est pas un argument qui doive contredire à mes yeux l'époque romaine d'un camp, pas plus que l'éloignement d'une chaussée romaine. Celle-ci ne date que d'une époque plus récente ; et non pas des premiers temps de la conquête. « Ce n'est jamais dans la période militante que le vainqueur asseoit sur le sol envahi les monuments de sa civilisation. La lutte d'abord, puis la nécessité d'apaiser les esprits, les risques d'un avenir difficile, toutes les préoccupations enfin d'une situation encore contestée, longtemps contestable, surtout quand il s'agit d'un peuple aussi guerrier, aussi remuant, aussi longtemps possesseur et aussi amoureux de son indépendance que le peuple gaulois; tous ces soins divers, auxquels le conquérant doit parer et qui durèrent longtemps, empêchèrent les Romains de construire leurs routes dès le début de l'occupation. Ils s'emparèrent des cités gauloises, construisirent des camps et des forteresses avant d'en venir aux voies stratégiques. »

Le réseau des voies de la Gaule, dans nos régions, ne fut commencé que du temps d'Agrippa; il fut continué sous Septime Sévère et sous Marc Aurèle Antonin, son fils, plus connu dans l'histoire sous le nom de Caracalla.

Donc, encore une fois, de ce qu'un camp n'est pas sur une voie

solennelle, on ne saurait en inférer d'aucune façon qu'il n'est pas pour cela d'origine romaine.

Le Bulletin lui-même est de cet avis, malgré les conclusions qu'il en tire, et, en parlant du chemin qui borde le Vieux-Câtil, il reconnait, page 455, que ce chemin « *existait* BIEN AVANT *la route romaine.* »

Il reconnait de même — deux lignes plus bas — *que la voie romaine a été faite pour rectifier le vieux chemin*, ce qui achève de prouver qu'elle a été faite après.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous donner la description d'un camp gaulois non remanié par les Romains; chose rare, et dont les détails achèveront de faire la lumière sur le point que je viens de traiter.

Vous savez déjà, mais il est bon de le rappeler, que les camps ou refuges primitifs n'étaient pas à l'origine des enceintes complètes. C'étaient des emplacements choisis sur des éminences ou près d'un cours d'eau ; c'étaient des plateaux bordés de talus abrupts sur la plus grande partie de leur circuit, et il n'y avait de fossés et de remparts que sur le côté non protégé par les défenses naturelles. Les camps de Comin, de Pommiers, du Châtelet de Montigny-Lengrain, du Châtelet d'Ambleny, du refuge d'Epagny, et bien d'autres, sont établis de cette façon. L'ouvrage préhistorique consiste seulement en un rempart droit pour barrer l'isthme donnant accès au camp, les autres cotés n'ayant que leurs défenses naturelles. L'enceinte complète, quand on la trouve, a généralement pour constructeurs les Romains, qui ont repris et perfectionné l'œuvre des premiers occupants.

Et pour démontrer davantage la différence qui existe entre ces camps romains et les refuges des Gaulois, je vais citer, d'après M. Ed. Fleury, la description des retranchements de la Carlette dont

la forme ne ressemble en rien à celle des enceintes établies ou remaniées par les envahisseurs.

Le village de Chassemy (Aisne), connu des savants à cause de son grand cimetière antique, est enveloppé à l'Ouest de retranchements considérables, qui se rattachent à une autre partie de remparts dont on aperçoit les restes du côté du Levant sur la colline appelée la Carlette. Ne pouvant attribuer cet immense et bizarre *vallum* (1) aux préhistoriques de la pierre polie, assez forts ingénieurs pour inventer les fossés droits avec rejet de terre protégeant l'entrée de leurs acropoles et refuges, mais qui n'auraient ni su trouver, ni su tracer et élever ces remparts compliqués, d'étendue considérable et servant de refuge à une grande peuplade, M. Fleury en rapproche l'origine à l'âge du bronze, sans prétendre toutefois trancher résolument la question.

« Un chemin creux longe à l'Est le promontoire de la Carlette dont le flanc oriental est très abrupt et retouché en plusieurs endroits, tandis que la pente de l'Ouest se tire longuement vers la route de Vailly à Braine, et un terrain humide bordé par un sentier profile tout le retranchement. Celui-ci est presque contigu au village dont l'amorce se voit à droite sur la figure 75. Appuyant à une mare qui sert de lavoir communal l'extrémité de son rapport de terre, le *vallum* dessine, par sept anneaux serpentueux, des sinus extrêmement rapprochés les uns des autres. Il se développe ensuite en replis plus largement accentués et dont l'un vient mourir le long d'un chemin qui, coupant le refuge à angles droits, partage l'enceinte en deux fractions inégales et de formes très variables, bien que, pris en masse, les deux emplacements aient à peu près la même dimension et la

(1) Voir le plan n° 75 des Antiquités du département de l'Aisne, vol. I.

même forme générale. A gauche de ce sentier transversal, la seconde enceinte, parallèle d'abord au dernier pli de la première se redresse à peu près à angle droit pour courir au Nord ; et tout à coup faisant un second saut brusque vers le Midi, elle va rejoindre la colline de la Carlette et un mamelon naturel et transversal à cette butte siliceuse.

Telles sont les dimensions de ces retranchements : grande largeur, 480 mètres; profondeur, environ 240 mètres ; distance entre chacun des 3 anneaux de l'extrême droite, au milieu des banquettes, 15 à 18 mètres ; hauteur du rapport de terre, variant de 8 à 10 mètres ; largeur des banquettes : 1° dans les replis, 3 mètres environ ; 2° dans les lignes longues, de 6 à 8 mètres.

La Carlette étant coupée, sur toute la longueur de son plateau, par un retranchement ; se reliant à droite, et par un premier mamelon transversal, au marais, à la ligne serpentueuse du *vallum*, et à gauche à la seconde enceinte qui donne la main au mamelon et au marais de gauche ; se couvrant enfin au Sud par le chemin creux et le cap de la montagne, on avait là, grâce à la nature et à l'art de l'ingénieur, une position militaire d'une force et d'une importance saisissantes, juste entre deux rivières voisines, l'Aisne et la Vesle. Leur confluent à Condé-sur-Aisne et les prairies marécageuses formaient, de concert avec la montagne, une seconde ligne très respectable de défense. Ajoutez une hauteur de 8 à 9 mètres donnée au rempart de terre, grâce à des emprunts faits en avant et en arrière, et l'on aura un produit très puissant et original de la castramétation en des temps dont nul n'a le droit de méconnaître et surtout de nier la haute antiquité, qu'on attribue ce travail gigantesque soit aux anciens préhistoriques, soit aux peuplades anonymes de l'âge du bronze, soit au bas mot, aux Gaulois d'avant la conquête ; *car il ne faut pas, même un instant, penser aux Romains* qui n'ont *jamais*

rien fait, ni rien tracé de semblable comme campement ou d'un jour, ou permanent.

Faut-il voir là un des douze fameux et introuvables oppides attribués par César aux Suessions qui l'auraient reçu tout fait de leurs prédécesseurs ? »

Il me semble, Messieurs, que la description ainsi faite de la Carlette, description d'un camp certainement antérieur aux Romains et si différent de ceux de Tirancourt, de l'Etoile, du Vieux-Câtil, et des autres retranchements du département de la Somme. sur lesquels a porté la discussion ouverte devant vous, que cette description, dis-je, doit achever de former votre opinion.

Je n'insisterai donc pas davantage ; je ne parlerai pas des camps de Vermand et de St-Thomas, irréguliers et pourtant si bien romains ; j'omettrai les considérations techniques encore nombreuses sur la vaste question que j'ai abordée.

J'espère vous avoir montré, dans les observations qui précèdent, que la forme et les dimensions des camps romains en Gaule sont essentiellement variables ;

Que le camp carré, décrit par Polybe, n'était plus usité sous les Empereurs d'une façon exclusive ; qu'il était modifié déjà du temps de J. César ;

Que les refuges gaulois ont été fort souvent occupés, remaniés et complétés par les Romains, pendant toute la durée de l'occupation et surtout à partir du IIIe siècle;

Que les camps romains peuvent et doivent être souvent construits près des voies gauloises, sans que ce voisinage soit un motif de suspecter leur origine.

J'ose espérer, Messieurs, que ces observations, dont vous avez bien voulu me permettre le développement, apporteront quelque

lumière dans le débat complexe qui s'est engagé et dont l'issue intéresse à un si haut degré l'histoire des temps préhistoriques et gallo-romains dans notre province de Picardie.

OUVRAGES REÇUS

Pendant le 4me trimestre de 1883.

I. Ministère de l'Instruction publique.

1° Journal des savants. 1883. sept. oct., nov., déc. — 2° Romania, nos 46, 47 et 48. — 3° Revue historique, nov. déc. 1883. — 4° Le cabinet historique. Nos 4-5. — 5° Répertoire des travaux historiques. Tome II. N° 2. — 6° Dictionnaire du département du Calvados comprenant les noms de lieu anciens et modernes, par C. Hippeau. Paris. 1883. Imprimerie nationale. 1 vol. in-4°. 7° Inscriptions de la France du ve siècle au XVIIIe recueillies et publiées par F. de Guilhermy et R. de Lasteyrie. Tome V. Ancien diocèse de Paris. Paris. 1883. Imprimerie nationale. 1 vol. in-4°.

II. M. le Préfet de la Somme.

1° Département de la Somme. Conseil général. Session d'août 1883. Rapport du Préfet et de la Commission départementale. Amiens. 1883. L. Caillet. 1 vol. in-8°.

III. Par les Auteurs.

1° Comte de Marsy. Bibliographie picarde. IV. Amiens. 1883. Delattre-Lenoël. in-8. — 2° Comte de Marsy. Les sceaux picards de la collection Charvet. Amiens. 1883. Delattre-Lenoël. in-8. — 3° Histoire populaire de la Picardie depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Morel. (Ouvrage couronné par la Société des Antiquaires de Picardie). Péronne. 1883. Quentin. 1 vol. in-12. — 4° A. de Dion. La tour centrale de Bayeux et M. Ruprich-Robert. Tours. 1883. P. Bouserez. Pièce in-8°. — 5° Quelques observations sur les premières monnaies des Comtes de

Flandre, à propos d'une monnaie inédite de Lens, par M. Deschamps de Pas. Paris. 1883 Revue numismatique. in-8°. — 6° Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution. Episodes historiques tirés des documents administratifs, par F.-I. Darsy. Tome II. Amiens. 1883 Douillet et C°. 1 vol. in-8°. — 7° Ville de Ham. Description d'une arme à feu ancienne découverte dans la rivière de Somme. Etude d'histoire locale par le Dr Tim. Dodeuil. Ham. 1882. L. Carpentier. in-12.— 8° Les petits méraux de plomb d'Arras aux types de mailles, par L. Dancoisne. Bruxelles. 1883. Goblaert in-8. Pl.—9° L'autel chrétien. Etude archéologique et liturgique, par l'abbé J. Corblet. (Extrait de la Revue de l'art chrétien). Bruges. 1883. 1 vol. in-4°.

V. Des Sociétés françaises.

1° Bulletin du Comice d'Abbeville. Nos 9, 10, 11, 12. — 2° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. 1883. N° IV.V. — 3° Gazette médicale de Picardie, organe officiel de la Société médicale d'Amiens. Nos 9, 10, 11. — 4° L'agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. N° 22. — 5° Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. XXX. 2e liv — 6° Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Tome XVII liv. 1. — 7° Mémoires de la Soriété d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1882-1883 — 8° Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Tome LXI. 1882. — 9° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Liv 67. — 10° Bibliothèque de l'école des Chartes. 1883. 4e liv. — 11° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Nos 7-9. — 12° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Tome II. f. 14. 15. 16. Tome III. f. 28, 29, 30. Titre. Tome IV. Liv. 4.— 13° Commission des Antiquités et des Arts de Seine-et-Oise (Commission de l'inventaire des richesses d'art.) 3e fasc. — 14° Bulletin de la Société de Géographie. 3e et 4e trim. 1883. — 15° Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

Tome v. — 16° Revue Savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. Nos 9, 10, 11.— 17° Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche. 11e Série. Tome II 1er sem. 1883. — 18° Congrès archéologique de France. XLVIII session. Séances générales tenues à Vannes, en 1881, par la Société française d'archéologie pour la conservation et la description des monuments.— 19° Mémoire de l'Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix. Tome XII. — 20° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Nos 9, 10, 11. — 21° Mémoires de la Société des antiquaires du Centre. 1883. Table des dix premiers volumes. — 22° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Liv 127. — 23° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. Nos 2, 3.— 24° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siège à Brive. Tome v. 3e liv. — 25° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome x. 5e liv — 26° Bulletin de la Société académique de Brest. 2e série. Tome VIII.— 27° Academie d'Hippone. Nos 6.7.—28° Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du diocèse de Dijon. 1re année nos 3,4,5,6.—28° Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industriede la Seine-Inférieure. Exercice 1882-1883. — 30° Société de géographie. Compte-rendu des séances. Nos 15 à 18.—31° Société de secours des amis des sciences fondée le 5 mars 1857 par L.-J. Thénard. Compte-rendu de la gestion du Conseil d'administration pendant l'année 1882-1883. — 32° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. 3e série. Tome IX.— Le Prieuré de Chamonix. Documents relatifs au prieuré de Chamonix, recueillis par M. J.-A. Bonnefoy, publiés et annotés par M. A. Perrin. Volume IV.— 33° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1er sem. 1883.— 34° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome VIII. Fasc. 1. 2.— 35° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. N° 126. — 36° Annales de la Société d'émulation des Vosges. 1883. — 37° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e trim. de 1883. — 38° Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

XI. 1881. — 39° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Tome XIV. Nos 9 à 12. — 40° Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 92° Bulletin. — 41° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome VI. 1er et 2e trim. de 1883. — 42° Bulletin de la commission des Antiquités de la Seine Inférieure. Tome V. Liv. 3. Tome VI. Liv. 1er.— 43° Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente. 5e série. Tome V. — 44° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trim. 1883.

IV. Des Sociétés étrangères.

1° Annales de la Société archéologique de Namur. XVI liv. 1.— 2° Archiv des historischen Vereins des kantons Bern. XI Band. 1. 2 Heft. — 3° Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XV. — 4° Bulletin de l'Institut archéologique Liégois. Tome XVII. 1er liv. — 5° Munster Blatter. Im Austrag des Münster Komites herausgegeben von Aug. Beyer und Fried. Pressel. III und IV Heft. Ulm. 1883. J. Ebner. Pl. — 6° Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai. Tome XVIII.— 7° Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution for the year 1881. Washington. 1883. 1 vol. in-8°. — 8° Revue belge de numismatique, publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique. 1884. 1re liv. — 9° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. Zehnter Jahrgang. 1883.

V. Périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et la Littérature. Nos 19 à 24. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. No 3. — 3° Science et Nature, revue internationale illustrée des progrès de la science et de l'industrie. 1re année. No 1.

Amiens. — Imp. A. Douillet et Cie, rue du Logis-du-Roi, 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 8 *Janvier* 1884.

Présidence de M. Josse président

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hénocque, Hesse, Josse, Poujol de Fréchencourt, Soyez et Vion.

MM. Oudin et Pinsard s'excusent de ne point assister à la séance.

Sont présents : MM. Joseph Antoine et l'abbé Hareux, membres non-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre est lu et adopté après une observation de M. Dubois.

M. le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

1° M. le Préfet de la Somme offre à la Société le 1er volume de l'Inventaire des Archives de la Somme.

3° M. Ricquier, architecte en chef du département, informe la société de la découverte d'une plaque en

bronze avec inscription dans les fouilles de l'Hôtel des postes.

Des remercîments sont votés à M. Ricquier, et M. le secrétaire perpétuel annonce qu'il lira, s'il est possible, une note sur cette découverte.

4° M. Mollet, de Roye, et M. Carlos Cagé, ancien élève de l'École des Chartes, remercient la Société de leur admission comme titulaires non résidants.

8° Le Révérend Père Camille de la Croix, de la Compagnie de Jésus, engage la Société à envoyer au Ministre de l'Instruction publique un vœu pour la conservation des monuments de Sanxay.

Ce vœu a été transmis après la séance de décembre.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16,653 à 16,684.

—M. le Président avait adressée à M. de Roquemont actuellement en Italie, la notification du vote qui lui a conféré la présidence pour l'année 1884.

M. de Roquemont avait répondu ne pouvoir accepter à cause de son absence dont il ne pouvait préciser la durée. M. le Président ayant insisté, M. de Roquemont déclara qu'il lui était impossible d'occuper une fonction qu'il savait ne pouvoir remplir.

En conséquence la Société décide qu'un nouveau scrutin sera ouvert pour l'élection d'un président.

Le dépouillement donne la majorité à M. Poujol de Fréchencourt.

M. Poujol de Fréchencourt est donc proclamé président pour l'année 1884.

Un deuxième scrutin a lieu pour la vice-présidence, devenue vacante par suite de la précédente élection.

Le dépouillement donne la majorité à M. Crampon.

M. Crampon est proclamé vice-président pour l'année 1884.

L'installation du bureau aura lieu à la séance prochaine, ainsi que la nomination des diverses commissions et le rapport de M. le Trésorier qui avaient été portés à l'ordre du jour.

Il est procédé au vote sur l'admission de MM. Raoul Poujol de Fréchencourt proposé dans la séance précédente pour le titre de membre non-résidant.

M. R. Poujol de Fréchencourt est admis.

Il est procédé ensuite au scrutin sur l'admission de M. l'abbé Letemple proposé dans la séance précédente pour le titre de membre résidant.

M. l'abbé Letemple ayant recueilli la majorité des suffrages est proclamé membre résidant.

— Deux tapisseries avec jais, à usage de devants d'autel, provenant de l'atelier formé dans le couvent des Ursulines d'Amiens, sont déposées sur le bureau. Elles sont examinées avec un grand intérêt. Des négociations seront ouvertes pour les obtenir le plus avantageusement possible.

— Il est donné lecture de la première partie d'un travail de M. Alcius Ledieu, qui a pour titre : *Mariage de Louis XII à Abbeville avec la princesse Marie d'Angleterre.*

Cette lecture, fort bien accueillie, sera continuée dans une prochaine séance.

— On lit également la notice envoyée par M. Lefebvre-Marchand sur un sceau de Pierre de Chaulnes. Elle est reçue avec intérêt.

M. le Secrétaire perpétuel demande à la société s'il pourra distribuer le 2e volume de l'histoire de St-Riquier par M. Hénocque, qui sera prêt incessamment.

La Société approuve la proposition qui lui est faite.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9 heures.

Séance du 12 février 1884.

Présidences de M. Josse et de M. Poujol de Fréchencourt.

Répondent à l'appel et au contre-appel, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duval, Duvette, Garnier, Hénocque, Hesse, Josse, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Soyez.

Au contre-appel seulement, M. De Calonne.

M. Oudin s'excuse de ne pas assister à la réunion, à cause d'un deuil de famille.

Sont présents M. l'abbé Hareux et M. Henri Hesse, membres non-résidants.

Le procès-verbal du 8 janvier est adopté.

— M. le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance.

— L'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, envoie le programme de ses concours pour 1885-86

— La famille fait part du décès de M. Gaulthier de Rumilly, sénateur, l'un des plus anciens membres non-résidants de la Société.

— La Société est informée que M. Lejeune, d'Estinnes-

au-Val, devenu presque aveugle, ne peut continuer à faire partie de la Société comme membre non-résidant.

Sur la proposition de M. Garnier, qui rappelle l'exactitude de ce collègue à nous adresser ses travaux, la Société nomme M. Lejeune, membre correspondant.

— M. E. Choullier, juge de paix à Ervy (Aube), adresse un brochure qu'il vient de publier sur les *Trudaine*, originaires d'Amiens.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les n°s 16,685 à 16,737.

— L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau pour l'année 1884. M. Josse, président, prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Je vous manifestais, l'année dernière, mes inquiétudes à la pensée des devoirs qui accompagneraient pour moi les honneurs de la présidence. J'avais tort.

Mon regard n'avait pas su mesurer toute l'étendue de votre indulgence, ni toute l'activité de votre bienveillant concours. L'un et l'autre m'ont été prodigués ; j'ai dû le constater avec reconnaissance, hier encore, en feuilletant le bulletin pour me rendre compte des travaux de l'année.

Ils n'ont pas été complètement infructueux : les lectures multiples et variées qui ont fait l'intérêt de nos séances, l'extension de nos rapports avec les sociétés étrangères, les communications fréquentes des membres non résidants, l'accroissement de leur nombre pourraient en rendre témoignage.

Les impressions n'ont point été négligées. Vous avez entre les mains les premiers exemplaires du X° volume des mémoires in-4° (II° vol. de l'histoire de Saint-Riquier), et dans quelques jours M. le Secrétaire-perpétuel tiendra les autres à la disposition de

nos collègues du dehors Le XXVIIIe volume des mémoires in-8° est en cours d'exécution : cinq feuilles ont déjà passé sous les presses et le reste va suivre, en attendant l'heure prochaine où, conformément à votre décision, les plans et les dessins accumulés dans notre bibliothèque fourniront la matière d'une quatrième série de publication.

Mais tout cela vous a paru insuffisant, et, pour stimuler le zèle des archéologues, vous avez agrandi le champ de nos concours par la création d'un prix spécial de 1,000 fr. à décerner en 1886, tandis que plusieurs d'entre nous, cédant au désir ici même exprimé, montrent l'exemple du travail en réunissant les éléments d'une carte archéologique de la province.

S'il y a quelque mérite dans ces résultats acquis, dans ces améliorations, c'est à vous seuls qu'il appartient, puisqu'il est le fruit de votre initiative ; et j'ai le devoir de vous le restituer, de vous en féliciter, de vous en remercier.

Je remercie surtout les excellents collègues que vous m'avez associés au bureau. Le zèle et la prudence qui les distinguent défient tout éloge, vous le savez depuis longtemps, et la sagesse de leurs conseils me l'a prouvé dans plus d'une occurrence.

M. le Chanoine Crampon va leur apporter le contingent de son expérience avec celui de son érudition ; aussi, en invitant M. Poujol de Fréchencourt à venir occuper le fauteuil auquel l'ont appelé ses mérites non moins que vos suffrages, je puis non pas seulement souhaiter, mais prédire une année prospère à notre société.

L'an dernier, au moment de me céder la présidence, et après avoir payé à M. Noyelle le tribut de nos regrets, M. Oudin exprimait un vœu : « Mon plus ardent désir, disait-il, c'est que pen« dant 1883, nous restions au complet, et que mon successeur « n'ait pas le chagrin que j'ai éprouvé et que vous avez tous res« senti. » M. Oudin n'a été qu'à demi exaucé. La mort nous a

tous respectés, mais les exigences de l'âge empêcheront désormais M. le conseiller d'Herbinghem de s'associer à nos travaux d'une manière effective, et c'est en qualité de membre non-résidant qu'à l'avenir il suivra notre marche. Je suis l'interprête fidèle de votre pensée, n'est-ce pas, Messieurs, en assurant que nos respectueuses sympathies accompagnent ce vénéré collègue dans sa retraite.

Je le suis encore en formulant l'espoir qu'à la fin de 1884, nous n'aurons aucun vide dans nos rangs et que, pendant de longues années, nous réaliserons ensemble notre belle devise : *Nosce patriam* ; apprenons à bien connaître notre patrie pour la mieux aimer.

— M. Josse cède le fauteuil de la présidence à M. Poujol de Fréchencourt qui, après avoir invité M. Crampon à siéger comme vice-président, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

En prenant possession de ce fauteuil, mes premières paroles ne sauraient vous exprimer que mes remerciements, pour l'insigne honneur que je dois à vos bienveillants suffrages. A ce sentiment naturel de la reconnaissance, succède bien vite celui de la défiance en mes propres forces, lorsque je considère les obligations que m'imposent les hautes fonctions de la Présidence.

Nous avions pensé, Messieurs, que la première place devait appartenir pendant cette année à un des vétérans de notre compagnie. Dans la séance du mois de décembre dernier, Monsieur de Roquemont avait été appelé à l'honneur de vous présider. Il eût occupé ce poste d'une manière beaucoup plus profitable aux intérêts de la Société, que je ne pourrai le faire moi-même, presque nouveau venu parmi vous.

Je regrette avec vous, Messieurs que par le fait d'une absence qui doit se prolonger, notre savant collègue ait tenu absolument à décliner cet honneur si bien fait pour lui.

Malgré la crainte que j'éprouve de ne pas justifier votre attente, je mettrai du moins au service de notre compagnie toute ma bonne volonté. Les rapports agréables que j'ai eus avec vous, Messieurs, depuis mon entrée dans la Société des Antiquaires de Picardie, l'harmonie parfaite qui règne entre les membres de cette assemblée, me sont un sûr garant de l'aide et de la bienveillance que je rencontrerai chez tous, pour me faciliter l'accomplissement de ma tâche.

Du reste, Messieurs, vous en avez déjà diminué la difficulté en nommant à la Vice-Présidence, Monsieur le chanoine Crampon. Sa science hautement reconnue et sa connaissance complète des traditions de la Société, si heureusement alliées à une aménité de caractère dont vous avez depuis longtemps fait l'épreuve, viendront heureusement suppléer à mon insuffisance.

Tout a été dit, Messieurs, sur l'érudition, l'activité et le dévouement de notre secrétaire-perpétuel, et je n'ai point à faire l'éloge du savant aux lumières duquel chacun de vos présidents a été et sera encore longtemps, je l'espère — si heureux de pouvoir recourir en maintes circonstances.

Grâce à l'habile et au laborieux concours de notre trésorier, les finances de la Société, qui ont eu tant de charges à supporter se trouvent maintenant dans un état satisfaisant. — La prudence avec laquelle elles ont été gérées nous permet de regarder l'avenir sans trop de crainte, bien que nous soyons à peu près réduits à nos propres forces.

Je me félicite de retrouver auprès de moi notre sympathique secrétaire annuel. Son mérite l'aurait autorisé bien légitimement à échanger contre un poste plus élevé celui qu'il remplit d'une façon aussi distinguée. Sa modestie s'y est refusée.

La crainte dont je vous ai parlé fait maintenant place à la confiance, lorsque je considère les appuis si fermes dont vous avez bien voulu m'entourer. Avec leur aide, avec celle de vous tous, Messieurs, j'ose espérer que cette année encore la Société des Antiquaires de Picardie se maintiendra sans déchoir au rang élevé qu'elle a su atteindre. Dans quelques jours, le 16 février, il y aura vingt ans qu'elle est entrée en possession de cette magnifique salle. Au prix de quelles ardentes luttes ? la plupart d'entre vous se le rappellent !

Le calme a succédé à ces trop longues tempêtes et depuis cette époque agitée, une cordialité de bon aloi n'a cessé, grâce à Dieu, de régner parmi nous. Mais prenons garde : le calme et la tranquillité engagent souvent au repos. Qu'il n'en soit pas ainsi pour notre compagnie. Sans doute en parcourant la collection si étendue de ses œuvres on est frappé d'admiration à la vue de ce qui a été fait, mais il reste encore beaucoup à faire. N'oublions donc pas la leçon du poëte :

Nil actum reputans, dum quid superesset agendum.

Poursuivons avec énergie le cours de nos travaux. Ce ne sera certainement pas la matière qui manquera aux ouvriers de bonne volonté.

J'avais à l'instant l'honneur de vous dire que la question financière ne doit pas nous préoccuper outre mesure, il n'en est pas moins vrai que les subventions sur lesquelles nous pouvions légitimement compter nous échappent peu à peu. Il résulte selon moi de ce double état de choses, la nécessité de continuer sans crainte, mais avec discernement la publication de nos travaux.

La foi sans les œuvres est une foi morte. La Société littéraire ou archéologique qui ne publie pas ou qui ne le fait que rarement, est bien près du tombeau.

Notre compagnie n'existe, pour les membres non résidants et pour le public, que par ses publications. Plus elles seront nombreuses et intéressantes, plus la liste de nos adhérents deviendra longue et plus nos ressources augmenteront.

Bien entendu, je ne viens pas ici prêcher la prodigalité : notre vigilant trésorier ne me le pardonnerait point, et ce serait bien maladroitement inaugurer mes fonctions présidentielles que de me brouiller avec notre ministre des finances. Je crois que, tout en restant dans les limites d'une sage administration, les membres de la commission d'impression dont je considère le mandat comme très important, peuvent, par un examen attentif et un choix judicieux, donner beaucoup d'attraits aux mémoires de la Société.

Permettez-moi en terminant, Messieurs, de remercier en votre nom l'excellent collègue qui vient de quitter le fauteuil. Vos suffrages ne s'étaient pas égarés en allant chercher, malgré sa modestie et son désir de rester dans l'ombre, le savant et consciencieux auteur de l'histoire de Bray, pour le mettre à la tête de votre compagnie.

Il ne me reste plus qu'un vœu à formuler, celui de pouvoir me féliciter avec vous en transmettant la présidence à mon successeur de ne voir aucun vide dans nos rangs.

Ces deux discours sont accueillis par des applaudissements.

— M. le Président annonce qu'il va être procédé à la réception de M. Letemple, nommé membre résidant, et il donne la parole au récipiendaire qui prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je ne saurais vous dire quels sentiments de reconnaissance émeuvent mon cœur, à cause de l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant parmi vous comme membre titulaire résidant; je ne puis vous exprimer combien je vous en remercie, d'autant plus que, en y réfléchissant, à peine apercevrais-je ce qui motiverait votre vote en ma faveur, et qu'il fallait que, de votre part, vînt s'y ajouter une singulière bienveillance.

Il est vrai, Messieurs, que, au grand séminaire, pendant les années de ma préparation au sacerdoce, un professeur avait eu soin de nous donner, à mes condisciples et à moi, quelques notions d'archéologie, quelques principes, quelques idées d'architecture, qui, en fait d'art, ont développé en moi le goût des belles choses, et qui, au cas où me serait confié le soin d'une paroisse, m'avaient mis en garde contre toute construction plus ou moins hétérogène, contre toute réparation n'étant pas en rapport avec le style de l'église que j'aurais à faire restaurer.

Il est vrai que, en 1865, depuis le 9 avril jusqu'au 13 mai suivant, j'ai parcouru toute l'Italie, que j'ai visité avec attention, avec un vrai désir de m'instruire, Rome, le Mont-Cassin, Caserte, Naples, Pompeï, et au retour, Florence, Pise, Bologne, Padoue, Venise, Milan, Chambéry, avec son palais ducal ou je reçus l'hospitalité, l'église du couvent de Hautecombe, sépulture des ducs de Savoie, et enfin la Grande-Chartreuse, si célèbre par son monastère et aussi par sa liqueur, qui, de nos jours, fut sa protection et son salut.

Il est vrai que partout, dans les places publiques, dans les rues, dans les églises, dans les palais et les musées, j'ai vu, considéré et contemplé des merveilles en architecture, en peinture, en sculpture, en statues, en bustes de pierre, de marbre et de bronze,

provenant des derniers temps de la République, du règne des Empereurs, du Moyen-âge et de la Renaissance; que, en les appréciant, je me suis perfectionné dans la connaissance de ce qui est vraiment beau, vraiment digne de l'admiration de tous les hommes d'un goût sûr, épuré ; et qu'ainsi je faisais mes études d'archéologue et d'antiquaire, non pas seulement dans les livres, mais sur les lieux mêmes et au milieu des musées les mieux fournis d'objets d'art, les plus riches, les plus fameux en tout genre d'antiquités.

Si, dans les places et les rues de Rome, je n'avais vu, de mes yeux, ces restes d'anciens temples, avec leurs colonnes encore debout, d'un style si pur, si beau, émergeant parfois avec peine des décombres qui couvrent un quart peut-être de leur hauteur; si je n'avais vu, de mes yeux, ces arcs de triomphe, celui de Titus, par exemple, qui est là comme une page tristement éloquente racontant la conquête de la Judée, la prise de Jérusalem et la destruction de son temple, est-ce que j'aurais été assez convaincu que les Romains, au temps d'Auguste, furent si habiles en architecture et en sculpture? si je n'avais vu de mes yeux les statues et les tableaux de leurs musées, est-ce que je me serais aussi bien expliqué qu'on pût estimer à des prix si fabuleux un Apollon du Belvédère, une Vénus, une Vierge de Raphaël?

Quand on a vu ce que j'ai considéré avec ravissement, on se dit : « Les siècles pourront s'accumuler les uns sur les autres ; ils pourront proclamer que, dans les arts, les modernes se sont élevés parfois à la hauteur des anciens, mais jamais ils n'oseront avancer qu'ils les ont surpassés. Pourquoi? parce qu'il est impossible de surpasser l'idéale beauté de leurs œuvres. Aussi est-ce à Rome, comme à Athènes, que nos jeunes artistes vont se perfectionner et apprendre à produire de nouveaux chefs-d'œuvre?

A ma rentrée dans le presbytère de Lœuilly préparé comme je

l'étais, je ne pus échapper, Messieurs, à l'attraction qu'exerçait votre Société sur ceux qui la voyaient à l'œuvre. Reconnue par le Gouvernement en 1837, votre Société n'eut pas d'enfance et parvint presque aussitôt à l'âge viril; elle étonna par ses développements rapides et la publication de ses ouvrages divers les provinces voisines ; puis, dans les concours annuels de la Sorbonne, elle ne tarda pas à obtenir un rang distingué ; enfin elle mit le comble à sa renommée par la construction d'un palais, devant servir de Musée. Et je puis ajouter que ce monument n'a son pareil dans aucun de nos départements, et que ni à Paris, ni en Italie, rien ne le surpasse.

Dans ce palais, l'architecte qui est de la bonne école, a su unir à l'intérieur comme à l'extérieur la pureté des lignes et la simplicité antique à la grandeur dans les proportions, à la variété dans les détails, à la magnificence dans les décors et les ornements, toutes choses qui ravissent d'admiration les passants et les visiteurs.

Je disais tout-à-l'heure, Messieurs, que je n'avais pu échapper à l'attraction de votre Société et de ses œuvres ; suis-je le seul ? Depuis 18 ans, le Gouvernement et de simples particuliers, une fois votre Musée ouvert, ne se sont-ils pas empressés, pour l'orner, d'ajouter tous les jours aux antiquités venues de toutes les parties de la province et déjà recueillies par vos soins? Est-ce que pour rendre le Musée splendide, le Gouvernement ne l'a pas rempli de ses statues les plus belles et de ses tableaux les plus remarquables ? Dans le même but, de simples particuliers ne se sont-ils pas dépouillés de leurs objets d'art et de leurs plus précieuses collections, pensant avec raison que la joie qu'ils avaient de les posséder dans l'intérieur de leurs appartements, serait pour eux multipliée à l'infini par l'admiration des connaisseurs et par la juste estime due à leur générosité ?

Le Musée n'est pour ainsi dire que d'hier ; et, jusqu'à un cer-

tain point, il apparaît complet, comme s'il datait de plusieurs siècles. Aussi les étrangers ne viennent plus seulement à Amiens pour notre si admirable cathédrale, mais encore pour le palais de la Société des Antiquaires de Picardie.

J'espère, Messieurs, que vous me pardonnerez tous ces développements ; je n'avais pas un autre moyen de vous expliquer pourquoi, en 1869, j'ai aspiré à l'honneur de joindre, en qualité de membre titulaire non résidant de votre Société, mon nom à tous ceux qui, avant moi, avaient recherché la même distinction. Une fois élu, prenant au sérieux mon titre et le désir que vous exprimez à chaque personne, en la recevant, de lui voir produire quelqu'œuvre, j'ai travaillé à la monographie de Lœuilly, ma paroisse, selon le plan indiqué par Mgr Miolan, dans une circulaire de 1838 adressée à tous les curés du diocèse.

En me livrant aux recherches nécessaires pour composer cette monographie, je ne me doutais guère que je préparais un travail, de peu de valeur assurément, suffisant néanmoins, au dire de plusieurs d'entre vous, Messieurs, pour obtenir vos suffrages, et que ces mêmes personnes me porteraient et m'encourageraient à me présenter.

Selon toutes les apparences, je ne devais jamais fixer ma demeure à Amiens et m'y donner quelques loisirs ; mais un concours de circonstances en a décidé autrement, et j'en bénis la divine Providence. A ces loisirs, comme semblait me le prédire l'un de vous que j'ai eu l'honneur de rencontrer dans un salon au mois de décembre, vous avez eu la bonté de joindre la dignité, *otium cum dignitate* ; j'y suis on ne peut plus sensible, et je vous offre de nouveau le témoignage de la plus vive gratitude.

Dans les familles entourées justement de l'estime publique, si les enfants veulent conserver, ou augmenter l'héritage d'honneur qui leur est échu, il faut que, en tous leurs actes, ils ne le

perdent jamais de vue, afin d'être toujours à la hauteur de leurs aïeux. Eh bien, Messieurs, moi, nouveau venu dans votre Société, dont les œuvres font la gloire et dont la gloire fait la vie, je vous promets de m'*en souvenir*, et de prouver par des efforts persévérants que, après avoir ambitionné l'honneur de vous appartenir, je veux aussi m'en rendre digne par mon exactitude aux séances et par ma participation empressée à vos travaux.

Ces paroles sont applaudies, et M. le Président y répond en ces termes:

MONSIEUR,

Je suis heureux pour le début de ma présidence d'avoir à vous féliciter du titre qui vous attache plus particulièrement à nous. Vous apparteniez depuis plusieurs années à la Société des Antiquaires comme membre non résidant et, tout en exerçant avec zèle le ministère sacerdotal, vous saviez trouver le temps de vous livrer aux études archéologiques. Après de longues années de dévouement au service de Dieu et de vos frères, vous jouissez d'un loisir bien mérité. Il sera certainement fructueux pour l'histoire de notre chère province.

Vous craigniez, Monsieur, de n'avoir point de titres suffisants pour occuper une place au milieu de nous. Rassurez-vous ; les connaissances variées que vous avez acquises en parcourant avec attention les monuments si curieux et les musées si riches de l'Italie vous permettront de prendre un rang fort honorable dans notre Société. Les études archéologiques que vous aviez faites au grand Séminaire sous la sage impulsion de Monseigneur Mioland, de douce mémoire, vous avaient du reste heureusement disposé à examiner avec profit les chefs d'œuvre accumulés dans chaque ville de l'Italie et particulièrement à Rome. Vous avez pu rapporter de ce voyage une ample moisson dont les fruits n'ont pas été perdus.

Après avoir étudié et admiré les grands maîtres vous avez voulu travailler vous même. Il vous est venu tout naturellement à la pensée d'écrire l'histoire de la paroisse dont l'administration avait été confiée à votre zèle et à vos soins.

Je ne veux pas vous ôter le plaisir de donner vous même à nos collègues la primeur du fruit de vos travaux. Qu'il me suffise de vous féliciter du résultat obtenu. Grâce à vos patientes recherches, au talent avec lequel vous avez su mettre en œuvre les matériaux laborieusement découverts, la commune de Lœuilly aura son histoire complète.

Vous nous promettez, Monsieur, de participer avec empressement à nos travaux et de prêter votre concours actif à nos études sur cette vieille Picardie toujours si chère à ses enfants Au nom de la Société je prends acte de cette bonne promesse et je vous en remercie.

— La Société accueille ce discours par d'unanimes applaudissements.

— La parole est donnée ensuite à M. Duvette, trésorier de la Société, qui rend compte de sa gestion pendant l'année 1883, et expose la situation financière et les prévisions budgétaires pour 1884.

MM. Hesse, Dubois et De Calonne sont nommés pour faire, suivant l'usage, l'examen de la comptabilité.

— La Commission d'impression est nommée au scrutin secret. Sont désignés pour en faire partie: MM. Garnier, Crampon, Darsy, Duval et Josse.

— La Commission des recherches sera composée de MM. Antoine, De Calonne, Duhamel, Janvier et Pinsard.

— M. Garnier présente à la Société la plaque de cuivre trouvé dans les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville ; les caractères n'ont pu jusqu'ici être suffisamment débarrassés pour permettre une lecture même incomplète de l'inscription.

M. Pinsard est adjoint à M. Garnier pour essayer avec lui d'opérer le nettoyage de la plaque au moyen de procédés chimiques.

— M. Pinsard communique le dessin d'un fragment de sculpture trouvé dans les mêmes fouilles, et qui représente un buste de forme cariatide, ou peut-être un débris de stèle gallo-romaine.

— M. le Président remercie M. Pinsard au nom de la Société, et donne la parole à M. Letemple qui lit la première partie de sa monographie de Lœuilly.

Ce travail est écouté avec intérêt.

— Le meuble destiné à renfermer les dessins de la Société a été placé avant la séance dans l'angle inférieur droit de la salle. La Société en prend possession et M. le Président adresse des remercîments à M. Pinsard qui, après avoir tracé le plan du meuble, en a surveillé l'exécution.

— M. Josse demande à la Société de se prononcer sur l'acquisition des tapisseries présentées à la dernière séance, et qui sont de nouveau placées sur le Bureau.

Après un examen approfondi, après avoir entendu les observations de plusieurs membres, la Société décide que, vu le prix élevé de ces tapisseries, leur acquisition n'aura pas lieu.

— Après avoir dressé l'ordre du jour de la réunion

prochaine. M. le Président lève la séance à 9 heures 20 minutes.

Séance ordinaire du 11 mars 1884

Présidence de M. Pouyat de Fréchencourt, Président.

Répondent aux deux appels MM. Antoine, Crampon, De Calonne, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hennequin, Josse, Letemple, Pinsard et Pouyat de Fréchencourt.

Sont présents MM. Robert Guerlin et Roux, non-résidants.

— Le procès-verbal du 12 février est lu et adopté.

— M. le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance.

— Le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des cinq exemplaires du tome X des Mémoires in-4°.

— Le Comité archéologique de Senlis, pour se procurer le fonds nécessaires au déblaiement de l'Amphithéâtre Gallo-Romain qu'il a découvert, annonce l'émission de 10,000 billets de loterie à 0.50, et il invite la Société des Antiquaires à y souscrire.

L'assemblée, après avoir discuté la question, désirant manifester sa sympathie pour l'œuvre entreprise par le Comité de Senlis, décide de prendre part à la souscription, mais sans l'imputer sur le fond social. On fera la demande de 50 billets qui seront partagés, à titre individuel, entre les membres de la Société, à la réunion d'avril.

— La famille fait part du décès de M. Mathon, de Beauvais, membre non-résidant, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

— M. Lejeune, d'Estinne-au-Val, nommé membre correspondant dans la dernière séance, remercie la Société et envoie son dernier ouvrage : *l'Histoire de la Ville de Binche,* couronné par la Société du Hainaut.

— La Société d'Histoire et d'Archéologie de la Thuringe, séant à Iéna, propose l'échange des publications.

L'assemblée, considérant le nombre et l'importance des ouvrages annoncés par la Société de la Thuringe, accepte l'échange.

— M. De Cagny, s'excusant de ne pouvoir se rendre à la réunion, signale à la Société la mise en vente chez Voisin, libraire, 37, rue Mazarine, d'une grande pièce sur parchemin, contenant les lettres de Louis XV, en date de septembre 1716, qui accordent à Henri, comte de Boulainvilliers, à titre de fief mouvant du comté de Ponthieu, les terres vagues et incultes sises au pays de *Marcantaire*, à l'embouchure de la rivière d'Authie, sous différentes charges.

La Société apprécie l'intérêt local de cette charte, mais ne croit pas devoir en opérer l'acquisition. Toutefois elle ordonne qu'il soit fait mention au procès-verbal de la communication de M. De Cagny.

— Le Ministre de l'Instruction publique annonce que la 22e réunion des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, du mardi 15 au samedi 19 avril prochain.

Il indique la marche à suivre pour l'obtention des billets de circulation à prix réduits.

M. le Président désigne pour représenter la Société à cette occasion, MM. Garnier et Pinsard, et M. l'abbé Corblet, ancien membre résidant qui habite aujourd'hui Versailles.

— M. Josse donne lecture d'une lettre de M. Darsy, qui ne peut assister à la séance et qui rappelle, à propos de la discussion du budget de 1884, la promesse d'une allocation de 300 fr. pour la publication des dessins, ainsi que l'adjonction à la Commission d'impression des trois membres indiqués antérieurement pour préparer cette publication.

La Société, statuant sur ces propositions, désigne MM. Antoine, De Forceville et Pinsard, pour s'occuper, d'accord avec la Commission, du classement et du choix des dessins à reproduire par la gravure.

— M. Josse dépose sur le Bureau, au nom de M. Salmon, l'ouvrage que notre collègue vient de publier sous le titre de : *Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, Évêque d'Amiens* (1683-1774), *par Charles Salmon.* 2e *éd. Amiens.* 1894. *Rousseau-Leroy.* 1 *vol. in*-12.

M. le Président charge M. Josse de transmettre à M. Salmon les remercîments de la Société.

— Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 16,738 à 16,771.

— La parole est donnée à M. le baron de Calonne qui présente au nom de la Commission des comptes le rapport sur les recettes et dépenses de 1883.

— M. le Président, après avoir remercié M. le Rapporteur de son excellent travail, met successivement

aux voix l'approbation des comptes de 1883, et le budget de 1884.

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

— A l'occasion du budget, M. Duhamel présente une observation sur la vente des Mémoires publiés par la Société. Ces ouvrages ne pouvant avoir pour acheteurs que les personnes qui ne font point partie de la Société, il serait nécessaire d'en annoncer l'apparition (soit par des insertions dans les journaux soit par l'exposition aux vitrines des libraires). L'expérience quotidienne et même la correspondance de la Société démontrent que souvent le public ignore où et quand ces Mémoires sont mis en vente.

Egalement à propos du budget, M. le Secrétaire perpétuel voudrait que l'origine des revenus fût annuellement rappelée, et que les noms des donateurs fussent cités en regard des fondations faites par eux, soit à titre gratuit, soit à charge de médailles à distribuer. Il faudrait, spécialement pour la fondation Ledieu, d'après les clauses de la donation elle-même, tenir compte des sommes non-employées et les ajouter avec leurs intérêts au capital primitif, pour former dans un temps donné la valeur d'un deuxième prix de 500 fr.

— Comme le rapport du budget n'est pas imprimé au Bulletin, M. Josse demande qu'on publie au moins les noms des donateurs.

M. Garnier répond qu'il est déjà donné satisfaction à ce désir, et que la liste des donateurs figure dans les volumes des Mémoires en tête de la liste des membres de la Société.

— M. le Président donne la parole à M. Dubois qui continue son intéressante étude sur les rues et enseignes d'Amiens. Il nous conduit aujourd'hui sur la Place au fil, dans les impasses de la Calendre et de St-Patrice. L'examen de ce quartier amène naturellement une notice sur le Beffroi dans laquelle se trouvent plusieurs documents tout-à-fait inédits. L'histoire du Beffroi est retracée depuis son origine, à l'affranchissement des communes, jusqu'à nos jours, au rétablissement effectué dans ces dernières années, par les soins de M. Vagniez, de la statue de la Sainte-Vierge à l'angle du monument, sur la rue des Chaudronniers.

La lecture de M. Dubois est applaudie.

— M. Letemple communique à la Société la seconde partie de sa monographie de Lœuilly qui est écoutée avec intérêt.

— Après avoir dressé l'ordre du jour de la réunion prochaine, M. le Président lève la séance à 9 h. 20 minutes.

LES RUES D'AMIENS

Par M. DUBOIS (*suite*).

Il me reste bien peu de rues pour lesquelles je possède les enseignes complètes, soit que les maisons d'ouvriers n'en aient point porté, soit que d'autres n'aient point eu assez d'importance pour porter enseigne, soit que celles-ci n'aient pas été désignées dans les actes insinués.

Nous allons, si vous le voulez bien, parcourir ensemble topographiquement toutes les rues de l'Amiens Romain, c'est à dire de

la partie comprise entre la citadelle et la rivière des Rinchevaux et des Tanneurs.

Il s'agit d'abord de chercher à restituer la partie de la paroisse St-Sulpice détruite par la construction de la citadelle.

En nous plaçant en face de cette fortification, nous sommes sur la grande artère de la ville que l'on nommait chaussée au blé. A partir de cet endroit jusqu'à la porte Montrécu, il y avait un espace bâti et en rues de 250 mètres au moins de longueur.

A droite près du pont se trouvait une ruelle que l'on appelait Ruelle Me Bernard Ninard ou allée du grand pont.

Sur la chaussée, de ce côté, les enseignes suivantes existaient : les Corbeaux, la Clef St-Pierre, le Vert dragon, le Soleil d'argent appartenant en 1571 à Michel Cadde, mercier ; la Hayette, l'Epervier, le Pelican, le Tambouret.

Puis venait une rue qui conduisait à la porte St-Pierre dont la construction fut commencée en 1537.

Avant d'arriver de ce rang à la fortification de la ville, il y avait la maison de l'Ange, puis la Madeleine à Eloi Maigret en 1562.

A l'extrémité de ces deux voies se trouvait la rue St-Pierre, qui s'est ensuite appelée rue de Mailly et rue des Célestins à cause de l'hôpital St-Pierre, lequel est devenu l'hôtel de Mailly puis les Célestins.

Sur la gauche de la chaussée au blé on rencontre la rue d'Infer qui se nommait aussi Duriame, la rue de Rely, le cimetière et l'Eglise St-Sulpice au devant desquels il y avait la place de Rely, puis venait la rue Chevalier ou de la Gallée. A l'extrémité de ces trois rues se trouvait la rue de Gayant. Sur la chaussée les enseignes étaient les suivantes : l'Espée Ogier, la Rouge dragon, la Rose, l'Escu de Franche, les quatre fils Aymon, le Puchot, et, après la rue du Chevalier, contre la forteresse, la Cloque et l'Escu de Milan.

Dans la rue de Rely se trouvait l'hôtel de Montauban et dans la rue Chevalier l'hôtel de Rambures.

Porte Montrescu.

La porte Montrescu fut reconstruite en 1390 ; le 26 juin de cette année la première pierre fut posée, car on paie à Me Hue Poullette, machon, 4 kanes de vin à 2 sol 8 deniers le lot lorsqu'il asseist le première pierre.

Antérieurement un autre fortin existait, car en 1389 Me Jehan de la Chapelle sculpte 2 statues et 2 tableaux de marbre noir moyennant 48 sols pour mettre à la porte Montrescu.

La même année il est payé à Jehan de Mareuil, espicier, 6 sols 2 deniers pour demi quarteron de matis (mastic) ; demi livre de blanque chire, blanc de plomc et orcanete, converti à remplir les lettres gravées en deux pièces de noir marbre faisant mencion des noms de deux ymages assis as deux tours faites c'est an lez le porte Montrescu.

En juin 1390 des travaux importants sont entrepris pour la reconstruction de cet ouvrage avancé; 420 personnes prètent à la ville 1050 livres 6 sols 8 deniers pour être, est-il dit, employés à édifier de nouvel le porte Montrescu, 51 personnes de St-Martin; 21 de St-Remy ; 56 de St-Firmin en Catillon, 20 de St-Firmin à la Porte ; 57 de St-Germain ; 114 de St-Firmin le confesseur ; 80 de St-Leu ; 16 de St-Sulpice et 5 de St-Pierre concourent à cet emprunt.

Le 9 juillet quatres kannes de vin à 2 sols 8 deniers, sont payées à Guérard de Beauquesne, cangeur, qui avoit entendu au prêt fait.

En 1391, 202 personnes sont remboursées de 456 livres 11 sols 6 deniers.

En 1395, Jehan de Coullongnes, tailleur d'ymaiges, exécute une image de Dieu pour la porte intérieure.

En 1475, Bernard Marchand sculpte une grande statue de St-Louis moyennant 7 livres, pour placer à la même porte; elle fut peinte d'azur et d'or moyennant 11 livres 4 sols par Jean Beugier peintre d'Amiens.

Cette statue de St-Louis fut donnée par la ville aux Jacobins en 1478.

L'article de dépense qui suit fait connaître par quoi on a remplacé cette statue.

« Raouline Nollent, veuve de feu Nollent, en le sepmaine du « 21 décembre 1478, pour avoir mené et ramené sur sa carette « des esquelles et plusieurs pièches de bos, cordait et aultres « coses dont on avait fait un hourt à mettre jus (descendre) « l'image de St-Loys qui estoit sur la porte du bolevert de « Montrescu et au lieu mis l'image de Notre-Dame de la Victoire, « pour ce 3 sols.

Pour couvrir cette porte d'ardoises en 1493 ou alla chercher des couvreurs à St-Quentin.

La reconstruction de ce boulevard, comme on l'appelait à cette époque, eut lieu en 1520, mais bien longtemps auparavant on s'était aperçu que la défense de ce côté de la ville n'était pas suffisante, car le Roi, en mai 1471, avait donné 500 livres pour sa reconstruction; en juillet de la même année, 1000 livres et 2000 livres en mars 1472.

L'échevinage du 19 avril 1520 décide cette construction de la manière suivante :

« Après avoir reçeu au dit eschevinage le pourtrait qui a esté « faict par M. le Bailly d'Amiens et autres sieurs, du Bolvert qu'il « est requis de faire à la porte Montrescu, mes dits sieurs en « ensuivant les advis de M. de Vendosmes, de M. le Mareschal de « Chastillon et des officiers de Roy en ceste ville, ont conclud et

« ordonné que a le plus grande dilligence qu'il sera possible lon « besongnera audit Bolvert et aussi sera commanchié à copper la « terrasse et carrière saillant dedans le fossé dicelle ville entre « ladite porte Montrescu et la tour Orgueilleuse (cette tour se « trouvait à peu près dans le milieu entre la porte Montrescu et « l'endroit où fut ouvert la porte St-Pierre) et pour entendre aus « dits ouvrages et en tenir compte ont été commis Loys Dequen « et Jehan Laloier.

Les travaux ont commencé le 23 avril 1520, Loys Dequen, Jehan Laloyer et Jehan de Maurs entrepreneurs.

Jusques en octobre les recettes ont été de 2995 livres 16 sols 6 deniers, et la somme des dépenses à cette époque s'est élevée à 2901 livres 2 sols 9 deniers.

En 1521 les recettes ont été de 5153 livres 17 sols 7 deniers et les dépenses de 3663 livres 4 sols 1 denier.

En décembre on a fait des travaux pour 125 livres 17 sols.

Dans l'échevinage du 20 mai 1520 il avait été décidé que pour fournir aux dépenses on vendrait cent muis de blé de la ville dont l'argent serait remis à Loys Dequen et Jehan Laloier commis à faire l'ouvrage.

En 1522 on continue le travail ; la dépense cette année a été la même qu'en décembre 1521 c'est-à-dire 125 livres 17 sols.

« Le 12 mai 1524 il est remonstré à l'eschevinage que dernière- « ment que le Roy a esté en ceste ville il a veu et visité les ou- « vrages d'icelle ville et entr'autres l'ouvrage de Bolevert de la « porte Montrescu et a esté en déduit de oster le commenche- « ment du moineau estant à la pointe dicelluy Bolevert et de le « achever selon le pourtrait qu'il en a fait faire par le sieur Fran- « cisque italien estant à Amiens. Oy lequel vœu a esté ordonné « que ledit Boleverd sera achevé selon le désir dudit sieur et le « pourtrait qu'il a faict faire par ledit escuier Francisque. »

En 1528 il a été payé 12 escus à Adrien de Monchaux peintre à

Amiens pour avoir richement doré l'escu portant les armoiries de France avec deux anges et Salamandres mis aux coins du Bolevert le tout sculpté par Jehan Hac moyennant 25 livres.

Ce n'est qu'en 1534 que furent effectués les paiements des sculptures exécutées à cette porte.

Me Laurens Journot reçut 115 livres 19 sols 10 deniers pour avoir fait 87 tant salamandres, fleurs de lys et fleurons.

Au même, neuf vingt onze livres, pour avoir écarri, fait les joints, taillé et enrichi de cordelières, branches et feuillages, de candélabres d'enfants, 48 assiettes de pillier en pierre de Faloise, de chacun 1 pied 1/2 de haut et 3 pieds 1/2 de long au pied de Roy à 4 livres chaque.

Au même, huit livres pour avoir faict à la vaulsure du dit Bolvert, un grand cul de lampe de pierre de Faloise auquel est entaillé un ange portant les armoiries de la ville et une salamandre portant les amoiries du Roi, la dite pierre portant 4 pieds de long et de 2 pieds de large.

Il fut ensuite payé à Fremin Gosselin pour trois jours, lui troisième pour entailler le Triumphe d'Hercules, à 9 sols le jour, 27 sols; les cinq autres jours qui lui ont suffi pour terminer le travail lui ont été payés à 8 sols le jour.

J'ai voulu voir ce qui reste de cet ouvrage, je me suis donc rendu dans la citadelle, la porte se trouve encore sur l'emplacement où elle a été construite et dans un état de conservation parfait à l'intérieur, elle a été divisée en deux sur la hauteur, le bas tout revêtu de grès sert de magasin et le haut vouté servait de chapelle aux militaires.

Au dehors on retrouve encore, quoiqu'atteints par l'intempérie des saisons, de beaux restes des sculptures de Jean Journot.

La citadelle qui par sa construction a privé la ville de 400 maisons, plusieurs hôtels, une église et un couvent et qui a occasionné

encore bien d'autres déboires, était à peine construite que déjà on en demande sa suppression.

L'échevinage du 19 juin 1611 s'exprime ainsi :

« Attendu le déceds de deffunct M. de Treigny, vivant gouver-
« neur de ceste ville et sur ce qu'il a esté dit que Monseigneur le
« comte de St-Pol, gouverneur et lieutenant général pour sa Ma-
« jesté au gouvernement de Picardie a escry à la Royne *qu'il est*
« *d'advis de desmolir la citadelle de ceste ville pour crainte*
« *qu'elle ne soit cause de la ruyne du pays* et qu'il soit à propos
« de dépputer quelqu'un de la part de la ville pour faire sur ce
« subjet des remonstrances à sa Majesté, M. Jehan de Mons, esche-
« vin et M. de Louvencourt, ancien maieur, ont esté commis et
« depputes pour faire le voiage et faire toutes les remonstrances
« a eux possibles à MM. du conseil pour ceste affaire et ordonné
« qu'ils partiront promptement par voye de la poste, et sera es-
« cry par la ville à Messeigneurs le chancelier, Marquis d'Ancre,
« de Villeroy, de Caumartin, président Janyn et de Gènes pour
« les supplier de les assister de leur faveur.

Reprenons maintenant notre ordre topographique des rues

Rue Tappeplomb.

Autrefois rue de Boucart et du Bucquoy prend son nom de la maison du coin qui portait pour enseigne à la Table de plomb; en 1438 cette maison était tenue en fief des doyens du chapitre de la Cathédrale d'Amiens.

A l'extrémité de cette rue se trouvait une île désignée en 1473 sous le nom de prairie Notre-Dame et en 1545 île Notre-Dame.

Rue Ste-Claire.

S'appelait rue Remy, son nom actuel lui fut donné par suite de l'établissement des Clarisses qui occupaient la partie gauche de cette rue.

Rue des Poulies.

Auparavant rue des 4 molins à cause des moulins appartenant au chapitre, lesquels étaient occupés par les familles d'Arondel, Fromentel, Hapetarte et Grenier; elle porte le nom actuel d'une enseigne de 1491, la maison des Poulies rue des 4 Molins. puis d'une industrie qui consistait à se servir de poulies pour étendre les étoffes. On trouve fréquemment dans les actes de vente, après la désignation de la maison les mots, avec poulies.

14 décembre 1479, vente d'un bien nommé les Poulies, rue des 4 Molins, tenant d'un côté à un autre bien à Simon Partriselle, d'autre costé et derrière à la rivière.

C'est dans cette rue que la terrible peste de 1668 prit naissance.

Rue du Bordeau.

Nommé d'abord rue Mathilde des Blanquemains, rue des Blanquemains, rue des Filles de joie, rue des Fillettes, puis rue de la Barrière; cette dernière appellation lui vient de ce qu'une barrière avait été placée à l'entrée de la rue pour empêcher ces demoiselles de courir en ville.

« Le 25 jour de septembre 1445 il est payé à un carpentier 4 « sols pour la peine et desserte d'avoir refait la barrière tour- « nante de la rue aux Filles de joie, laquelle avoit esté rompue « et abattue par terre.

En 1504 on détourne le motif de la barrière :

« En la sepmaine du 8e jour de juillet mis une baille (barrière) « en le rue que on dist des Blanchemains pour empêcher les « chevaux d'y entrer, 10 sols 6 deniers.

En 1525 la ville d'Amiens prend la résolution d'acquérir des propriétés pour y retirer les filles dissolutes. Jehan Boistel, l'un des échevins, est chargé de cette besogne, 6 vingt livres lui sont remis à compte sur la dépense à faire.

A l'extrémité gauche de cette rue se trouvait une rue nommée rue Malhaitie laquelle allait se rencontrer avec une autre qui sortait contre l'Hôtel-Dieu dans la rue St-Leu et qui est devenue impasse sous le nom d'impasse de la Conception.

Rue Taillefer.

Prend son nom probablement d'un hôtel et d'un moulin où on travaillait le fer, il se trouve encore à la maison n° 2 une tour qui a du faire partie de l'hôtel.

Rue des Bourelles.

Rue Cossemolle, des Rames, du Moulin Braseret, du moulin des Brasseurs qui n'y trouve encore à présent, elle est devenue ruedu Bourel de ce qu'en 1476 une maison appartenant à la ville, laquelle venait de Jacqces Legrand et séant derrière le molin Braseret fut donné pour demeurer à Me Hacquin de Bergues, me de le haulte justice de la ville. Au coin de la rue le cabaret portait pour enseigne la Vignette.

Rue des Bouteilles.

Etait désignée sous le nom de Vièse des Poirées, rue de Bayard, du nom d'un hôtel qui se trouvait dans cette rue, son nom actuel lui vient d'une enseigne aux Bouteilles, placée au coin de la rue St-Leu.

L'hôtel Bayard a été vendu en 1453 à Simon Sanier. Une des maisons de cette rue portait pour enseigne le Paverot. Il y avait aussi le porche Bayard qui appartenait en 1560 à Louis de Sericourt ecuier Sr de Contalmaison

Les rues de Guyenne, des Poirées et place du Petit Quai ont été décrites.

La Veillère.

Cet endroit était il y a 300 ans une véritable cour des miracles; on y rencontre des endroits que l'on nommait la Basse-Boulogne, la cour St-Ladre, la rue des Folies, le lieu était désigné fort anciennement sous le nom de Cacheraine, (chasser les grenouilles à cause de son séjour marécageux).

Le 8 septembre 1479 défense est faite à Mathieu Magnet, caufourrier, de faire cauche en un four qu'il avoit dans la Veillère à partir de St-Remy venant, sur la plainte des habitants du Béguinage et de la Veillère.

En 1518 on ouvre une rue qui s'est appelée la neuve rue de la Veillère; elle fut pavée en 1555 au dépens des habitants.

Il existe encore parmi le peuple un dicton qui est appliqué à un homme de mauvaise humeur.

Ché l'T'einsaingne delle Veillère, musieu r'tourné.

Rue des Bouchers.

S'appelait rue des Meigneux, nom qui avait été donné auparavant à la rue des Poirées, on lui donna ensuite le nom qu'elle porte aujourd'hui par rapport à la profession qui y était exercée. En 1386 il y avait 21 bouchers dans cette rue.

Une impasse composée de 12 maisons en 1478 portait le nom de Porche de Richebourg.

En 1586 on ouvrit un puits public dans cette rue.

La rue des Trois-Sausserons a été décrite.

Marché au Feurre.

Cette place fut formée en 1534 pour la vente de la paille que l'on nommait feurre. On dut démolir tout un pâté de maisons. La rue qui existait de la rue des Trois-Sausserons à la rue du Moulin-du-Roi portait le nom de rue des Sangniers ; la rue de la Vièse escorcherie, plus tard Ste Romelle, se trouvait de l'autre côté du quai à la rue des Tanneurs.

Le N. 15 de la rue du Moulin du Roi et les n° 1, 3 et 5 du Marché au feurre étaient des bois perchés, bois troués c'est-à-dire des latrines publiques adossées à la Halle aux Cuirs sur la rivière des Merderons.

Le N° 7, 9, 11, 13. *Sainte Barbe.*

Vendue à Jehan Guillebert en 1604.

15. *La Serpette*

Vendue à Antoine Lemort en 1616.

17 et 19. *L'Image.* Jean Boucher-Boulanger, 1568.

21 et 23. *Le gris vestu* en 1607 à Jean Tirancourt.

25, 27 et 29. *Saint-Germain.*

31, 33 et 35. *Les Trois Pigeons.*

La maison démolie au coin du quai les Trois Pilliers.

2 et 4. *Le Castel.*

6. *Le Corbeillon.*

8. *L'Erche*

10 et 12. *Saint Eloi.*

14. *La Quiévrette.*

Donnée à Pierre Cardon en 1453 ; elle est vendue en 1480 à Jehan Soiheur, Oudart Clabaut, brasseur, la possède en 1507.

16. *Saint Julien.*

Appartient en 1511 à Jehan Ringuet, navellier, et en 1524 à Pierre Lescellier.

N° 18. *Les Connivets.*

A Adrien de Flaixelles, cauchetier, en 1512 et en 1524 à Jehan Lemoseur

N° 20. *La Double Cayelle.*

Est possédée en 1458 par Jean de May, elle est à Jehan le Boucher en 1524.

N° 22. *La Laide Dame.*

A Honoré Bosquet en 1451.

24 et 26. *Le Limechon* puis *Le Blanc Levrier.* 1451 vente d'une maison lieu et tennement nommé le Blanc Levrier séans en ladite ville d'Amiens assez près de la crois du Kay, des appendances de laquelle sont une grange, deux estables à chevaux, un franc à pourcheaux, une court et un petit gardin estant au derrière d'icelle maison et oultre ung rieu de la rivière de Somme qui est entre les dits deux biens, avec une entrée par la rue que on dist Veillière ou Cacheraine avec un pont de bois.

Cette maison appartient en 1600 aux héritiers Michel Lebel.

Sur les deux rangs démolis se trouvaient la Truie qui file, la Coque, la demi fleur de lys, le Village, le nom de Jésus, le Chapeau de paille.

Rue du Béguinage.

Partie de la rue de la Rochelle qui prit son nom des Béguines qui y furent établies. Elles étaient primitivement près de la porte de la Hotoie, à droite dans le faubourg. Richer de Saint-Fuscien par son testament du 4 janvier 1353 leur légua une maison quelles allèrent habiter rue de la Rochelle à la charge de 12 cierges par an qui devaient être portés à la procession de Saint-Sacrement.

Au commencement du xve siècle ces filles abandonnèrent leur monastère, le registre d'échevinage nous le fait connaître en ces termes :

« Dernier mai 1444 en tout ce qui touche le fait de Begui-
« nage qui va del tout à ruine et désolation et duquel les bégui-
« nes se sont parties, mes seigneurs ont ordonné qu'ils prendront
« par inventore tous les bien reliquaires qui y estoient et qui
« sont à présent en l'église Saint-Germain et au sourplus ung
« commis y sera de par mesdits seigneurs pour l'entretenne-
« ment de la maison, mais par devant on parlera aux parents et
« amis du linage de Saint-Fussien assavoir s'ils s'en vorront
« mesler et prendre le charge de le maison.

La maison de Beguinage devait 15 sols et 5 chapons par an à Saint Ladre.

C'est par cette petite rue et par un pont qui s'y trouvait encore il y a quelques années que l'on conduisait les malades de la peste dans le jardin des Pestiférés qui se trouvait derrière l'Hôtel-Dieu et où demeurait le médecin ou soigneur des Pestiférés; on les enterrait près de là dans un terrain que l'on nommait le jardin des Osiers.

En 1491 la maison du Beguinage appartenait à Jehan le Verrier et en 1604 à Isabeau Mallard veuve de Jacques Blondin, bourgeois d'Amiens.

En 1567 une enseigne, la Hache d'Arme, se trouvait dans cette rue.

Rue du Moulin Neuf.

Se nommait rue de la Rochelle et plus tard rue de l'Abreuvoir du Kay ; ce n'est qu'en 1669 qu'elle a pris le nom de Moulin-Neuf par suite de la construction d'un moulin remplaçant celui de Passe arrière détruit.

Rue Véronique.

Prend son nom d'une enseigne qui représentait cette fleur.

Au coin de cette rue, devant l'abreuvoir, il y avait le Plat d'Estain.

Rue Tourne-Coiffe.

Rue Bernard Cavesnel, ruelle de la Brouette puis rue Tourne-Coiffe d'une famille qui habitait dans cette impasse. 1439, maison des hoirs Wille Tourne-Coiffe.

Ile Saint-Germain.

S'appelait ainsi en 1450. Dans cette île se trouvait l'hôtel des forges vendu à la ville d'Amiens par sire Nicolas Fauvel, ancien maieur, le 1er juin 1497, moyennant 1,300 livres payables par année et par sommes de 800 livres de Noël à Noël.

Rue de la Poissonnerie d'eau douce.

La rivière de la Poissonnerie d'eau douce formait la limite d'Amiens Romain, elle prend son nom des poissonniers qui l'habitaient. A l'extrémité de cette rue se trouvait la rue des Granges ou des Miracles qui fut démolie en 1537 pour élargir la fortification.

En 1562 il y avait un atelier pour la construction des bateaux appartenant aux héritiers Postel.

Au bout de la rue à droite un endroit se nommait le Fosselet.

Rue du Quai.

Etait traversée par la rivière qui descendait du pont de Croix, on la nomma, après que la rivière eut été couverte et qu'elle fut érigée en place, Place de l'Impératrice, elle est maintenant dénommée place Vogel

C'est dans la rivière du quai que se conduisaient les bateaux qui remontaient la Somme pour être déchargés. Le père Daire naquit dans cette rue, le 6 juillet 1713. Legrand Daussy y vit le jour au n° 25, le 8 juin 1737 ; son père Pierre François, employé au grenier à sel du Roi, s'est marié à St-Germain, le 10 février 1735 avec Gillet Madeleine de la paroisse St-Séverin de Paris. Il eut successivement Pierre J.Bte notre homme célèbre, puis Louis Barthelemy, mort à 2 ans, Louis Alexandre qui fut vicaire de St-Germain, et Pierre Théodore Louis Augustin.

Enseignes.

La première maison démolie à main gauche portait pour enseigne *St-Josse*. En 1608, elle appartenait à Jacques de Boyaval et à Jacques Roussel en 1650.

La seconde avait pour enseigne : *le Blanc chappon*.

Les deux autres formaient une dépendance des 3 Pigeons du Marché au Feurre.

Puis l'hôtel de la *grande Ste-Catherine* n° 19 avec le n° 21.

N° 23 *La petite Ste-Catherine.*

N° 25 et 27 *La Croix de fer* et plus tard, avec le n° 27, le grenier à sel du Roi. 1459 à Jehan de Bray. 1528 la Croix de fer au quai où se fait à présent le grenier à sel du Roy.

N° 29 et 31 *Le Dieu d'Amour.*

Vendu à Fremin Dufresne en 1591.

Je n'ai pas d'enseignes pour les maisons 33, 35, 37, 39.

N° 41 *St-Christophe.*

N° 43 *Grenier à sel du Roi* avant 1500.

Nos 45 et 47 *La Lanterne.*

Fremin Crynon en 1543.

N° 49. *Le Louche Pois.*

Nos 51, 53, 55. *Le Rat qui file.*

A Estienne Homart en 1456, en 1507 Jehan Sohier, carpentier.

Nos 57, 59, 61, 63, 65. *Le Rouge jeu* devant le pont du Quay. Jeu de Paulme à Adrien Picart en 1501, il appartenait en 1493 à Hugues Dubos et avait été la propriété de Hue de Lesmes en 1482.

Nos 67 et 69. *Les allées de la forteresse.*

Nos 2 et 4. *L'Ours*, Brasserie.

N° 6. *La Porte.*

En 1457 à Fremin Prevost, en 1460 à frère Jean Lejone.

N° 8. *La Licorne.*

Nos 10, 12, 14. *L'Ancre* au coing de la rue du Véronicle, en 1458 à Jean Nies.

Nos 16, 18, 20. *Le Moustier.*

N° 22. *Le poing d'or et la main d'argent.*

En 1612 à Nicolas Bourgeois.

N° 24. *St-Nicolas*

Vendue à Jehan Lestar en 1440.

N° 26. *La couronne.*

A la V° Guérard Le Potier en 1441 qui la donne en mariage à Jehanne Manselle F. De Bailly. En 1457 elle appartient à Adrien de Riencourt qui la vend à Aubert Fauvel.

N° 28. *Le Brach au quay.*

Avec 3 jeux de paulme ayant sortie sur la rue Tournecoiffe et sur la rue de l'Ile au devant du Moulin aux armures, en 1601.

N°s 30, 32, 34. *Grenier à sel de la Ville.*

Deux ponts se trouvaient à l'extrémité du quai; l'un, celui de la Bretesque conduisait à la Poissonnerie d'eau douce et l'autre sur le canal du quai.

Celui de la Bretesque menaçant ruine il est décidé dans l'échevinage du 22 décembre 1481 qu'il sera fait de pierre et qu'en attendant, un pont provisoire en bois sera établi, ce provisoire a duré pendant 50 ans. La délibération du 14 janvier 1481 décide la construction du pont St-Michel et la réunion des deux ponts en un.

« MM. ont veu ensuite au dit échevinage, ung patron faict de « leur charge par M° Pierre Tarisel, Guillaume Postel machon, « et Jehan le Messier carpentier, demourans à Amiens, de ung « pont de pierre qui se fera au lieu de deux pons de bos qui sont « l'un au Kayet l'autre auprès de la poissonnerie de douche eaue « en la dite ville à commenehier le dit pont de pierre à la tour « St-Nicolay en allant à travers les deux cours de la rivière Somme « jusques à une tour estant oultre le bout du dit pont de la dite « poissonnerie avec aussy de une tour que on fera et édifiera de « nouvel au lieu de la dite tour qui est oultre le pont de la pois- « sonnerie laquelle tour est à présent comme démolie et en « grand ruyne et sur ce en conseil et advis, ont ordonné, que « pour le bien et seureté, décoration et fortification de la dite « Ville, ils feront commenchier en mars prochain à faire certaine

« quantité de pilotis pour le dit pont et aussy à la tour, pour le « tout achever ès années enssuivant et le plus brief que bonne- « ment faire se porra, et on mes dits sieurs chargés au maistre « des ouvrages estant au dit eschevinage de acheter des quesnes « et autres matières pour les dites ouvrages.

Les bois de pilotis furent achetés au Mesge et les travaux préparatifs durèrent assez longtemps, car la pose de la première pierre de la tour n'eut lieu qu'en 1483.

On paya aux machons 40 sols pour vin de pose de première pierre de cette tour et aux carpentiers, pour le premier estocq des pilotis, même somme.

Le 18 octobre 1484, on paya à Robert Parent, cleutier, pour avoir fait de son fer 4 cappeaux et les piques et 4 bandes avec les crampons pour les 4 estaques estant devant les pointes de amont et aval des deux premiers pilliers au pont du Kay pesant ensemble 347 livres au prix de 6 deniers la livre, 11 livres 8 sols.

Rue du Guindal

Se nommait en 1418 rue du Four de Croy ou rue du Croy, puis rue du Windas dont on a fait Guindal d'une machine qui servait à hisser les marchandises des bateaux que l'on déchargeait sur le quai.

Tout le côté gauche de cette rue qui appartenait à Rasset Dumont en 1560, portait le nom de Thionville.

Rue Sainte-Catherine.

N'était qu'une ruelle. Le 9 juin 1595, le commerce d'Amiens demanda l'ouverture d'une rue à cet endroit pour communiquer au quai. On accorde à la demande, mais cette ouverture qui a

été pratiquée dans l'hôtel Sainte Catherine est faite aux frais des demandeurs, la ville n'ayant voulu y contribuer pour rien.

Elle est ouverte en septembre 1596 et sera pavée en mars suivant.

Rue des Tanneurs.

Les rues haute et basse des Tanneurs étaient confondues avec la rue Riquier sous le nom d'eau de Merdron ou rue de Merdron.

Par ordonnance de l'Echevinage du 27 février 1437, les tanneurs ne peuvent s'établir ailleurs que dans ces rues sur l'eau de Merdron.

En 1482 on perça la partie comprise entre le pont as poules (la rue Saint-Leu) et le pont Amanlips de la Boie (le pont Calais).

Les enseignes trouvées sont les suivantes:

Rue haute des Tanneurs.

Au nos 20 et 22, *la Corne de Vaque.*

Cette maison qui appartenait à Jehane de Bichais, veuve de de Jehan de Genouville, fut vendue par elle en 1478 à Robert, bastard de Saveuse, seigneur de Lozinghem.

Le 7 mai 1481, sur la requeste faite à Messeigneurs dudit eschevinage de la part de Robert, bastard de Saveuse, capitaine d'Amiens à ce qu'il leur pleust consentir qu'il peust faire faire une petite barrière pour soy apuier auprès de sa maison séant sur l'eaue des Tanneurs en la dite ville d'Amiens, à mettre la dite barrière aligné et aussi avant que la pierre estant à l'huis de sa maison. Messeigneurs sur ce en advis, ont consenti ja soit ce que la dite rue soit estroite que le dit M. le capitaine fache faire la

dite barrière de 7 pieds de long pourveu qu'elle ne passe point oultre larette d'icelle pierre.

En 1500 la maison de la Corne de Vaque appartient à Jacques de Pernois.

N° 24. *La Fleur de lys.*

A Jean Fauconnier en 1495.

N° 54. *La Ville de Rome.*

N° 56. *L'Image Notre-Dame.*

A Pierre Levasseur en 1496.

N°s 58, 60 et 62. *Le Sermon et les Prescheurs.*

A Jacques Leclercq en 1493.

N°s 64, 66. *La Noire Vaque.*

N° 2 de la rue Basse des Tanneurs. *La Bouteille d'osier.*

Mahieu La Josse la posséde en 1495.

N° 8. *La grosse Argnée.*

Vendue à Jehan Minault en 1581.

N°s 10 et 12. *La Couronne de fer.*

En 1542 à Guillaume Dupuis, en 1560 à Vincent Leroy qui le vend cette année à Gabriel Roussel, tanneur.

N°s 46, 48, 50, 52, 54. *Le Chapeau Royal.*

N° 56. *La verde Maison.*

En 1545 à Antoine Avenault, vinaigrier, qui y demeure.

Au n° 17 de la rue haute se trouvait l'enseigne *à Calais* laquelle a donné son nom à la rue dn Pont-Calais.

Au coin de la rue Riquier et de la petite rue Saint-Germain il y avait des étuves à femmes qui avaient nom Etuves Leclerc et Saint-Julien. Cette maison et ses voisines devaient 138 sols de cens à Saint-Ladre.

Les autres enseignes étalent la Chandelle de Noël, à Robert Viseux en 1555.

Le Coffin à Chandelles, la Gaiolle, la Loutre, Mande Treuée, le Mortier d'or, le Patin de Hollande, la Pomme d'orange, la

Rouge Couronne, Tel rit qui mord, les Trois Trotterons, la Vente, la Verde Teste, cette dernière était située rue Riquier et appartenait en 1486 à Pierre Dècle, tanneur.

Impasse des Araignées.

Son nom lui vient de l'enseigne placée au coin, *à la grosse Argnée.*

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 1er trimestre de 1884.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Revue historique, tome XXIV. — Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques Année 1883. — 3° Journal des savants. 1884, N° 1-2. — 4° Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1883, n° 1. — 5° Répertoire des travaux historiques. Tom. II, n° 3. — 6° Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. Année 1884, n° 1. — 7° Archives des Missions scientifiques et littéraires, 3° série Tome X. — 8° Le cabinet historique, moniteur des Bibliothèques et des Archives. 2° série. 1883, n° 6.

II. M. le Préfet de la Somme.

1° Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, rédigé par Louis Boca et Armand Rendu. — Somme. — Tome Ier. Archives civiles. — Série A Actes de pouvoir souverain et Domaine royal. N° 1 à 66. — Série B. Cours et Juridictions. Nos 1 à 1664. Amiens, 1883. L. Caillet. 1 vol. in-4°. — 2° Département de la Somme. — Conseil général. —

Session d'Août 1883. — Procès-verbaux des délibérations. Amiens. 1883. L. Caillet. 1 vol. in-8.

III. Les Auteurs.

1° Les idées d'un homme de rien sur l'artillerie, avec documents authentiques du Général Directeur de Bressolles ; du secrétaire de l'Empereur Favé ; du maréchal Vaillant. Réformes nécessaires, par J. Carpentier. Hesdin. 1883. Capy fr. 1 v. in-8. — 2° Conférence sur le théâtre antique d'Orange, faite devant le Congrès de la Société française d'archéologie, par H. Révoil. Tours. 1883. Bousrez. In-8. — 3° Notice sur la vie et les œuvres de l'abbé Dergny, par Em. Delignières. Abbeville. 1883. C. Paillart. Pièce in-8. — 4° Le retable de l'église St-Paul d'Abbeville et de l'église du Crotoy, par Em. Delignières. Abbeville. 1883. C. Paillart. Pièce in-8 — 5° La Charente-Inférieure illustrée. Monographie de la commune de Sainte-Ramée, canton de Mirambeau, arrondissement de Jonzac, par Eugène Lemarié, Royan-lès-Bains. 1883. V. Billaud, in-16. — 6° Les Trudaine, par Ernest Choullier. Arcis-sur-Aube. 1884. L. Fremont. 1 vol. in-8. — 7° Obituaire et livre des distributions de l'Eglise cathédrale de de Beauvais (XIIIe siècle). Publié d'après un manuscrit des Archives de l'Etat, à Mons. Par le comte de Marsy. Beauvais. 1883. D. Père. 1 vol. in-8. — 8° Comte de Marsy. Pierre l'Hermite, son histoire et sa légende. Amiens. 1884. Delattre-Lenoel. Pièce in-8°. — 9° Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut, par Théophile Lejeune. Tome v. 1re partie. Mons. 1883. Dequesne-Masquillier. 1 vol. in-8. — 10° Deuxième inventaire des monuments mégalithiques compris dans le département des Côtes-du-Nord, par Gaston de la Chenelière. Saint-Brieuc. 1883. F. Guyon. 1 vol. in-8. — 12° Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte, Evêque d'Amiens (1683-1774), par Charles Salmon. 2e édit. Amiens. 1884. Hecquet-Décobert. 1 vol.

in-12. — 12° Le missel d'Edouard de Bersaques, par M. L. Deschamps de Pas. Saint-Omer. 1883. Pièce in-8.

IV. Sociétés étrangères.

1° Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti. Vol. VII. Fasc. 15-16. Vol. VIII. Fasc. 1-2-3-4-5-6 — 2° Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit. Neue Folge. Organ des germanischen Museums. Jahrgang 1883. — 3° Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome XXVIII. n° 4. — 4° Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich. XLVIII. Denkmaler aus der Feudalzeit in Laude Uri. Von H. Zeller-Werdmüller. 1884. — 5° Mémoires et Publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. 4e série. Tomes VI et VII. — 6° Memorie del Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Classi di lettere e scienze morali e politiche. Vol. XIV Fasc III°. — Vol. XV. Fasc. I. — 7° Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere Rendiconti. Serie II. Vol. XV. — 8° Annales du Cercle archéologique du Pays de Waas. Tom. IX. liv. 3. — 9° Würtembergische vierteljahres Hepte für Landesgeschichte. Jahrgang VI. 1883. — 10° Annales du Cercle archéologique de Mons. Tome XVIII. — 11° Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Tome XXXIII. — 12° Revue belge de numismatique. 1884. 2e liv. — 13° Académie royale des sciences d'Amsterdam. — Verhadenlingen...Afdeeling letterkunde. 2e serie XIV. — Afdeeling natuurkunde. 2e serie. XXIII. — Verslagen en Mededeelingen...Afdeeling letterkunde. 2e série. XII. — Afdeeling natuurkunde. 2e série. XVIIII. — Processen-Verbaal. Afdeeling natuurkunde Van Mei 1882 tot ein mei April 1883. — Jaarboek voor 1882. — 14° Atti Parlamentari. — Camera dei Deputati. — Tornata di Sabato 15 Marzo 1884. — Commemoratione funebre del deputato Sella. Discorsi Roma. 1884. Typ. della Camera dei Deputati. in-4.

V. Sociétés françaises.

1° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. — N° 23. — 1884. N° 1-2. — 2° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Tome XXIX. 3e fasc. — 3° Travaux de l'Académie nationale de Reims. LXXII. Vol. avec Tables générales des Annales et Travaux. — 4° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. 1883. N° 6. — 1884. N° 1. — 5° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tom. X. Liv. 6. — Tome XI. Liv. I. — 6. Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre 1883. — Armorial général. XII vol. 1er fasc. — 7° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1883. nos 8 à 12 — — 8° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Liv. 68. — 9° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis IV. vol. — 5e liv. — 10° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. N° 117. — 11° Bulletin de l'Académie d'Hippone. N° 18. — 12° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. N° 19-20. — 13° Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. 8e série. Tome V. 1er et 2e sem. de 1883. — 14° Annuaire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, pour l'année académique 1883-1884. — 15° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome VIII. 3 à 4 fasc. — 16° Société des Antiquaires de la Morinie. — Bulletin historique. N° 128. — 17. Société archéologique de Bordeaux. Tome VIII. 1er et 2e fasc. — 18° Société pour la défense et le développement des intérêts de Royan. Statuts. Paris. 1875. Ve Renou et Ce. in-8. — 19° Publications de la Société pour favoriser le développement de Royan. Bulletin. Nos 1 à 4. — 20°

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1883. — 21° Société de géographie. Compte-rendu des séances de la commission centrale. 1884. N°s 1-2-4-5-6. — 22° Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 5e sér. Tome VII. 1882. — 23° Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. 2e série. Tome XII. — 24° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. N° 128-129. — 25° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e série. Tome V. — 26° Gazette médicale de Picardie, organe officiel de la Société médicale d'Amiens. 2e année. 1884. N°s 1-2. — 27° Société d'émulation des Côtes-du-Nord. Comptes-rendus et mémoires. Tome XXI. 1883. — 28° Bulletin du Comice d'Abbeville. 1884. N° 1-2. — 29° Revue Savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. 1883. N° 12. 1884. N° 1. — 30° Bibliothèque de l'Ecole des chartes. 1883. Liv. 5e et 6e. — 31° Tables des Bulletins et Mémoires publiés par la Société des Antiquaires de la Morinie, par E. Dramard. Saint-Omer. 1883 — 32° Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. 2e série. Tome Ier. 3e, 4e, 5e, 6e et 7e parties. — 33° Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var. 7e série. Tome VI. 2e liv. — 34° Revue de la Société des études historiques, faisant suite à l'Investigateur. 4e série. Tome Ier. 1883. — 35° Académie d'Hippone. N°s 8 et 9. — 36° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Siége à Brive. Tome V. 4e liv. — 37° Société d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 23e bull. — 38° Annales de la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon. 5e série. Tome V. 1882. — 39° Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. Tome VI. Année 1882. — 40° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. N°s 10-12. — 41° Société d'agriculture, sciences et arts de

Poligny. 1884. — 42° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue n° 12. 1883. — 43° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 3 avril au 24 juillet 1883 inclus. — 44° Annales du Musée Guimet. Tome VI. Le Lalita Vistara, traduit de sanscrit en français par Ph. Ed. Foucaux. 1re partie. Paris. 1884. Ern. Leroux. 1 vol. in-4. — 45° Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome. VIII. Nos 2-3-4-5-6. — 46° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. N° 22 et 23. — 47° Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Année 1882. — 48° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. 1884. Nos 1-2.— 49° Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XII. 1re partie.

VI. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la littérature. N° 1-2-3-4-5. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. 1883. 4e liv.

Imprimerie A. DOUILLET et Cie, rue du Logis-du-Roi, 18.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance du 8 avril 1884.

Présidence de M. CRAMPON, vice-président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Duhamel, Garnier, Hesse, Josse et Letemple ;

Au premier appel, M. Dubois.

Sont présents MM. Guerlin et Roux, membres non résidants.

MM. Poujol de Fréchencourt et Pinsard se sont excusés.

Le procès-verbal du 11 mars est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

1. L'Académie des Lincei de Rome annonce la mort de M. Sella, Président de l'Académie, décédé à Biella, le 14 mars.

2. M. l'abbé Corblet écrit qu'il accepte de représenter la Société à la Sorbonne. Il annonce que le

tome Ier de son Histoire archéologique et liturgique de l'Eucharistie est sous presse, et que l'Histoire du Sacrement de l'Ordre est en préparation.

3. Le Comité archéologique de Senlis envoie les 50 billets de la Loterie qui lui ont été demandés, et remercie la Société du témoignage de confraternel intérêt qu'elle a accordé à son œuvre.

M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les billets de la Loterie, et les met à la disposition des membres de la Société.

4. M. Davis, libraire à Beaune (Côte-d'Or), annonce la publication d'un ouvrage de M. Changarnier-Moissenet sur la Numismatique de l'Auvergne.

5. M. le Chevalier de Sailly réclame divers volumes des Mémoires qui ne lui sont point parvenus.

6. M. le Président donne lecture d'une lettre de M Ricquier, architecte, qui fait part à la Société des découvertes réalisées pendant les fouilles exécutées sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

La Commission des recherches s'est rendue à l'endroit désigné, elle a constaté l'importance des substructions romaines qui ont été mises au jour et sur lesquelles un rapport sera prochainement fait à la Société.

Des remercîments sont adressés à M. Ricquier pour sa bienveillante communication.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 16772 à 16808.

— M. Darsy donne lecture du Rapport suivant, au nom de la commission des impressions :

MESSIEURS,

La commission d'impression s'est réunie mardi, 2 de ce mois, sur la convocation de M. le Président de la Société, à l'effet de délibérer au sujet de la lettre suivante, écrite par notre collègue M. l'abbé Hénocque.

MESSIEURS,

Je me permets de vous demander s'il n'est point temps de commencer l'impression du troisième volume de l'*Histoire de Saint-Riquier* Le premier volume, — il est je pense utile de le rappeler ici, — a été commencé en 1875 et édité en 1880; le second, commencé immédiatement après, vient d'être publié. En ne pressant pas plus l'impression qu'on ne l'a fait, on obtient à peine un volume en trois ou quatre ans.

La dernière partie de l'ouvrage éprouvera peut-être encore plus de lenteurs, car les caractères pourront manquer pour certaines lettres souvent répétées dans les noms de famille et de pays et même pour le caractère, ce qui obligerait à ne commencer une seconde feuille qu'après le tirage de la première.

Je vous prie aussi, Messieurs, d'avoir égard à mon âge. Il est vrai qu'on trouvera mes notes après moi; mais je ne voudrais pas, s'il était possible, laisser à la Société l'embarras de les éditer; ce qui ne serait pas sans difficulté dans le genre de travail qui me reste à terminer.

Je sais, Messieurs, que les fonds de votre budget ne suffiront peut-être pas pour cette impression ajoutée aux autres, mais il me semble que ce commencement de volume ne sera imputé que sur le budget de l'année prochaine; et, si l'imprimeur devait souffrir de ce retard, je m'entendrais avec lui pour le dédommager de ses avances jusqu'au moment où il serait possible à la Société de solder cet arriéré.

Je n'oublierai jamais, Messieurs, la bienveillance avec laquelle

vous avez accueilli mon ouvrage, je vous remercie d'avance de l'intérêt que vous voudrez bien lui donner à l'avenir.

HÉNOCQUE.

Un membre a fait remarquer que le crédit porté au budget de cette année pour les impressions sera probablement absorbé par celles qui sont déjà prévues, c'est-à-dire du volume in-8° sous presse, du catalogue projeté et du Bulletin ; que par conséquent force serait de retarder l'impression du 3e volume de l'*Histoire de Saint-Riquier*. Mais on a répondu d'une part que l'offre faite par l'auteur de s'entendre avec l'imprimeur pour le dédommager, au besoin, de ses avances, lève sur ce point la difficulté; et d'autre part que pour ne pas entraver les travaux en cours d'impression, il ne serait guère possible de composer plus de deux feuilles par mois, ce qui entraînerait à peine une dépense de 400 fr. pour la présente année.

La Commission appréciant les motifs exprimés par M. l'abbé Hénocque, a pensé qu'il importait de finir le plus tôt possible l'ouvrage commencé. La Société, Messieurs, a déjà compris tout l'intérêt que doit présenter le 3e volume dont la Commission d'impression, par l'organe de M. Garnier, lui a exposé le plan et indiqué la matière dans la séance du 10 janvier 1882. En conséquence, cette commission est d'avis que, dans sa séance du mois d'avril, la Société soit appelée à délibérer sur le fait de l'impression immédiate du 3e et dernier volume de l'*Histoire de Saint-Riquier*. Toutefois, l'auteur sera prié de communiquer son manuscrit à la Commission afin qu'elle juge de son étendue et qu'elle fasse ses observations, s'il y avait lieu.

A propos de cette dernière observation, M. l'abbé Hénocque a répondu par la lettre suivante :

MESSIEURS

J'ai l'honneur de vous adresser mon manuscrit pour le troisième volume de l'*Histoire de Saint-Riquier*. Rédigé il y a bien

des années, il a subi des modifications importantes. Les retouches qui peuvent être nécessaires ne sont pas nombreuses ni considérables. Quelques pages ont besoin d'être transcrites, je le ferai à mes heures libres.

Vous avez, Messieurs, une idée sommaire des matières traitées dans ce volume aux pages 484-87 du second volume de l'histoire. Mon manuscrit a touché toutes les questions d'histoire ou de généalogie des possesseurs de fiefs. Sur les notes ci-jointes vous trouverez ce qui regarde spécialement la ville de Saint-Riquier.

Le rapport de la Commission de mars 1882, à la page 383 du Bulletin des années 1880-1883, vous remettra sous les yeux, s'il est nécessaire, le vœu formulé à cette époque. C'est pour répondre à ce désir que je ne me suis pas borné aux deux volumes que j'avais d'abord intention de publier et que j'ai remanié cette partie de l'histoire. A vous, Messieurs, d'examiner et de porter votre jugement sur ce travail.

HÉNOCQUE.

Les conclusions de ce rapport sont mises aux voix et adoptées.

— M. le Chanoine d'Hallu, directeur de la Semaine Religieuse du diocèse d'Amiens, demande à la Société l'autorisation de publier un Abrégé de l'Histoire de Saint-Riquier. Le texte en serait rédigé par lui, de concert avec M. l'abbé Hénocque, et il serait calculé de manière à obtenir un volume de petit format et de prix réduit, une sorte d'édition populaire.

La Société, après avoir entendu les observations de plusieurs membres, accorde l'autorisation demandée par M. le Chanoine d'Hallu.

— L'ordre du jour appelle le scrutin sur l'admission

de M. Georges Durand, archiviste, et de M. le comte Léon de Valicourt, inspecteur des forêts à Reims, présentés à la séance dernière comme candidats au titre de membres titulaires non-résidants.

Par deux votes successifs, M. Georges Durand et M. le comte de Valicourt sont admis.

— La parole est donnée à M. Duhamel pour la lecture d'une dissertation historique sur le Camp du Vieux Catil situé près de la ville de Roye. Ce camp a été l'objet de plusieurs études archéologiques précédemment soumises à la Société. M. Duhamel recherche aujourd'hui les notions que l'histoire possède sur cette même enceinte et il en discute les témoignages.

En conclusion il estime, d'accord avec plusieurs écrivains spéciaux, que le vieux Catil est bien le Camp occupé en l'an 53 av. J.-C. par Marcus Crassus, questeur de l'armée de César dans les Gaules. Cette opinion se trouve confirmée encore par les nombreuses découvertes de monnaies, de vases, d'armes et de meules romaines opérées au Vieux Catil, notamment en 1864 et en 1867.

— M. le Président donne ensuite la parole à M. Letemple pour la continuation de sa Monographie de Lœuilly. M. Letemple fait remarquer à la Société que divers passages de son travail répondent à l'objection soulevée dans une séance précédente sur l'identité de Lully et de Lœuilly; ces deux noms évidemment s'appliquent à la même localité dans les documents anciens qu'il cite.

La Société accueille avec intérêt la lecture de M. Letemple.

— M. Garnier annonce qu'il vient d'être opéré une trouvaille importante de monnaies romaines dans la commune de Sentelie, canton de Conty.

Le nombre des pièces ne s'éléverait pas à moins de 5,000. Malheureusement la plupart sont fortement oxydées.

Personne ne demandant plus la parole, M. le Président dresse l'ordre du jour de la réunion prochaine et lève la séance à neuf heures.

Séance ordinaire du 13 mai 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

Répondent aux appels MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, de Calonne, Dubois, Duhamel, Duval, Garnier, Hénocque, Hesse, Josse, Letemple, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Salmon, Soyez et Vion.

Sont présents MM. Joseph Antoine, Durand et Guerlin, membres titulaires non-résidants

Le procès-verbal du 8 avril est lu et adopté.

M. le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance :

1. M. Ramon Barros Silvalo, de Madrid, demande la liste des membres de la Société pour leur adresser le prospectus du *Dictionnaire épigrafique d'Archéologie et de Numismatique* qu'il vient de publier.

2. M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des 150 exemplaires du bulletin n° 4 de 1883 destinés aux sociétés correspondantes et des 5 exem-

plaires destinés à la bibliothèque des sociétés savantes.

3. M. Prarond, maire d'Abbeville, remercie la Société de l'envoi des tomes 27 in-8° et X in-4° de ses Mémoires envoyés à la Bibliothèque d'Abbeville.

4. Règlement de l'Exposition d'Art rétrospectif qui s'ouvrira à Rouen le 1er juin 1884.

5. M. le comte de Valicourt, inspecteur des forêts à Reims, remercie la Société de son admission comme titulaire non résidant.

6. Programme des Prix proposés pour 1884 par la Société académique de Nantes.

7. M. J. Lion, membre non résidant, envoie l'*Histoire d'Hesdinfort* qu'il vient de publier.

8. M. Georges Durand, archiviste du département, remercie la Société de son admission comme titulaire non résidant.

9. M. le Curé de Chaussoy-Epagny, informe la Société de découvertes consistant en cercueils de pierre, sépultures, monnaies, vases, armes, etc... faites auprès du cimetière de sa paroisse.

10. La société des Antiquaires de l'Ouest annonce un congrès archéologique à Poitiers, le 1er juillet, à l'occasion du cinquantenaire de sa fondation.

Elle ouvre une souscription pour la conservation des monuments de Sanxay.

11. — La Société Philotechnique envoie le programme de son concours biennal pour le prix Auguste-Martin.

12. — M. Lefèvre-Marchand, de Chaulnes, annonce

les fouilles qui s'opèrent au champ des Luziers de Marchélepot, lieu de sépulture de l'époque des Mérovingiens, et il invite la Société à y envoyer une commission.

— MM. Pinsart, Guerlin et Duhamel sont désignés pour se rendre à Marchélepot.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16,809 à 16,877.

— M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le Bureau les mémoires envoyés pour le concours, lesquels lui sont parvenus dans l'ordre suivant :

POUR LE CONCOURS D'HISTOIRE.

N° 1. Histoire d'Abbeville à l'usage des écoles de cette ville.

Nosce Patriam.

N° 2. Deux années d'Invasion espagnole en Picardie. 1635-1636.

Je t'aimais glorieuse et t'adore insultée.
Je me sens mieux ton fils en pleurant tes revers.

V. DE LAPRADE.

N° 3. La Réforme et la Ligue en Picardie.

L'histoire est l'école de la vie.

N° 4. La Ligue en Picardie.

D'Aumale est du parti le bouclier terrible.
. . . . . .
Mayenne qui le guide au milieu des combats,
Est l'âme de la Ligue et l'autre en est le bras.

VOLTAIRE. *Henriade. Chant III.*

N° 5. Histoire d'Authie, de son Prieuré conventuel,

de son Château féodal, suivie d'une notice sur Saint-Léger-les-Authie

Quærite et invenietis.

N° 7. La Chartreuse de Saint-Honoré, à Thuison près Abbeville.

Indulgentia dignus est labor arduus

POUR LE CONCOURS DE TOPOGRAPHIE.

N° 6. Plan de la commune d'Oisemont.

Celui qui connait bien son pays est plus apte ensuite à étudier celui des autres.

— La parole est donnée à M. Pinsard qui dépose sur le Bureau six feuilles de dessins représentant d'anciens monuments d'Abbeville : (*La porte Marcadé* en 1777. — *L'Hôtel-de-Ville* en 1732. — Le *Bourdois*. — Les *églises St-Georges*, *Ste-Catherine* et *St-Pierre)*, de la part de M. Macqueron, membre non-résidant, à qui des remerciements sont votés.

Puis M. Pinsard donne lecture d'une étude sur un monument mégalithique récemment reconnu et fouillé au Candas, canton de Bernaville. Cette communication intéresse vivement la Société à cause du genre du monument qui serait sans doute un dolmen, et de la nature des pierres qui le composent et qui sont des conglomérats de silex équarris et polis. Une commission composée de MM. Darsy, Pinsard et Vion est chargée d'étudier cette découverte.

— M. Letemple continue la lecture de sa Monographie de Lœuilly que la Société écoute avec attention.

— M. le Président désigne, pour la commission du

prix Leprince (concours d'Histoire), MM. De Cagny, de Calonne, Dubois, Josse et Leleu.

Pour la commission de Topographie : MM. Antoine, Pinsard et Vion.

— M. Duhamel présente le compte-rendu d'un ouvrage offert à la Société par M. le baron de Condé, membre non-résidant, sous le titre de : *Histoire d'un vieux château de France, monographie du château de Montataire.*

M. le Président dresse l'ordre du jour de la prochaine réunion et lève la séance à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 10 juin 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

Répondent aux deux appels, MM. Antoine, Crampon, De Cagny, de Calonne, Dubois, Duhamel, Duvette, Garnier, Hénocque, Hesse, Janvier, Josse, Letemple, Pinsart, Poujol de Fréchencourt et de Roquemont.

M. Robert Guerlin, membre non-résidant, assiste à la séance.

Le procès-verbal du 13 mai est lu et adopté après une observation de M. Antoine.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

1. La Société des Amis des Arts demande à la Société des Antiquaires de Picardie de lui faire don d'une médaille pour ajouter aux récompenses qu'elle doit décer-

ner à l'occasion de son exposition de peinture et de sculpture de 1884.

Cette demande est l'objet d'une longue discussion à laquelle plusieurs membres prennent part. La Société désire faire preuve de bonne confraternité envers les Sociétés d'Amiens ; elle a déjà voté une médaille à la Société des Amis des Arts l'année dernière. Il lui est difficile cependant d'oublier que toutes ses subventions lui ont été retirées, tandis qu'elles sont continuées ou augmentées aux autres sociétés. Malgré l'inégalité qui en résulte et qui donne d'autant plus de prix à sa décision, l'assemblée vote une médaille pour la Société des Amis des Arts.

2. M. le Ministre de l'Instruction publique envoie plusieurs ouvrages qui lui sont parvenus par le service des échanges internationaux.

3. M. Victor Bouton, peintre héraldique, envoie à la Société le tome III du *Wapenbœck ou Armorial de Gèbre, héraut d'armes*. 1334-1370. Ouvrage considérable et d'un grand intérêt. Des remercîments lui sont votés.

4. Règlement pour les échanges internationaux, déjà reçu plusieurs fois.

5. M. le Ministre de l'Instruction publique demande à la Société de lui faire connaître les questions qu'elle jugerait dignes de figurer à l'ordre du jour de la réunion de la Sorbonne en 1885.

6. Prospectus d'un ouvrage intitulé : *Jean Errard de Bar-le-Duc, sa vie et ses œuvres*.

7. La Société Industrielle d'Amiens réclame plu-

sieurs volumes des Mémoires et des Bulletins qui lui manquent.

8. M. Darsy s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour et annonce une lecture pour la prochaine séance.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 16878 à 16910

— M. Garnier annonce qu'il a reçu de M. Alf. Danicourt, de Péronne, un sceau de l'église du Crotoy, à propos duquel il lira une note prochainement.

Des remerciements sont votés à M. Danicourt.

— M. Dubois continue son intéressante étude des rues et enseignes d'Amiens, il parcourt aujourd'hui les rues de Metz, St-Médard, la place de l'Hôtel-de-Ville, les rues des Jeunes-Mâtins, des Verts-Aulnois, des Lombards et des Sergents. Chemin faisant M. Dubois relève des détails très curieux sur l'hôtel de Conty ; sur les Cloquiers, ancien Hôtel-de-Ville ; sur l'église de St-Firmin en Castillon ; et sur l'Hôtel-de-Ville actuel.

Cette lecture est applaudie.

A propos d'un passage où il est dit, qu'après la démolition de l'hôtel des Cloquiers, on jeta en 1550 les fondations d'un bâtiment qui servit seulement de 1596 à 1600, et que le bâtiment actuel faisant face à la place a été élevé en 1757 ; M. Antoine demande si l'on connaît ce qui a existé entre ces deux époques — 1600 et 1757. — Notre collègue rappelle à ce propos qu'il y a dans les cartons de l'Architecte de la Ville un plan de grandes dimensions, sur papier grand aigle, donnant

le dessin d'une façade ogivale très ornée, avec lucarnes flamboyantes. Serait-ce l'édifice qui a existé entre 1600 et 1757 ? La question vaut la peine d'être étudiée.

M. Janvier dit qu'il connaît très bien le plan dont parle M. Antoine, et que le dessin en est très remarquable

La Société décide qu'une lettre sera adressée à l'Administration municipale pour demander l'autorisation de copier le plan dont a parlé M. Antoine.

A propos de la lecture de M. Dubois, M. Janvier demande si la rue des Jeunes-Mâtins n'a pas été désignée à une certaine époque sous le nom de rue Saint-Panchard.

M. Dubois répond qu'il n'a point rencontré cette dénomination.

— La parole est donnée à M. Pinsard pour la lecture de plusieurs notes sur des découvertes récemment faites à Amiens. La première est relative à des fragments de stuc, recouverts de peintures gallo-romaines, trouvés rue Gloriette, dans la propriété de M. de Guyencourt.

La seconde, à des substructions gallo-romaines rue des Majots, consistant en un mur de 3m 45 de longueur dont une partie dépasse le sol, et qui a fait partie d'un bâtiment placé obliquement par rapport à la rivière.

La troisième, rue des Paniers, a trait à des pilotis remontant à l'époque préhistorique et ayant dû servir à l'établissement d'habitations palustres au milieu des îlots, évidemment formés de main d'homme.

La communication de M. Pinsard est applaudie par la Société.

— La commission nommée le 13 mai pour suivre les fouilles du Champ des Luziers s'est rendue le 19 mai à Marchélepôt. Le rapport de l'excursion, présenté par M. Duhamel, expose la manière dont les fouilles ont été entreprises et comment elles sont conduites ; il explique la topographie du champ à Luziers et les premiers résultats obtenus.

Le rapport conclut à ce que des remerciements soient adressés au nom de la Société à MM. Lefèvre-Marchand, de Chaulnes, et Ponchon, instituteur à Lihons. Ces remerciements sont votés.

M. Duhamel donne ensuite lecture d'une lettre de M. l'abbé Fricot, membre non résidant, curé d'Ablaincourt, qui rapporte ce qui s'est passé depuis la visite de la commission et donne de très intéressants détails sur les cercueils de pierre.

Des remerciements sont également votés à M. le curé d'Ablaincourt, et lui seront adressés aussi avec un extrait du procès-verbal.

— L'ordre du jour appelle la préparation de la séance publique. L'examen des mémoires envoyés au concours étant presque terminé, la commission se réunira vendredi prochain et présentera son rapport à une séance extraordinaire qui sera tenue le mercredi 25 juin et dans laquelle seront arrêtées toutes les dispositions relatives aux médailles, aux lectures et à la fixation du jour de la réunion publique.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 9 h. 3/4

Séance extraordinaire du 25 juin 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

Répondent aux deux appels MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Duhamel, Garnier, Josse, Letemple, Oudin, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont et Soyez.

Au premier appel seulement, M. Dubois.

Le procès-verbal de la séance du 10 juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de la correspondance.

1. La Revue de l'Art chrétien adresse une épreuve du compte-rendu qu'elle a donné du 2e volume de l'Histoire de Saint-Riquier de notre collègue M. l'abbé Hénocque.

2. Le Président de la Société des Amis des Arts remercie de la médaille dont il lui a été fait don pour ajouter à celles qu'elle doit distribuer à l'occasion de son exposition de 1884.

3. M. le Maire de la ville d'Amiens remercie la Société du don qu'elle a fait à la Bibliothèque communale du second volume de l'Histoire de la ville et de l'Abbaye de Saint-Riquier.

4. M. Pinsard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 16911 à 16935.

— Au sujet de la lecture des rues d'Amiens, M. Darsy demande à M Dubois de dresser un répertoire

qui permettrait de trouver facilement chaque rue dans les Bulletins où sont disséminées les différentes parties de son travail.

M. Garnier répond que M. Dubois a fait tirer à part ses notices pour les réunir dans un volume qui aura nécessairement une table et qu'il sera facile alors de donner satisfaction à la demande de M. Darsy.

— M. Garnier dépose sur le bureau le sceau du Crotoy offert par M. Danicourt et en fait la description.

— M. Dubois signale une statue de Blasset qui serait à vendre actuellement. C'est un *Ecce homo*, œuvre très distinguée du sculpteur amiénois, qui se trouvait autrefois à l'entrée du cimetière Saint-Denis.

Avis en sera donné à la Commission du Musée.

— M. De Cagny donne lecture, au nom de la Commission du concours d'histoire (Prix Le Prince), du rapport dont il a été chargé.

Parmi ces mémoires la Commission propose d'en récompenser trois.

Le Prix Le Prince serait attribué *ex-æquo* au mémoire n° 2, *Deux années d'Invasion espagnole en Picardie*, 1635-1636,

Et au n° 6, *La Chartreuse de Saint-Honoré, à Thuison près d'Abbeville*,

En partageant la valeur du prix en deux parties égales.

Une Mention honorable serait acccordée au mémoire n° 4 : *La Ligue en Picardie*.

La discussion est ouverte sur ce rapport.

Après un débat de plus d'une heure, le renvoi à la Commission est mis aux voix et prononcé.

L'assemblée, consultée par le Président, décide que la séance publique aura lieu dans la salle ordinaire des séances et que l'organisation en sera, comme l'an dernier, confiée à MM. Antoine, Garnier et Pinsard.

M. le Président donne lecture du discours qu'il se propose de lire à la séance publique.

Ce travail est adopté.

L'ordre du jour de la séance prochaine étant réglé, la séance est levée à 10 heures.

CONCOURS DE TOPOGRAPHIE DE 1884.

Rapport fait au nom de la commission par M. Pinsard (1).

Lu dans la séance publique du 20 juillet.

Un seul plan a été remis à la Société des Antiquaires. Il est relatif à la commune d'Oisemont, chef lieu de canton de l'arrondissement d'Amiens.

Conformément au programme, le plan a été dressé à l'échelle de 1 à 1.000. Il est très nettement dessiné. La planimétrie est celle que donne le cadastre de la commune ; l'auteur du plan a ajouté des courbes horizontales qui accusent très bien le relief du terrain.

Ces courbes sont espacées de façon à donner des altitudes qui varient entre elles de 2 à 3 mètres, c'est pousser très loin la précision des reliefs, aussi, suffit-il d'un regard pour apprécier les

(1) La commission était composée de MM. Antoine, Pinsard et Vion.

sinuosités du terrain quant à ses altitudes. Ces courbes si souvent répétées n'empêchent pas la lecture facile du tracé planimétrique.

Tous les lieux dits du territoire ont été indiqués avec soin et très bien délimités par des liserés de couleur.

Les chemins sont tracés de façon à faire comprendre, non seulement les pentes longitudinales, mais encore les parties encaissées.

Les rues de la commune sont indiquées par des numéros de renvoi, ce qui évite la confusion qui résulte toujours de trop d'écritures dans un plan dressé sur une petite échelle.

Un plan à l'échelle de 1 à 2500 des terrains et bâtiments de l'hospice aurait pu être ajouté dans un des angles de la feuille de dessin.

L'auteur du plan fait connaître, par une note jointe à son dessin, que des monnaies de différentes époques ont été découvertes sur plusieurs points du territoire d'Oisemont, ainsi que dans la commune, notamment sur le marché aux chevaux situé près de l'Eglise, où l'on a rencontré aussi divers objets en fer et en bronze, des plaques de ceintures, etc , et que ces objets sont en la possession de M. Masson, propriétaire à Oisemont.

En résumé, la Commission est d'avis que l'auteur du plan de la commune d'Oisemont mérite, avec des éloges, la médaille que doit décerner la Société.

CONCOURS D'HISTOIRE (PRIX LE PRINCE) EN 1884

Rapport présenté au nom de la Commission (1) par l'abbé P. DE CAGNY,

Lu dans la séance publique du 20 juillet 1884.

MESSIEURS,

Au défaut regrettable de mes excellents collègues, plus jeunes, plus habiles et absolument empêchés, la charge de rapporteur, bien difficile pour un antiquaire octogénaire, m'a été dévolue inévitablement. Je l'ai subie avec un peu de témérité sans doute, pour la seule fin de donner un dernier exemple d'application à certains indolents de nos jours qui prétendent se reposer avant même d'avoir travaillé, avant d'avoir rendu le moindre service à leur pays. Toutefois rassurez-vous, je me garderai bien, devant une assistance publique si honorable, de donner raison aux calomniateurs superficiels qui attribuent à nos séances des longueurs fastidieuses, voire même la sombre tristesse des nécropoles. Je me suis donc conformé, dans la mesure du possible, aux exigences de précision et de brièveté si convenables dans un rapport.

D'ailleurs c'est une nécessité pour la circonstance actuelle. Car notre Société plus calme, plus modeste, moins subventionnée et non moins laborieuse que plusieurs autres, ne cesse de produire et susciter sur l'histoire et l'archéologie locales, des travaux bien précieux et vraiment patriotiques, pour notre chère Picardie.

Ainsi dans cette année 1884 des auteurs anonymes lui ont adressé six mémoires considérables pour le concours du prix d'histoire fondé par M. Le Prince.

(1) Cette commission était composée de MM. De Cagny, de Caonne, Dubois, Josse et Leleu.

Le prix spécial d'Archéologie fondé par M. Le Dieu est réservé pour 1886, avec une valeur de 1,000 fr.

Voici la succincte énumération de ces mémoires :

N° 1. Histoire (petite) d'Abbeville, à l'usage des écoles de cette ville.

N° 2. Deux années d'invasion espagnole en Picardie, 1635 et 1636. 2 volumes.

N° 3. La Réforme et la Ligue en Picardie.

N° 4 La Ligue (seule) en Picardie.

N° 5. Histoire d'Authie et de St-Léger-lès-Authie, 2 volumes.

N° 6. La Chartreuse de St-Honoré à Thuison, près Abbeville. Fort in-4°.

Les membres de votre commission, chacun en particulier, ont examiné ces différents mémoires avec une profonde attention et une patience bénédictine. Je suis donc en mesure, après une assemblée spéciale, de vous soumettre leur appréciation collective sur la valeur scientifique de ces manuscrits, dans l'ordre de leur présentation.

N° 1. Histoire d'Abbeville, à l'usage des écoles de cette ville.

Petit in-4° de 292 pages, avec l'épigraphe *Nosce patriam.*

Ce mémoire consiste dans une analyse didactique des nombreux historiens de cette capitale du Ponthieu. Il conviendrait mieux à un concours pédagogique qu'à celui d'Antiquaires de Picardie avec lequel il contraste singulièrement par son épilogue, *Abbeville dans l'avenir.* Votre commission ne peut donc que féliciter l'auteur inconnu de son projet scolaire, et exprimer des vœux pour le succès de son ouvrage.

N° 2. Deux années d'Invasion espagnole en Picardie, 1635 et 1636.

2 volumes in-4° réunissant 623 pages, avec cette épigraphe de V. de La Prade :

Je t'aimais glorieuse et t'adore insultée ;
Je me sens mieux ton fils en pleurant tes revers !

Le manuscrit est divisé en sept chapitres principaux précédés d'un avant-propos et d'un Index-bibliographique de 60 historiens et manuscrits auxquels l'auteur a eu recours : il se termine par un appendice peu considérable consistant surtout dans une lettre inédite de Voiture sur Corbie et ses fortifications ; ou plutôt un éloge de Richelieu pour la campagne de 1636.

Dans ce deuxième Mémoire votre commission a reconnu un travail plus sérieux, d'un style historique convenable surtout après le début ; en un mot un choix laborieux de documents qui intéressent notre contrée picarde en particulier. Après avoir recherché la cause de la guerre, dite de 30 ans, dans l'intention qu'avait Richelieu d'abaisser la maison d'Autriche dominant depuis Charles Quint sur la moitié de l'Europe, l'auteur fait un exposé tout spécial de l'invasion des armées hispano-impériales dans notre malheureuse province, pendant les années les plus désastreuses de 1635 et 1636. Il relate d'une manière bien circonstanciée les combats, les sièges, les rencontres successives entre ces armées et celles de la France, surtout sur la frontière Nord et Ouest de la Picardie qui, à cette époque, en a été le principal théâtre.

Si, d'un côté, il accorde de justes éloges aux généraux français le comte de Soissons, le maréchal de Châtillon, le duc de Chaulnes, le brave Jean de Rambures ; sans oublier Jacques de Maurepas et Florent de Bracquemont à Montdidier ; de l'[illegible] manque pas non plus de flétrir les noms odieux d'[illegible] miré, de Nouvion, de Lesueur, de [illegible]ères et [illegible] dant cette campagne, se rendi[illegible]bles [illegible] la patrie. On ne peut lire sa [illegible]on [illegible] cit des dévastations com[illegible]

Impériaux dans la Picardie où souvent les Français, ses défenseurs, venaient les aggraver encore. Le Mémoire se termine par l'épisode du fameux siège de Corbie dont les circonstances assombrissent encore le tableau de cette époque lamentable, dite *l'année de Corbie*. Par surcroît de fléau, la peste vint se réunir à la famine et à la guerre, en répandant la misère, la désolation dans les campagnes et dans la ville d'Amiens particulièrement.

Aussi, à cause de cette extrémité, le cardinal de Richelieu conjurait-il avec instance le duc de Chaulnes de soulager les nécessiteux de sa capitale dépourvus alors de tout secours. Même dans une de ses lettres, il lui faisait une verte leçon, en écrivant à ce richissime Gouverneur dans ces termes significatifs : « *Mais, M. le Duc, trois jours seulement de votre table (somptueuse) remédieroient à bien des maux à Amiens !* »

Ce manuscrit de véritable histoire locale, s'il est imprimé, apprendra aux générations actuelles quelle était l'existence d'alarmes continuelles, de souffrances et privations de nos malheureux ancêtres, il n'y a pas encore 250 ans où le sol picard était couvert de sang et de ruines. Et déjà, un siècle auparavant, la reine de Hongrie et le comte de Rœux avaient commis dans notre province des désastres inouïs jusqu'alors, et incendié plus de 800 villes, bourgs, villages et hameaux dont plusieurs ont disparu pour toujours.

A ces siècles de véritable infortune pour la Picardie on ne [illegible] comparer notre époque si confortable et luxueuse à l'ex- [illegible]lgré les souffrances incontestables de l'Agriculture ; ni [illegible]es deux invasions plus modernes des Allemands en 1814 [illegible] Celle de 1814 fut assez pacifique, comme j'ai pu en ju- [illegible]sonnellement dans ma jeunesse. Ce qui le prouve encore [illegible]ors, à Amiens même, le spir[illegible] ancien prin- [illegible]llège, composait des p[illegible] ma vieille [illegible]'a pu conserver qu[illegible]0 ans.

« Buveurs de la Germanie,
« Quand partirez-vous enfin ;
« Avez-vous conçu l'envie
« D'absorber tout notre vin ?
« C'est, je crois, l'unique affaire
« Qui vous retient parmi nous ;
« Mais soit dit, sans vous déplaire,
« Nous le boirons bien sans vous.

En second lieu, si l'on en excepte quelques villages compromis par les francs-tireurs, plusieurs batailles, et le triste bombardement de Péronne, l'invasion de 1870, dont le souvenir est encore présent, ne fut pas trop déplorable surtout pour Amiens. Même au jour de leur départ peu regrettable et définitif, les chefs prussiens ont rendu un témoignage bien honorable à la supériorité caractéristique du grand nombre des Dames de cette ville.

Toutefois ce Mémoire n° 2 n'est pas exempt d'imperfections. Celui-là seul qui n'a pas le courage de s'appliquer et d'écrire est bien assuré de ne jamais commettre de fautes. Celles que votre commission a découvertes seront annexées aux Mémoires respectifs, afin que les auteurs s'y conforment rigoureusement, s'ils obtiennent l'autorisation de mettre au jour leurs manuscrits. Car la Société des Antiquaires de Picardie décline toute responsabilité d'opinion et d'erreur dans les diverses publications faites sous son patronage.

Voici, en quelques lignes, les observations de la Commission sur le n° 2. Elle aurait préféré une analyse suffisante aux longues et minutieuses citations textuelles des historiens, comme le récit du passage de la Somme à Cérisy Gailly, et autres extraits du Journal de Louis XIII, de celui d'un bourgeois de Domart et du Mercure de France. En sens contraire, l'auteur a omis la circonstance assez importante du massacre, à La Neuville-lès-Bray, de

200 soldats du régiment de Piémont trahis par un officier qui leur avait fait distribuer des balles excédant le calibre de leurs arquebuses.

Il a commis une erreur topographique par rapport à Mont-Moulin situé non au Sud-Ouest, mais bien au Nord-Est de Chipilly.

Il admet des suppositions assez téméraires et un peu injurieuses par rapport au surnom d'Espagnol attribué aux habitants de la ville de Roye : l'omission serait préférable !

Il donne plus de documents sur la basse que sur la haute Picardie.

Enfin, d'après quelques publications erronnées, il désigne Montdidier comme le pays natal du P. Daire ; tandis que les registres de l'Etat Ecclésiastique de la ville d'Amiens citent le 6 juillet 1713 pour date de sa naissance et de son baptême, paroisse Saint-Germain. La biographie universelle — 1851 — à l'article Daire, (L F.) religieux célestin, historien, littérateur, indique également Amiens, 1713-1792.

Les nos 3 et 4 concernent tous deux la Ligue en Picardie, de 1576 à 1598.

Dans l'Assemblée générale de la Société des Antiquaires, en 1883, on a proposé pour l'un des sujets facultatifs du concours en 1884, une *Etude sur la Ligue en Picardie*, beaucoup plus approfondie que les nombreuses publications spéciales à notre seule province. Un travail de cette importance ne pouvait donc consister dans une simple compilation de tant d'écrivains bien connus : il exigeait de longues et laborieuses recherches dans toutes les archives de la contrée.

Voici notre appréciation relative à chacun de ces deux Mémoires.

N° 3. Intitulé : *la Réforme et la Ligue en Picardie*, avec cette

épigraphe : *l'histoire est l'école de la vie.* Fort petit in-4° de 138 pages contenant 50 lignes formées de 50 lettres chacune.

Comme écriture, pour laquelle nous n'avons pas de prix, c'est un chef d'œuvre prodigieux de finesse calligraphique ; mais aussi c'est un objet disgracieux de fatigue visuelle pour le lecteur. Afin de bien déchiffrer ces lignes plus que minuscules, il devrait recourir à la loupe et presque au microscope.

Ce désagrément de lecture n'a porté d'ailleurs aucune atteinte à l'impartialité de votre Commission par rapport à cette élégante composition.

Son auteur anonyme se condamne lui-même à l'avance, en déclarant n'avoir appris l'ouverture du concours qu'en janvier 1884, et que le temps lui a manqué (textuel) pour *charpenter* son travail tel que le comportait son canevas.

Il consacre presqu'un tiers de son manuscrit à la question de la *Réforme* tout à fait étrangère au programme ; et sans avoir à le discuter dans le détail, nous ne pouvions accueillir et récompenser ce Mémoire incomplet, bien qu'il ait occasionné d'assez longues recherches à son auteur.

N° 4. La Commission s'est intéressée davantage au Mémoire n° 4, ayant pour titre la *Ligue en Picardie,* — 1576 à 1598 — et cette devise de la Henriade. — Chant III.

D'Aumale est du parti le bouclier terrible...
Mayenne qui le guide au milieu des combats
Est l'âme de la Ligue, et l'autre en est le bras.

Le manuscrit contient 155 pages in-folio divisées en 9 chapitres suivis de 4 pages de notes et de 21 pièces justificatives.

Préférablement à celui qui précède, ce Mémoire a paru plus digne d'être admis au concours.

Il traite exclusivement de la Ligue en Picardie, conformément au programme. Il est mieux écrit et plus correctement rédigé. Il

donne une part historique plus équitable aux contrées de la haute Picardie. Surtout aux compilations des nombreux historiens de la Ligue il a pu ajouter quelques documents inédits recherchés et découverts dans les bibliothèques du château de Compiègne et de la ville de Roye.

Pourtant ce travail n'est pas irréprochable. Indépendamment des corrections consignées plus loin, l'auteur de ce Mémoire a subi imperceptiblement l'influence des historiens prévenus ou commentateurs de la *Satire Ménippée*. Il reproduit sans vérification leurs critiques souvent injustes, leurs violentes diatribes contre certains abus bien regrettables sans doute, mais assez compréhensibles dans un enthousiasme, même religieux, surexcité par le danger imminent que courait la Foi catholique en France, et aussi par les atrocités sacrilèges et révoltantes des Huguenots.

S'il avait mieux poursuivi ses recherches, il aurait trouvé d'autres écrivains éminents comme Dareste, Trognon et même Henri Martin, qui ont soutenu impartialement la légitimité de la Sainte-Union ; il aurait découvert à la bibliothéque Ste-Geneviève (Ser. I. T. XIV) le manuscrit inédit de *La Religion catholique en France* par un auteur du XVIe siècle, Lefèvre de Lezeau, dans lequel on lit textuellement : « Ce sont les peuples qui ont formé « la Ligue, et en eux résidoit la matière et la substance d'icelle. « Les princes lorrains n'en étoient que les accessoires ; d'au- « tant que la force consistoit au fait de la religion embrassée et « affectée par les catholiques de bon cœur et sans feinte, etc. »

D'ailleurs pouvait-il s'abuser sur le motif intimement religieux de ces nombreuses processions blanches, en vue de conjurer le fléau de l'hérésie ; celle particulièrement, dont il fait un curieux récit, des cinq mille pénitents de Breteuil venus en grande piété par Flers, Esserteaux, St-Saulieu, Hébécourt, Dury, et reçus en triomphe dans la ville et la cathédrale d'Amiens ?

Ainsi avec mûre réflexion, l'auteur aurait mieux compris, con-

trairement à plusieurs historiens excessifs ; que les Souverains-Pontifes avaient le droit et le devoir de s'opposer, dans la mesure de leur pouvoir. à l'intronisation de l'hérésie dans cette France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, surnommée la Fille aînée de l'Eglise ; — que lui-même, Monseigneur de la Marthonie s'il a manqué d'adresse humaine et politique, ne pouvait, comme évêque d'Amiens, capitale de cette Picardie source et centre de la Ligue, refuser son appui à une mesure si favorable au maintien de la religion catholique ; et devait même, par déférence à la suprême autorité du Saint-Siége, refuser le serment au nouveau roi de France, tant qu'il n'aviat pas été absous des excommunications fulminées contre lui. Enfin que, grâce à l'initiative, à la Foi courageuse et persévérante de la nation Picarde, la Sainte-Union a pu obtenir un résultat vraiment digne des longues luttes du Catholicisme Français !

Toutefois votre Commission a reconnu une certaine valeur scientifique à ce Mémoire, émaillé du reste d'anecdotes tempérant la gravité du sujet, comme entr'autres : Celle du cheval d'un protestant plus dévôt que son maître et qui, malgré les plus rudes coups d'éperons, resta obstinément immobile en présence du Saint-Sacrement porté à travers les rues de la ville de Soissons. — Celle d'un soldat à Laon, placé dans un endroit favorable et s'écriant à deux reprises en son patois picard : que *deviendront les Ligueux ?* Et l'écho malin de répondre : *gueux, gueux !* espiéglerie pour laquelle il fut chassé de sa compagnie et renvoyé de la ville. — Celle encore de cette curieuse anagramme *c'est l'enfer qui m'a créé*, produite avec le nom de *Frère Jacques Clément*, l'assassin du roi Henri III. — Finalement, après la condamnation du duc d'Aumale en 1595, celle de la destruction définitive de sa fameuse forteresse de Boves dont les ruines indestructibles et imposantes dans le lointain ont conservé l'ap-

plication proverbiale aux personnes et aux objets ayant plus d'apparence que de réalité :

Comme le château de Bove,
Belle montre peu de chose !

La Ligue avait son terme à l'Edit de Nantes; et l'auteur a eu le tort d'en poursuivre l'histoire jusqu'au Traité de Vervins. Autrement il aurait évité l'occasion, au sujet de la prise et reprise d'Amiens, d'après Pagès, d'exprimer fort peu de courtoisie envers les habitants de cette ville, en rappelant ce quatrain de Ronsard :

Dans Amiens vois la frontière ;
Boulevare de l'Amiénois :
Ville magnifique et chère ;
Puisqu'on l'a prise avec des noix.

Voici les corrections à faire dans ce Mémoire n° 4.

Des faits principaux manquent souvent de date.

Le choix de Doullens et Cognac, au lieu de l'héroïque ville de Péronne, est relaté avec trop de détails.

Malgré son index bibliographique de 52 ouvrages imprimés ou manuscrits, on peut reprocher à l'auteur des citations de seconde main et non vérifiées. C'est ainsi qu'il donne comme extrait textuel de l'Histoire de la ville d'Eu par Désiré Le Bœuf, la simple paraphrase d'un autre écrivain.

Il s'étend trop longuement sur la famine de 1586.

Son insinuation d'hypocrisie contre le duc d'Aumale est au moins téméraire.

Il avance encore d'autres assertions assez contestables, sans en fournir la preuve ; et surcharge son Mémoire de plusieurs citations anecdotiques étrangères à l'Histoire de la Ligue.

N° 5. Monographie du village d'Authie, canton d'Acheux, avec notice sur Saint-Léger-lès-Authie. Epigraphe : *Quærite et invenietis.*

Manuscrit en 2 tomes orné de 4 planches et d'une photographie.

Le tome Ier de 330 pages traite du prieuré conventuel, de la cure et de tous les ecclésiastiques curés ou originaires de cette paroisse, depuis 1720 jusqu'à 1882.

Le tome II de 260 pages se rapporte à la châtellenie, à la commune, aux époques mémorables, à la notice sur une localité voisine, Saint-Léger.

En présence de ces deux volumes assez considérables, votre Commission (je dois en faire l'aveu) a subi l'impression d'une certaine perplexité. Pouvait-on dire de ce manuscrit comme dans l'Eneïde de Virgile : *Materiam superabat opus ?*

Il y eut, à cet égard, division, discordance d'opinion parmi les commissaires.

En considération de l'importance matérielle du travail et des recherches spéciales de l'auteur, la minorité exprimait l'intention de lui accorder au moins une récompense de second ordre, comme à des monographies admises aux précédents concours.

Les membres de la majorité, après un mûr examen du Mémoire, n'ont pas cru devoir remplir cette intention. A leur avis, en ne considérant que l'ensemble de ce manuscrit, si l'on en extrait des dissertations ou discussions assez inutiles, des descriptions historiques, des procédures et autres titres qu'il suffisait d'analyser, des citations d'auteurs bien connus déjà, d'interminables aveux et dénombrements fort vulgaires d'ailleurs, comme celui de 1772 comprenant plus de 100 pages, plus 75 autres pages de pièces justificatives résumées dans le texte même; enfin de longs panégyriques, voire même une biographie *Altéienne* et autres documents considérables d'époque toute moderne, etc., il reste bien peu de chose qui intéresse l'histoire locale et l'archéologie.

Ils ont donc décidé que l'auteur devait refondre son travail, et le diminuer considérablement par une judicieuse condensation des seuls faits antérieurs au XIXe siècle; puis le représenter dans un nouveau concours.

A celui de l'Institut, ont-ils ajouté, il arrive ordinairement que sur environ 60 ouvrages importants, on n'en couronne guère que 3 ou 4 d'un mérite vraiment supérieur.

Or la minorité de votre commission a été contrainte de s'incliner devant cette décision officielle. *Dura lex, sed lex !*

Dernier *Mémoire*, *n° 6. La Chartreuse St.-Honoré à Thuison, près Abbeville*, avec cette épigraphe : *Indulgentia dignus est labor arduus.* Fort manuscrit, grand in-4° de 472 pages, dont 321 divisées en 12 chapitres et 150 de pièces justificatives.

Ce Mémoire d'une belle écriture et d'un bon style sera pour le grand nombre une surprise et une révélation. Plusieurs antiquaires eux-mêmes soupçonnaient à peine l'antique existence à Abbeville d'une maison de l'ordre recommandable des Chartreux dont on a pu dire : *Cartusia nunquam reformata, quia nonquam deformata.*

Guillaume de Macon surnommé pas le peuple le *bon Evêque d'Amiens* (depuis il n'a pas été et ne sera sans doute pas le seul) fut en 1801 le fondateur et principal bienfaiteur de ce nouveau monastère. A cause de son inconvenance, la terre féodale de Bouveresse près Granvillers, et non près Doullens, fut échangée contre la maison des Templiers sise à Thuison, banlieue de la capitale du Ponthieu. C'est là que fut établie la chartreuse de Saint-Honoré, après avoir obtenu du Chapitre d'Amiens le chef vénérable de ce grand pontife dont elle porta le nom.

Assurément les annales monotones de ces humbles et pieux solitaires, traversant les siècles dans l'exercice de la pénitence,

de la prière du jour et de la nuit, ne semblent guère propres à fixer l'attention des profanes archéologues.

Pourtant ce manuscrit, d'apparence monacale, renferme de nombreuses pages offrant un véritable intérêt d'histoire locale. C'est le récit navrant des souffrances et des dévastations subies par cette pauvre Chartreuse, lors des invasions incessantes des armées ennemies dans le Ponthieu. C'est la narration des événements mémorables accomplis dans ce monastère pendant près de 500 ans, avec le catalogue des Prieurs, des religieux et des bienfaiteurs dont quelques-uns appartenaient à d'honorables familles de la Province. C'est surtout l'exposé des travaux scientifiques des Chartreux les plus remarquables de Thuison, tels que Jean Dagoneau, François Ganneron, historien de l'ordre, Jacques Hanin, habile calligraphe miniaturiste ; et principalement le célèbre Prieur Firmin Le Ver, originaire d'Abbeville. Il consacra vingt ans de ses loisirs à son fameux dictionnnaire latin composé de mille pages d'une belle écriture gothique, avec l'explication des trente mille mots qui s'y trouvent contenus.

Ce monument philologique, le plus ancien de France, était passé de la riche collection du marquis Le Ver dans celle de Firmin Didot où il fut acheté pour la Bibliothèque nationale, au prix de 9000 francs ; celle d'Amiens en avait offert six mille.

Cette histoire inédite jusqu'alors *de la Chartreuse d'Abbeville* ne manque pas d'importance. Pour la composer l'auteur a dû faire de longues et laborieuses recherches, d'abord à la Bibliothèque d'Abbeville, puis dans les nombreux manuscrits relatifs à cet établissement religieux, comme ceux du *British Museum*, du *Monumenta Cartusiæ Sancti Honorati ad Abbavillam ;* des *Syllabus et Calendarium Cartusiæ Sancti Honorati*, etc. Il lui a fallu les traduire du latin en français ; les compulser attentivement et y faire un choix difficile et judicieux de tous les éléments

convenables pour conserver et perpétuer le souvenir de cet antique monastère.

Il en poursuit les annales jusqu'à la Révolution survenue peu de temps après que les bâtiments claustraux venaient d'être restaurés pour la troisième fois. Il relate la triste dispersion des religieux, la vente nationale de leurs biens et le retour du Chef de St-Honoré à Port-le-Grand où ce saint Pontife avait reçu le jour.

Toutefois, en félicitant l'auteur de son intéressant travail, la Commission doit lui faire observer que dans nos archives départementales, qu'il a trop négligées, il trouverait de nouveaux documents de nature à le compléter avantageusement, surtout s'il devait le livrer à l'impression, avec l'autorisation indispensable de la Société.

Je termine en vous soumettant les conclusions du rapport.

Des six Mémoires présentés au concours de 1894, votre Commission a jugé que : le n° 2, *deux années d'Invasion espagnole en Picardie*, et le n° 6, *la Chartreuse d'Abbéville* étaient sans contredit les plus recommandables.

Mais comme les auteurs de ces deux Mémoires ont un égal mérite, elle vous propose, d'une voix unanime, de leur décerner *ex æquo*, avec partage, le Prix annuel Le Prince de cinq cents francs.

Elle vous propose aussi d'accorder une Mention honorable à l'auteur du Mémoire n° 4 la *Ligue en Picardie*, pour récompense de son travail vraiment historique, malgré certaines imperfections.

CACHET D'OCULISTE

ROMAIN

TROUVÉ A AMIENS EN 1884.

Note par M. Alfred Danicourt.

Le cachet d'Achilleus, que nous venons d'acquérir, est la quatrième pierre d'oculiste trouvée à Amiens dans ces dernières années, ou, pour nous servir de l'expression consacrée : « lapis ambianensis quartus. »

Le premier cachet (1), trouvé en 1845, portant le nom de Marcellinus, fait connaître les collyres *dialepidos*, *diasmynes*, *cycnarium*.

Le deuxième cachet(2),découvert en 1880, est celui de Threptus, aux collyres *dioxsus*, *nardinum*, *turinum*.

Le troisième (3), découvert en 1882, est celui d'Apolaustus, indiquant les collyres *stactum*, *crocodes*.

Notre quatrième pierre, trouvée en mars dernier à Amiens, en creusant les fondations d'une maison de la rue Saint-Fuscien, est un morceau de stéatite noire, carré, ayant quatre centimètres de côté et six millimètres d'épaisseur. On y lit trois inscriptions gravées en creux, aux lettres rétrogrades :

La première, le nom d'Achilleus est en lettres de dimensions assez grandes pour remplir toute la surface :

ACHILLE'

(1) Tome VIII des *Mém. de la Société des Ant. de Picardie*, 1845. *Notice sur un cachet d'oculiste romain*, par Ch. Dufour.

(2) Tome XXVI, id., 1880, *Notice sur un cachet d'oculiste romain*, par J. Garnier.

(3) *Bulletin monumental*. T. XLVIII, pages 663 à 717 : *Cachet inédit d'Apolaustus*, par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat.

La seconde porte en deux lignes la légende :

G· ACHILLEIDIO
XSVSADCICAR

que nous lisons : « Gaii Achillei dioxsus ad cicatrices, » collyre dioxsus (au vinaigre) de G. Achilleus, pour les cicatrices de la cornée.

La troisième légende est :

G· ACHILLEIDIA
LEPIDOSADASR

c'est-à-dire : « Gaii Achillei dialepidos ad aspritudines, » collyre dialepidos (aux squames de cuivre) de G. Achilleus, pour les granulations des paupières.

Le quatrième côté est tracé pour recevoir une inscription, mais porte seulement un G.

Ce cachet nous apprend le nom d'un oculiste d'Amiens, c'est là son principal mérite, car les collyres *dioxsus* et *dialepidos* ont déjà été trouvés dans cette ville, le premier chez Threptus, le second chez Marcellinus. Nous savons d'ailleurs que les spécifications de ces deux remèdes et des maladies *cicatrices* et *aspritudines*, qu'on trouve sur beaucoup d'autres cachets d'oculistes, ne font plus aujourd'hui l'objet de discussions (1).

Mentionnons une particularité observée aussi sur un certain nombre de pierres semblables. Il s'agit ici de lettres gravées sur la surface plate du cachet. On lit sur le nôtre, d'un côté les lettres renversées ƧIA, et un peu au-dessous à droite Я. Sur l'autre face PI.

Nous avons recueilli divers autres objets trouvés dans la tombe

(1) Voir *Cachets d'oculistes romains*, par A. Héron de Villefosse et H. Thédenat. T. I. Paris. Champion. 1882.

qui renfermait ce cachet, notamment une ampoule de bronze à deux anses, et, ce qui est plus intéressant, une statuette, ici dessinée dans sa dimension naturelle.

Ce petit bronze représente un personnage, probablement un enfant, enveloppé d'un long manteau à capuchon, garni de fourrures, qui ne laisse passer qu'une main destinée à tenir un objet dont il ne reste plus de trace.

Le Cabinet de France possède un bronze semblable désigné sous le nom de Télesphore (2), le Génie de la convalescence. Il est tout naturel de rencontrer cette divinité dans la tombe de notre médecin au milieu des ustensiles de sa profession.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 2me trimestre de 1884.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Romania, n° 49. — 2° Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 17e année, 1883.— 3° Journal des savants. Mars, Avril, Mai. — 4° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1883, n° 2. — 5° Journal des Savants.

(2) *Catalogue général des camées, pierres gravées et antiquités de la bibliothèque nationale*, par M. Chabouillet. N. 3242. *Télesphore* debout. Le dieu ou génie de la convalescence est enveloppé d'un long manteau à capuchon, *pænula cucullata*, qui ne laisse voir que ses traits enfantins. Haut 5 cent. 1/2.

Caylus a publié ce joli bronze au T. I de son *Recueil*, p. 176, pl. LXVI, n. 1.

Avril. — 6° Revue historique. XXV, n° 1. Mai-Juin. — 7° Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcé par M. Fallières, Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à la séance générale de Congrès, le samedi 19 avril 1884. Paris. In-4°. — 8° Répertoire des travaux historiques. Tome II, n° 4. — 9° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. Année 1884, n° 2.

II. Sociétés étrangères.

1° Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti. Vol. VIII. Fas. 7.8.9. — Don de l'Université royale de Norwège, à Christiania. — 2° Foreningen til Norske Fortidsmindesmerkers bevaring. Aarsberetning for 1878-1879-1880-1881-1882. Christiania. 1879-83. 5 vol. in-8°. — 3° Norske bygningen fra Fortiden udgivne af Foreningen til Norske Fortidsmindesmerkers bevaring med text af N. Nicolaysen. Heft 12-13. Christiania. 1879-80. In-fol. — 4° Kunst og Handwerk fra Norges Fortid udgivet af Foreningen til norske Fortidsmendesmerkers bevaring vel N. Nicolaysen. Heft 1, 2, 3. Christiania. 1881-82-83. In-fol. — 5° Myntfunder fra græslidi thydalen beskrevet af Dr. L. B Stenersen. Christiania. 1881. 1 vol. in-4°. — 6° Fortegnelse over den Tilvaext, som der Kgl. Frederic Universitats Bibliothek har erholdt i Aarene 1880-81. Christiania. 1883. 1 vol. in-4°. — 7° Académie impériale des sciences de Vienne. Denkschriften Philosophich-historische Classe. XXXIII. Band. Mit. 12 Tafeln. — Sitzungsberichte. CI. Band. II. Hefte ; CII. Band. 1882. — CIII. Band. 1883. — Register zu den Banden 91 bis 100 der Sitzungsberitchte, X. 1883. — Archiv. für Osterreichische Geschichte. LXIV Band. II Hefte. — 8° Société des lettres de Leide. — Handelingen en Mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche letterkunde te Leiden, over het Jaar 1883. — Levensberichten der af-

gestorvene Mededeleden.—9° Société des antiquités frisonnes à Leuwarden. De Vrije Fries. Mengelingen. XVI Deel. — Vijf-en-Vijftigste Verslag. — 10° Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XVII. 2e liv. — Rapport sur la situation de l'Institut pendant les années 1878 à 1883. — 11° Mittheilungen der Kais-Konigl. geographischen Gesellschaft in Wien. 1883. XXVI. Band (der neuen Folge XVI. — 13° Constitution of the anthropological Society of Washington. With a list of its officiers and members. — 14° Revue belge de numismatique. 1884. 3e livr. — 15° Société historique de Thuringe, à Jena. — Zeitschrift: I. II. III. IV. V. VI. VII. VIII Band. — Zeitschrift. Neue Folge. II. III. Band. — Rechtsdenkmale aus Thüringen... gesammelt und herausgegeben von A. L. J. Michelsen. 1852-83. — Thüringische Geschichtsquellen. I II. III. Band. Neue Folge. I. Band — Codex Thuringiæ diplomaticus. Sammlung ungedruchter Urkunden zur Geschichte Thüringens. Erste Lieferung Herausgegeben von A. L. J. Michelsen. — Die Mainzer Hof zu Erfurt am Ausgange der Mittelalters. 1853. — Ueber die Ehrenstücke und den Rautenkranz als historische Probleme der Heraldik. 1854. — Die Rathsverfassung von Erfurt im Mittelalter. 1855. — Urkundlicher Ausgang der Grafschaft Orlamünde. 1856. — Die altesten Wappenschilde der Landgrafen von Thüringen. 1857. — Johann Friedrich's des Grossmüthigen Stadtordnung für Jena. 1858. von Dr. A. L. J. Michelsen. — 16° Bulletin de la Société impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. XXIX. N° 1. — 17° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. Tome IX. N° 3. — 18° Annales du Cercle archeologique du Pays de Waas. Tome IX. 14e liv.

III. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône. 3e série, n° 14. — 2° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement

de Compiègne. Nos 3-4-5. — 3° Société de Géographie. Compte-rendu des séances. Nos 7 à 12. — 4° Bulletin du Comice d'Abbeville, nos 3 à 6. — 5° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4e trim. 1883. 1 trim. 1884. — 6° Gazette médicale de Picardie, organe officiel de la Société médicale d'Amiens. Nos 3 à 6. — 7° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Tome XXIV. 1880. — 8° Mémoires de la Société philomathique de Verdun. Tome IX — 9° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du département du Var. VI. 3e liv. — 10° Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. Nos 2-3-4. — 11° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. V. 6e liv. — 12° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Nos 21-22-23. — 13° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme 69e liv. — 14° Société des Antiquaires de la Morinie Bulletin historique. 129e liv. — 15° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Liv. 19, 20 et 21. — 16° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. N° 118. — 17° Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 3e série. XI vol. — 18° Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie Année 1883. — 19° Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Tome XII et XIII. = 20° Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome IX. N° 1. — 21° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 1884. Liv. 1-2 — 22° Bulletin de l'Académie du Var 11e Série. Tome XI. Liv. 3-4. — 23° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue, nos 1-2-3. — 24° Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges, publiés au nom du Comité d'his-

toire vosgienne, par J. C. Chapellier, P. E. Chevreux et G. Gley. Epinal. 1884. V. Clot. 1 vol. in-8. — 25° Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 6e série. Tome IV. — 26° Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers et du département de Maine-et-Loire. 2e série. Tome XXIV. 1883. — 27° Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault). 2e série. Tome XII. 1er liv. — 28° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel, n° 131. — 29° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des sciences Tom. XXVI. — 30° Mémoires de la Société centrale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. Nouv. période. Tome XXIV et XXV. — — 31° Mémoires de la Société des sciences et lettres du Loir-et-Cher. Tome X. — 32° Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimation de Nice et des Alpes-Maritimes. 94e bulletin. 33e Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. Tom. III, n° 4. — 34e Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XI. 2e livr. — 35° Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. 2e série. Tome III. — 36° Académie de Savoie et catalogue du médaillier de Savoie, par André Perrin. Documents. Vol. V. — 37° Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard. Tome XIV et XV. — 38° Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences arts et lettres du département de l'Ardèche. 1re série. Tom II. 2e sem. 1883. — 39° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. 1884. N° 2. — 40° Société des sciences, arts agricoles et horticoles du Havre. 26e et 27e bulletin. — 41° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1884. Nos 1-2-3. — 42° Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. Tome XXXIX. — 43° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Nos 3 et 4. — 44° Bulletin de la Société de statistique,

sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. 1884. N° 1-3. — 45° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Siège à Brive. Tome VI. Liv. 1. — 46° Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne. 2e sem. 1883. — 47° Mémoires de la Société d'agriculture, de sciences et d'arts, séant à Douai, centrale du département du Nord. 2e série. Tome XV. 1879-1880. — 48° Bulletin de la Société Belfortaine d'Emulation. 16e année 1883-1884. — 49° Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome VI. — 50° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome IX. N° 1. — 51° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1883. 2e semestre. — 52° Tables chronologique, méthodique et alphabétique des travaux insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen depuis 1754 jusqu'en 1883 (inclusivement), par Armand Gasté, secrétaire. Caen. 1884. Le Blanc-Hardel. 1 vol. in-8. — 53° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France Séances des 27 novembre 1883 au 25 mars 1884 inclus. — 54° Mémoires de la Société d'Emulation d'Abbeville. 3e série. 3e vol. — 55° Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. Tome XXII. — 56° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 27 novembre 1883 au 23 mars 1884 inclusivement — 57° Mémoires et documents publiés par la Société archéologique de Rambouillet. Tome VII. — 58° Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France. Année 1883. Tome XX.

IV. Les Auteurs.

1° Répertoire des sources historiques du moyen-âge, par Ulysse Chevalier. Tome Ier. Bio-bibliographie. Feuilles 1 et 2. — 2° Hesdinfort, par Jules Lion. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. 1

vol. in-8. — 3° Société des Antiquaires de Picardie. Biographie de Mademoiselle Rallu, fondatrice de l'hôpital de Montdidier 1677-1741. Discours prononcé en séance publique annuelle, le 23 Juillet 1883, par M. Hector Josse, président. Amiens. 1884. A. Douillet et C°. in-8. — 4° Mémoire pour l'histoire de Saint-Valery-sur-Somme, par Charles Blondin, MDCCXIII, publié, annoté et précédé d'une notice sur l'auteur, par Alcius Ledieu. Amiens. 1882. Delattre-Lenoel. In-8. — 5° Histoire de la ville de Roye par M. Coët. Compte-rendu par M. Alcius Ledieu. Amiens. 1887. Delattre-Lenoel. In-8. — 6° Une seigneurie au XV° siècle (Mareuil près Abbeville), par Alcius Ledieu. Amiens. 1883. Delattre-Lenoel. In-8. — 7° Alcius Ledieu. Airaines et Dreuil-Hamel. Notice et chartes inédites. Amiens. 1883. Delattre-Lenoel. In-8.— 8° Alcius Ledieu. Dictionnaire d'histoire locale. L'arrondissement d'Abbeville de nos jours et le Ponthieu en 1763. Abbeville. 1882. E. Caudron. 1 vol. in-18. — 9° Etudes d'histoire locale. Siéges et prises de Saint-Valery, par Alcius Ledieu. Abbeville. 1883. E. Caudron. 1 vol. in-18. — 10° Ville d'Abbeville. Bibliothèque et Musées. Rapport de M. Alcius Ledieu, conservateur, à M. E. Prarond, maire d'Abbeville, 1884. E. Caudron. In-18. — 11° Academie d'Amiens. Concours de 1883. Biographie de Millevoye. Lauréat M. Alcius Ledieu. Rapport par M. Maxime Lecomte. Abbeville. 1884. E. Caudron. In-18°. — 12° Conférence sur la Bibliothèque d'Abbeville (par Arthur Allchin). Publié par M. A. Ledieu, Amiens. 1880. Delattre-Lenoel. In-8.— A la mémoire des soldats nés dans l'arrondissement d'Abbeville et morts de leurs blessures pendant la guerre de 1870-1871, le Conseil municipal d'Abbeville. 1883. Abbeville. 1884. E. Caudron. Pièce in-4. (Don de M. E. Prarond). — 14° Dictionnaire historique de la Picardie, par M. A. Janvier. Feuilles 9 à 26. — 15° La Photographie appliquée aux sciences biologiques et le Physiographe universel du Dr A. L. Donnadieu, construit par J. B. Carpentier. Lyon. 1884.

J. B. Carpentier. In-8. — 16° Wapenboeck ou Armorial de 1334 à 1872 contenant les Noms et Armes des Princes chrétiens, Ecclésiastiques et Séculiers, suivis de leurs Feudataires, selon la constitution de l'Europe et particulièrement de l'Empire d'Allemagne, conformément à l'Edit de 1356 appelé la Bulle d'Or, précédé des Poésies héraldiques de Gebre, Héraut d'armes, publié pour la première fois par Victor Bouton. Paris. 1883. N. V. Bouton. 1 vol. in-4°.Pl.17° Le culte de saint Gengoult, à Montreuil-sur-Mer, par A. Braquehay fils. Amiens. 1884. Delattre-Lenoel In-8. — 18° La langue internationale néo-latine ou langage auxiliaire simplifié destiné à rendre possibles et faciles les relations directes entre tous les peuples civilisés d'origine latine, par E. Courtonne. Nice. 1875-1881-1884. Visconti. 1 vol. in-8. — 19° M. Amédée Piette. Notice lue à la Société archéologique de Vervins, par L. Papillon. Ext. du Bull. de la Soc. arch. de Vervins. In-4 — 20° Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut, par Théophile Lejeune. Tome v. 2° partie.

V. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la Littérature, n°s 6 à 11. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la Bibliographie de Belgique. Année 1884. Livr. 1.

Amiens. — Imp. A. Douillet et C°. rue du Logis-du-Roi, 18.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 8 juillet 1884.

Présidence de M. Crampon, Vice-Président.

Répondent aux deux appels, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hénocque, Josse, Letemple, Oudin et Pinsard.

Au premier appel seulement M. de Roquemont.

M. Durand et M. l'abbé Hareux, membres non résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal du 25 juin est lu et adopté après deux observations de MM Darsy et Garnier.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

1. Circulaire de l'Association française pour l'avancement des sciences annonçant que les questions archéologiques figureront au programme du prochain Congrès (Blois, 4 septembre 1884).

2. M. le Président de la Société industrielle accuse

[illegible] et [illegible] des [illegible] des mémoires qui [illegible] [illegible].

3. M. A[illegible] de Pérouse, envoie une note sur des [illegible] romains, et annonce une notice sur une statuette d'Hermès et de Dionysos trouvée à M[illegible] (Somme).

4. M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception des exemplaires du Bulletin qui lui ont été envoyés.

5. M. A. de Visme demande à faire partie de la Société.

6. M. Poujol de Fréchencourt fait connaître les motifs qui l'empêchent d'assister à la séance.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 16936 à 16950.

— M. Duhamel dépose sur le Bureau un exemplaire de la Description archéologique du canton de Nesle qu'il vient de publier et dont il fait hommage à la Société.

— La Commission du prix Le Prince, par l'organe de son rapporteur, maintient les conclusions qu'elle avait formulées quant à l'*ex-æquo* des Mémoires, puis elle déclare ne pas s'opposer à ce que la Société accorde deux prix de 500 fr. au lieu de 250 fr.

M. Josse donne lecture d'une lettre de M. le baron de Calonne, membre de la Commission, absent, qui maintient rigoureusement, en ce qui le concerne, les propositions énoncées le 25 juin.

Messieurs Crampon, De Cagny, Josse, Oudin, Duvette, de Roquemont et Duhamel prennent la parole dans la discussion.

M. le Président met aux voix le partage du prix Le Prince entre les Mémoires n° 2 et n° 6.

Plusieurs membres s'abstiennent de prendre part au scrutin ; la majorité des votants décide que le prix sera partagé. Les bulletins cachetés correspondant aux mémoires n° 2 et n° 6, sont ouverts, et donnent les noms de M. Alcius Ledieu, conservateur de la bibliothèque d'Abbeville, et de M l'abbé Lefebvre, curé d'Halinghem (Pas-de-Calais).

La mention honorable proposée pour le mémoire n° 4 est votée, et le pli cacheté donne le nom de l'auteur M. Jules Mollet, de Roye.

Les trois autres plis sont brulés sans être ouverts.

— Le rapport sur le concours de Topographie est lu par M. Pinsard. Les conclusions proposent d'accorder le prix à l'auteur du plan d'Oisemont. La Société vote les conclusions du rapport, et le pli cacheté étant ouvert contient le nom de M. Jules De Valois, d'Aumâtre.

— M. Garnier donne lecture du rapport sur les travaux de l'année, lequel est applaudi par la Société.

— La séance publique est fixée au 20 juillet.

M. De Cagny demande qu'elle ait lieu à 4 heures. La Société consultée maintient l'ouverture de la réunion à une heure.

M. Darsy communique la lecture qu'il se propose de faire en séance publique, elle est accueillie.

— M. Oudin adresse à la société une observation sur le droit de marché dont il vient d'être parlé par M. Darsy.

— Après avoir dressé l'ordre de la réunion publique, M. le Président lève la séance à 9 heures 20 minutes.

Séance publique du 29 juillet 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

La Société se réunit au Musée, dans la salle ordinaire de ses séances qui avait été disposée pour cette cérémonie.

Sont présents : MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, De Forceville, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Letemple, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, Soyez et Vion, membres titulaires résidants.

MM. Joseph Antoine, G. Durand, Rob. Guerlin, Rob. de Guyencourt, l'abbé F. Lefebvre, curé d'Halinghem, J. Mollet, membres titulaires non résidants.

M. le Général, commandant le 2e corps d'armée, M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. l'Inspecteur d'Académie, M. le Président du Tribunal de Commerce, M. le Directeur de l'École de Médecine, M. le Président du Comice agricole, M. le Pasteur, Président du Consistoire ; MM. le baron de Calonne et Duhamel, membres résidants de la Société, M. le comte de Marsy et M. Van Robais, membres non résidants, expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance.

L'assemblée était peu nombreuse. On y remarquait M. Moullart, directeur de l'Académie, MM. Caron et Decharme, de la même compagnie, M. Ferrand, ancien Préfet, lauréat de l'Institut, M. Hardouin, ancien ma-

gistrat, avocat, M. l'abbé Froideval, aumônier de la Marine, etc.

— La séance est ouverte à une et quart.

— M. Poujol de Fréchencourt, Président, donne lecture d'une étude ayant pour titre : *Un Bourgeois d'Amiens.*

— M. le Secrétaire perpétuel rend compte des travaux de la Société pendant l'année 1883-1884.

M. l'abbé De Cagny lit le rapport qu'il a rédigé au nom de la Commission du Concours d'histoire. Prix Le Prince.

Le prix est partagé ex-æquo entre M. Alcius Ledieu, auteur du mémoire ayant pour titre : *Deux années d'invasion espagnole en Picardie*, 1535-1536 ;

Et M. l'abbé Lefebvre, curé d'Halinghem (Pas-de-Calais), auteur d'une histoire de la Chartreuse de Saint-Honoré à Thuyson près Abbeville.

Une mention honorable est accordée à M. *Jules* Mollet, de Roye, pour un mémoire sur la *Ligue en Picardie.*

— M. le Secrétaire perpétuel lit le rapport fait par M. Pinsard au nom de la Commission du Concours de Topographie.

Le prix est décerné à M. *Jules* De Valois, pour son plan de la commune d'*Oisemont* (Somme).

— M. Darsy fait ensuite une lecture sur quelques anciens usages locaux de la Picardie.

— Ces diverses communications sont accueillies par de vifs applaudissements.

La séance est levée à 3 heures.

Séance générale du 21 juillet 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Antoine, Crampon, De Cagny, Dubois, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, au contre-appel seulement, M. Vion.

MM. Caron, Morel et l'abbé Roze, membres non-résidants, assistent à la séance.

— Le procès-verbal de la Séance publique est lu et adopté.

— M. Oudin rend compte de la démarche qu'il a faite au nom de la Commission du Musée pour l'acquisition d'un *Ecce Homo* en pierre, œuvre de Blasset, provenant de l'ancien cimetière Saint-Denis. L'acquisition a été conclue ; et, par suite, la conservation de l'œuvre du scultpteur amiénois est assurée.

— M. le Président annonce que la discussion est ouverte sur le programme du concours de 1885.

Un membre propose de conserver le programme de 1884, mais de supprimer, parmi les sujets sur lesquels la Société avait attiré l'attention, la *Ligue en Picardie*, pour le remplacer par *Etude sur les Templiers et les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Picardie*.

Cette proposition est adoptée.

Le programme est donc arrêté ainsi qu'il suit:

CONCOURS DE 1885 & 1886.

Prix d'Histoire. — Fondation LE PRINCE

Une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la*

Picardie, laissé au choix des concurrents (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire).

La Société appelle l'attention sur les sujets suivants :

— *Etude historique et critique de la vie et des œuvres des historiens et des archéologues qui ont écrit sur la Picardie.*

— *Etude sur les Templiers et les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Picardie*

— *Le mouvement des Croisades en Picardie, les Croisés et leurs vassaux ; les conséquences et les résultats pour la province.*

Prix d'Archéologie. — Fondation LEDIEU.

Une médaille d'or de la valeur de 500 fr., à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit d'archéologie concernant l'ancienne Picardie, au choix des concurrents.*

La Société recommande :

L'étude archéologique d'une église ou d'un autre monument de Picardie.

Prix offert par M. PINSARD.

Une médaille d'or de la valeur de 100 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie.*

L'auteur étudiera les terrains quaternaires et les alluvions modernes qui ont modifié le sol. — Il donnera l'indication des objets de l'industrie humaine trouvés dans ces terrains.

Il indiquera les lieux où ont été trouvés des objets, armes, outils. etc., des âges paléolithiques ou néolithiques, soit dans le sol, soit à la surface, ainsi que les monuments dits druidiques, les tombes, les lieux de sépultures, les constructions lacustres et palustres, les grottes à ossements ou offrant des traces d'habitation.

Il donnera un aperçu anthropologique basé sur les découvertes d'ossements humains, notamment d'après la conformation des crânes.

Prix de la Société. — Géographie et Topographie.

Un prix de 100 fr. qui pourra être partagé ou réduit, suivant le mérite des concurrents, à l'auteur de la meilleure *Carte topographique de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents.*

Ces Cartes seront dressées à l'échelle de 1/10,000.

Le plan devra représenter par le dessin, par des traits et des couleurs, la configuration de la commune avec tous les accidents qui sont à la surface.

Il faut donc, après en avoir nettement tracé les limites, les points de contact avec les voisines, indiquer les reliefs du sol au moyen de courbes de niveau ou de lignes de pente avec cotes extrêmes.

Le plan du village présentera non seulement les masses d'habitations, mais le périmètre des plus considérables; l'échelle le permet. On peut d'ailleurs, si l'on veut dans certains cas donner plus de détails, les figurer dans un angle sur une plus grande échelle.

Les lieux-dits, cantons ou sections, seront délimités. Ces limites ont une grande importance, car elles sont souvent celles d'un fief. Les plans terriers seront, pour cette partie, consultés avec avantage.

Les terres cultivées, les bois, les prairies, les différentes natures du sol doivent être indiqués avec les teintes conventionnelles ; les anciens bois marqués avec leurs contours et leurs noms.

Des traits différents désigneront les chemins selon leur classe;

les anciennes voies gauloises seront indiquées par un trait vert et les voies romaines par deux traits rouges parallèles.

Les cours d'eau, quels qu'ils soient, (rivières, ruisseaux, sources), anciens ou nouveaux, permanents ou accidentels, ne seront pas négligés.

Le plan devra aussi comporter les habitations isolées, les chapelles, les cimetières, les calvaires, les croix, les moulins, les étangs, les carrières et les arbres qui portent un nom ; et si des trouvailles archéologiques ont été faites, l'endroit sera marqué.

Des lettres ou des chiffres renverront à une légende, si l'on craint de surcharger la feuille.

Enfin le plan rigoureusement orienté doit être clairement dessiné, sans couleurs trop vives, trop criardes ; les écritures seront très soignées, variées suivant les objets.

CONCOURS DE 1886

Prix d'Archéologie. — Prix LEDIEU.

Une médaille d'or de 1,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur la *Topographie de la Picardie, ses chemins, camps, temples et autres monuments gaulois, romains et mérovingiens.*

Une ou plusieurs cartes détaillées accompagneront le mémoire.

Les mémoires seront adressés, avant le 1er mai de l'année du concours, à M. le Secrétaire perpétuel ; ils ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur ; il devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres Société.

L'auteur qui se sera fait connaître sera par ce seul fait exclu du Concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété

de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

— M. le Président donne lecture d'une notice de M. Desmaze, conseiller honoraire de la Cour d'appel de Paris, membre non-résidant, sur Antoine Fouquelin, de Chauny, qui fut précepteur de Marie Stuart.

Cette étude est écoutée avec grand intérêt et renvoyée à la Commission d'impression.

La séance est levée à 4 heures.

Séance ordinaire du 12 août 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencout, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duvette, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Leleu, Letemple, Oudin, Poujol de Fréchencourt et de Rocquemont.

M. Robert Guerlin, membre non-résidant, assiste à la séance.

— Le procès-verbal du 21 juillet est lu et adopté, et M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

1. MM. Antoine et Pinsard s'excusent de ne point assister à la réunion.

2. Le Comité pour l'érection d'une statue à M. Jean-Baptiste Dumas, envoie une circulaire et une liste de souscription à remplir.

3. Circulaire du Comité pour le bi-centenaire de Pierre Corneille.

4. La revue italienne : *Archives historiques de Trieste*

et de l'Istrice annonce l'apparition prochaine de son 3e volume et demande l'échange des publications.

5. M. le Ministre de l'Instruction publique met à la disposition de la Société quatre volumes à retirer au ministère.

6. Invitation à la distribution des prix du Lycée des jeunes filles.

7. Invitation à la distribution des prix du Lycée.

8. Programme des concours ouverts par la Société du Hainaut.

9. La Société des Amis des Arts invite à la distribution des médailles qu'elle doit décerner aux exposants.

10. La Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève accuse réception du Bulletin n° 1 de 1884 et réclame l'année 1883.

11. M. l'abbé Danicourt, de Ham, demande le renvoie d'une photo-gravure qui se trouve dans son manuscrit sur Authie.

12. M. Mollet, de Roye, demande, pour en prendre copie, son manuscrit sur la Ligue en Picardie.

13. La Société Dunoise réclame plusieurs Mémoires et Bulletins, et annonce l'envoi de ses publications en retard.

14. M. Alfred Danicourt, de Péronne, envoie à la date du 23 juillet, 1° une épreuve en héliogravure du bronze trouvé à Marché-Allouarde, représentant Hermès et Dionysos ; 2° le texte de la note sur le cachet d'oculiste trouvé à Amiens, avec le cliché de la vignette et les deux lettres en bois gravées exprès. M. Danicourt demande que les dessins et le texte soient insérés dans les publications de la Société.

— M. le Président donne lecture de la note sur Hermès et Dionysos qui est écoutée avec intérêt par la Société.

Les propositions de M. Danicourt sont adoptées à l'unanimité.

— M. l'abbé Letemple présente un rapport sur l'*Histoire d'Hesdinfort* récemment publiée par M. Jules Lion, membre non-résidant.

Ce rapport est applaudi.

— Il est procédé au vote sur l'admission de M. Armand de Vismes, avocat à la Cour d'Appel de Paris, présenté dans la séance du 8 juillet comme candidat au titre de membre titulaire non-résidant.

M. Armand de Vismes est admis.

La Séance est levée à 8 heures 3/4.

Suivant l'article 32 du règlement, la prochaine réunion de la Société aura lieu le 11 novembre 1884.

RAPPORT

Présenté par M. DUHAMEL-DÉCÉJEAN

Sur l'ouvrage intitulé: *Histoire d'un vieux château de France*, Monographie du château de Montataire, *par le baron de Condé*.

SÉANCE DU 13 MAI 1884.

MESSIEURS,

Dans la préface d'un des volumes déposés sur le bureau à la fin de l'année 1883, se trouvent les lignes suivantes adressées par l'auteur, avec une bonhomie qui n'est pas exempte de malice, au public bénévole :

« Cet ouvrage convient plus particulièrement, et sans préten-

« tion aucune, à ceux que n'effarouche pas la lecture toujours « un peu aride d'une monographie; à ceux qui, dans un petit « coin de terre de notre vieille France,sauront retrouver le pays « tout entier ; qui, dans l'histoire d'un seul château, se plai- « ront à lire celle des milliers d'antiques résidences à l'abri des- « quelles s'est écoulée l'existence de tant de générations; enfin « aux personnes intrépides qui ne reculent pas devant une cita- « tion latine, et à celles, admettons ceci comme le *nec plus ultrà* « de la bravoure, que ne met pas en fuite un fragment de généa- « logie. » (1)

Il faut reconnaître, Messieurs, que cette intrépidité et cette bravoure ne sont pas rares dans notre Compagnie ; car, depuis six mois, le livre dont il est question n'a cessé d'être demandé et d'être attendu par les lecteurs impatients. Cet empressement, qui vaut à lui seul tout un éloge,a été la cause d'un peu de retard dans la rédaction du compte-rendu que je viens aujourd'hui vous présenter.

Tous, Messieurs, vous avez remarqué, en allant d'Amiens à Paris, un vieux château féodal qui se dresse auprès de Creil dans un des plus merveilleux paysages de nos contrées. Il s'élève au sommet d'une colline, située à la jonction de deux vallées, dans une situation admirablement choisie ; et ses tours rondes, fières et pittoresques, attirent le regard du voyageur.

« Derrière le vieux manoir et, tout auprès, comme lui appartenant, se détache la silhouette d'une église imposante (2) que plusieurs siècles ont marquée de leur empreinte.

Au pied du coteau, les gaies maisons d'un gros bourg, sont venues se ranger autour de l'antique castel,pour lui faire escorte et lui demander au besoin aide et protection.

(1) Page II.
2) Page 3.

Enfin plus bas, tout près de la ligne ferrée, une usine immense, établie au fond du vallon, déroule les panaches fumeux de ses hautes cheminées, et étale le vivant assemblage de ses bâtiments irréguliers et noircis.

Vous avez nommé déjà le village de Montataire et son château, dont le propriétaire actuel, M. le baron de Condé, membre non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie, vient de publier l'histoire en un volume écrit avec beaucoup de science historique et dans un style plein de verve et d'esprit. La préface raconte comment l'auteur se trouva un jour propriétaire du vieux manoir, entrevu par lui lors de l'inauguration du chemin de fer du Nord ; et elle nous apprend que, par un bonheur inespéré, les archives de cette antique résidence, endormies depuis des siècles sur les rayons poudreux de ses vieilles armoires, avaient échappé aux autodafés de 93. Elles étaient restées intactes, et leurs riches matériaux s'offraient vierges encore à l'historien ; de là l'idée première du livre qui vient d'être offert au public.

Nous y suivons l'histoire de Montataire depuis les temps les plus reculés jusqu'à ces dernières années.

Comme il fallait le présumer par le seul aspect du terrain, par la situation topographique exceptionnelle qui isole le plateau, Montataire fut dans le principe un refuge gaulois. (1) Les Romains ne manquèrent pas de l'occuper ; les Francs firent de même, et y établirent un domaine réservé pour les rois de la première race. Puis vint le donjon féodal, qu'à travers plusieurs transformations nous retrouvons encore debout aujourd'hui.

Si l'individu peut à juste titre, Messieurs, s'enorgueillir de l'antique origine de sa race et de la noblesse de ses aïeux, il existe aussi, à mon avis, une noblesse du sol et une prédestination

(1) Page 14.

de la terre qui méritent l'hommage respectueux des générations. Ce n'est jamais sans un sentiment profond, sans une émotion pénétrante que l'on considère ces collines fortifiées où pendant 20 et 30 siècles, s'est développé l'exercice non interrompu des vertus militaires et civiques, du courage et du patriotisme.

L'histoire de Montataire touche à bien des points de la science archéologique ; elle effleure toute sorte de questions, les unes incontestées, les autres soumises encore à la controverse. Chaque peuple a marqué son empreinte dans le sol : les préhistoriques y ont laissé leurs outils de silex ; les Romains, leurs médailles, leurs sépultures et leurs vases de terre ; les Francs, leurs armes signalétiques, leurs poteries et leurs boucles de bronze.

« N'oublions pas (1), dit l'auteur, que le château-fort, la *villa* « mérovingienne, le *castrum* romain, l'*oppidum* gaulois ne sont « que les installations successives des différentes races, presque « toujours au même lieu, les bonnes positions étant de toutes « les époques. »

« L'histoire d'un vieux château peut donc être considérée « comme une des chaînes non interrompues qui relient nos an- « tiques origines à l'*ère moderne*. »

Il est impossible dans une monographie de traiter à fond toutes les questions auxquelles on touche nécessairement ; on ne peut et on ne doit les indiquer que par une phrase, par un mot. Le sujet principal ressort toujours au premier plan du tableau, et il importe de maintenir son encadrement obligé dans une réserve calculée et discrète qui exige de l'écrivain beaucoup de tact et beaucoup de mesure. Par conséquent il est d'autant plus difficile de trouver sur chaque question secondaire le mot juste

(1) Page 157.

et précis, qu'il faut en concentrer et en restreindre l'expression, s'abstenir de tout développement, de toute explication qui ressembleraient à un hors-d'œuvre.

M. le baron de Condé a savamment traversé dans son récit les parages pleins d'écueils que je viens de signaler.

Il a su trouver sur chaque question d'histoire ou d'archéologie générale le mot exact qui la résume ; sa narration est complète sans être diffuse, savante sans être pédagogique, ornée sans être chargée. Et si les points encore obscurs ne sont pas élucidés à fond par son travail — ce qui n'était pas ici le but à poursuivre — la vérité n'a qu'à gagner aux judicieux et alertes coups de plume qu'il distribue de droite et de gauche le long de sa route.

J'admire surtout et je loue les pointes vigoureuses sur bien des erreurs auxquelles l'inattention des historiens a laissé prendre pied dans nos annales, et qui s'y sont établies si solidement qu'elles revêtent parfois les allures d'un fait acquis à la vérité.

J'en donne comme exemples les paragraphes relatifs aux sépultures romaines et aux systèmes d'incinération ou d'inhumation, souvent si mal expliqués par les auteurs de nos jours ; (1) à la question du *Bratuspantium*, encore en litige, au cours de laquelle je relève cette assertion d'une évidence si palpable, si élémentaire, et cependant si méconnue :

« *A cette époque* (époque des Commentaires de César) *toutes* « *ces grandes et belles routes tracées par les Romains n'exis-* « *taient pas. Il n'y avait que les chemins gaulois.* » (2)

Je citerai encore l'occupation successive des Gaulois, des Romains et des Francs, sur les mêmes points fortifiés; (3) l'ori-

(1) P. 25.
(2) P. 42.
(3) P. 187.

gine de la forme ogivale dans nos monuments ; (1) l'étude des causes de la Jacquerie que la partialité des historiens a trop souvent déguisées ; les excès odieux, les horreurs commises par ces bandes de brigands et qu'on se refuserait à croire, si l'on ne savait de quoi sont capables les masses populaires déchaînées. Les chroniques de Froissart rapportent là-dessus des détails qui dépassent tout ce qu'on peut imaginer d'atroce.

N'est-ce pas aussi une chose utile à redire que l'histoire du fameux Germain Réveillon de Sacy-le-Grand ? Les Jacques, privés de leur chef, lui avaient imposé le commandement, le menaçant de lui couper la tête s'il refusait de les conduire. Il se résigna, et marcha avec eux contre Mello, en soupirant sans doute, comme il est arrivé plus d'une fois depuis, en temps de troubles, aux chefs improvisés par les révolutions : *Il fallait bien leur obéir, puisqu'ils m'avaient fait leur chef.*

Dans l'intéressante chronologie des seigneurs qui occupèrent tour à tour le château de Montataire : les Clermont, les La Tournelle, les Hardencourt, les d'Erquinvillers, les Madaillan, on rencontre à chaque page de ces traits heureux qui font ressortir la vérité historique.

J'indiquerai seulement la biographie du fameux Odet de Chatillon qui, évêque, archevêque et cardinal, ne fut jamais prêtre. (3)

A coup sûr sa rupture avec Rome et l'impulsion qu'il donna à la Réforme ont été déplorables, mais son mariage ne saurait lui être reproché, pas plus qu'on n'a reproché à Ferdinand Ier de Médicis, fait cardinal à 16 ans, son union en 1589 avec Christine de Lorraine ; de même qu'on n'a point reproché au ver-

(1) P. 110.
(2) P. 225.
(3) P. 275.

tueux archiduc Albert d'Autriche qui épousa en 1598 sa cousine, l'infante Isabelle et gouverna avec elle les Pays Bas, d'avoir commencé par être cardinal et archevêque de Tolède. Ni les uns, ni les autres n'étaient engagés dans les ordres sacrés.

J'appelle aussi votre attention, Messieurs, sur un fait qui touche à l'histoire d'Amiens, sous le régne de Henri IV.

Voltaire, dans la Henriade, a donné comme historique que le fameux billet d'Henri IV à Crillon : Pends-toi, brave Crillon, etc. fut écrit après le combat d'Arques. Il n'en est rien. Et ce fut seulement sept années plus tard, le 20 septembre 1597, que le roi de France écrivit, après l'affaire décisive qui entraîna la capitulation d'Amiens, la lettre suivante, conservée en original autographe dans les archives du château de Crillon :

« Brave Crillon, pendés-vous de n'avoir esté icy près de moy « lundy dernier, à la plus belle occasion qui se soit jamais veue, « et qui peut-estre se verra jamais. Croyés que je vous ay bien « désiré... etc...

« Ce XX septembre (1597) au camp devant Amiens ». (1).

Un autre détail, relatif à Henri IV qui fut souvent l'hôte du château de Montataire, achève de replacer sous son jour la légende, presque consacrée, du panache blanc de la bataille d'Ivry.

On sait déjà que le panache du roi, actuellement conservé au château de Froshdorf, n'a jamais été blanc, mais au contraire, composé de plumes noires.

Voici, pour l'explication de la légende et le rétablissement de la vérité, le récit exact de ce qui se passa :

« A la bataille d'Ivry, le maistre des cérémonies de France, Henri Pot, sieur de Rhodes, portait la cornette du roi, qui était effectivement et sans conteste de couleur blanche.

Ce seigneur ayant été tué au fort de la meslée ; on en avertit

(1) Page 314.

Henri IV qui répondit gaillardement que *son panache servirait aux siens de cornette* » (1).

Il ne dit point que son panache était blanc, il ne pouvait pas le dire puisque ce panache était noir ; mais il indiqua seulement que cet insigne remplacerait pour les siens la cornette blanche du maître des cérémonies.

« C'est assurément — dit M. le baron de Condé (2) — moins so-
« lennel que le petit discours arrangé par quelques historiens, et
« soi-disant prononcé avant l'action devant le front des troupes,
« comme si un vrai général s'amusait à faire des harangues à son
« armée rangée en bataille et comme si, matériellement même,
« celle-ci pouvait l'entendre.

« L'école historique du siècle dernier se préoccupait plus de la
« mise en scène et de l'effet littéraire que de la réalité. Pour
« nous, en histoire, la vérité vraie nous semble préférable. Le
« mot d'Henri IV tel qu'il a été prononcé est tout-à-fait dans la
« situation. C'est celui d'un homme sûr de lui. Il est sans pré-
« tention, mais très caractérisque et très chevaleresque. Ici
« comme toujours, plus c'est simple, plus c'est beau ».

Je ne m'arrêterai plus, Messieurs, aux épisodes du même genre, tels que la légende du grand Condé jetant son bâton de commandement dans les lignes de Fribourg, ce qui est une histoire aussi théâtrale que peu exacte ; je vous invite à lire, si vous ne l'avez déjà lue, la biographie fort bien faite et très attachante de Condé ; les anecdotes sur Mme de Sévigné, sur Marianne Pajot, sur le marquis de Lassay. Bien loin de le mettre en fuite, ces pages attirent et captivent le lecteur.

Mais j'ai hâte de faire ressortir un trait qui m'a paru bien marqué dans le livre de M. de Condé et qui répond trop bien à la

(1) Page 296.
(2) Page 296.

haute idée qu'on doit se faire de l'histoire pour que je le passe sous silence.

Si l'histoire, en effet, est pour tous une école intelligente de morale et de justice, elle ne doit pas moins être une des sources les plus ardentes et les plus éclairées du patriotisme. Or, ce sentiment vibre d'une façon tout énergique dans le livre du châtelain de Montataire. En racontant l'expédition de César chez les Bellovaques, M. le baron de Condé relève l'oubli injuste dans lequel est tombé le nom du vaillant chef gaulois *Correus* qui fut dans le Beauvaisis l'adversaire le plus redoutable des Romains. Son nom est à peine connu des jeunes générations, tandis que sa statue devrait s'élever sur nos places publiques, comme une protestation contre l'invasion étrangère, et comme un hommage au courage déployé par le soldat qui fut dans notre contrée l'émule de Vercingétorix.

On a trop appris aux hommes de notre temps à admirer César. Les leçons de l'histoire doivent être tout autres que d'enseigner le prestige dont se pare le vainqueur, sans juger les moyens qui l'ont conduit à la victoire. Le conquérant des Gaules retourna triomphant à Rome dans une auréole de gloire et de popularité, c'est vrai. Mais n'oublions point qu'il l'obtenait pour avoir massacré plus d'un million de Gaulois. C'est le chiffre de Plutarque, de Pline, de Suétone et des Commentaires eux-mêmes.

N'oublions point que César avait poursuivi pendant huit ans cette guerre inexorable contre une nation qui ne faisait après tout que défendre ses foyers ; qu'il s'était montré, quoi qu'on puisse dire, sans grandeur d'âme, sans bonne foi, sans pitié, brûlant les villes, massacrant les vaincus par vingt mille, par trente mille, par cent mille, il le raconte lui-même avec un horrible sang-froid ; passant les rivières et les marais sur les corps morts dont il les avait comblés ; suppliciant les chefs qui s'étaient

soulevés pour l'indépendance, et faisant couper les deux mains aux rares soldats qu'il laissait vivants.

Napoléon Ier, cet autre César qui n'avait pas l'âme tendre, ne peut s'empêcher de dire : « Faire couper les mains aux soldats était bien atroce... Il fut cruel et souvent féroce contre les Gaulois... »

Le jour de son triomphe à Rome, César monta au Capitole, poussant devant son char les généraux vaincus, qu'il avait conservés en vie depuis six ans dans les cachots. Il leur fit alors couper la tête ; et leurs membres déchirés par des crocs de fer furent exposés des deux côtés des Gémonies. « Ami lecteur — « dit M. le baron de Condé — qui aurais-tu voulu être, de l'habile « vainqueur déifié au Capitole, ou du prisonnier traîné devant « lui et conduit au bourreau ? Connais-tu, dans l'humanité, quel- « que chose de plus grand que ce héros vaincu — Vercingétorix — « qui s'était livré pour sauver la vie des siens ? (1).

Plus loin, en racontant, dans la chronologie des seigneurs de Montataire, la bataille de Bouvines, où se trouvaient trois des La Tournelle, l'auteur a écrit encore ces lignes d'un patriotique enthousiasme : « Quelque hostile que l'on puisse être à la monarchie, on doit convenir que nos vieux rois n'étaient pas avares de leur sang sur les champs de bataille. Philippe Auguste est blessé à Bouvines. — Avant lui, on voit Louis VI blessé à Ivry en 1129, à Amiens en 1115. — Le roi Robert tué à la bataille de Soissons en 923. — Robert Le Fort blessé en 862, tué en 866. Après Bouvines, on trouve Philippe le Bel, blessé à Mons en Puelle en 1304. — Philippe de Valois, blessé deux fois à Crécy en 1346. — Jean le Bon, blessé deux fois aussi à la bataille de Poitiers en 1356. — François I, deux fois à la bataille de Pavie en 1525. — Henri IV blessé au combat d'Aumale en 1592.

(1) P. 61.

Soixante-neuf princes de la maison de France ont été tués ou blessés en combattant : quarante-deux descendants de Robert le Fort sont morts sur le champ de bataille.

Le livre se termine, d'une façon aussi belle que rare, sur une page remplie d'émotion.

Le château de Montataire était passé en 1756, des mains des Madaillan de Lesparre, dans celles des Lorbehaye.

L'héritier de ceux-ci devint seigneur de Montataire « à l'époque orageuse où les privilèges nobiliaires allaient être violemment emportés par la tempête. » Son existence fut traversée de mille embarras. Par suite des événements et d'affaires mal entendues, il était devenu relativement pauvre et ne pouvait plus suffire aux dépenses nécessaires pour soutenir l'état de sa maison. Il avait fini par vivre seul et presque ermite. Il n'habitait plus qu'un coin du château et avait installé sa cuisine en un des salons déserts qui avoisinaient la chambre où il s'était réfugié. Les toits ne tenaient plus ensemble, l'eau commençait à pénétrer à travers les ardoises raréfiées.

Ici se place une charmante anecdote relative à la visite de la duchesse d'Angoulême à Montataire en 1827, il faut la lire *in-extenso* dans l'ouvrage.

Lorsque M. de Condé eut restauré Montataire, il songea au vieux M. de Lorbehaye, âgé alors de plus de 80 ans, qui achevait de mener une existence de plus en plus retirée dans le village de Cires-lès-Mello. Il l'invita à venir au château non seulement pour visiter ce lieu pour lui si plein de souvenirs, mais pour s'y reposer et y demeurer autant que cela pourrait lui être agréable.

« Il vint. Ce n'était pas un poète que M. de Lorbehaye, c'était tout au contraire un homme très positif, un peu raide, énergique en sa jeunesse, mais fatigué de la lutte de la vie, desséché

par l'aridité des chemins suivis, resté en général sans ressort, sans élan, sans enthousiasme. »

« Toutefois il se montra satisfait et même un peu ému : « J'ai quelquefois rêvé — dit-il — au temps bien éloigné où je faisais encore des songes heureux, j'ai quelquefois rêvé follement que je verrais revivre mon pauvre Montataire... Jamais, jamais mes rêves n'ont été jusqu'à ce que j'ai la joie de voir aujourd'hui. »

« Quand nous arrivâmes au cabinet des archives et qu'il aperçut, suspendus entre les antiques arceaux en ogive, les écussons des anciens seigneurs du lieu ; quand il vit à la suite des premiers sires de Montataire, puis des Madaillan de Lesparre, les armoiries de sa propre famille : *les merlettes de Lorbehaye*, il s'arrêta, véritablement remué, restant quelque temps sans parole, détournant la tête, cherchant à réfréner une larme qui menaçait de descendre sur ses joues amaigries. Lorsqu'il y fut à peu près parvenu, il se retourna vers moi, me prit la main et la serra sans mot dire. »

Le livre du château de Montataire mérite, Messieurs, une place distinguée parmi les monographies du même genre. Il honore l'histoire par la conscience et l'impartialité. Il la fait admirer en plaçant sous leur jour les plus nobles sentiments de l'humanité : la vertu et le courage. Il fait mieux encore, il s'adresse au cœur en même temps qu'à l'esprit, il captive et il émeut.

S'il est beau d'honorer l'histoire, s'il est plus beau de la faire admirer, il faut accorder à l'écrivain qui sait la faire aimer les éloges les plus sincères.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 3me trimestre de 1884.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Journal des savants. Juin, Juillet. — 2° Revue historique. Juillet-Août, Septembre-Octobre 1884. — 3° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. Année 1884. Nos 1. 3. — 4° Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. — IX. Situation matérielle et collections des Facultés des Sciences.—X. Etat des études dans les Facultés des Sciences et des Lettres. Bibliothèques universitaires. — XI. Licence ès-lettres. Sur la faculté qui pourrait être laissée aux candidats de subir, à des époques différentes, les épreuves communes et les épreuves spéciales. — XIII. Laboratoires maritimes. Paris. 1884. Imprimerie nationale. 4 vol. in-8. — 5° Répertoire des travaux historiques. Tome III. N° 1.

II. M. le Préfet de la Somme.

1° Département de la Somme. Conseil général. Session d'avril 1884. Rapports du Préfet et de la Commission départementale. Procès-verbaux des Séances du Conseil. — 2° Session extraordinaire de juillet 1884. Rapport du Préfet et Procès-verbal des délibérations. — 3° Session d'août 1884. Rapport du Préfet. Amiens. 1884. — L. Caillet. 3 vol. in-8°.

III. Par M. le Major L. A. Huguet-Latour, à Montréal (Canada).

1° Académie commerciale catholique de Montréal. Année académique 1875-76. Montréal. 1876. Chapleau et fils. 1 vol. in-8°. — 2° Puissance du Canada. Le grand Occident canadien, le plus vaste champ qui soit maintenant ouvert à la colonisation. Informations pour ceux qui veulent émigrer. 3e édition. Publié par le Département de l'Agriculture. Ottawa. 1882. 1 vol. in-8°.— 3° Le Nord-Ouest. La Province de Manitora et les territoires du Nord-Ouest. Leur étendue. Salubrité du climat. Fertilité du territoire. Produits en général. Règlement concernant les terres. Chemins de fer. Prix des denrées et des instruments de ferme. Salaires. Voies de communications, etc Par Elie Tassé. 2e édition.

Ottawa. 1882. Imprimerie du Canada. 1 vol. in-8°. — 4° Rapport du Comité chargé par le Conseil d'Agriculture P. Q. de visiter l'Ecole d'agriculture de l'Etat de Michigan à Lansing, E. V. et l'Ecole d'agriculture d'Ontario à Guelph. Présenté à l'Assemblée, le 12 décembre 1883. — 5° Grande exposition de la Puissance, ouverte à l'Univers, à Montréal, du 5 au 13 Septembre 1884. Liste des Prix. — 6° Montréal. Bristh Association for the advancement of sciences. Montreal meeting. August 27 th to September 3rd. 1884. Programme. — List of visiting members. — List of Hotels, Restaurants and Private Lodgings prepared for members of the Association by the Committee of lodgings. — First report on conveyance as adopted by the executive committee. Montreal. 1884. 5 pièces in-8°.

IV. M. le Proviseur du Lycée.

Université de France. Académie de Douai. Lycée d'Amiens. Année scolaire 1883-1884. Distribution solennelle des Prix, le 5 Août 1884, sous la présidence de M. Dauphin, sénateur. Amiens, 1884. T. Jeunet. 1 vol. in-8°.

V. Sociétés étrangères.

1° Atti della R. Accademia dei Lincei. Seria terza. Transunti. Vol. VIII. Fasc. 11. 12. 13. 14. 15. — 2° List. of the Society of Antiquaries of London. On the 12 th June 1884. — 3° Mittheilungen des historischen Vereins für Steiermack. XXXII Heft. — Beitrage zur kunde steiermarkischer Geschichs quellen herausgegeben vom historischen Vereines für Steiermark. 20 Jahrgang. — 4° Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg. Tome XXIX. N° 2. — 5° Revue belge de numismatique. Année 1884. 4e livr. — 6° Transactions of the anthropological Society of Washington. Published with the cooperation of the Smithsocian Institution. Vol. II.

VI Sociétés françaises.

1° Société Industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. 1883. N° 4. — 2° Revue historique et archéologique du Maine. Tomes XIII et XIV. Année 1883. — 3° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XI. 3e et 4e livr. — 4° Société d'agri-

culture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Nos 4-5. — 5° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Vol. v. N° 1. — 6° Société de géographie. Compte-rendu. Nos 13. 14. 15. — 7° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Tome XXII. Nos 3. 4. — 8° Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère. 3e série. Tome XII — 9° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 130e livr. — 10° Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1882. — 11° Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome XXXI. — 12° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 70e livr. — 13° Mémoires de l'Académie de Nîmes. 7e série. Tome v. Année 1882. — 14° Mémoires de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. 3e série. Tome I. 1884. — 15° La Société de l'histoire de France de 1833 à 1884. Par Ch. Jourdain. Paris, 1884. — 16° Bulletin de la Station agronomique de la Somme. Par A. Nantier. 2e trim. 1884. — 17° Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. Nos 5. 6. 7. 8. — 18° Travaux de l'Académie nationale de Reims. LXXIIIe vol. Année 1882-1883. — 19° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand. N° 24. — 20° Publications de la Société philomatique de Verdun. Archéologie de la Meuse. Description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine, par M. Félix Liénard. Tome II Partie centrale du département. 1 vol. in-4° et atlas in-4°. — 21° Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 2e série. Tome III. — 22° Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers. Nos 286. 287. 288. — 23° Bulletin du Comice d'Abbeville. Nos 7. 8. 9. — 24° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer. Nos 5. 6. — 25° Gazette médicale de Picardie. Nos 7. 8. — 26° Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XVIII et atlas. — 27° Bulletin de la Société archéo-

logique et historique de l'Orléanais. Tome VIII. Nos 119-120. — 28° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 2e série. Tome XXI. 4e fasc. — 29° Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 3e série. Tome XX. — 30° Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1882-1883. — 31° Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome XXII. — 32° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Avril-Juin 1884. — 33° Mémoires de l'Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens. Année 1883. 3e série. X. — 34° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siége à Brive Tome VI. 2e liv — 35° L'Agronome praticien. Journal de la Société d'agriculture de Compiègne. Nos 6. 7. 8. 9. — 36° Bulletin de la Société de Géographie. 1er trim. 1884. 2e trim. — 37° Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série. Tome XII. — 38° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome V. 3e et 4e trimestres de 1882. — Tome VI. 3e et 4e trimestres de 1883. — 39° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Tome VI. 4e liv.

VII. Les Auteurs.

1° Note sur deux cachets d'oculistes romains, trouvés à Amiens en 1884 et à Lyon en 1880, par Alfred Danicourt. Paris. 1884. Pillet et Dumoulin. in-8°. — 2° Description archéologique du canton de Nesle, accompagnée de 45 planches contenant 112 dessins et vues de monuments, par Duhamel-Décéjean. Cet ouvrage a remporté le Prix d'archéologie au concours de la Société des Antiquaires de Picardie en 1880. Péronne. 1884. Quentin. 1 vol. in-8° — 3° Osservazioni intorno ad un' opinione di Jacopo Durandi sui Balaci e sui Savincazii menzionati sull'arco di Susa. Nota di Ugo Rosa. Torino. 1884. Loescher. Pièce in-8°. — 4° Album Caranda. Sépultures gauloises, gallo-romaines et mérovingiennes de Chouy. Explication des planches. Extraits du Journal des fouilles. 1883. (Par M. Frédéric Moreau père). Saint-Quentin.

1884. Ch. Poette. 1 vol. in-4°. Pl. — 5° Jean Errard de Bar-le-Duc, « premier ingénieur du très-chrestien Roy de France et de Navarre Henry IV ». Sa vie, ses œuvres, sa fortification. Lettres inédites de Henri IV et de Sully. Par Marcel Lallemand et Alfred Boinette. Bar-le-Duc. 1884. Comte-Jacquet. 1 vol. in-12. — 6° La topographie historique et archéologique d'Abbeville, par Ernest Prarond. Tome IIIe et dernier. Abbeville, 1884. Prévost. 1 vol. in-8. — 7° Guide pratique du peintre-émailleur amateur ou l'art d'imiter les émaux anciens et d'exécuter les émaux modernes, enseigné aux gens du monde en huit leçons, par Ris-Paquot. 22 planches en couleur servant de modèles et nombreuses figures dans le texte. Abbeville. 1884. L'auteur. 1 vol. in-12. — 8° Académie d'Arras. Concours de 1883. Rapport sur le concours de dentelles et histoire de la dentelle d'Arras, par M. Ad. de Cardevacque. Arras. 1884. Rohard-Courtin. 1 vol. in-8°. — 9° Les cabarets à Arras à travers les siècles, par A. de Cardevacque. Arras. 1884. De Sède et Ce. P. in-8°. — 10° Abbatisvilla a peste servata. Nova editio e recensione et curis E. Prarond, Majoris urbis. Ambiani. 1884. Delattre-Lenoel. Pièce in-4° — 11° Saint Léger, évêque d'Autun, son martyre, sa première sépulture à Lucheux. Traditions locales et souvenirs historiques qui s'y rattachent, recueillis et publiés par l'abbé Théodose Lefevre. Arras. 1884. Rohard-Courtin. Pièce in-8°. — 12° Académie d'Amiens. Séance publique du 23 mai 1884. Deux excursions à la Guadeloupe. Discours de réception de M. Oudin. — Réponse de M. A. Moullart, Directeur de l'Académie. Amiens. 1884. T. Jeunet. 1 vol. in-8° carré. — 13° Comparison of Eskimos pictographs with those of other american aborigenes. By W. J. Hoffmann. Washington. 1883. Pièce in-8°. Fig.

VIII. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. Nos 13. 14. 15. 16. 17. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1884. 2e liv.

Amiens. — Imp A. Douillet et Cie, rue du Logis-du-Roi. 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 11 novembre 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, De Cagny, Crampon, Dubois, Duval, Duvette, Garnier, Josse, Letemple, Oudin, Pinsard et Poujol de Fréchencourt.

Au premier appel seulement M. Soyez.

MM. Caron, Durand, Hareux et Roux, membres titulaires non résidants, assistent à la séance.

M. de Roquemont, retenu par une indisposition, exprime son regret de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la séance du 12 août est lu et adopté.

M. le sécrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Armand de Visme remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres titulaires non-résidants.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des

Beaux-Arts adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes qui se tiendra à la Sorbonne en 1885.

M. l'abbé Lefebvre, curé d'Halinghen, demande l'autorisation de faire imprimer son Histoire de la Chartreuse de S. Honoré de Thuison près d'Abbeville, couronnée par la Société. — Cette autorisation lui est accordée.

— L'Académie d'archéologie de Belgique informe de son projet de convoquer les Sociétés d'Archéologie et d'Histoire afin d'organiser une fédération analogue à l'Association pour l'avancement des sciences créée en France avec tant de succès. La réunion aurait lieu au mois de septembre 1885, à Anvers, à l'époque de l'Exposition universelle dans cette ville.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts accuse réception du Bulletin n° 2 de 1884.

— M. le comte de Rougé adresse une note sur le Baldaquin de l'église de Guyencourt (Somme).

— M. H. de Sailly, capitaine au 19e dragons, informe de la mort de M. le chevalier de Sailly, son père, colonel d'artillerie, membre titulaire non-résidant.

M. le secrétaire perpétuel est chargé d'exprimer à M. de Sailly, au nom de la Société, les regrets que cette perte lui fait éprouver.

— La Société nationale des Antiquaires de France demande l'adhésion au vœu qu'elle émet pour qu'une loi assure la protection aux monuments anciens de la France et de l'Algérie.

La Société est d'avis de s'associer au vœu émis par la Société des Antiquaires de France. Elle désirerait en même temps que cette protection fût étendue aux églises et aux œuvres d'art qu'elles renferment et qui trop souvent disparaissent.

— M. le Préfet informe que, sur sa proposition, le Conseil général a maintenu à la Société son allocation de 500 fr.

Des remerciements sont votés à M. le Préfet.

— M. Josse dit qu'il a vu à la bibliothèque de Dijon un manuscrit fort intéressant : c'est, sinon l'original, du moins une copie contemporaine de certaines œuvres de Richard de Fournival, chancelier de l'église d'Amiens au XIIIe siècle. Ce manuscrit compte 29 ou 39 pages. Il contient, outre le Bestiaire d'amour déjà publié, mais d'après une copie fort inexacte, une pièce tout à fait inédite et fort curieuse; c'est une espèce d'amende honorable dans laquelle l'auteur exprime ses regrets d'avoir occupé sa plume à des œuvres futiles ou peu ecclésiastiques.

M. Josse propose qu'il soit demandé une copie de ce manuscrit pour l'insérer dans les Mémoires. La Société adopte cette motion.

— M. Pinsard donne lecture de trois notes qui concernent l'archéologie amiénoise ;

La première, sur la découverte d'un cercueil de pierre dans la petite rue Vascosan en septembre 1884.

La seconde, sur les remblais successifs qui ont recouvert le sol primitif de la ville, et dont la recons-

truction du pont de la rue Tappeplomb a permis de reconnaître la nature et l'épaisseur. Les pilotis des habitations palustres ont été également rencontrés et reconnus sur ce point, comme ils l'avaient été déjà rue des Panniers.

La troisième note étudie le même sol jusqu'à la profondeur de 6m82 et 7m28, dans un emplacement sis rue des Trois-Cailloux, contigu à la Halle au Blé. Le sol primitif d'Amiens gît aujourd'hui à cette profondeur et l'on distingue neuf couches superposées provenant soit des alluvions, soit des destructions d'édifices, soit du travail de l'homme jusqu'au niveau actuel de la rue.

Les communications de M. Pinsard sont accueillies par des applaudissements.

— M. le Président demande ce que deviendra le couronnement de la flèche de la Cathédrale qui a été descendu dans le courant de l'été.

M. Pinsard répond qu'une demande sera faite au gouvernement par M. Massenot afin d'en obtenir le dépôt au Musée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 9 décembre 1884.

Présidence de M. Poujol de Fréchencourt, *Président.*

Répondent à l'appel et au contr'appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, Duvette, De Forceville, Garnier, Hénocque, Hesse, Letemple, Oudin, Poujol de Fréchencourt, Salmon et Vion.

Le procès-verbal du 11 novembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance :

— M. le Ministre de l'Instruction publique adresse une circulaire relative à la réunion annuelle des sociétés des Beaux-Arts des départements en 1885, et appelle l'attention sur les travaux se rapportant à l'histoire de l'Art.

— La famille fait part du décès de M. l'abbé Curmer, vicaire de Saint-Vincent-de-Paul à Paris et membre titulaire non-résidant.

La Société manifeste les regrets unanimes que lui cause cette mort prématurée.

— M Jules Lion, membre non résidant, accuse réception des deux bons qui lui ont été envoyés pour retirer les volumes auxquels il avait droit, et annonce un document manuscrit relatif au tournois qui eut lieu à Compiègne en 1238.

— M. le Ministre de l'Instruction publique accuse réception du bulletin n° 3 de 1884.

— M. l'abbé Lefebvre d'Halinghen renvoie son manuscrit couronné qui lui avait été remis pour en prendre copie.

— M. l'abbé Caron, de Chauny, l'un des fondateurs et Secrétaire de la Société académique de cette ville, envoie le premier fascicule de son Bulletin et sollicite l'échange des publications.

L'échange est adopté.

— M. le directeur de l'Ecole de Médecine d'Amiens

invite le Président de la Société des Antiquaires à la séance publique de rentrée.

— M. le Maire d'Amiens et M. le Receveur municipal demandent l'état des objets achetés en 1883 pour le Musée de Picardie.

— M. Georges Lecocq adresse sa démission de membre non-résidant.

Cette démission est acceptée.

— M. Janvier, en exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à la séance, annonce une communication prochaine sur la découverte d'un pavage émaillé opérée dans un terrain voisin de Moreuil qui appartient au beau-père de M. Crédoz, régisseur du château de M. le Marquis du Plessis-Bellière.

— M. George Ellis, 8 Bolton Road, St John's Wood, annonce la mise en vente, au prix de 21 schellings, d'une planche en cuivre gravée et représentant le *Grand Conseil du Roi de France et de ses oncles à Amiens*.

Le dessin, exécuté par John Harris, a de dimensions 19 centimètres sur 14, et comporte 24 personnages.

Plusieurs membres demandent si cette gravure ne fait point partie d'un ouvrage ; et la Société décide que des renseignements seront demandés à M. Georges Ellis avant d'en opérer l'acquisition.

— Il est procédé au vote sur l'admission de M. Alphonse d'Halloy et de M. le Dr Dodeuil, présentés à la dernière séance.

MM. D'Halloy et Dodeuil, ayant réuni la majorité

réglementaire, sont proclamés Membres titulaires non résidants.

— L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du Bureau.

Le premier scrutin est ouvert pour la présidence.

M. le chanoine Crampon est proclamé président de la Société pour l'année 1885.

Deux scrutins sont ouverts successivement pour la vice-présidence, au second tour M. Antoine est proclamé vice-président pour l'année 1885.

Le dépouillement du scrutin pour la nomination du Secrétaire annuel donne la majorité à M. l'abbé Letemple, qui est proclamé Secrétaire annuel pour 1885.

— M. Duhamel communique à la Société quelques détails sur les fouilles du Champ à Luziers de Marchélepôt dont la Commission des recherches s'est occupée il y a quelques mois. Les travaux ont été continués depuis ce temps et ont amené d'importants résultats. Il est bon que la Société en soit informée et qu'il en soit fait mention dans les procès-verbaux.

— L'assemblée décide, sur la proposition de M. le Président, qu'une lettre sera adressée à notre collègue, M. Alfred Danicourt, de Péronne, pour le prier d'acquérir, au nom de la Société, quelques-uns des objets provenant des fouilles de Marchélepôt et qui seraient dignes de figurer dans le Musée. Une somme de 300 fr. sera mise à la disposition de M. Danicourt.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 h. 1/2.

COMMISSION DES RECHERCHES

Extraits du Rapport présenté par M. DUHAMEL, dans la séance du 10 Juin 1884, sur les fouilles du Champ à Luziers de Marchélepot.

MESSIEURS,

Dans la séance du 13 mai 1884, il vous a été donné communication d'une lettre de M. Lefèvre-Marchand, notre collègue, à propos des fouilles commencées auprès de Marchélepôt, dans le canton de Nesle, au lieu dit *Le Champ à Luziers ou à Luziaux*, connu depuis longtemps pour être un cimetière mérovingien.

Vous nous avez délégués avec mission de visiter le terrain, de vous rendre compte des travaux entrepris et des découvertes qui auraient été faites Cette tâche a été accomplie dans le délai le plus rapproché qu'il se pouvait.

L'excursion a été des plus intéressantes au point de vue scientifique, et elle va vous être racontée dans ses détails.

. . . . . .

Nous nous sommes rendus, le 19 mai au matin, à Lihons, chez M. Thomas, vétérinaire, dans la demeure de qui se trouvaient rassemblés les objets déjà nombreux recueillis depuis une dizaine de jours dans les fouilles du champ à Luziers.

. . . . . .

Vers midi, après nous être arrêtés successivement à Chaulnes, à Ablaincourt et à Génermont, nous nous réunîmes sur le terrain où des fosses avaient été ouvertes pour être fouillées en notre présence. Déjà 120 de ces fosses ont été explorées et le travail n'est pas arrivé à son terme. L'entreprise est donc d'une véritable importance ; mais avant de vous en donner les résultats, il est bon de vous dire comment les fouilles ont été commencées.

Le Champ à Luziers s'étend sur le versant Est d'une petite vallée peu profonde qui vient de Génermont et se dirige au Nord de Marchélepôt. Sur le versant opposé se trouve l'emplacement d'un village disparu nommé *Saucourt*. Le Champ à Luziers, de forme à peu près rectangulaire, beaucoup plus long que large, est borné d'un côté par le chemin de Gomiécourt, de l'autre par un petit bois dit de St-Georges. On y descend par un chemin creux dont la principale destination parait être d'avoir servi d'accès au cimetière.

La superficie du Champ à Luziers est d'environ trois hectares.

Comme son nom l'indique, ce lieu est une sépulture franque, il a toujours été considéré comme tel. Un respect religieux l'avait conservé intact pendant une longue suite de siècles. Ce fut seulement en 1803 que le terrain fut mis en culture par les ordres de M Torchon de Fouchet, de Marchélepôt. Le soc de la charrue heurta l'un après l'autre de nombreux sarcophages en pierre; presque tous furent dispersés ou brisés sans avoir été étudiés ni même fouillés avec soin. A l'entrée du Champ des Luziers, vers le village de Marchélepôt, se dressait, il y a peu de temps, en forme de borne, le couvercle d'un de ces sarcophages, taillé en bâtière, plus étroit en bas qu'en haut, et portant sur l'arête une croix sculptée grossièrement. Cette croix à branches égales, dans le genre de la croix grecque, est montée sur une hampe très étroite. C'est la même croix que l'on voit sculptée sur le tombeau de St-Quentin et sur une pierre tombale prismatique d'époque mérovingienne dans la collégiale de Nesle.

Elle peut servir ici à affirmer que le Champ à Luziers de Marchélepôt fut, au moins en partie, une sépulture chrétienne de l'ère romane primitive.

L'intéressant couvercle de cercueil dont nous parlons, et qui portait le nom vulgaire de *Croix des Luziers*, à été récemment

enlevé par le propriétaire actuel, M. Gontier, et a été transporté par lui dans le jardin de sa maison à Marchélepôt.

M. l'abbé De Cagny, en faisant l'*Histoire de l'arrondissement de Péronne*, avait exprimé, il y a quinze ans, le vœu que des fouilles intelligentes fussent opérées dans le Champ à Luziers. J'avais joint ma voix à la sienne en décrivant le canton de Nesle.

Mais il ne paraissait guère que nos souhaits dussent avoir de réalisation, lorsque, dans ces dernières semaines, un marchand d'antiquités de Châlons-sur-Marne se présenta chez notre collègue, M. Leblan, de Caix, en lui demandant s'il n'y aurait pas dans les environs un terrain où des fouilles eussent quelque chance de réussir.

M. Leblan, qui connaît très bien le pays et qui a déjà recueilli beaucoup d'objets, lui indiqua sans hésiter le Champ à Luziers de Marchélepot. Ils s'y rendirent avec M. Thomas, de Lihons, et ayant obtenu l'autorisation de M. Gontier, propriétaire, ils se mirent à l'œuvre.

. . . . . .

Les résultats des fouilles ont été jusqu'ici la découverte :

1° d'un grand nombre de vases en terre noire, avec ornements estampillés ou pointillés, d'époque gallo-romaine et mérovingienne ;

2° Quelques vases en terre rouge, forme de terrine, qu'on pourrait attribuer à l'époque gallo-romaine ;

3° Des vases moins anciens, en terre rougeâtre percés de trous sur la panse, ordinairement désignés sous le nom de vases thuriféraires.

4° Des fioles en verre, et un gobelet de même matière.

5. — Des armes en grand nombre. couteaux et scramasaxes, fers de lance et de javelot, haches de plusieurs grandeurs.

6. — Des objets en bronze, boucles et agrafes, ornements de ceinturons ; des fibules dont plusieurs d'un travail de ciselure

remarquable ; une plaque découpée à jour, des épingles, des styles, des pinces, etc...

7. — Des grains de collier en verroterie et terre cuite, des bijoux, boucles d'oreille, oiseaux, bagues, agrafes, etc..., d'une grande délicatesse de travail et d'une excellente conservation.

8. — Des pièces de monnaie de bronze, en général de petit module, qui sont probablement romaines, mais qui n'étaient pas assez nettoyées, lors de notre visite, pour qu'on pût les classer sans crainte d'erreur, quelques pièces d'argent et d'or.

9. — Plusieurs boutons ou ornements avec grains de verre enchassés.

Je ne reprendrai pas en détail cette rapide nomenclature, forcément incomplète aujourd'hui, il vaut mieux attendre, pour en dresser le rapport, que l'on soit parvenu à la clôture des travaux.

Nous pouvons seulement vous faire observer, Messieurs, que les bijoux forment jusqu'ici la partie la plus intéressante de la collection. Les vases, les armes, les boucles, sont certainement des objets de valeur, mais ils n'offrent que des types connus et définis ; tandis que les formes des bijoux sont bien plus variées, plus artistiques.

La manière dont les fouilles sont conduites a besoin de vous être signalée. L'entrepreneur des travaux, M. Lelorrain, possède une réelle habileté et emploie des procédés spéciaux dans l'exploration du terrain. Seulement il nous a paru agir plutôt au point de vue commercial qu'à celui d'une recherche scientifique.

Par principe, il néglige tous les cercueils de pierre, arguant qu'on n'y trouve rien ; il cherche à côté les tombes sans cercueil. Au moyen de la sonde, il distingue les endroits dont le sol n'a pas été remué, de ceux où l'on a ouvert des fosses ; il creuse ces derniers emplacements, et, parvenu au niveau du squelette,

il gratte la terre avec d'excessives précautions de manière à ne briser aucun objet et à n'en laisser passer aucun inaperçu.

L'orientation permanente des sépultures, leur rangement en amphithéâtre, à côté les unes des autres, facilitent les travaux.

M. Pinsard a adressé à M. Lelorrain diverses observations sur l'intérêt qu'il y aurait à constater les différentes formes des cercueils de pierre, leur nature, les espèces de couvercles, la disposition intérieure, les ouvertures, etc.... Mais M. Lelorrain n'a pas paru s'occuper de ces points de vue.

. . . . . .

Notre collègue, M. le curé d'Ablaincourt, qui suit assidûment les fouilles, se charge d'examiner les cercueils de pierre, et nous l'avons prié de noter ce qui offrirait de l'intérêt, comme aussi de tenir compte de la forme des crânes exhumés, par rapport à l'anthropologie.

Le mauvais temps a contrarié notre excursion à la nécropole des Luziers, et une pluie diluvienne a empêché de continuer les recherches sous nos yeux. Néanmoins nous avons vu retirer de la terre plusieurs vases, des ornements en bronze et des couteaux en fer.

Une remarque qui n'est pas nouvelle, mais qui a été faite au Champ des Luziers, c'est la localisation des genres d'objets découverts. Ainsi, dans telle partie du cimetière on trouve les scramasaxes et les fers de lance, mais point de haches. Dans une autre, on trouve des haches, mais point d'autres armes.

Nous reviendrons d'ailleurs sur tous ces sujets quand les travaux seront terminés.

Notre voyage, dont l'objectif principal était le Champ à Luziers, a eu, chemin faisant, quelques corollaires.

En passant à Lihons, nous allâmes voir M. Ponchon, instituteur communal, et nous eûmes la satisfaction de nous trouver en

rapport avec un homme instruit, chercheur et collectionneur. M. Ponchon possède chez lui des silex taillés et polis qu'il a recueillis ; des vases gallo-romains, mérovingiens et thuriféraires ; des sculptures gallo-romaines, une clochette en fer, et autres objets qu'il nous a fait voir avec une grande obligeance. Il a gracieusement offert à M. Pinsard, pour le Musée, un carreau émaillé en terre cuite.

De plus, il nous a présenté un carnet rempli de notes et de dessins très curieux pris dans Lihons et dans un certain nombre de localités des environs. Ce carnet contient des renseignements archéologiques, des plans de souterrains, des indications de découvertes qui sont éminemment utiles pour l'Histoire du pays.

. . . . . .

En allant de Chaulnes à Marchélepôt nous avons voulu passer par Ablaincourt, où M. Pinsard devait remettre à notre collègue, M. Ad. d'Ablaincourt, une épreuve photographique de la cheminée du Château.

En même temps, nous avons visité la butte dont il a déjà été question plusieurs fois, et où des fouilles ont révélé l'existence d'une maçonnerie intérieure qui devra être étudiée et qui ne manque pas d'intérêt.

Nous nous sommes arrêtés aussi à Génermont, où la disposition des chemins, les vestiges d'un retranchement en terre, la présence de tuiles à rebords, de pierres ayant subi l'action du feu, comme aussi les découvertes considérables déjà opérées, donnent à supposer l'existence d'une station gauloise et gallo-romaine importante. Il se pourrait que les explorateurs actuels du Champ à Luziers, lorsqu'ils auront terminé là-bas, vinssent fouiller à Génermont. Il en a été question, et il importe que la Société ne reste pas étrangère à ces travaux. s'ils sont réellement entrepris.

. . . . . .

Les conclusions de ce rapport sont d'abord, Messieurs, que des

remercîments soient adressés au nom de la Société, avec un extrait du procès-verbal.

A M. Lefèvre-Marchand, de Chaulnes, membre titulaire non résidant ;

A M. Ponchon, instituteur communal à Lihons ;

. . . . . .

Nous désirons que la Société suive avec attention les travaux qui s'opèrent à Marchélepôt.

Nous exprimerons enfin le vœu que des excursions, comme celle dont nous venons de vous rendre compte, soient fréquentes.

Outre l'intérêt scientifique qu'elles servent, elles manifestent la considération dont notre Société jouit au dehors ; elles font connaître nos travaux, encouragent les explorateurs, et sont un élément puissant de vitalité pour nos relations.

Extraits d'une Lettre adressée à la Commission

Par M. l'Abbé Fricot,

Curé d'Ablaincourt, membre titulaire non-résidant.

. . . . Depuis votre dernière visite, les fouilles ont été continuées avec un succès plus grand encore que pendant les premières semaines.

Le 20 mai, dans une tombe située à peu près à 2 mètres de profondeur, il a été trouvé cinq verres de différentes grandeurs, dont quatre en terre grise et un en terre rouge, formant comme un demi cercle aux pieds du mort. Au-dessus de ces vases, sur le cran, et pour fermer la tombe, étaient placés un scramasaxe assez bien conservé et un fer de lance d'environ 0m40, en bon état ; des parcelles de bois adhéraient encore à la douille.

Toujours dans la même tombe, du côté droit, était une hache assez oxydée dont le tranchant est très elliptique. Elle se termine

en forme de marteau ou de masse ; et elle ressemble à ces ciseaux dont se servent aujourd'hui les sculpteurs pour dégrossir la pierre.

Quelques jours après, dans une tombe également sans cercueil, on découvrait une magnifique bague en or, aussi brillante que si elle sortait des mains de l'orfèvre. Elle est à sept pans, le châton se compose d'une pierre de couleur rouge.

Aux pieds du mort, se trouvait un lacrymatoire en verre, au col très long et très mince, d'environ 0 m. 25 de hauteur.

Plusieurs autres lacrymatoires en terre ont été ainsi mis au jour par les explorateurs ; de même que des épées, couteaux, flèches ou lances, des ceinturons avec leurs armatures bien conservées et portant presque tous, sur la plaque en bronze, six clous en cuivre, et sur l'armature deux ou quatre clous aussi en cuivre ; des fibules avec leurs ardillons, des boucles d'oreille, des monnaies de bronze, des pièces d'argent portant pour la plupart, sur la face, la légende *Constantinus* avec l'effigie, et au revers le temple de la victoire ; jusqu'au moment où je vous écris, deux pièces d'or.

. . . . . .

Par rapport aux cercueils de pierre que j'ai explorés, je remarque :

1° Que ces derniers s'écartent légèrement de l'orientation général des autres tombes pour obliquer tantôt à gauche, tantôt à droite, au lieu de rester dans la ligne rigoureuse observée par les sépultures sans cercueil.

2° Que les cercueils de pierre ne sont pas enterrés aussi profondément que les corps qui les avoisinent ; ils sont situés à un mètre environ sous le sol.

3° Qu'on trouve quelquefois, en dessous des cercueils de pierre, des corps enterrés à cinquante, soixante centimètres, et même un mètre plus bas.

4° Quant à la forme, on peut diviser les cercueils en deux groupes ; ceux qui sont faits d'une seule pierre, et ceux qui sont composés de plusieurs pierres.

Dans le premier groupe, comprenant les cercueils d'un seul bloc, à couvercle également monolithe, la plupart sont plus larges à la tête qu'aux pieds, ou bien ils ont la forme d'une ellipse tronquée par en bas ; plus rarement ils sont rectangulaires.

Dans le deuxième groupe, comprenant les cercueils faits de deux pièces à peu près égales en longueur, le couvercle est en deux pièces quelquefois, mais plus souvent monolithe. Leur forme est elliptique ou rectangulaire.

5° Dans l'un et l'autre groupe, à l'endroit ou repose la tête, se trouve ménagé une espèce de chevet ; et souvent l'ouvrier y a creusé une encoche pour appuyer la base du crâne du défunt.

6° L'épaisseur de la pierre ne varie guère ; dans la grande majorité, elle comporte 7 à 8 centimètres pour les parois de la cuve.

Quant au couvercle, son épaisseur est moindre, surtout au milieu ; les pourtours sont plus épais.

Le couvercle est plus grossièrement taillé que le cercueil lui-même.

7° La pierre ne paraît pas provenir du pays même, ni des environs, car les pierres du pays ont un grain jaunâtre et sont très tendres, tandis que les cercueils sont faits d'une belle pierre blanche, d'un grain très fin et très dur. Plusieurs personnes prétendent que ces pierres viennent des environs de Noyon. Cependant d'autres disent que c'est de la pierre de Fresnes.

8° Les cercueils ne portent aucune marque extérieure, ni intérieure ; ils ne sont nullement ouvragés, ni décorés. Un seul porte à l'angle supérieur du côté droit un V assez bien dessiné.

La plupart des couvercles ont la surface légèrement bombée.

.... Plusieurs des cercueils que j'ai visités avaient été violés; le couvercle était brisé et la terre mêlée aux ossements. Quant à ceux qui avaient été respectés, la plupart avaient leur couvercle intact et ils contenaient un et parfois deux squelettes en parfait état. Mais, chose digne de remarque, je n'y ai trouvé aucun vase en terre ni en verre, point d'armes, point de monnaies, aucun insigne qui pût faire reconnaître la profession, rarement une petite fibule ou quelque verroterie.

9° Les cercueils, pour la plupart, mesurent près de deux mètres à l'intérieur ; et cela n'étonne pas, car les squelettes qui y sont renfermés ont une stature remarquable. Les ossements ont conservé leurs places, pas une vertèbre n'est dérangée, la tête incline souvent d'une manière légère sur le coté droit. Ce qui m'a surtout frappé, c'est la grandeur et la grosseur extraordinaires des os des jambes, du bassin et des omoplates. Ces os, même ceux qui ont été mis en pleine terre, sont bien conservés et encore solides.

Les crânes sont plus friables ; la tête est assez grosse, le front large et bombé, le derrière de la tête plus allongé et développé que dans notre race actuelle. La machoire inférieure est très large, les dents sont généralement nombreuses et en bon état.

L'abbé A. Fricot.

Ablaincourt, 8 juin 1884.

Dans la séance du 14 décembre 1884, un nouveau rapport a été verbalement présenté par M. Duhamel sur les travaux du champ à Luziers, qui durent sans interruption depuis huit mois. Le nombre des sépultures fouillées dépasse six cents.

De remarquables trouvailles ont été faites ; et, sur la proposition de son Président, la Société a voté l'acquisition de quelques objets destinés au Musée de Picardie.

OUVRAGES REÇUS

Pendant le 4me trimestre de 1884.

I. Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

1° Journal des savants. Septembre-Octobre-Novembre-Décembre. — 2° Romania Nos 50-51. — 3° Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes comprenant les noms de lieu anciens et modernes, rédigé par M. J. Romans. Paris. 1884. Imprimerie nationale. 1 vol. in-4°. — 4° Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. A. Cheruel. Tome III.—5° Lettres de Jean Chapelain, de l'Académie française, publiée par Ph. Tamizey de Larroque. Tome II. — 6° Histoire générale de Paris. Topographie historique du Vieux Paris par feu A. Berty, révisée, complètée et continuée par L. M. Tisserand. Région du faubourg Saint-Germain. Tome III et IV.— 7° Revue historique. Nov.-Déc. 1884. — 8° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie. 1884. n° 2.

II. M. le Préfet de la Somme.

1° Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome XXVI. 1883.

III. Les Auteurs.

1° Catalogue des aveux et dénombrements relatifs à la Picardie, par Gaétan de Witasse. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. 1 vol. 8. — 2° Jacobi Francisci Buquet, regalis sancti Wlfranni ec- e canonici, opera quæ supersunt. Edidit cum notis E. Pra-

rond. Ambiani. 1874. Delattre-Lenoël. 1 vol. in-4. — 3° Petite histoire de Picardie. Dictionnaire historique et archéologique, par A. Janvier. Amiens. 1884. A. Douillet et Ce. 1 vol. in-4°. — 4° Projet de classement de l'église Notre-Dame de Ham comme monument historique. Rapport par le docteur T. Dodeuil. Conseil municipal de Ham. Séance publique du 29 août 1884. Ham. 1884. Léon Carpentier. Pièce in-12. — 5° Une servante de Dieu picarde. La révérende mère Julie Billiart, fondatrice des Sœurs de Notre-Dame de Namur. Par A. Odon, curé de Tilloloy. Amiens. 1883. Langlois. Pièce in-8. — 6° Note sur la ligue en Picardie d'après une correspondance du duc de Mayenne. Par le comte de Marsy. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. La Picardie. Pièce in-8. — 7° Médailles frappées pour l'hommage féodal de la ville de Bourges aux marquis de Chateauneuf. Par le comte de Marsy. Bruxelles 1885. in-8. — 8° Les Œuvres de Jehan Barbafust, qui fut maire d'Abbeville en l'an 1254, publiées pour la première fois par E. Prarond, son successeur en l'Échevinage en l'an 1884. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. 1 vol. in-4. — 9° Ris-Paquot. L'Escalier dit de François Ier à Abbeville. Abbeville. 1884. M. Duclercq (Tours, P. Bouserez). in-4. Pl.

IV. Sociétés françaises.

1° Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome IX. Nos 2. 3. T. X. N° 1.— 2° Documents édités par la Société historique du Vexin. L'Abbaye de Maubuisson. 3e Partie. Le Trésor et le Mobilier (1236-1793). — 3° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. Nos 4 à 9. — 4° Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 95e bull. — 5° Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire. Tome XXXVIII. Sciences. — 6° Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace. 2e série. XII vol. 1 liv. — 7° Bulletins et

mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine. Tome XVI. 2e partie. — 8° Mémoires de l'Académie de Stanislas. 5e série. Tome Ier. — 9° Mémoires de la Société historique, artistique et scientifique du Cher. 4e série. 1er vol. — 10° Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Année 1882-1883. — 11° Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XI 1883. — 12° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Année 1884. 3e, 4e et 5e liv.—13° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Liv. 22. 23. 24. 25. — 14° Bulletin de la Société académique de Laon. Tome XXIV. — 15° Société linnéenne du Nord de la France, Nos 132. 133. — 16° Bulletin du Comice d'Abbeville, Nos 10. 11. — 17° Gazette médicale de Picardie, organe officiel de la Société médicale d'Amiens, Nos 9. 10. 11. 12. — 18° Annuaire de la Société philotechnique. Année 1883. Tome XLIII. — 19° Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin. 4e série. Tome V. — 20° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. Année 1884. 1er semestre. — 21° Société académique de Boulogne-sur-mer. Bulletin. 3e vol. Liv. 3 4. 5. 6. — 22° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drome. 71e liv. — 23° Société d'Agriculture, Sciences et Arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Nos 6. 7. 8. 9. 10. — 24° Mémoire de la Société des Antiquaires du Centre. 1884. XI vol. — 25° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. V vol. 2e liv. — 26° Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. Nos 9. 10. 11. — 27° Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise (Commission de l'Inventaire des richesses d'art.) 4e fasc. — 28° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. Année 1884.

Nos 1. 2. 2 bis. — 29° Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. 5e série. Tome IV. — 30° Bulletin de la station agronomique de la Somme. 3e trimestre 1884. — 31° Travaux des Conseils d'hygiène publique et de salubrité du département de la Somme. Tome XXVI. Année 1883. — 32° Bulletin de la Société académique de Nantes et du département de la Loire Inférieure. Tome XXIII. Année 1884. 1er semestre. — 33° Bulletin de la Société académique d'Agriculture, Belles-lettres Sciences et Arts de Poitiers. Nos 269. 270. 271. —34° Bulletin de l'Académie d'Hippone. Bulletin N° 19 et supplément N° 20 fasc. 1. — 35° Société de Secours des amis des sciences, fondée le 5 mars 1857 par S.-J. Thénard. Compte rendu des XXIII et XXIVe exercices. Séance publique tenue le 10 avril 1884 dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. — 36° Bulletin de la Société de Géographie. 3e trimestre de 1884. — 37° Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie. Tome XI et XII. — 38° Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer. Nos 7 à 12. — 39° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome IX. 2e liv. — 40° L'agronome praticien, journal de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Compiègne. Nos 10. 11. 12. — 41° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. N° V. — 42° Société industrielle d'Amiens. Table générale des bulletins de la Société formant la 2e série décennale de l'année 1873. (Tome XI) à l'année 1882. (Tome XX.) Amiens. 1884. Jeunet. 1 vol. in-8. — 43° Annales de la Société d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire. Tome LXII. — 44° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XI. 5e liv. — 45° Société historique et archéologique du Périgord. Table analytique des matières contenues dans les bulletins de 1874 à 1883, par M. Dujarric-Descombes. Périgueux. 1884. Dupont et Ce. 1 vol. in-8. — 46° Société des Antiquaires de la Morinie Bulletin

historique. 131e liv. — 47° Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. 1884. — 48° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Nos 7-9. — 49° Société Centrale d'Agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 98e bull. — 50° Bullelin de la Société d'émulation du département de l'Allier. Tome XVII. 2e liv. — 51° Société archéologique de Bordeaux. Tome VIII. 3e fasc. — 52° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. Nos 25. 26. — 53° Bulletin de la Société libre d'émulation, du Commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. — Exercice 1883-1884. — 54° Société académique de Chauny. Bulletin mensuel. Août-Septembre-Octobre-Novembre. 1884. — 55° La Thiérache, bulletin de la Société archéologique de Vervins (Aisne). Tome VIII. IX. — 56° Annales du Musée Guimet. Tome VII. — 57° Sociétés de géographie. Compte-rendu. N° 16. — 58° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. N° 121. — 59° Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente. 5e série. Tome VI. Année 1883. — 60° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e trimestre 1884. — 61° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze ; siège à Brive. Tome VI. 3e liv. — 62° Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série. Tome IX. — 63° Comité archéologique de Senlis. Comptes-rendus et Mémoires, 2e série. Tome VIII. — 64° Travaux de l'Académie nationale de Reims. LXXIVe vol. — 65° Bulletin des procès-verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville, avec une table analytique des séances. Année 1881. — Année 1882. — Année 1883. — 66° Mémoires de la Société d'émulation du Doubs. 5e série VIIIe vol. 1883. — 67° Bulletin de la Société d'agriculture de commerce et d'industrie du Var. Tome VI 5e liv. — 68° Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Année 1883. — 69° Bulletin de

la Société archéologique du Midi de la France. Séance du 1er avril au 22 juillet 1884 inclus.

V. Sociétés étrangères.

1° Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XVII. 3e et dernière livraison. — 2° Annual report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution, shoving the operations, expenditure and conditions of the Institution for the year 1882. Washington. 1884. — 1 vol. in-8. — 3° Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XVI. 2e liv. — Rapport sur la situation de la Société en 1883. Par le président M. Eugène del Marmol.—Feuille 40 du Tome XV, pour remplacer la feuille précédemment donnée. — 4° Compte rendu de la Commission impériale d'archéologie (de Saint Pétersbourg) pour l'année 1881. Avec Atlas. — 5° Abhandlungen der historisch-philologischen Classe der Koniglichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Gottingen. XXX Band. — 6° Nachrichten von der K. Gesellschaft der Wissenschaften and der Georg-Augusts-Universitat zu Gotttingen, aus dem Jahre 1883. — 7° Mémoires de l'Académie de Metz. 3e série. Tome X. 1880-1881. — 8° Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie (de Belgique) XXIIe année. 1883. — 9° Archiv des historischen Vereins des Kantons Bern. XI. Band. III Heft. — 10° Institut archéologique du Luxembourg. Annales. Tome XVI. 30 fascicule. — 11° Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai. Tome 20. — 12° Ein Kampf um's Recht. Enthullungen über die Leitung im Ausschusse des historischen Vereines für Steiermark von Leopold von Beckh-Widmanstetter, einst (1870-75) schriftführer dieses Vereines. Graz. 1884. 1 vol. in-8°. — 13° Archaeologia : or, miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London. Volume XLVIII. — 14° Revue belge de numismatique, publiée sous les

auspices de la Société royale de numismatique. 1885. 1er liv. — 15° Atti della R. Accademia dei Lincei. Transunti. Vol. VIII. Fasc. 16 ed ultimo.

VI. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la littérature n° 18 à 24. — 2. Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la Bibliographie de Belgique. 1884. 3e liv.

Amiens. — Imprimerie A DOUILLET et Ce, rue du Logis du-Roi, 13.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance du 13 janvier 1885.

Présidences de M. Poujol de Fréchencourt et de M. Crampon.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, de Calonne, Dubois, Duhamel, Duvette, Garnier, Josse, Letemple, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et Soyez.

Sont présents MM. Gallet, l'abbé Hareux, Laurent Caron et Georges Durand, membres non résidants.

Le procès-verbal du 9 décembre est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance. Le 29 décembre, M. le Préfet de la Somme a informé M. le Président que, à l'occasion du nouvel an, il recevrait, le jeudi 1er janvier, de 11 heures à midi ; et qu'il lui serait obligé d'en donner avis à MM. les Membres de la Société des Antiquaires. A l'heure indiquée, M. de Fréchencourt et ses collègues ont offert à M. le Préfet leurs hommages et leurs vœux.

La famille fait part du décès de M. le docteur

Alexandre Colson, ancien membre non résidant de la Société des Antiquaires de Picardie et de plusieurs autres Sociétés.

La famille fait part du décès de M. Charles-Marie-Gabriel Gomart, ancien membre non résidant de la Société.

M. le docteur Dodeuil remercie la Société de l'avoir admis comme membre non-résidant.

M. Oudin, président de la Société industrielle d'Amiens, a adressé, le 2 janvier, une lettre d'invitation pour une conférence devant être donnée, le vendredi 9, par M. Fougerousse, secrétaire général adjoint de la Société d'économie sociale.

M. Lion a envoyé à la Société la copie d'un manuscrit donnant les noms des chevaliers qui ont pris part au Tournoi de Compiègne de 1238, et portant pour titre : Rois, Princes, Seigneurs et Gentilshommes des provinces des Pays-Bas, de Clèves, Juliers, la Marche, Coloigne (Berg), Munster, Angleterre, Escosse, France, dont l'original est ès-mains de M. de Wachtendonck, chanoine et doyen de St-Martin à Liège, copié par moy lan 1582.

Signé Fldr Quarre.

M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a adressé, le 19 décembre, à M. le Président de la Société un document de 12 pages in-4° contenant les sujets d'étude recommandés par la section des sciences économiques et sociales, avec prière de le faire connaître à la Société, dans sa plus prochaine séance. — M. Garnier en a donné lecture.

Le 1er sujet d'étude est l'histoire d'un domaine rural avant et après 1789, avec indication des questions principales auxquelles il y aurait lieu de répondre, et en quel ordre elles paraîtraient devoir être présentées.

Le 2e sujet est l'état et la valeur de la propriété bâtie avec indication d'une dizaine de points à traiter.

Le 3e sujet est la recherche des effets économiques d'une nouvelle voie de communication, avec indication des principales questions qu'il faudrait se poser et résoudre.

Le 4e sujet est l'étude, pour une région déterminée, des modifications qui se sont introduites dans la pratique des régimes matrimoniaux depuis le code civil, avec indication des points principaux sur lesquels l'attention doit se porter.

Enfin, M. le Secrétaire perpétuel a lu une lettre dans laquelle M. Bouton appelle l'attention de MM. les Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres sur un travail auquel il se livre depuis tantôt douze ans, pour la reproduction de l'armorial d'un héraut du XIVe siècle, renfermant les noms et les armes de deux mille chevaliers qui ont figuré dans les grandes guerres de France et d'Angleterre, d'Espagne et de Hongrie, d'Autriche et de Bohème, de Saxe et de Bavière, de Flandres et de Hainaut, de Hollande et de Brabant et de toutes les provinces du Rhin, qui relevaient de l'Empire d'Allemagne, au temps de la Bulle d'or.

C'est, dit-il, le commentaire vivant des Chroniques de Froissart. Dans cette longue lettre, M. Luce, archi-

viste aux archives de l'Etat, membre de l'Institut, professeur de l'Ecole des Chartes, occupé à publier à nouveau les Chroniques de Froissart dont la Société de l'histoire de France l'a fait l'éditeur, est accusé par M. Bouton de n'avoir pas, tout en reconnaissant que Froissart a cédé à l'influence de son temps, sans doute aussi à celle de son propre génie, et a fait *aux individus* une part énorme dans ses récits, de n'avoir pas compris ce génie et cette influence, de n'avoir pas tenu assez compte des individus, de n'avoir pas assez aidé des milliers de familles anciennes à retrouver leur propre histoire dans ses notes, et de n'avoir pas assez respecté le sentiment de solidarité des générations, sinon pour la France, du moins pour l'étranger.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 17151 à 17179.

L'ordre du jour appelle l'installation du Bureau pour l'année 1885.

M. Poujol de Fréchencourt prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Avant de transmettre à mon successeur le mandat que vous avez daigné me confier, permettez-moi de vous remercier de l'honneur insigne que vous m'avez fait en m'invitant à présider votre compagnie pendant cette année. Permettez-moi surtout de vous exprimer toute ma reconnaissance pour la courtoisie parfaite et l'indulgence inépuisable avec lesquelles vous avez bien voulu faciliter ma tâche et aider à mon inexpérience.

La cordialité de bon aloi et l'urbanité affectueuse qui règnent

parmi vous allègent singulièrement le poids du fardeau que tout président est appelé à porter plus ou moins.

Ces aimables qualités, qui font le charme de vos séances, ne nuisent du reste en rien, — le bulletin en fait foi — à la liberté, ni à l'intérêt de la discussion. Il est inutile, ce me semble, de chercher à prouver qu'un argument n'est pas meilleur lorsqu'il est formulé en termes acerbes, et que la défense d'une opinion peut être tout aussi solide si elle est présentée de façon à ne point blesser des collègues qui pensent différemment. C'est du choc des idées, dit-on, que jaillit la lumière : son éclat n'en est pas moins vif lorsque ces idées sont, comme dans vos réunions, Messieurs, discutées avec science et conviction tout en étant exprimées courtoisement.

Après vous avoir offert l'expression de ma gratitude, n'est-il pas juste, Messieurs, de jeter avec vous un coup d'œil sur l'année qui vient de s'écouler. A-t-elle été bonne et fructueuse pour notre compagnie ?

J'ose d'autant plus répondre affirmativement que l'honneur n'en revient pas à moi, mais bien à vous. C'est vous, Messieurs, qui par des études sérieuses, des communications intéressantes, avez continué avec persévérance à remplir le but que se sont proposé nos fondateurs. Je rappellerai seulement ici l'attention avec laquelle vous suivez les fouilles si curieuses de Marchélepot, les rapports détaillés présentés à ce sujet par une commission spéciale, et les renseignements fournis par quelques-uns de nos plus laborieux collègues non résidants. Je citerai aussi les découvertes de plus en plus nombreuses et intéressantes faites sur le vieux sol amiénois, dans le quartier Saint-Leu, la rue des Trois-Cailloux, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, découvertes attentivement suivies et étudiées par plusieurs membres de notre compagnie. Des rapports détaillés et des plans exacts en conserveront

le souvenir à nos successeurs, et leur permettront d'avancer de plus en plus dans le labyrinthe assez compliqué du préhistorique.

Notre séance publique, bien qu'elle ait eu peu d'auditeurs, — à notre époque malheureusement les réunions politiques semblent avoir plus de charmes que les calmes assises de l'archéologie, — n'a pas été néanmoins sans intérêt et sans fruits.

Depuis longtemps on n'avait pas répondu avec un tel empressement à l'appel que nous adressons chaque année aux travailleurs et aux érudits. Six mémoires, dont la plupart offraient un réel intérêt, sont venus se disputer nos prix. Je me félicite avec vous, Messieurs, de ce résultat. Il nous prouve que le goût des études sérieuses n'a pas complètement disparu, et il démontre d'une façon péremptoire l'utilité des concours établis par la Société des Antiquaires de Picardie.

En prenant possession du fauteuil de la Présidence, j'exprimais le désir de voir s'accroître le nombre de nos publications.

Hélas, pour cette année, mon souhait ne s'est pas réalisé. Je vous dois donc un mot d'explication sur ce sujet, auquel, pour ma part, j'attache la plus grande importance. Plusieurs fois, pendant le courant de cette année, j'ai voulu hâter l'apparition de volumes impatiemment attendus par nos membres non résidants. Toujours j'ai rencontré devant moi un obstacle qui n'est le fait ni de votre commission d'impression, ni de votre zélé secrétaire perpétuel. Il ne peut être levé que par les auteurs eux-mêmes dont les travaux doivent former le prochain volume de nos mémoires. Une des études les plus importantes qui doit y prendre place contient de nombreuses pages en langue latine, elle demande dès lors des corrections continuelles. Pour les autres il y aurait, paraît-il, à accuser la nonchalance de correcteurs qui conservent les épreuves beaucoup trop longtemps. Je vous livre, messieurs, ces excuses de l'imprimeur pour ce qu'elles valent.

Avant de terminer cette allocution déjà bien longue, permettez moi d'offrir l'expression de ma parfaite gratitude aux excellents collègues qui m'ont aidé de leurs précieux conseils. Que Monsieur Garnier, notre secrétaire perpétuel, si dévoué à la Société, dont il est véritablement l'âme, veuille bien agréer l'assurance de mes sentiments affectueux et reconnaissants. Avec son concours si précieux, avec celui de collaborateurs tels que Monsieur le chanoine Crampon, Monsieur Duvette, notre trésorier, dont on ne saurait trop louer l'habileté et le desintéressement quand il s'agit des finances de notre compagnie, Monsieur Duhamel dont le style élégant donne un véritable charme aux procès verbaux de nos séances, la plus grande part du labeur de la Présidence m'a été épargnée. Il ne m'en est resté que l'honneur dont je me souviendrai toujours et dont je vous remercie encore une fois.

Monsieur le chanoine Crampon va me remplacer. Il était certes digne d'être mis à votre tête, ce littérateur délicat « dont l'esprit se plait aux études sérieuses, comme le cœur aux charmes des nobles amitiés. » Vous avez voulu avec raison, Messieurs, dégager la parole d'un de vos anciens présidents. « Votre connaissance « parfaite de la langue hébraïque, disait-il, au recipiendaire, « votre qualité de polyglotte, vous donnent l'avantage de rendre « à la théologie de grands services et le droit de prétendre à « notre première place d'honneur. »

L'aide que j'ai trouvée auprès des membres du bureau qui m'ont été adjoints ne fera pas défaut à notre nouveau président. Les connaissances spéciales de Monsieur Antoine, qui touchent par tant de points à l'archéologie, le talent et l'amour de l'étude dont monsieur l'abbé Letemple nous a donné de nombreuses preuves, réunis au zèle et à l'expérience du secrétaire perpétuel et du trésorier, lui sont un sûr garant d'une fructueuse présidence.

Il ne me reste plus, avant de quitter ce fauteuil, qu'à me féliciter avec vous, Messieurs, de n'avoir à constater aucun vide dans nos rangs. Mon souhait le plus sincère est que mon honorable successeur puisse l'année prochaine faire une constatation aussi heureuse.

M. de Fréchencourt cède le fauteuil de la présidence à M. Crampon qui, après avoir invité M. Antoine à siéger comme vice-président, et M. Letemple comme secrétaire, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous appelez aujourd'hui au suprême honneur de vous présider celui d'entre vous qui, pour de bonnes raisons, serait demeuré le plus volontiers confondu dans vos rangs. Deux fois déjà, si je compte bien les témoignages de votre bienveillance, vous aviez essayé de m'en faire sortir. Mais comment n'eussè-je pas décliné et cet honneur et ce fardeau, ayant si peu de titres à l'un comme à l'autre ? Hébraïsant — on vient de le rappeler — je le suis ; mais c'est là justement mon défaut : il n'est pas assez question de la Picardie dans la Bible. S'il s'agissait ici des antiquités égyptiennes, phéniciennes, assyriennes, chaldéennes, peut être pourrais-je en dire quelque chose ; mais est-ce là ce qu'il faut à un Président de la Société des Antiquaires de Picardie ? Vous avez donc, Messieurs, à mon sens du moins, fait un choix tout à fait... inexplicable. Le seul titre que je me reconnaisse à votre faveur, c'est mon assiduité à vos séances, c'est le plaisir très vif que je prends à vos lectures et à vos discussions ; et c'est là, sans doute, ce que vous avez voulu récompenser en m'appelant à ce fauteuil. J'y suis monté cette fois, tout en le redoutant toujours : trois vice-présidences n'ont pas vaincu ma timidité ; mais une si grande bienveillance de

votre part ne demandait pas seulement de la gratitude, elle devait être obéie.

Par bonheur, ou plutôt par une attention délicate dont je vous remercie, vous avez fait asseoir à ma droite un vétéran de notre Société, qui a rempli plusieurs années les fonctions de secrétaire : M. Antoine, brillant élève sorti de l'Ecole des Beaux-Arts, où il a reçu le baptême de feu des grands architectes, je veux dire l'amour du beau et du vrai, un goût parfait, l'art d'adapter un édifice à sa destination, d'encadrer dans des lignes harmonieuses ce qui n'avait besoin que de solidité et de force, art qui se révèle dans toutes ses œuvres, grandes et petites, aussi bien dans le magnifique socle qui porte la statue de notre Du Cange, que dans les collèges, hôtels, édifices de toutes sortes qu'il a bâtis. A ma gauche, je trouve M. Garnier, le fidèle gardien de nos archives, de nos livres et de nos traditions, dont l'activité infatigable met notre Société en rapport avec le monde entier, et qui, très heureusement pour elle, est en train de réaliser son titre plein d'espérance de secrétaire perpétuel. — Je compte absolument sur ces deux appuis, sur ces deux lumières.

Le premier devoir de ma charge ne me sera pas pénible. Vous voulez, Messieurs, que je remercie en votre nom M. Poujol de Fréchencourt pour la présidence qu'il vient de quitter. Un seul mot suffira : tous, moi le premier, nous voudrions l'y voir encore, tant il a su mettre d'intelligence et de bonne grâce dans la direction de vos séances, de zèle pour soutenir l'honneur et les intérêts de la Société. Puissè-je, placé si près de lui, avoir profité de ses exemples et marcher sur ses traces ! C'est la meilleure promesse que puisse vous adresser son successeur.

Et maintenant, Messieurs, que je suis devenu votre président, vous m'avez donné le droit de vous dire : A l'œuvre ! Interroger le passé, fouiller les vieilles archives, recueillir, interpréter les

débris exhumés du sol, les inscriptions à demi-effacées, les figures usées par le temps, c'est une tradition et un devoir que nous ont légués nos prédécesseurs. Le passé ! la foule ignorante le calomnie parce qu'elle l'ignore ; d'autres le travestissent pour le rendre odieux. A nous de le montrer tel qu'il est, pièces en main. Nous travaillerons ainsi au véritable progrès de l'humanité. Progresser, ce n'est pas rompre avec ce qui était, mais le perfectionner ; la révolution rompt et brise, mais elle ne fait que des victimes et n'amoncelle que des ruines. A l'œuvre donc, Messieurs ; que nos séances soient remplies par des lectures, des communications intéressantes. Nous ne donnerons jamais, j'en suis sûr, trop de besogne à notre nouveau secrétaire, M. l'abbé Letemple, qui a des loisirs, qui aime l'antiquité et dont l'entrée dans notre Société semble avoir renouvelé la force et la jeunesse. Préparons pour l'impression de savants travaux : M. Duvette, semblable à ce fils béni de Jacob qui fut appelé le Sauveur de l'Egypte, parce que, pendant les années d'abondance, il avait su mettre en réserve de précieuses ressources pour les années de disette, M. Duvette, notre habile et dévoué trésorier, vous ouvrira généreusement les crédits nécessaires aux frais des publications que vous jugerez utiles. — A l'œuvre, Messieurs, et que l'année qui commence contribue à maintenir notre chère Société au rang élevé qu'elle occupe dans l'estime publique !

Ces deux discours sont accueillis par des applaudissements.

La parole est donnée à M. Duvette, trésorier de la Société, qui rend compte de sa gestion, pendant l'année 1884, et expose la situation financière et les prévisions budgétaires pour 1885.

La commission d'impression est nommée au scrutin

secret. Sont désignés pour en faire partie MM. Garnier, Josse, Darsy, Duval et Duhamel.

La commission des recherches est également nommée au scrutin secret. Sont désignés MM. Antoine, de Calonne, Duhamel, Janvier et Pinsard.

La commission des comptes est aussi nommée au scrutin secret. Sont nommés MM. de Calonne, Hesse et Dubois.

Après avoir dressé l'ordre du jour de la réunion prochaine, M. le Président lève la séance à 8 heures 3 quarts.

Séance du 10 Février 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, De Cagny, De Calonne, Dubois, Duhamel, Duval, Garnier, Hénocque, Hesse, Janvier, Josse, Letemple, Salmon, Soyez et Vion.

MM. Darsy et Pinsard s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 janvier est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

La famille fait part du décès de Wurth-Paquet, Président honoraire de la Cour supérieure de justice, Vice-président du Conseil d'Etat, Président de la section historique de l'Institut Royal Grand-Ducal de Luxembourg.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts informe que la 9e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des Départements aura lieu, comme les précédentes, à la Sorbonne, à la même époque que la réunion des délégués des Sociétés savantes, c'est-à-dire du mardi 7 au samedi 11 avril prochain.

M. Oudin, président de la Société industrielle d'Amiens, a invité à la conférence qui devait être donnée, le samedi 7 février, à 8 h. 1/2, par M. Bertrand, professeur à la Faculté des Sciences de Lille.

M. Espérandieu, membre correspondant de l'Académie d'Hippone et des Sociétés scientifiques de Béziers et d'Alais, annonce que, pendant un assez long séjour en Tunisie, il a relevé un certain nombre d'inscriptions romaines qu'il publie actuellement par fascicules mensuels de 16 pages, dont le prix d'abonnement est fixé à 5 fr. par an.

M. Fabretti, Président de l'Académie royale des Sciences de Turin, prévient que, à partir du 1er janvier 1883, il a été ouvert un concours auquel, suivant les volontés dernières du docteur César-Alexandre Bressa, seront admis les savants et les inventeurs de toutes les nations. — Ce concours aura pour but de récompenser le savant ou l'inventeur qui, durant la période quadriennale de 1883-1886, au jugement de l'Académie des Sciences de Turin, aura fait la découverte la plus éclatante et la plus utile, ou qui aura produit l'ouvrage le plus célèbre en fait de sciences physiques et expérimentales, histoire naturelle, ma-

thématiques pures et appliquées, chimie, physiologie et pathologie, sans exclure la géologie, l'histoire, la géographie et la statistique.

Ce concours sera clos le 31 décembre 1886. — La somme destinée à ce prix est de *douze mille francs*.

M. Dupriez, expert en médailles, donne avis que, le 12 février prochain, il fera à Lille une vente d'une superbe collection de médailles grecques et romaines, formée en Orient par un amateur distingué.

M. de Jancigny demande à la Société des Antiquaires l'autorisation de faire imprimer deux Etudes qu'il lui a présentées, l'une en 1879 sur les Archives de Saint-Valery ; l'autre en 1883 sur Saint-Valery préhistorique. — Cette autorisation est accordée.

M. l'abbé Danicourt a adressé à la Société une notice sur M. Gomart et ses nombreuses publications (1).

M. Georges Delhomel a envoyé quelques extraits d'un terrier de l'abbaye de St-Josse-sur-Mer, extraits intéressants à cause des noms des personnes qui possédaient des fiefs tenus de la dite abbaye en 1587 ; il désirerait que la Société en voulût bien faire la publication dans le bulletin, et promet d'adresser prochainement la liste des mayeurs et échevins de Montreuil, de 1547 à 1715.

M. Deschamps de Pas, demande à M. le Secrétaire perpétuel des renseignements sur une découverte très considérable de monnaies gauloises en or, qui aurait

(1) Notice biographique sur M. Charles Gomart, par M. l'Abbé Danicourt. Ham. 1885. Léon Carpentier. in-12.

eu lieu en 1856 à Pierregot (Somme); et, au cas où ce trésor aurait été dispersé, de lui indiquer au moins quels sont les types de ces pièces, et de lui adresser des empreintes faites en cire soit sur les pièces du Musée, soit sur celles qui sont entre les mains des amateurs.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les n°s 17180 à 17215.

La parole est donnée à M. de Calonne qui présente, au nom de la Commission des Comptes, le rapport sur les recettes et dépenses de 1884, et le budget de 1885.

M. le Président remercie le rapporteur de son travail, et met successivement aux voix l'approbation des comptes de 1884 et le budget de 1885 ; les conclusions de la Commission sont adoptées.

Il appartient, disait en terminant M. de Calonne, à la Commission des finances de prévoir les dépenses de l'avenir. Il en est une qu'il est utile de préparer : la cinquantaine de notre compagnie. Deux années à peine nous séparent de l'anniversaire mémorable où les hommes les plus distingués de la province se groupèrent dans une pensée commune afin de développer le goût de la science historique et de célébrer dignement toutes les gloires de la Picardie. Vous vous féliciterez que l'état de votre caisse permette de donner à la Solennité tout le lustre qu'elle comporte.

Ces paroles de M. de Calonne sur la cinquantaine de la Société eurent pour effet immédiat d'émouvoir tous les cœurs et de faire éclater la joie sur tous les visages.

On convint aussitôt que, en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance, serait portée la nomination d'une Commission qui aviserait aux moyens de donner à cette manifestation une grandeur capable de maintenir la juste réputation de notre chère Province.

M. Duhamel communique quelques renseignements sur un peintre picard nommé *Josse Lifrin*, qui habita Marseille pendant dix ans, de 1493 à 1503, et qui exécuta dans cette ville plusieurs tableaux importants.

La séance est levée à 9 heures.

Séance ordinaire du 10 *mars* 1885.

Présidence de M. Crampon, président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, Dubois, Duhamel, de Forceville, Garnier, Hesse, Janvier, Josse, Letemple, Pinsard, de Fréchencourt, Salmon et Vion.

MM. Roux et Guerlin, membres titulaires non-résidants, assistent à la séance.

MM. De Cagny et Oudin s'excusent de ne pouvoir s'y rendre.

Le procès-verbal de la séance du 10 février est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts adresse, le 12 février, une circulaire qui fait connaître les conditions et formalités à remplir par les

délégués des Sociétés savantes, envoyés au congrès de la Sorbonne, pour profiter de la réduction de moitié prix accordée par les compagnies de chemin de fer aux dits délégués.

Le même ministre informe, le 28 février et le 7 mars, que le Service des échanges internationaux vient de recevoir des États-Unis, de la Belgique et de Russie, des ouvrages destinés à la Société, et il ajoute que ces ouvrages lui parviendront directement par la poste ;— le 4 mars, il accuse réception des 146 exemplaires du Bulletin n° 4, année 1884, que la Société des Antiquaires de Picardie lui a envoyés, et qu'il a transmis aux diverses Sociétés correspondantes, ainsi qu'à la bibliothèque des Sociétés savantes.

M. Liblin, directeur de la Revue d'Alsace, à Belfort, revue dont la fondation remonte à l'année 1849, sollicite de la Société des Antiquaires de Picardie un abonnement qui remplisse un des vides de sa vieille clientèle, et qui l'aide à se maintenir et à prouver à la Mère-Patrie que, dans les provinces perdues, l'idée française ne s'éteint pas.

M. Lefevre-Marchand, membre titulaire non-résidant, envoie quelques notes historiques sur la Picardie.

M. E. Lemaire, président de la Société académique de St-Quentin, annonce pour cette année, avec envoi du programme, deux concours d'histoire. Les manuscrits devront être adressés au Secrétaire-archiviste, avant le 1er juillet ; les prix seront décernés dans la séance publique de décembre prochain.

Une Société de Géographie vient de s'établir à

Manchester sous la présidence d'honneur du duc de Devonshire. Le Conseil se propose de fonder un journal pour publier le compte-rendu de ses travaux et des conférences qu'il aura pu organiser ; et il informe qu'il serait flatté, si la Société des Antiquaires de Picardie voulait bien admettre la *Manchester Geographical Society*, parmi celles avec lesquelles elle correspond.

Le Président de la Société Dunkerquoise, pour l'encouragement des lettres, sciences et arts, a envoyé son programme des sujets mis au concours pour les années 1885 et 1886. Les envois devront être faits avant le 1er novembre de l'année du concours.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 17216 à 17259.

M. le Président invite la Société à voter sur la présentation faite dans la séance précédente de M. l'abbé Miannay, curé de Dommartin, canton de Boves.

M. l'abbé Miannay est admis en qualité de membre titulaire non-résidant.

L'ordre du jour appelle la nomination de la Commission pour la Cinquantaine de la Société.

Sont élus commissaires MM. Darsy, de Calonne, Dubois, Garnier, Janvier, Oudin et Pinsard.

M. Pinsard donne la lecture de trois notes :

La 1re sur deux blocs de grès trouvés dans les terrassements qui s'exécutent en ce moment pour modifier les cours d'eau de la rue des Majots et de la rue d'Engoulvent. On remarque que ces deux blocs ont une forme affectant celle du corps humain, mais

seulement dans la partie comprise entre le cou et la naissance des jambes. M. Pinsard en a pris des dessins qui représentent les différentes faces, et qu'il met sous les yeux de la Société. Le travail fait de main d'homme consiste dans deux rainures très bien marquées, et qui sont certainement le résultat d'un piquage du grès avec un instrument pointu, peut-être avec un silex. Ces deux blocs ont été trouvés à environ trois mètres au-dessous du niveau du pavé de la rue des Majots. « Serions-nous, ajoute M. Pinsard en citant sur le même sujet quelques lignes de M. Ternink extraites de son histoire de l'Architecture et des Beaux-Arts de la ville d'Arras, serions-nous en présence de pierres transformées en divinités et rejetées au fond d'une fouille faite dans les premiers siècles de notre ère ? »

La 2e note donne le résultat du sondage fait dans le terrain du Lycée des filles, rue de la Porte-Paris, en 1885.

La 3e note concerne le cimetière de Vers, commune située à 8 kilomètres d'Amiens. M. Pinsard présente le plan de ce cimetière, qui est fort remarquable parce que ses quatre angles sont garnis de bastions dont la forme est pentagonale, en prenant la base sur le quadrilatère pour l'un des côtés. Suivant l'ancienne expression, inusitée aujourd'hui, le plan offre un terragone bastionné. Il entre dans beaucoup de détails qui tendent à prouver que ce cimetière aurait été primitivement un camp, un lieu fortifié pour défendre la vallée de la Selle.

M. Darsy lit une note sur les exemptions de l'aide de l'*Oste* du Roi (*auxilium exercitûs*) en ce qui concerne le bailliage d'Amiens.

M. Letemple lit quelques passages de sa Monographie de Lœuilly.

M. Robert Guerlin signale à la Société une pierre déposée à la salle de vente de la rue Porte-Paris, et sur laquelle se trouve un écusson écartelé de Pellevé et de Fay, surmonté d'une crosse d'abbesse. Cette pierre est en parfait état de conservation, et les armes qui y sont figurées sont celles que portait, dans la seconde moitié du XVIe siècle, Nicolas de Pellevé, évêque d'Amiens, fils, comme on le sait, de Charles, seigneur de Jouy et de Hélène de Fay.

M. Guerlin propose à la Société l'acquisition de la dite pierre. — M. le Chanoine Crampon appuie cette proposition. — M. Dubois dit qu'il connaît la provenance de cette pierre, qu'elle appartenait il y a peu de temps à un habitant de Boves.

A ce propos, M. Janvier rappelle à la Société qu'une sœur de Nicolas de Pellevé était abbesse du Paraclet. Il est donc probable que cette pierre provient de cette Maison.

La Société adopte la proposition de M. Guerlin et décide, en principe, l'acquisition de la pierre qu'il a signalée.

La séance est levée à 9 heures.

Séance extraordinaire du 31 *mars* 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, de Calonne, Dubois, de Forceville, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Letemple, Pinsard et Poujol de Fréchencourt.

MM. de Roquemont, Oudin, De Cagny et Duhamel s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 10 mars est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le 13 mars, informe M. le Président qu'il a reçu de l'Italie un certain nombre d'ouvrages destinés à la Société, et que la poste lui transmettra. — Il l'informe, le 14 mars, qu'il a mis à sa disposition, pour la bibliothèque de la Société, un exemplaire des ouvrages ci-après désignés : Inventaire de la Collection de Clairambault, 1er vol.; Chartes de Cluny, 3e vol.; Lettres de Catherine de Médicis, 2e vol.

M. Miannay, curé de Dommartin, remercie la Société de sa nomination en qualité de membre titulaire non-résidant.

Les ouvrages reçus seront inscrits sous les nos 17260 à 17288.

M. Janvier, secrétaire de la Commission de la Cinquantaine, lit le rapport suivant :

Messieurs,

Pour répondre au désir que vous avez manifesté de célébrer avec un certain éclat le cinquantième anniversaire de la date de la fondation de notre compagnie, la commission que vous avez désignée dans votre dernière séance pour s'occuper de cette question, s'est réunie sans retard et m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur.

Mon rapport sera bref, car notre réunion n'a été pour ainsi dire qu'une simple causerie sur le sujet qui nous occupait, mais qui nous a bien vite amenés à un accord unanime de vues dont nous venons aujourd'hui vous demander la consécration.

Voici les points les plus importants du programme auquel nous nous sommes surtout attachés :

Fixation de la date de la célébration de cette cinquantaine que nous vous demandons, sauf meilleur avis, de faire coincider avec celle de la première séance tenue par la Société d'archéologie de la Somme, premier nom sous lequel s'est abritée notre compagnie, c'est-à-dire dans le courant du mois de juin 1886.

Organisation pour cette époque d'une exposition rétrospective locale d'objets d'art ou d'archéologie, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours ; la commission attache un grand prix à la valeur du mot local ou si vous aimez mieux régional, parce que, dans sa pensée, l'exhibition qu'elle se propose d'offrir au public devra, surtout et le plus fidèlement possible, lui représenter toutes les manifestations de l'art ou de l'industrie picardes; ainsi en matière de céramique figureraient, par exemple, les produits de Desvres, de Vron, de Chantilly, Creil, Sinceny, Savignies, etc., de préférence à ceux de Delft, Rouen ou Moustiers. Déjà en 1860, sur l'initiative de notre dévoué et regretté collègue M. le baron de Boyer de Ste-Suzanne, et à l'occasion d'un concours régional d'agriculture, la Société des Antiquaires de Picardie a installé dans

les bâtiments neufs, alors inoccupés, de l'Hôtel-de-Ville, une exposition analogue des plus beaux spécimens de l'Antiquité, du Moyen-Age et de la Renaissance, tant de sa collection publique que des collections des amateurs de la province. Elle fut couronnée, vous vous le rappelez sans doute, du plus brillant succès. Ouverte du 20 mai au 7 juin 1860, sur la demande de l'administration municipale et, grâce à la bienveillance de la plupart des exposants, prorogée du 17 juin au 1er juillet, elle a offert plus de 1750 objets dont quelques-uns, depuis, sont venus enrichir le Musée de Picardie. Avec ses prix d'entrée modiques de 1 fr. par personne les lundis et les jeudis, de 50 centimes les autres jours de la semaine, les cartes d'abonnement de 5 fr. pour toute la durée de l'exposition, les entrées permanentes et gratuites des membres residants et des exposants, celles accordées exceptionnellement aux meilleurs élèves des écoles communales, tous frais et dépenses payés, elle a procuré à la Société un bénéfice net qui lui a permis d'acquitter la dette qu'elle avait contractée pour l'édification de la statue de Pierre l'Ermite.

Votre commission a examiné d'abord dans cette hypothèse la première de toutes les conditions nécessaires pour une œuvre de cette nature, celle d'un local offrant aux exposants toute sécurité pour la protection, la conservation et contre les risques d'incendie des richesses qu'ils voudront bien nous confier. Elle croit avoir rencontré toutes les garanties réclamées dans celui qu'elle indiquera à votre choix.

Votre commission vous propose enfin d'organiser, pour une durée de huit jours, un congrès historique et archéologique auquel seront conviés tous les membres non résidants de la Société, ainsi que nos associés étrangers ou nationaux, pour discuter certaines questions déterminées d'avance. A cette session se rattacheraient naturellement la tenue de la séance publique annuelle et des visites ou des excursions aux établissements les

plus intéressants ou aux monuments les plus dignes d'intérêt de la région.

L'importance de ce projet nous paraît telle, que nous prions la Société des Antiquaires de Picardie de vouloir bien, dès aujourd'hui, sinon dans le plus bref délai possible, désigner une commission spéciale ayant pour mission de dresser le programme des questions qui devront être traitées dans cette réunion plénière, et de lui donner toute la publicité possible.

Je ne vous parlerai pas, Messieurs, du banquet, couronnement obligé de toutes les réunions, non plus que de certaines fêtes possibles, pouvant contribuer à rehausser l'éclat de notre cinquantaine, comme à lui donner aussi plus d'animation, en attirant dans nos murs un grand nombre de visiteurs. Nous ne pouvons en effet vous instruire utilement des idées qui ont été indiquées à ce sujet, qu'après une étude plus spéciale et une entente préalable avec les Sociétés qui pourraient nous prêter un appui précieux pour la réalisation des projets jetés en avant. Nous nous bornons aujourd'hui à appeler toute votre attention sur l'exposition et le congrès de 1886, les deux points capitaux de notre futur programme, prêts à vous donner d'ailleurs toutes les explications verbales sur les omissions ou les lacunes que peut comporter ce rapide exposé.

Le rapport est unanimement adopté dans toutes ses parties tant pour la date de la Cinquantaine, qui sera le mois de juin 1886, que pour une Exposition *locale* d'objets d'art et d'archéologie picarde, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours, et pour l'organisation d'un Congrès historique et archéologique, d'une durée de huit jours.

Par suite de cette approbation sont nommées deux

sous-commissions : la première pour l'Exposition, ayant pour membres MM. Antoine, Pinsard, Janvier, Oudin, de Calonne, Pouiol de Fréchencourt et Duhamel.

La seconde, pour le Congrès, ayant pour membres MM. Garnier, de Calonne, Janvier, Oudin et Durand.

M. Pinsard lit une note sur le résultat de quelques fouilles faites dans un ancien cimetière à Vrély.

En outre M. Pinsard a mis sous les yeux de la Société quatre beaux dessins : — d'une belle cruche, en terre jaunâtre, trouvée dans un tombeau près des casernes du quartier Saint-Roch ; — de carreaux en terre cuite représentant sur chacun d'eux trois lapins n'ayant qu'une oreille mais qui, par leur assemblage, paraissent en avoir deux ; — d'un bénitier en pierre, incrusté dans l'un des piliers de la vieille église de Bernaville, et qui n'est autre qu'une ancienne mesure pour liquides ou graines ; — d'un autre bénitier, également en pierre, qui se trouve dans l'église d'Auxi-le-Château, et qui est aussi une mesure de capacité.

La séance est levée, à 9 heures moins un quart

L'AIDE DE L'OST DU ROI (Exemptions de).

Note lue par M. Darsy.

Tout dernièrement, en faisant une recherche aux Archives du département, j'ai rencontré une charte intéressante, dont je vais donner le texte à la Société. Mais il est nécessaire de la faire précéder de quelques observations qui en fassent comprendre le sens et la cause. Je m'aiderai pour cela du savant et curieux travail de M. Alphonse Callery, intitulé : *L'impôt du Roi, origine de l'impôt royal et des Etats généraux et provinciaux, sous l'ancienne monarchie* (1).

Le principal, le plus noble devoir que le régime féodal imposait au Vassal, c'était le service militaire. A l'appel du seigneur, tout homme valide était tenu personnellement de le suivre à la guerre. Cette obligation était inhérente au fief, car tout ce qui le composait devait concourir à le maintenir et à le défendre. Lorsqu'il s'agissait d'un intérêt général, de la défense commune de la nation, le Roi sommait les possesseurs de grands fiefs, les grands vassaux, de se rendre en son *Ost* (son armée), suivis du contingent des hommes de leurs seigneuries. Tout défaillant pouvait être considéré comme traître ; il était d'ailleurs puni d'une amende arbitraire au profit de son seigneur ou du Roi, selon les cas. Dans la suite, on laissa fléchir la règle féodale et peu à peu le service militaire personnel put être remplacé par une taxe pécuniaire (2) qu'on appelait l'aide de l'ost (*auxilium exercitûs*).

(1) Dans la *Revue des questions historiques*, livraison du 1er octobre 1879.

(2) Il sagit seulement des non nobles, car toujours les nobles restèrent astreints au service militaire en personne et s'en firent gloire.

Ce fut d'abord au profit des ecclésiastiques, à raison du caractère sacré dont ils étaient revêtus, que cette exemption moyennant finance fut accordée (1). On en trouve un exemple dans des lettres du mois d'août 1303, adressées par Philippe le bel à l'évêque d'Amiens et portant ordonnance de lever sur les ecclésiastiques de son diocèse « une décime, » pour subvenir aux dépenses de la guerre contre les Flamands, qui avaient fait invasion en Morinie, pillé et saccagé Thérouane et d'autres localités voisines (2).

On sait qu'à l'origine les clercs n'étaient pas dispensés du service de guerre. Les évêques eux-mêmes en étaient tenus, comme des autres charges féodales, en qualité de vassaux; et, d'un autre côté, en qualité de seigneurs,ils devaient marcher à la tête des hommes de leur fief (3).

Bientôt les villes obtinrent la même exemption, au moyen d'un abonnement, et puis la chose se généralisa par l'exemple (4), alors que l'armée régulière fut substituée aux agglomérations incohérentes des temps féodaux.

Pour ce qui est de la Picardie, M. Callery a cité : 1° le mandement de Philippe-le-Bel donné le 20 janvier 1303 à vingt-trois bailliages, parmi lesquels celui d'Amiens, sur la subvention de

(1) Les décimes que le clergé votait périodiquement et payait au Roi représentaient « les aydes de l'ost. » J'ai dit ailleurs (*Bénéfices de l'Eglise d'Amiens*, I, xlix) que le premier exemple d'impôt pecuniaire sur le clergé remonte à la croisade de 1188 ; il prit le nom de décime, parce qu'il fut du dixième des revenus de ses biens.

(2) Voy. de Laurière, *Ordonnances des Rois de France de la 3e race* tome 1er p. 382.

(3) Voy. arrêt du parlement de Paris de l'année 1280, qui porte : dictum Episcopum domino Regi ad exercitum teneri, sicut alii territorii dyocesis Lemovicensis (*Olim*, II, n° 42, p. 169).

(4) Ainsi en 1221 (*L'impôt du Roi*, p. 441), à Paris en 1315, etc. (ibid. p. 428, 429 et 471.)

l'ost ; 2° la dispense du ban accordée à la ville d'Amiens en 1337, à l'origine de la guerre de cent ans, moyennant 440 livres, et l'année suivante des obligations de l'arrière-ban, moyennant 880 livres ; 3° un mandement du 25 septembre 1339, adressé au bailli de Vermandois et portant la même dispense (1).

J'y ajouterai : 1° des lettres du roi Jean, du mois de juin 1351, qui autorisent la levée à Amiens d'une imposition sur le vin et les autres denrées, à titre d'aide au Roi (*certum adjutorium seu subsidium*) pour cause des guerres, desquelles le Maire, les échevins et les habitants furent ainsi dispensés, mais non de l'arrière-ban (2) ; 2° des lettres du roi Charles VI de l'année 1395, portant remise aux habitans d'Ergnies des aides ordonnées pour la guerre (3).

Les baillis du Roi furent chargés d'abord de recevoir l'amende royale, l'aide de l'ost. Plus tard fut instituée une administration spéciale, qui reçut le nom de *Cour des Aydes*.

Ces préliminaires suffisent pour l'interprétation de la pièce,

(1) Voy. *Ordonnances des rois de France*, tome 1er p. 391. — Archives administr. de Reims, t. II, p. 798, n° 450 ; p. 819 n° 462.

(2) *Ordonn.* II, 439.

(3) Ces lettres semblent égarées, mais nous en avons l'attache conçue en ces termes : « Les généraulx conseilliers sur le fait des aides ordonnées pour la guerre, aux grenetier et controoleur du grenier à sel estably de par le Roy notre sire à Amiens, salut. Veue par nous les lettres dudit seigneur, faisant mencion des habitans de la ville de Errignies ou diocèse d'Amiens, auxquelles lettres ces présentes sont ataichées soubz un de noz signez. Nous vous mandons que lesdiz habitans vous faites, laissiez et souffrez joir et user de la grace d'un quittance et rémission à eulx fait par le dit seigneur, par la fourme et manière que le dit seigneur le mande par ses dictes lettres. Donné à Paris le premier jour de décembre l'an mil ccciiijxx et quinze. (signé) Igche. » (Bande de parchemin, avec trace de trois sceaux disparus. Fonds des Célestins, armoire F. carton 5, liasse 2, n° 10. Arch. du départem. de la Somme.)

que j'estime être un document précieux dans la question, surtout à cause de sa date.

Les troubles excités par les grands vassaux pendant la minorité de Louis IX avaient pris fin et le comte de Bretagne, Pierre de Dreux, se disposait à faire sa soumission au Roi. Au nom de l'évêque d'Amiens, on va invoquer cette situation pour obtenir la dispense de l'aide de l'ost, qui semble, en effet, n'avoir plus sa raison d'être dans cette occurence.

Le préchantre d'Amiens, M. adresse à vénérable et discrète personne maître Jean de la Cour, chanoine de Paris, la requête suivante. A notre prière, au nom de notre vénérable père l'Evêque d'Amiens (1), vous avez traité définitivement moyennant cent livres parisis pour son exemption du service de l'armée, selon que nous l'a signifié le Bailli d'Amiens. Recevez en l'expression de notre profonde gratitude. Pour répondre à votre empressement en cette circonstance et à votre amitié, nous promettons de vous rendre cette somme de cent livres à votre volonté. Cela est dur toutefois alors que bien des personnes pensent que le *comte* de Bretagne et ses complices doivent venir bientôt et sans trop de difficulté solliciter leur pardon aux pieds du Roi, notre seigneur (2). Nous supplions donc votre dilection de faire que si les autres évêques sont exemptés de ce service de l'ost, sans aucune rétribution, notre seigneur l'Evêque d'Amiens ressente aussi en cela les effets de votre bienveillance. Donné l'an de notre seigneur 1234, férie troisième après la pentecôte (3).

Voici le texte latin :

Viro venerabili et discreto magistro suo et domino magistro

(1) C'était alors Geoffroy d'Eu.

(2) Cette soumission eut lieu, en effet, au mois d'août 1234.

(3) C'est à dire le 31 du mois de mai.

Joanni de Curia, canonico parisiensi, suus M. precentor Ambianensis salutem, reverentiam et honorem.

Super eo quod ad preces nostras pro venerabili patre nostro Ambian. episcopo pro centum libris parisiens. pro ut nobis significatum fuit per ballivum Ambianensem finivistis, et ipsum a labore exercitus domini Regis absolvi procurastis, vobis uberrimas persolvimus gratiarum actiones, et in hoc diligentiam vestram et amorem commendantes, vobis predictas centum libras ad voluntatem vestram reddere promittimus. Durum tamen cum credatur a multis quod sine magna difficultate et mora comes Britannie et sui complices venire debeant ad pedes domini Regis veniam petituri. Dilectionem vestram rogamus attentius quatenus si alii Episcopi absoluti fuerint ab hujusmodi labore absque sumptibus, dominus noster Ambianensis episcopus benignitatem vestram in hac parte sibi sentiat profuisse.

Datum anno domini M° ducent° XXX° quarto, feria tertia post pentecostem.

Extr. du 31e reg. du Trésor des chartres du Roy, f° 37 v°.

Tiré d'un cahier de copies de chartes, existant dans un carton de pièces mêlées, dans le fonds du Chapitre d'Amiens. Arch. départementales.

Je n'ai que quelque mots à ajouter :

La date de cette pièce est plus ancienne que toutes celles des documents utilisés par M. Callery, en ce qui a trait à la Picardie.

On voit, par ses termes mêmes, que la dispense de l'aide personnelle était par fois accordée sans finance.

Enfin l'expression *labor exercitus* rend bien exactement ce pénible labeur, ce service nécessaire réclamé du vassal.

NOTE

Sur le Baldaquin de l'église Saint-Firmin le Confesseur de Guyencourt, Canton de Boves, doyenné de Sains (Somme),

Par M. Hervé DE ROUGÉ, membre titulaire non résidant.

Wiencourt, aujourd'hui Guyencourt, était un village de l'ancien comté de Corbie, qui contenait, à l'époque où le Père Daire vivait, cent quatre vingt-huit habitants, sous l'élection de Montdidier. Son église paroissiale dédiée à Saint-Firmin-le-Confesseur avait pour patron l'abbé de Saint-Fuscien.

L'Eglise de Guyencourt contient un Autel et un Baldaquin assez rares dont nous allons essayer la description.

Il est bon tout d'abord, de désigner la place qu'occupait jadis le Ciborium appelé depuis le XVIe siècle Baldaquin. (1)

En France il n'était pas d'usage habituel de placer des Baldaquins au-dessus des Autels. Ceux-ci étaient entourés de colonnes portant des voiles et n'avaient qu'une table sainte surmontée d'un Rétable avec une suspension.

Ces Autels n'étaient pas couverts, tandis qu'en Italie la plus part des Autels principaux possédaient un Ciborium.

En France cependant quelques autels romans avaient des Baldaquins. Dans la vie de Saint-Odilon, abbé de Cluny, il est question d'un Ciborium sur l'autel de Saint-Pierre. Parmi les autels d'Italie, le plus beau, celui de Saint-Pierre de Rome, à servi de modèle à ceux du Val de Grâce et de Saint-Louis des Invalides, tous deux à Paris.

(1) Ciborium espèce de couronnement ou toute autre décoration analogue servant à abriter l'autel. — *Ducange*. Glossarium Ve Ciborium. — *Pacciaudi*, Antiquitates christianæ. in-4, p. 267. — *Macri*. Hierolexicon, verbo *ciborium*.

Le dit Baldaquin est de l'école Italienne.

La pauvreté des renseignements que j'ai pu obtenir m'oblige à m'appuyer sur une tradition qui veut que les peintures de ce Baldaquin aient été exécutées par des artistes Italiens de passage en Picardie.

Contrairement à la forme qu'ont ordinairement les Baldaquins connus tant en France qu'en Italie celui-ci ne repose pas sur des colonnes, mais sur la corniche de la voute du chœur.

Le plafond du Baldaquin est composé de trois panneaux. Ceux des côtés sont en médaillons et celui du milieu en carré.

Les peintures renfermées dans les deux médaillons représentent deux anges entrelacés tenant des palmes. Celui du milieu divisé en quatre compartiments représente les quatre Evangélistes. Ces quatre peintures, assez bien conservées, sont remarquables et d'une grande pureté de dessin.

Le fronton du Baldaquin est tronqué. — Au milieu est un tableau représentant le Père éternel. Aux extrémités du Baldaquin et sur la corniche sont deux vases enflammés qui reposent sur un petit socle. (Le tout en bois).

L'Autel.

L'exposition a son fronton surmonté d'une croix, dont la corniche est supportée par des anges tenant des gerbes.

Dans le fond un petit paysage.

Le tabernacle a une porte sculptée représentant un calice d'où s'élève une hostie rayonnante, et reposant sur deux branches portant deux grappes de raisins.

Le tombeau a, au milieu de son rétable, un agneau reposant sur un livre que des rayons entourent.

Cette pièce est très bien sculptée.

De chaque coté du tombeau deux colonnes torses.

De chaque côté de l'autel deux cariatides supportant deux vases de fleurs.

Cet autel provient, dit-on, d'une église d'Amiens. Il fut acheté après la Révolution par deux Marguillers de la Paroisse de Guyencourt.

Il y a quelques années je fis photographier l'Autel et le Baldaquin de l'Eglise Saint-Firmin le Confesseur et j'en envoyai quelques exemplaires à la Société des Antiquaires de Picardie.

A cette occasion, je reçus une lettre de Monsieur Garnier, son secrétaire perpétuel, qui au nom de ses collègues me remerciait.

J'extrais de cettre lettre le passage suivant :

« Il serait à désirer, Monsieur, que votre exemple fût suivi, et que l'on reproduisît par la photographie ou le dessin toutes les œuvres d'art de nos Eglises, qui, si dépouillées qu'elles soient, en renferment encore un grand nombre. On en assurerait ainsi la conservation. Je ne mets pas en doute en effet que beaucoup de paroisses qui ont vendu des objets précieux ne l'eussent point fait, si elles avaient su qu'il existait un inventaire dans lequel ces objets étaient décrits et les noms des propriétaires consignés.» Lettre 9329, 16 juillet 1881).

Trois de ces photographies exposées au congrès de Vannes par la Société française d'Archéologie m'attirèrent des félicitations.

En remettant quelques exemplaires de cette photographie aux membres du Conseil de fabrique de Guyencourt je leur exprimais le désir que des mesures fussent prises pour la conservation de ce monument.

Mon vœu a été exaucé et je crois que la conservation en est assurée désormais (1)

(1) Le Conseil en exprimant à Monsieur Hervé de Rougé, tous ses remerciements prend l'engagement qu'il transmet à ses successeurs

NOTE

Sur un Cimetière ancien, à Vrely, canton de Rosières (Somme),

Par M. PINSARD.

Le Cimetière de Vrely est situé sur un lieu dit. *Le Garganteau* dont un des cotés forme la limite du territoire vers Rosières.

Les notaires des environs écrivent Gargantua pour Garganteau. Je ne sais pas pourquoi. Il est probable que ce lieu existait avec son nom de Garganteau, avant l'auteur de la célèbre histoire de Gargantua.

Il me parait difficile de trouver l'étymologie de ce nom Garganteau, sous lequel je vais décrire le cimetière.

Il forme une figure assez régulière ayant quatre côtés; c'est un trapèze dont la plus grande longueur moyenne est de 166m 00, et la plus grande largeur de 130m 00, aussi en moyenne.

Des squelettes y ont été trouvés en quantité considérable, suivant ce qui m'a été dit par M. Lemaire, propriétaire à Vrely, qui a eu la complaisance de m'accompagner sur les lieux. On y a

ainsi qu'à MM. les Curés de la Paroisse de toujours veiller à la conservation du baldaquin dont trois photographies représentent chacune une des parties.

Ces photographies à la suite de la délibération prise le trois juillet mil huit cent quatre-vingt-un sont collées au registre des délibérations.

Défense est faite à toute autorité soit civile, soit ecclésiastique de rien changer ni enlever, avec obligation sérieuse de conserver le tout.

Guyencourt 10 novembre 1881.

Ont signé : MAGNIER, curé de Guyencourt; P. SCHARRE ; Firmin NOYELLE; NOYELLE Zéphyr; Cte P. DE ROUGÉ, conseillers de fabrique.

trouvé aussi des cercueils en pierre, suivant un maçon du pays, que j'ai pris avec moi pour faire quelques fouilles ; il en avait fait lui-même. Les corps avaient généralement la face tournée contre terre. Il y en aurait eu les 2/3 dans cette position.

Les corps étaient enterrés sans alignements ;

Il y aurait eu environ 100 corps dans une verge de terrain ; je crois qu'il y a là une exagération.

J'ai fait faire une fouille au point n° 2 du plan ci-joint. A 0m50 centimètres environ, j'ai rencontré un squelette, sans cercueil.

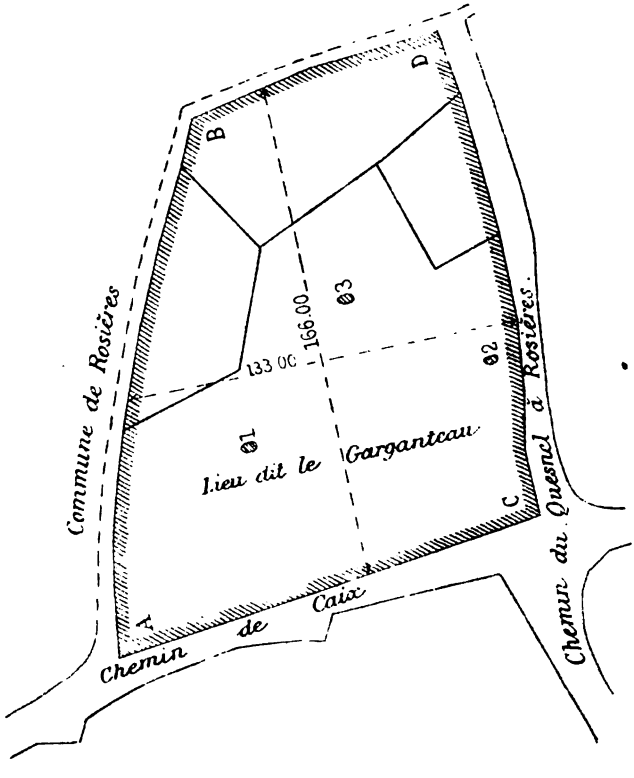

La quantité de squelettes est telle me disait le maçon, que, quel que soit le point où l'on fouille, on est toujours certain d'en rencontrer.

Le temps me manquait pour faire d'autres fouilles, j'ai dû me borner à celle-ci.

On aurait aussi trouvé des monnaies, vers 1879-1880, au nom de 30.

En 1875 ou 1876 on aurait retiré du champ un gros grès qui était à demi découvert et qui avait environ 1m 20 de longueur sur 0m 80 carré de section.

Au point n° 1, où j'ai fait encore quelques petites fouilles, j'ai rencontré des débris de constructions qui accusaient des traces d'incendie.

Toutes les pierres calcaires avaient la teinte rougeâtre qu'elles prennent après avoir été fortement chauffées. Certaines pierres offraient l'appareil bien connu des constructions Gallo-Romaines.

Dans la terre et à la surface, on voit beaucoup de débris de tuiles à rebord et des restes de bois brulés à l'état de charbon.

Ces débris peuvent faire penser que, non-seulement, il y avait là un cimetière, mais encore des constructions. Peut-être des chapelles funéraires ?

Au point n° 3 du plan, il y a eu un puits, à la connaissance du maçon, lequel est propriétaire de deux parcelles dans le terrain dit le Garganteau.

Un cercueil en pierre a été retiré du sol, il y a peu de temps ; il mesurait 1m 80 en longueur, 0m 80 de largeur à la tête, et 0m 50 aux pieds.

L'épaisseur des côtés était de 0m 10 à 0m 11.

La tête du mort était posée sur une partie relevée, sur le fond du cercueil : ce sont là des souvenirs du maçon.

A la surface, le maçon a recueilli une hâche en pierre, dont j'ai pris le dessin. Elle est polie dans toute sa surface, mais le

taillant offre des facettes d'éclats qui proviennent peut-être de l'usage qui a été fait de cette arme.

Un grattoir que j'ai également dessiné a été trouvé à la surface.

Enfin il m'a été remis les débris d'un vase en terre noire qui m'ont permis de le reconstituer dans son état entier.

Une petite fouille a été entreprise par un sieur Thomas de Lyons, mais elle parait avoir été abandonnée; elle n'a produit d'ailleurs aucun résultat quant au mobilier funéraire, objet des recherches.

Voilà, Messieurs, le résultat du voyage que j'ai fait à Vrely.

Il me semble qu'il y aurait lieu de faire des fouilles, le maçon que j'avais avec moi est très intelligent, il pourrait les diriger.

Amiens, le 15 mars 1885.

LISTE

Des Travaux de M. Charles GOMART, concernant la Picardie.

Cette liste est en grande partie empruntée à la notice de M. l'abbé Danicourt, dont il a été parlé plus haut.

PUBLICATIONS FAITES DANS LA PICARDIE.

1855 Esquisse historique sur l'Hôtel-de-Ville de St-Quentin.

1856. Notice sur le Camp romain de Vermand.

1857. Le Capucin de la tour de Ham.

1858. Histoire du Chatelain de Coucy et de la dame du Fayel
Tirage à part. in-8. 29 p.

1859. Les fous et les sots au moyen âge.
Quelques Menhirs du Vermandois.

1860. Buckingham et Anne d'Autriche à Amiens.

1861. Ancienne église de Fresnoy-le-Grand (Aisne).

— Une béguine à St-Quentin en 1320.

1863. La crypte et le tombeau de S. Quentin.

1867. Le siége de la Fère par Henri IV (1595-1596).

1869. Notice sur Origny-sainte-Benoite et son abbaye. Tirée à part in-8. 23 p.

1870. La Papoire de S. Quentin.

— Le Paast des échevins de St-Quentin.

— La légende de l'abbé Baudoin.

— Le Roi de la Fève, le Roi boit.

1873. Essai sur les monnaies du Vermandois,

PUBLICATIONS DIVERSES

1873. Le château de Ham et ses prisonniers. Notice.
St-Quentin. 1852. in-4. 14 p.

— Le château de Ham et ses prisonniers.
Paris. 1853. in-8. 26 p.

— Notice sur l'origine du château de Ham.
Paris. 1853. Derache. in-8. 23 p.

— Les Seigneurs et Gouverneurs de Ham.
Amiens. 1861. in-8.

— Ham, son château et ses prisonniers. Ouvrage couronné en 1863 par la Société des Antiquaires de Picardie.
St-Quentin. 1864. 1 vol. in-8. Pl. 372 p.

— Extraits originaux d'un manuscrit de Quentin de la Fons intitulé : Histoire particulière de l'église et de la ville de St-Quentin, publiés pour la première fois par Ch. Gomart.
St-Quentin. 1854-56. 3 vol. in-8.

— Études Saint-Quentinoises, 5 vol. in-8 contenant :

Tom	I	notices publiées de	1844	à 1851
—	II	—	1852	1861
—	III	—	1862	1870
—	IV	—	1870	1874
—	V	—	1874	1878

— Notice sur la fête de l'arquebuse à St-Quentin en 1774.
Amiens. 1856. in-8. 23 p.

— Étude sur l'Hôtel-de-Ville de St-Quentin.
St-Quentin. 1856. in-8. 32 p.

— Notice sur l'église de St-Quentin.
St-Quentin. 1873. in-8.

— Notice sur les anciennes enseignes de St-Quentin.
Caen. 1859. in-8. 31 p.

— Les tombes de l'abbaye de Fervaques. — La bonne mort, Peinture murale de l'église de Péronne. in-8.

— Siège de Soissons en 1617
St-Quentin. 1870.

— Le cimetière mérovingien de Vendhuile.
Laon. 1858. in-8. 4 p.

— Tombeau de Pierre d'Estourmel.
Cambrai. in-8. 4 p.

— Le camp romain de Vermand (Aisne), avec 14 gravures.
St-Quentin. 1860. in-8.

— Notice sur quelques pierres tombales curieuses du Vermandois. — Quelques monuments du Vermandois, des IV au IX siècles. in-8. 64 p.

— Essais sur l'ère féodale.
St-Quentin. 1843. in-8. 97 p.

— La sorcière de Ribemont, épisode historique de 1579.
St-Quentin. in-8. 24 p.

— Notice sur le camp romain de Vermand.
Caen. 1856. in-8. 15 p.

— Jeanne d'Arc au chateau de Beaurevoir.
St-Quentin. 1863. in-8.

— Notes historiques sur la maîtrise de S. Quentin et sur les célébrités musicales de cette ville.
S. n. n. l. n. d. in-8. 68 p.

- Dictionnaire des rues anciennes et nouvelles, places, boulevards, impasses, cours, passages de la ville de St-Quentin. 1 vol in-8.

— Le chateau de Bohain et ses seigneurs.
Valenciennes. 1859. in-8. 16 p.

- L'abbaye d'Origny-Sainte-Benoite.
Amiens. 1857. in-8. 8 p.

-- Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton.
St-Quentin. 1869. in-8.

— Siège de St-Quentin et bataille de St-Laurent en 1557, avec un plan de la ville de St-Quentin en 1557.
St-Quentin. 1859. in-8.

— Essai sur le chateau et les seigneurs de Moy en Vermandois,
St-Quentin. in-8. 58 p.

— Notice sur les chapelles des Endormis de Lissy (canton de Ribemont.
Caen. 1858. in-8. 8 p.

-- De la peine du banissement à St-Quentin, au XIIe et au XIIIe siècle.
Laon. 1857. in-8. 16 p.

— Sceau de la Comtesse Eléonor de Normandie.
Caen. in-8. 4 p.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 1er trimestre de 1885.

I. Du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

1° Revue historique. Tome XXVII. Nos 1, 2. — 2° Romania. N° 52. — 3° Journal des Savants. 1885. Janvier. Février. — 4° Répertoire des travaux historiques. Tome II. Supplément. Index. — 5° Répertoire des travaux historiques. Tome III. N° 2. — 6° Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. Année 1884. N° 4. — 7° Archives des missions scientifiques et littéraires. 3e série. Tome XI. Paris. 1885. Imprimerie nationale. 1 vol. in-8. Pl.

II. De l'Université de Bruxelles.

1834-1884. L'Université de Bruxelles. Notice faite à la demande du Conseil d'administration par L. Vanderkindère. Bruxelles. 1884. P. Weissenbruch. 1 vol. in-8.

III. Des Auteurs.

1° Jacobi Sanson alias R. P. Ignatii Joseph de Jesu-Maria carmina que ex libris Reverendi Patris eruit E. Prarond, scriptoris historici æmulator indignus. Ambiani. 1884. Delattre-Lenoël. Pièce in-4. — 2° Comte de Marsy. Bibliographie picarde. V. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. in-8. — 3° Allocution prononcée à la bénédiction des deux monuments élevés à la mémoire de M. Naillon, dans le cimetière et dans l'église de Nouvion-en-Ponthieu, le 19 mars 1882, par M. l'abbé J. Gosselin, curé-doyen de Nouvion. Nouvion. 1882. J. Gosselin. Pièce in-8. — 4° Sur le 25e anniversaire de ma prêtrise, (par M. l'abbé J. Gosselin.) Nouvion. 1884. J. Gosselin. in-8. — 5° Le chevalier de Lamarck, par R. Morel. Ouvrage couronné par l'Académie d'Amiens. Nesle. 1884. O. Capelle. 1 v. in-12. — 6° Les minutes historiques d'un notaire de Vervins, XVIe, XVIIe et XVIIIe siécles, par Edouard Piette.

Vervins. 1873-1882. Journal de Vervins. 1 vol. in-4. — 7° La confrérie de Saint Sébastien à Amiens. Sa fondation. Ses maîtres au XVIIe siècle, par Robert Guerlin. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. Pièce in-8. — 8° La guerre de la succession d'Autriche. Amiens pendant la maladie du roi Louis XV, par Robert Guerlin. Amiens. 1884. Delattre-Lenoël. Pièce in-8. — 9° Des dictons historiques et populaires de Picardie, par M. l'abbé J. Corblet. Versailles. 1885. E. Aubert. Pièce in-8.

IV. Des Sociétés françaises.

1° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. N°s 27, 28, 29. — 2° Bulletin du Comice d'Abbeville. N° 12.—1885. N°s 1, 2, 3. — 3° Bulletin de la Société de géographie. 4e trim. de 1884. — 4° Société de géographie. Compte-rendu. N°s 18, 19.— 1885. N°s 1, 2, 3.—5° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XI. 6e liv. Tome XII. 1re. — 6° Revue de la Société des études historiques, faisant suite à l'Investigateur. 4e série. Tome II. 1884. — 7° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. Liv. 132. — 8° Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e série. Tome VI. — 9° Bulletin de la Station agronomique de la Somme, par A. Nantier. 4e trim. 1884. — 10° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Liv. 72. — 11° Revue savoisienne, journal publié par la Société florimontane d'Annecy. 1881. N° 12. 1885. Janvier. — 12° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. Tome XXI. 5e fasc. — 13° Société académique de Chauny. Bulletin mensuel. N° 5 et 6. — 14° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Tome II. p. 20 et 21. Tome V. 3e liv. — 15° Bulletin de la Société historique de Compiègne. Tome VI. — 16° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. 1er et 2e trim. de 1884. — 17° Bibliothèque de l'École des

Chartes. 1884. Liv. 6. — 18° Annales de la Société académique d'architecture de Lyon. Tome VII. Exercice 1881-1882. — 19° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. 1885. Nos 1, 2. — 20° Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France. Tome XIII. 2e liv. — 21° Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 1er avril au 22 juillet 1884 inclus. — 22° Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre. 28e bulletin. — 23° Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome IX. 3e fasc. — 24° Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. XXVIe vol. — 25° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. Nos 134, 135, 136, 137. — 26° Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen. 1884. — 27° Annales du musée Guimet. — Revue de l'histoire des religions. Tome X. Nos 2 et 3. — 28° Société centrale d'agriculture, d'horticulture, et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 97e bulletin. — 29° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siège à Brive. Tome VI. 4e liv. — 30° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Nos 11 et 12 de 1884. — 31° Bulletin de l'Académie d'Hippone. Bulletin n° 20. Fasc. 2, 3. — 32° Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. 3e série. XIIe vol. — 33° Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. 2e série. Tomes XII et XIII. — 34° Bibliographie bourguignonne ou catalogue méthodique d'ouvrages relatifs à la Bourgogne. Sciences. Arts. Histoire. Par Ph. Milsand. — Publication de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. Dijon. 1885. G. Lamarche. 1 vol. in-8. — 35° Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne. Tome XII. Année 1884. — 36° Bulletin de la Société indus-

trielle d'Amiens. Tome XXII. 1884. N° 6. — 37° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. N°s 10-12. 1884. — 38° Tables générales des mémoires et bulletins de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. Mémoires. 1re et 2e séries. 1836-1882. Bulletin jusqu'à la fin de 1881. Avec un aperçu sur les autres publications de la Société, par Léo Desaivre. 2e série. Tome XX. 1883. 2e partie. — 39° Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône. Tome VII. 2e part. — 40° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trimestre de 1884. — 41° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille. Années 1884-1885. — 42° Gazette médicale de Picardie. 1885. N°s 1, 2. — 43° Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Bulletin. 3e vol. 7e liv. — 44° Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. Tome VI. 2e liv. — 45° Mémoire de la Société des Antiquaires de la Morinie. Tome XIX. — 46° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. N°s 10, 11, 12. 1884. — 47° Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire. 2e série. Tome IV. Année 1884. — 48° Bulletin de la Société d'agriculture, de commerce et d'industrie du Var. Tome VI. Liv. 6. — 49° Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1883-1884. — 50° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. — Tome VII. Titre et table.— Tome VIII. N°s 122 et 123. — 51° Bulletin de l'Académie du Var. Nouv. série. Tome XII. 1re fasc. 1884.

V. Des Sociétés étrangères.

1° Proceedings of the Society of Antiquaries of London. Vol. X. N° 1. — 2° Annales du Cercle archéologique du pays de Waes. Tome X. Liv. 1. — 3° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Se-

rie quarta. Rendiconti. Vol. I. Fasc. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. — 4° Second annual report of the Bureau of Ethnology to the Secretary of the Smithsonian Institution. 1880-81 By. J.-W. Powell, Director. Washington. 1883. Government Printing office. 1 vol. in-8. Pl. — 5° Bulletin de l'Academie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg Tome XXIX. N° 3. — 6° Bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie (de Belgique.) 20° année 1881. N°s 9 à 12. — 21e année 1882. N°s 1 à 8. — 7° Reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Rendiconti. Serie II. Vol. XVI. — 8° Memorie del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Classe di lettere e scienze morali e politiche. Vol. XV. (VII della serie III.) Fasc. II. Vol. XVI. Fasc. I. II. — 9° Jahrbücher des Vereins von Alterthums Freunden im Rheinlande. Heft LXXVII. — 10° Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte and Altertumskunde, Neue Folge. IV Band.

VI. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. 1885. N°s 1. 2. 3. 4. 5. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. Année 1884. Liv. 4.

Amiens. — Imprimerie A. DOUILLET et C°, rue du Logis du-Roi, 13

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance ordinaire du 14 Avril 1885.

Présidence de M. CRAMPON, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, de Cagny, de Calonne, Dubois, Duhamel, Garnier, Hénocque, Hesse, Janvier, Letemple, Oudin, Pinsard, Soyez et Vion.

MM. Hareux et Guerlin, membres titulaires non-résidants, assistent à la séance.

M. Poujol de Fréchencourt s'excuse de ne pouvoir y assister.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mars est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

M. de Marsy envoie quelques *Éphémérides picardes*, avec prière de les communiquer à la Société, de les insérer soit dans le Bulletin, soit dans un volume des Mémoires ; il exprime le désir de voir publier bientôt

le Voyage d'un Lillois en Picardie, à la fin du XVIIe siècle, qu'il a adressé depuis longtemps.

— M. Garnier annonce le décès de M. Lucas, secrétaire de la mairie de Ham, ancien membre titulaire non-résidant.

M. Letemple lit ces passages du discours que M. le Dr Dodeuil, membre titulaire non-résidant, a prononcé sur sa tombe :

..... « Par le classement méthodique des archives de la Mairie de Ham, M. Lucas rendit de grands services aux chercheurs qui se sont livrés à des études historiques sur notre ville.

« C'est ainsi qu'on vit C. de Feuillide, Léon Paulet, Charles Gomart, et tous ceux qui ont cultivé l'histoire et l'archéologie de Ham, recueillir de lui de précieux renseignements. J'allais oublier deux archéologues éminents qui ne dédaignèrent pas non plus ses indications : le Dr Peigné-Delacourt que nous avons connu glorieusement chargé de mérites et d'années, et le chanoine de Cagny qui, malgré son grand âge, tient encore la plume d'une main vaillante, ne cessant de donner aux jeunes l'exemple du travail.

« Le soin avec lequel M. Lucas conservait les documents anciens, et son utile coopération toujours acquise aux hommes laborieux, le firent nommer membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Il avait des droits incontestables à cette distinction ; néanmoins, sa modestie s'en effaroucha, et, au bout de quelques années, prétendant bien à tort qu'il ne pouvait prendre part aux travaux de la Société, il donna sa démission, en dépit des objections amicales que je crus devoir lui présenter.

« Malgré cette détermination regrettable, il m'appartient, comme membre de la Société des Antiquaires, d'adresser à M. Lucas un public hommage pour les services rendus à la Science dont la Société a le dépôt et la garde. »

Ces paroles sont écoutées avec intérêt et sympathie.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les n°s 17260 à 17317.

Il est procédé au scrutin sur l'admission de M. Durand, proposé dans la séance précédente pour le titre de membre résidant. M. Durand, ayant réuni la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant.

— M. Robert Guerlin signale à la Société deux grès, qui sont placés, l'un, boulevard de Beauvais, en face du n° 48, l'autre, rue Neuve, vis-à-vis de l'hôtel de M. du Bos, et qui portent la date, le 1er, de 1585 et le 2^{d}, de 1592. Ces grès, servant au pavage de la voie publique, se dégradent de plus en plus. Mais il serait facile de les préserver d'une détérioration complète, en demandant à l'Administration de les faire transporter dans le jardin du Musée, où se trouvent déjà plusieurs pierres semblables.

— M. de Calonne lit une relation de la grève qui éclata, au mois d'avril 1716, dans la manufacture de draps d'Abbeville, relation écrite sur des documents inédits, extraits des Archives départementales de la Somme.

La grève de 1716 rappelle dans ses moindres détails les grèves modernes. L'énergie du bureau de Commerce et de l'Intendant, secondés par le subdélégué d'Abbeville, M. de Beauvarlet de Gomicourt, parvint à triompher de la révolte, mais seulement après trois longs mois de pourparlers. Les principaux meneurs furent arrêtés et conduits à la prison d'Amiens ; et l'instruction de l'affaire révéla l'ingérence de personnes fort notables de la ville d'Abbeville, qui ne

rougirent pas d'encourager, puis de prolonger la sédition, par jalousie contre les Van Robais, dont les privilèges portaient ombrage, et plus encore peut-être par hostilité à la religion réformée, que ceux-ci avaient obtenu le droit de pratiquer ouvertement.

— M. Pinsard entretient la Société de la découverte de deux amphores romaines et de quelques autres vases en terre, qui a été faite, le 6 avril, à Domqueur, par un cultivateur, M. Quiliet. Il a écrit à l'inventeur pour savoir si on céderait les amphores et à quel prix. Mais la prétention est tellement exagérée qu'il n'y a pas à s'en occuper.

— M. Darsy ajoute qu'il est allé, il y a trois jours, s'informer sur place de cette trouvaille. Il a vu seulement l'une des amphores, la mieux conservée d'ailleurs : elle est en terre rougeâtre, d'une forme gracieuse et à deux anses, épaisse d'un centimètre et demi et haute d'un mètre dix centimètres. Soit précipitation à l'extraire du sol, soit autrement, on l'a brisée en deux parties vers le rétrécissement du col ; mais cela est réparable. La seconde est de même dimension, dit-on, mais plus endommagée. Les autres vases ont été entièrement brisés, et leurs morceaux rejetés dans l'excavation faite pour les retirer. Tous étaient groupés comme en cercle et légèrement inclinés. Cette découverte a eu lieu entre le village de Domqueur et la ferme de Domquerelle, non loin de la chaussée romaine se dirigeant d'Amiens à Boulogne-sur-Mer.

— A peu de distance d'Amiens, sur le terroir de Sa-

leux, au lieu dit *la Fosse à Ladres*, est un cimetière remontant à l'époque *gallo-romaine,* ainsi que l'ont démontré les fouilles que M. Oscar Cosserat y fit exécuter en 1854. M. Pinsard, dans une lecture de près d'une heure, a exposé à la Société les importants résultats de ces fouilles, et a mis sous ses yeux les dessins de chacun des objets trouvés, avec indication minutieuse de leur dimension, de leur matière et de leur couleur. Ces dessins ou planches sont au nombre de 131.

Le n° 1 offre le plan des lieux. Les n°s 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, présentent les haches ou silex taillés trouvés à la surface du sol, au milieu des fouilles. Ces haches préhistoriques indiqueraient, ce semble, que leur usage n'était pas encore tout-à-fait perdu au temps des sépultures de la Fosse aux Ladres. — Sur les planches n°s 9, 10, 11 et 12, sont dessinés des cercueils en plomb, qui ont été transportés à Amiens, chez M. Cosserat. — Sur les n°s 13, 14 et 15, se voient des cercueils en pierre. Le cercueil du n° 14 contenait un corps avec des monnaies de Gordien et de Magnence placées dans la bouche. Ces cercueils sont les seuls que les fouilles aient laissés en bon état ; les nombreux morceaux des autres n'offrirent aucun intérêt. Parmi les objets funéraires trouvés dans les cercueils, figure en première ligne une verrerie très abondante et fort belle en ses diverses formes.

Sur les planches n° 16 et suivantes jusqu'au n° 50, sont dessinées les verreries trouvées intactes à Saleux et faisant partie de la collection de M. Cosserat. — Les planches n° 50 *bis* jusqu'au n° 116 présentent les

différents vases en terre cuite de toute couleur, de toute forme et de valeur diverse, avec les restes des objets qu'ils contenaient. Tous ces vases paraissent être de la fin de l'époque gallo-romaine, ce qui ne veut pas dire qu'ils aient été fabriqués par des Romains. Les Gaulois, dit M. de Marcilly, avaient un art céramique, avant que les Romains leur aient fait connaître les produits de l'Italie... Le gaulois Zénodore était célèbre par la délicatesse avec laquelle il sculptait la petite figurine et ornait le vase. Néron le fit venir en Italie, pour utiliser son talent.

La planche n° 117 représente un couteau en fer, et le n° 118, un fragment en fer d'un objet indéterminé. Les n°s 119 et 120 représentant tous les morceaux d'une garniture de coffret, garniture en feuilles de bronze complète; ce qui, avec une nouvelle boîte en chêne, a permis de remettre le coffret en l'état où il était au moment de son dépôt près de la tombe. Le n° 121 en offre le dessin. — D'autres garnitures de coffret, entièrement semblables, ont été trouvées dans le même cimetière, mais elles étaient incomplètes.

Sur la planche 122 se voient, entr'autres objets, un collier en jayet d'un beau noir et très bien travaillé, un percuteur ou pierre de fronde; sur la 123°, une perle en pâte de couleur, une baguette de verre, tournée en façon de corde, une épingle en os, etc.; sur la 124°, un plat en étain très ornementé; sur la 125°, différentes pièces en bronze; sur la 126°, deux bracelets en bronze, une cuillère du même métal, d'un très beau modèle, et un collier composé de 82 petites

perles bleu-foncé ; sur la 127e, différents clous, de grandeur réelle, provenant des cercueils en bois ; sur la 128e, deux bracelets en jayet, un bracelet en bronze, un autre en fil de bronze, tordu en forme de corde, diverses perles en jayet, une épingle aussi en jayet, une autre en bronze avec une fort jolie tête, formant rosace; sur la 129e, un os de coq, entouré d'une bague en bronze, une clef avec un anneau vers la tête, un cylindre en bronze, ornementé de bagues et de petites figures triangulaires, une très belle agraffe en bronze doré ; sur la 130e, un fragment d'une inscription gravée sur pierre, mais trop incomplète pour être comprise; enfin, sur la 131e, une clef en fer.

Aucune marque d'incinération n'a été trouvée dans le cimetière de Saleux. Il y a lieu de croire qu'il ne remonte pas au delà du commencement du IIIe siècle : l'usage de brûler les corps ayant cessé sous les Antonins, c'est-à-dire vers la fin du IIe siècle.

Quelques monnaies ont été trouvées au cimetière de Saleux, les unes dans un vase, d'autres dans la bouche, ou sur les yeux d'un mort, ou au milieu des fosses. Les voici : une de Trajan, deux d'Antonin-le-Pieux et une de Faustine sa femme; une de Marc-Aurèle, belle pièce saucée d'or; une de Gordien; deux de Postume et une autre du même, saucée d'argent; quatre de Gallien; une de Tetricus; une de Probus et deux de Magnence ; quatre illisibles.

Excepté les monnaies de Trajan, de Faustine et de Marc-Aurèle, toutes les autres sont du IIIe siècle. Mais, comme les premières sont fort usées, il est probable

qu'elles n'ont été mises dans les sépultures que dans le IIIe siècle, date la plus ancienne qu'on puisse admettre pour le cimetière de Saleux, dépourvu de toute trace d'ustion.

La séance a été levée à 9 h. 1/2.

Séance ordinaire du 12 Mai 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, de Cagny, Dubois, Duhamel, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Letemple, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et de Roquemont.

MM. Caron et Robert Guerlin, membres titulaires non-résidants assistent à la séance.

M. Oudin s'excuse de ne pouvoir y assister.

Le procès verbal de la séance du 14 avril est lu et adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Le 13, le 20, le 23 avril, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts informe M. le Président qu'il a reçu de l'Autriche et des Pays-Bas, des ouvrages destinés à la Société, et qu'il les lui envoie ; et, le 29 avril, il lui annonce qu'il met à sa disposition, pour la bibliothèque de la Société, le Tome Ier des Rôles Gascons.

Le Président de la Société académique de Saint-Quentin envoie son programme de Concours de poésie et d'histoire pour l'année 1885.

M. le comte de Marsy, directeur de la Société française d'Archéologie, adresse un exemplaire du programme du Congrès archéologique qui sera tenu à Montbrison, du 25 juin au 2 juillet, par la Société française d'Archéologie.

M. Ledieu, conservateur de la bibliothèque communale d'Abbeville, envoie à M. le Secrétaire perpétuel un manuscrit intitulé : *Abbeville en liesse*, avec prière d'en donner lecture à la Société, en sa plus prochaine séance.

— M. le Secrétaire perpétuel lit une lettre dans laquelle M. l'abbé Corblet lui soumet ses idées au sujet de la séance solennelle du Congrès du Cinquantenaire de la Société.

— M. Dupriez envoie un catalogue (20 pages in-8°) de Médailles, Monnaies et Jetons, de Livres sur l'Histoire, l'Archéologie et la Numismatique, en vente chez lui, à Bruxelles, boulevard de la Senne, 14.

— M. le Secrétaire perpétuel lit le prospectus d'un ouvrage de M. Pouy, qui paraitra prochainement, en un volume de 150 pages in-8°, au prix de 3 fr. 75 pour les souscripteurs. Ce volume, dit M. Pouy, jette une nouvelle lumière sur le Maréchal d'Ancre et est orné de son portrait.

— Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau, pour le concours de 1885 ; n° 1er Généalogie de la famille Eudel. Devise : *Nosce parentes*.

N° 2. La vallée de l'Avre. Notice historique sur les communes baignées par cette rivière. Devise :

Nescio quà natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.
Ovid. Pont. L. I. Eleg. IV.

M. le Président désigne pour composer la Commission qui examinera les ouvrages présentés pour le prix d'histoire, MM. Darsy, Dubois, Duhamel, Janvier et Poujol de Fréchencourt.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 17318 à 17371.

M. Josse à la parole et lit la note suivante sur M. Victor de Beauvillé :

MESSIEURS,

Vous connaissez tous le coup funeste qui, le 7 mai dernier, a frappé subitement l'un de nos collègues, M. Victor de Beauvillé.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi suivant, dans l'église Saint-Pierre de Montdidier.

A la suite de la famille se pressait une nombreuse assistance appartenant à la société d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne, aussi bien qu'à la population Montdidérienne, désireuse de rendre un suprême hommage à celui dont nous avons pu apprécier les qualités, puisqu'il résidait au milieu de nous, pendant une partie de l'année.

Issu d'une famille Suédoise implantée dans notre province au xve siècle, fils d'un magistrat distingué qui occupa le siège de président de Chambre et remplit les fonctions de premier président par intérim à la Cour d'Amiens, Louis-Joseph-Victor Cauvel de Beauvillé naquit à Montdidier le 18 juillet 1817. Après avoir achevé à 16 ans, sous la direction de M. Allou, de brillantes études commencées au petit séminaire de St-Acheul ; après avoir conquis à 19 ans le diplôme de licencié en droit, M. de Beauvillé

voulut compléter son éducation par des voyages en Espagne, en Portugal, en Italie, en Allemagne. De retour au foyer paternel, il fut attaché au parquet de Beauvais, et reçut le titre de juge suppléant au tribunal de cette ville, titre qu'il échangea en 1841 contre celui de substitut près le tribunal de Montdidier. Le plus brillant avenir semblait ouvert devant le jeune magistrat dont les réquisitoires éloquents et impartiaux avaient révélé toute la valeur. Mais survint la révolution de février 1848 : M. V. de Beauvillé fut, selon la formule consacrée, « *appelé à d'autres fonctions* » ainsi que son frère aîné, alors substitut du procureur général près la Cour d'Amiens.

Rendu aux loisirs de la vie privée, M. Victor de Beauvillé appliqua toute l'activité de sa belle intelligence à l'étude de notre histoire provinciale et concentra sur une mère souffrante toutes les affections de son cœur. L'amour de sa mère et l'amour de son pays furent les deux seules passions de cette âme d'élite.

Des travaux assidus, de patientes recherches poursuivies l'espace de neuf ans lui permirent d'élever un monument impérissable en publiant l'*Histoire de la ville de Montdidier* (3 vol. in-4° avec planches. Paris. Firmin-Didot. 1857). Cet ouvrage, conçu d'après un plan judicieux et rationnel qui, depuis, servit de modèle à plus d'une monographie du même genre, mérita les suffrages des savants les plus autorisés et fut couronné par l'Institut de France, le 2 décembre 1859. Disons-le, pourtant, certaines appréciations, certaines critiques, toujours formulées avec courtoisie, mais aussi avec une grande indépendance de caractère, soulevèrent quelques protestations. Une nouvelle édition, sortie de l'imprimerie Claye, il y a dix ans, fit droit aux réclamations dont l'auteur reconnut le bien-fondé,et trouva un utile complément dans plusieurs additions, notamment dans les éphémérides embrassant la période comprise entre 1852 et 1874 (*Histoire de la ville de Montdidier*. Paris. J. Claye. 1875. 3 vol.

in-4° sur papier de Hollande, contenant ensemble 1681 pages, et de nombreuses planches et gravures).

Entre temps, M. de Beauvillé publia divers opuscules de moindre importance :

En 1862, *Examen de quelques passages d'une dissertation de M. l'abbé Dangez sur la vérité du fait de la translation des reliques des Saints Lugle et Luglien à Montdidier* (Amiens. Jeunet. in-12) ;

En 1863, *les Poésies inédites de Gresset, précédées de recherches sur ses manuscrits* (Paris. J. Claye. in-8°) ;

En 1875, *Bibliographie Montdidérienne* (Paris. J. Claye. in-8°);

En 1875, *Histoire de la larme sainte de N.-S. Jésus-Christ, révérée dans l'église de Saint-Pierre-lès-Selincourt, par le R. P. Jacques Le Mercier*. Amiens. 1707. Ch. Caron-Hubault. (Réimpression textuelle. Paris. J. Claye. in-8°).

Possesseur d'une très grande fortune qui lui permettait de satisfaire ses goûts de bibliophile, M. V. de Beauvillé avait recueilli la plus belle collection de pièces historiques qui fût en province. Mais les trésors cachés sont des trésors inutiles, des trésors perdus ; l'historien de Montdidier le pensait avec raison Aussi ne craignit-il point d'entreprendre la publication des chartes curieuses accumulées dans son cabinet. Déjà plus de 800 pièces originales, la plupart très importantes, avaient trouvé place avec leurs commentaires dans cinq volumes in-4° qu'il fit passer sous les presses de l'Imprimerie impériale et nationale de 1860 à 1882 (*Recueil de documents inédits concernant la Picardie publiés, d'après les titres originaux conservés dans son cabinet, par Victor de Beauvillé.* Paris. Imprimerie impériale et nationale. 1860-1882. Cinq vol. in-4°, planches).

Malgré l'affaiblissement d'une vue compromise par tant de

labeurs, cet infatiguable travailleur allait inaugurer une nouvelle série de publications, lorsque la mort vint brusquement entraver son œuvre.

Le monde des érudits et en particulier notre Société sentiront vivement la perte qu'ils ont faite en M. Victor de Beauvillé.

Ces paroles ont été écoutés avec une douloureuse émotion et le plus grand intérêt.

— M. Janvier, au nom de la Commission du Cinquantenaire de la Société, fait lecture du programme suivant proposé par cette Commission :

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE.

CONGRÈS HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Ouvert à Amiens en 1886.

PROGRAMME DES QUESTIONS.

1. Signaler les découvertes préhistoriques en Picardie et indiquer les modifications qu'elles peuvent apporter aux classifications déjà établies.
2. Signaler les monuments celtiques rencontrés en Picardie. Ont-ils été fouillés et décrits ? Quels objets y ont été trouvés?
3. Signaler les cimetières des époques gauloises, gallo-romaines et franques. Donner la classification raisonnée des principaux objets qui y ont été rencontrés.
4. Signaler et décrire les monuments romains découverts en Picardie.
5. Epigraphie picarde. Existe-t-il des recueils d'inscriptions ? Indiquer les moyens pratiques de rédiger un *Corpus ins-*

criptionum complet sur cette matière depuis les temps les plus reculées jusques en 1789.

6. Géographie de la contrée. Limites, populations, principales villes, délimitations des *pagi*, circonscriptions ecclésiastiques, voies de communications et cours d'eau.
7. Les découvertes récentes ont-elles augmenté la liste des noms des potiers romains ou gallo-romains dont les produits ont été rencontrés en Picardie? Tracer à cette occasion l'historique de la céramique dans la région, Beauvaisis, Boulonnais, Laonnais, etc.
8. Quelles sont les traditions payennes qui auraient encore cours à propos du culte ancien des pierres, des arbres, des fontaines ? Indiquer les légendes, les processions, les pèlerinages les plus fameux.
9. Indiquer les proverbes ou les dictons picards. En faire connaître l'origine et l'application.
10. Signaler les usages féodaux les plus intéressants particuliers à la Picardie.
11. Ordres du Temple et de Saint-Jean de Jérusalem dans la province. Importance et influence de leurs commanderies.
12. De l'Industrie picarde. Signaler, d'après les documents les plus récents, ses productions, ses relations commerciales avec les autres provinces françaises ou les pays étrangers, indiquer les conditions économiques de ses transactions.
13. Châteaux de Picardie, constructions civiles : hôtels-de-ville, beffrois, halles, etc., habitations particulières. En présenter les plans ou dessins. Faire connaître les comptes de leurs constructions, les anciens inventaires de leurs mobiliers. Quelles sont les plus anciennes maisons de cultivateurs encore existantes dans la province ? Indiquer, d'après des titres contemporains, la situation économique de leurs habitants.

14. Décoration et mobilier des édifices religieux. Signaler les verrières, sculptures, objets d'orfèvrerie, étoffes, mobilier à l'usage du culte encore conservés. Donner leur description avec dessins à l'appui; fournir des renseignements sur leurs auteurs, leurs donateurs.

15. Existe-t-il dans la province des peintures murales? Signaler leur importance et leur état de conservation.

16. Quels sont les monuments qui méritent d'être classés parmi les monuments historiques?

17. Pierres tombales, inscriptions et monuments funéraires les plus intéressants de la province, les décrire. Signaler les artistes auxquels ils sont dus.

18. Quel est le type des monnaies gauloises le plus communément trouvées en Picardie?— Faire connaître les publications qui traitent de la numismatique picarde. — Signaler les découvertes les plus récentes, en faire connaître l'importance. Signaler à l'occasion les collections les plus intéressantes soit des musées soit des amateurs.

19. Etudier les noms de lieux en Picardie, les localités de formation celtique, romaine, germanique, saxonne, carolingienne, signaler les dénominations cadastrales offrant un caractère historique.

20. En quoi consistent les caractères particuliers du dialecte picard? Indiquer par les anciens textes ses points de ressemblance ou de dissemblance avec les dialectes des provinces voisines.

Le présent programme n'est nullement limitatif et la Société des Antiquaires de Picardie accueillera toutes les communications relatives aux études qu'elle poursuit, du moment où le sujet en aura été soumis à l'examen préalable du bureau. Tous les événements archéologiques et les publications historiques inté-

ressant la province ont droit à l'attention d'une réunion ouverte à tous ses membres non résidants et à ses associés correspondants nationaux ou étrangers.

La Société approuve ce programme.

— M. Duhamel lit les deux notes qui suivent :

MESSIEURS,

Dans une de nos dernières séances, notre collègue, M. Pinsard vous a parlé du cimetière de Vers qui est fortifié et qui porte à chacun de ses angles des tours carrées. Vous avez examiné avec intérêt le plan qui vous a été présenté et vous avez tenu à ce sujet une discussion sur l'origine probable des fortifications de ce cimetière.

Je vous apporte aujourd'hui, non pas une étude, mais un simple renseignement à ajouter à la communication de M. Pinsard.

C'est l'indication d'un autre cimetière également fortifié.

Celui-ci est situé dans le département de l'Oise, au village de Croutoy. Il est de forme rectangulaire et il porte à chacun de ses angles des tours percées de meurtrières. Les courtines qui relient ces tours sont percées de meurtrières semblables. La couverture en poivrière des tours d'angles, pourrait indiquer une date de construction, mais il faudrait y joindre d'autres données.

J'aurais voulu connaître l'avis d'un des membres du Comité archéologique de Senlis, qui a étudié le cimetière de Croutoy, et je lui avais posé différentes questions dont la réponse ne m'est pas parvenue encore. Mais il suffit de signaler ce cimetière et d'appeler l'attention de nos collègues non-résidants sur ce sujet en les priant de nous transmettre les observations qu'ils recueilleraient dans le même ordre de faits. Croutoy est une petite paroisse de 200 habitants, située non loin de Cuise-la-Motte, dans le canton d'Attichy, arrondissement de Compiègne.

Puisque je vous parle du département de l'Oise, vous permettrez, Messieurs, de relever un autre fait archéologique qui a rapport à mes études sur le canton de Nesle.

J'ai noté en décrivant la Collégiale de Nesle les différences de hauteur que présentent les piliers, et la progression constante qui fait de ces différences une raison calculée et voulue par l'architecte de l'édifice.

Mes observations sur ce point n'ont obtenu en 1880 qu'un succès médiocre auprès de la Commission d'examen du prix Ledieu. Et je comprends très bien les réserves qu'elle a cru devoir faire devant une assertion qui se produisait pour la première fois et que pas un auteur n'avait indiquée jusque là.

Depuis cette époque, depuis surtout la publication du mémoire sur le canton de Nesle, on a recherché dans nos vieilles églises romanes du XIe siècle si la hauteur progressive des piliers ne s'y rencontrait pas.

Et j'ai à constater que cette disposition vient d'être reconnue dans la vieille église romane d'Acy-en-Multien près de Senlis.

Je ne doute pas qu'on ne retrouve dans un grand nombre d'églises du même temps l'application du système que j'ai signalé. Il ne faudra pour cela qu'une étude minutieuse et approfondie.

— M. Pinsard lit la note suivante :

MESSIEURS,

M. le Baron de Morgan avait dans sa basse-cour, parmi un tas de décombres, une ancienne mesure de capacité qui avait servi jadis pour donner de l'eau aux volailles. Ayant reconnu l'usage ancien de cette augette, je lui ai demandé s'il lui conviendrait de la donner à la Société. M. de Morgan s'est empressé d'acquiescer à ma demande ; cette ancienne mesure est maintenant à nous. Comme elle est trop lourde pour vous être présentée sur la table ; je vous en montre le dessin réduit au cinquième.

C'est une mesure qui contient 14 litres, soit 1 velte 84 cent. Elle est en grés et assez grossièrement taillée. Elle tournait sur deux tourillons dégagés de la masse. Les deux becs d'écoulement du liquide sont supportés par deux consoles sculptées très-grossièrement et représentant deux figures.

Je pense que cette mesure doit être conservée dans notre musée, et, si tel est votre avis, je la ferai transporter après que la Commission du musée aura été informée par la Société du présent qu'elle lui fait, en rappelant que cet objet a été offert par M. le Baron de Morgan-Frondeville, à qui des remerciements devront être adressés.

M. le Président charge M. le Secrétaire perpétuel de transmettre, au nom de la Société, ses remercîments à M. le Baron de Morgan.

— M. Pinsard signale à la Société deux tombeaux en pierre trouvés dans la rue Chanzy.

MESSIEURS,

Deux tombeaux en pierre ont été trouvés dans la rue Chanzy, en faisant des tranchées pour la pose de conduites d'eau et de gaz en 1885.

Déjà dans le quartier qui avoisine les casernes du côté Est, on a trouvé, sur différents points, d'autres sarcophages en pierre. On peut admettre, il me semble, que dans cet endroit il existait un cimetière à l'époque gallo-romaine. Le terrain aujourd'hui nivelé offrait une pente vers la vallée de la Selle. Le cimetière était donc dans les conditions généralement adoptées chez nous, c'es-à-dire sur une pente se dirigeant vers une vallée.

Le premier cercueil est très grand. Sa cuve mesure intérieurement 2 m., et extérieurement 2 m. 26. La largeur intérieure est de 0,45 aux pieds et de 0,44 à la tête, et l'extérieure de 0.71. Vers la tête, il est arrondi suivant une demi-circonférence.

La cuve est bordée dans la partie haute d'une ciselure et de deux autres verticales à la naissance de la courbure vers la tête. Son couvercle, taillé avec deux pentes, à 0 m. 22 de hauteur. Il a fallu un cube de pierre de 0 m. 770 pour faire la cuve et le couvercle. Le poids total transporté de la carrière, peut être évaluée à 13 ou 1,400 kilos en admettant que le cercueil a été apporté taillé et évidé. Avec les véhicules et les routes tels qu'ils existaient aux temps gallo-romain, on peut penser aux difficultés du transport d'une masse aussi lourde. La pierre paraît provenir des carrières de Wailly, Bonneleau ou Croissy, situées dans la vallée de la Selle. Peut-on supposer que le transport a été fait par eau ? C'est possible, mais il y aura toujours eu de grandes difficultés pour remonter le cercueil du fond de la vallée au lieu où il a été mis en terre.

Le second cercueil est de même pierre, d'une longueur total de 2 m. 05 prise extérieurement ce qui donne avec des côtés de 0,12, 1 m. 81 de longueur intérieure. Il est aussi arrondi à la tête, mais il offre vers cette extrémité une particularité que j'ai vu là pour la première fois dans les sarcophages en pierre. La hauteur de la partie arrondie au lieu d'être verticale comme pour les autres côtés; offre un fruit, ou déversement, de 0,10. Le couvercle est une dalle de 0,22 d'épaisseur régulièrement taillée suivant une figure de parallélogramme. Il n'est pas arrondi vers la tête, comme la cuve. Ce cercueil se distingue aussi par la profondeur intérieure qui est de 0,42. Le 1er cercueil n'a que 0,38.

La hauteur totale du sarcophage, compris le couvercle, est de 0 m. 82.

27 avril 1885.

La séance est levée h 9 h. 1/4.

Séance du 9 Juin 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, De Cagny, Dubois, Duhamel, Garnier, Hénocque, Josse, Letemple, Pinsard, Soyez, Vion et Durand.

MM. Oudin et de Fréchencourt s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal du 12 mai est lu et adopté.

La séance étant ouverte, M. le Président annonce que la Société vient de perdre un de ses titulaires résidants, M. Mennechet, conseiller-doyen à la Cour d'appel d'Amiens ; tous les membres manifestent leurs regrets et leur intention d'assister à ses obsèques.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Le 4 mai, M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes informe M. le Président que, par arrêté du 29 novembre 1884, a été instituée une Commission ornithologique chargée de centraliser les documents relatifs aux mœurs, au régime, à la nidification des oiseaux de la France. Cette Commission a rédigé un questionnaire dont il transmet plusieurs exemplaires à distribuer et à remplir, avec prière, une une fois remplis, de les lui retourner dans le courant de janvier 1886.

Le 12 mai M. le Ministre demande que M. le Président lui adresse la liste des questions choisies par la

Société pour figurer à l'ordre du jour du Congrès des Sociétés savantes de 1886.

— M. Poujol de Fréchencourt fait part à la Société de la mort de son oncle, M. Anglès, membre titulaire non-résidant.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 17372 à 17414.

— M. le Préfet écrit à M. le Président que, aux termes d'un testament olographe, M. de Beauvillé ayant légué à la Société une somme de 20,000 fr., il lui serait obligé de lui faire parvenir, en vue de l'acceptation de cette libéralité, une délibération du Conseil d'Administration de la Société, etc... Pour se rendre au désir de M. le Préfet, M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de l'*extrait* du testament de M. de Beauvillé contenant ses dispositions en faveur de la Société; la Société, après en avoir délibéré, accepte la donation dans les termes où elle est faite.

— M. le Président annonce qu'il va être procédé à la réception de M. Durand, nommé membre résidant, et il donne la parole au récipiendaire qui s'exprime ainsi :

MESSIEURS,

Encore bien nouveau, et sans autre titre que ma bonne volonté et l'attachement que, dès mon arrivée à Amiens, j'ai voué à toutes les antiquités de la Picardie, vous m'avez fait asseoir au milieu de vous, et vous avez inscrit mon nom avec ceux d'hommes qui ont consacré de patientes études et une longue expérience à l'étude de cette province. Je ne sais comment reconnaître un honneur que je ne dois qu'à votre ex-

trême bienveillance; je puis du moins vous assurer de mon concours le plus assidu dans vos travaux, vous demandant en échange de me continuer cette bienveillance dont vous m'avez donné un si éclatant témoignage.

Comme gage de ma promesse, j'ai voulu dès aujourd'hui traiter devant vous quelque sujet d'histoire Picarde, vous donner un résultat si maigre qu'il soit de mes premières études. Le choix du sujet était difficile Trop peu au courant des antiquités de ce pays, je m'exposais à vous dire des choses que vous saviez déjà, ou, écueil plus grave encore, à mal traiter mon sujet faute de connaissances assez étendues. J'ai en effet beaucoup plus à apprendre de vous que vous de moi. J'ai pensé que je ne pouvais pas mieux faire pour débuter que de vous donner quelque chose du dépôt qui m'est confié.

En inventoriant aux archives du département les papiers du fonds de l'Intendance d'Amiens, je suis tombé dernièrement sur un dossier (1) qui se rapporte à un épisode peu connu de l'histoire de l'industrie amiénoise au siècle dernier. M. Dusevel, dans son Histoire d'Amiens, n'en dit pas un mot; M. de Boyer de Sainte-Suzanne, dans son Histoire des Intendants, y fait à peine allusion. Cet épisode ne manque pourtant pas d'un certain intérêt en ce qu'il marque un trait des mœurs du dernier siècle et qu'il met en scène un certain nombre de personnages qui ont joué un rôle important dans l'administration de notre province.

Le règlement donné par Colbert à la manufacture d'Amiens en 1666 contenait, entre autres prescriptions, que « les pièces de saieterie seraient faites par les mains du maître, de l'ouvrier ou de l'apprenti en la maison du maître, non en d'autre ni ailleurs..... qu'aucun maître ne pourrait aller travailler dans les faubourgs

(1) Arch. de la Somme. Intendance d'Amiens, C. 257.

ni hors des murs et remparts de la ville d'Amiens ». Il défendait en outre aux égards « de marquer des plombs de fabrique et de contrôle les ouvrages de la saieterie qui n'auront pas été fabriqués à Amiens ».

Ces dispositions un peu exclusives avaient présenté à la longue plusieurs inconvénients. Parmi les 40,000 ouvriers (1) qui travaillaient à la fabrique d'Amiens au milieu du siècle dernier, un grand nombre habitait les faubourgs et les villages voisins : ils perdaient beaucoup de temps en allées et venues pour se rendre aux ateliers ; obligés de prendre la plus grande partie de leurs repas dans les cabarets, ils y dépensaient beaucoup d'argent et y contractaient les plus déplorables habitudes. Les campagnes étaient d'ailleurs désertées et tous les jeunes gens affluaient vers la ville, soit pour échapper à la milice, soit pour trouver un travail à la fois plus lucratif et moins pénible. Aussi M. d'Invau, intendant, encouragé d'ailleurs par l'administration, pensait-il depuis longtemps à autoriser tous les habitants de la campagne à travailler chez eux et à permettre l'établissement de manufactures hors des murs d'Amiens. Il y voyait un autre avantage, c'était de fournir aux cultivateurs un travail qui pût les occuper pendant le temps qu'ils ne consacraient pas à la culture et leur assurer du pain pour les mauvaises années. Il avait l'exemple de ce qui se passait aux environs de Rouen, de Grandvilliers, de Saint-Quentin, de Cambrai, dans les Flandres et ailleurs. Cette idée n'était pas si simple qu'elle pouvait le paraître et avait parmi les fabricants d'Amiens fort peu de partisans.

Une indiscrétion de M. de la Génière, inspecteur des manufactures, dévoila les intentions de l'Intendant. C'était en 1758. Consulté par celui-ci, sur l'opportunité d'accorder à plusieurs habitants de la campagne l'autorisation qu'ils demandaient de

(1) Almanach de Picardie 1758, p. 21.

fabriquer chez eux des étoffes d'Amiens, soit pour faire tomber les projets de M. d'Invau dont il ne partageait pas les vues, soit par simple maladresse, il communiqua sa lettre aux maire et échevins d'Amiens. Grande émotion dans la manufacture tout entière : marchands, fabricants, maire et échevins envoient à l'Intendant mémoires sur mémoires. Ils font observer, non sans quelque apparence de vérité, que leurs règlements sont formels, et qu'ils ont leur raison d'être, tant pour tenir les ouvriers et les fabricants sous les yeux des inspecteurs et des gardes-jurés afin d'empêcher les fraudes, que pour favoriser l'émulation et la bonne fabrication ; que les fabricants de la campagne auraient une trop grande facilité à se soustraire à la marque, ce dont ils abuseraient certainement au grand détriment de la manufacture; que ceux-ci. bornés dans le dessin et les couleurs de leurs étoffes, sans émulation, sans invention ni nouveauté, laisseraient croupir l'industrie dans la plus déplorable routine; que les paysans abandonneraient bien vite la culture des terres pour un travail plus lucratif et moins pénible ; que ceux-ci ont d'ailleurs une occupation suffisante en cas de besoin dans la manœuvre et les apprêts des matières qui entrent dans la composition des étoffes.

Tant de raisons restèrent sans effet sur l'esprit de M. d'Invau et dès le mois de novembre 1758, il accorde à un ancien maître fabricant d'Amiens nommé Devaux, retiré à Dury à la suite de deux faillites, l'autorisation d'y établir une manufacture de peluches, camelots, étamines etc. D'autres autorisations du même genre suivirent, si bien qu'au milieu de l'année 1760 un grand nombre d'établissements s'étaient élevés autour d'Amiens, dans lesquels, au dire des fabricants de la ville, les règlements étaient perpétuellement violés, bien qu'ils y aient été assujettis par les autorisations qui leur avaient été données.

Il faut avouer que si ces règlements assuraient la bonne et loyale fabrication, ils entravaient singulièrement la liberté des

fabricants. Ils spécifiaient le nombre des fils que devait avoir chaque étoffe, la nature et la quantité des matériaux y employés, la longueur et la largeur de chaque pièce ; la plus grande gêne en résultait pour la confection des étoffes nouvelles exigées par la mode ou pour l'imitation des étoffes Anglaises dans laquelle l'Industrie d'Amiens excellait. Aussi voyons-nous le gouvernement de plus en plus disposé à favoriser ici encore la liberté, malgré les réclamations des fabricants qui prétendaient que l'abandon des anciens règlements était la ruine de leur manufacture.

M. de la Génière qui était loin de seconder l'Intendant dans ses projets, fut-il révoqué, c'est ce que je n'ai pu élucider; toujours est-il que nous le voyons cesser ses fonctions entre mars et juillet 1761, et être remplacé par un homme plus en communauté d'idées avec M. d'Invau, M. Imbert de Saint-Paul, inspecteur à Grandvilliers. M. Imbert a joué un grand rôle dans l'histoire de l'industrie picarde. Inspecteur à Grandvilliers depuis 1757, il avait trouvé la fabrique de toute cette région (Aumale, Grandvilliers, Crévecœur, Hardivilliers, etc), dans un état de décadence à peu près complet. Il lui suffit de quelques années pour la faire refleurir. C'est peut-être ce motif qui le fit nommer à Amiens puisqu'il s'agissait d'organiser autour de cette ville quelque chose d'analogue à ce qui existait aux environs de Grandvilliers, dont il garda d'ailleurs l'inspection en même temps que celle d'Amiens.

C'était un homme actif, entreprenant et tenace. Pendant les six années qu'il passa à Grandvilliers, encouragé par M. d'Invau, il fit des efforts extraordinaires pour établir l'industrie du coton à Roye, à Montdidier, à Saint-Valery, à Doullens, à Amiens : cette entreprise dont l'histoire est des plus curieuses, resta malheureusement sans succès. J'ignore de quel pays il était : il n'était assurément pas Picard. « J'ai vu par expérience, dit-il

quelque part à l'Intendant, que les Picards, surtout les Amiénois ne sont pas aisés à conduire, encore moins à contenter. » Je croirais volontiers qu'il était du midi.

Le nouvel inspecteur arrivait avec de grandes idées de réformes. Ecoutons-le plutôt : « Cette manufacture est très-considérable, très-importante, et elle mérite d'autant plus des soins d'exactitude et d'attention, que l'étranger, principalement les Anglais fabriquent presque toutes les qualités d'étoffes qu'on trouve à Amiens ... Je ne dois pas vous cacher qu'elle est dans le plus grand désordre, je dirai délabrée.... Il faut remédier à toutes choses. Il y a plusieurs jours que j'ai convoqué une assemblée générale des fabricants, j'ai pris des notes sur tous les articles et différentes qualités d'étoffes, et nous en avons beaucoup conféré ; cette première opération va être suivie d'une assemblée de tous les négociants qui se fera après-demain..; cette seconde opération sera suivie d'une troisième qui terminera mon projet.... Je ne compte pas pouvoir, avant six mois d'ici, avoir l'honneur de vous annoncer cette manufacture sur le pied que je la désire, c'est-à-dire purgée de tous vices; mais, Monsieur, après ce temps j'en réponds lorsque tout aura été bien statué. Je dois aussi, Monsieur, avoir l'honneur de vous observer qu'il sera nécessaire de faire quelques exemples après que tous les fabricants auront été bien et duement avertis et qu'ils n'ignoreront d'aucun des devoirs qu'ils auront à remplir pour se conformer entièrement aux règlements. Je me suis attaché et je m'attacherai encore à connaître le génie de ceux qui composent cette fabrique, leur esprit, leurs penchants ; ... J'ai quelque fois essayé de faire beaucoup de bruit ; ce début inspire la crainte, et, à proportion que le fabricant témoigne en être pénétré, on se réduit à le persuader, on cherche à le convaincre, et ainsi on le corrige presque toujours sans lui avoir fait aucun mal... Je m'aperçois, Monsieur, que j'aurai ici beaucoup de mal, que je trouverai de la

résistance et de l'opiniatreté... mais je vous supplie de me soutenir (1). »

Les réformes tentées par M. Imbert mirent contre lui toute la manufacture.

Les fabricants étaient d'ailleurs prévenus par M de la Génière qui était resté à Amiens et ne se faisait pas faute de critiquer la conduite de son successeur et d' entraver tous ses projets. Celui-ci s'en plaint amèrement à l'Intendant dans une nouvelle lettre (2), en marge de laquelle on lit ces mots de M. d'Invau : « Si ce n'est pour m'entretenir de ces tracas que M. Imbert a tant envie de me parler, il pouvait rester à Amiens, parce que je ne veux pas en entendre parler, c'est à lui à savoir se conduire suivant les circonstances et les gens à qui il a affaire. »

La création d'une bourse et d'une chambre de commerce ne rendirent pas M. Imbert et l'Intendant plus populaires. On ne leur pardonnait pas de favoriser le travail à la campagne. Un arrêt du Conseil du 18 août 1761 avait maintenu Devaux et les autres dans l'autorisation d'établir des métiers à Dury et ailleurs : aussi ne manquait-on pas une occasion de manifester à l'Inspecteur son mécontentement. S'il rappelait un garde-juré à son devoir, on lui répondait par des grossièretés ; les gardes-jurés empêchaient les habitants des campagnes d'acheter des matières premières ou des instruments à Amiens : si on apportait à la marque des étoffes fabriquées hors des murs de la ville, ceux-ci refusaient de les marquer ou suscitaient toutes sortes de difficultés. Enfin le 7 septembre 1762 paraît un arrêt du Conseil qui permet à tous les habitants de la campagne et des lieux où il n'y avait pas de communautés, de fabriquer des étoffes, en se confor-

(1) Lettre de M. Imbert de St-Paul à l'Intendant, du 7 juillet 1761. — Arch. de la Somme. Intendance d'Amiens. C. 273.

(2) 26 juillet 1762. — Ibid.

mant d'ailleurs aux dispositions des règlements. Cette mesure ne fit qu'irriter davantage les esprits.

Tout resta pourtant assez calme jusqu'au mois de septembre 1763 où survint un incident à la suite duquel un garde-juré fut destitué, trois autres suspendus pour avoir insulté M. Imbert de St-Paul. Le mois suivant, les gardes-jurés se pourvoient au bailliage d'Amiens et obtiennent un arrêt qui les maintient dans leurs règlements de 1666, les autorisant à faire saisir les marchandises qui se trouvaient dans la ville et la banlieue d'Amiens en contravention des dits règlements.

Dans les périodes troublées, il se trouve toujours quelque intrigant pour profiter du désordre. Il y avait alors à Amiens un personnage du nom de François Cucu qui, après avoir été de quinze à vingt ans domestique à Paris chez le banquier Judde, était venu se faire recevoir maître saieteur à Amiens et y avait même été une fois garde à son tour. Il trouva l'occasion bonne pour se mettre en avant. Dans le courant de décembre 1763 il va trouver huit ou dix fabricants qu'il connaissait comme des plus hostiles au travail à la campagne, et leur persuade qu'il viendrait à bout d'empêcher « qu'aucun sujet du Roi ne travaillerait à la campagne de la fabrique d'Amiens, qu'il ferait rétablir les anciens statuts.... mais que pour cela il fallait qu'il fût revêtu de pouvoirs et nommé syndic, qu'il lui soit fixé un appointement annuel, et qu'il soit indemnisé de tous les frais qu'il ferait pour réussir et qu'il partirait pour Paris. » Ces fabricants crédules « donnèrent aveuglément dans le panneau (1). »

Une assemblée fut convoquée où les fabricants qui formaient la cabale de Cucu se trouvèrent des premiers. « Ils

(1) Requête de quelques fabricants à M. de l'Averdy, contrôleur général, du 30 nov. 1764. — Arch. de la Somme. Intendance d'Amiens. C. 257.

s'étaient même emparés du registre des délibérations de la communauté : l'acte de syndicat, clauses et conditions conformes aux intentions de Cucu et de ses partisans s'y trouva dressé même avant l'ouverture du bureau, et déjà signé par avance de plusieurs (1). » Cucu y était nommé syndic de la communauté aux appointements de 300 livres. Un grand nombre de fabricants s'aperçoivent de la fraude et protestent par voie d'huissier, mais trop tard ; avec une audace extraordinaire, Cucu, appuyé de quelques meneurs et de la populace, se faisait appeler syndic et signait des pièces en cette qualité. Au mois de janvier suivant il part pour Paris et présente au Parlement au nom de la communauté une requête « demandant que les anciens statuts et règlements fussent observés comme par le passé, que les métiers appartenant aux maîtres de la ville répandus dans la banlieue et autres villages voisins rentrassent dans les murs. Que les gardes-jurés nommés le 13 décembre 1763 fussent révoqués. ». Le Parlement qui n'était pas fâché sans doute d'être désagréable à l'administration, et qui d'ailleurs ne pouvait pas aller contre des règlements formels, fit droit à cette requête, par arrêt du 11 janvier 1764.

Toutefois Cucu, on ne sait pour quelle raison, ne jugea pas à propos de faire connaître tout de suite l'arrêt qu'il avait obtenu : il laisse les fabricants envoyer au Contrôleur-Général deux nouveaux mémoires le 10 avril et le 18 juin, dans lesquels ils font une peinture lamentable de l'état désastreux où l'oubli des règlements a mis leur manufacture, que maîtres et ouvriers désertent la ville et passent à l'étranger, que séduits par les promesses du roi Frédéric (on était alors en pleine guerre de sept ans), trois des principaux fabricants sont partis pour aller s'établir en Prusse.

Ces deux requêtes restèrent sans réponse. Cependant les éta-

(1) Ibid.

blissements se multipliaient à la campagne. On travaillait déjà dans plus de cinquante villages aux environs d'Amiens, quand le 26 septembre, le syndic accompagné de ses partisans et suivi de la populace tombe à l'improviste dans le bureau de marque, armé de son arrêt du Parlement du 11 janvier, et en expulse les douze gardes-jurés nommés par sentence de police du 13 décembre 1763, sentence infirmée par le dit arrêt. Ceux-ci, cédant à la force et pour éviter le bruit, abandonnent la place, non sans protester, et sortent du bureau au milieu des huées et des quolibets de la foule.

L'arrêt du Parlement prescrivait que dans la huitaine du jour de la signification dudit arrêt il serait convoqué une assemblée générale de la communauté à l'effet de nommer seize nouveaux gardes-jurés en vertu des art. 128 et 199 du règlement général. Cette assemblée eut lieu le 2 octobre. Il y fut procédé à la nomination des gardes-jurés ; inutile de dire que ce furent les principaux satellites de Cucu qui furent élus. Le 8, nouvelle assemblée où il fut statué qu'il serait pourvu sans retard à l'exécution des règlements. Un délai dérisoire de 8 jours fut accordé pour faire rentrer les métiers dans la ville, et les fabricants restés en ville eurent jusqu'au 1er janvier pour mettre leurs métiers en règle. Cette délibération fut signée de 144 maîtres. Pour extorquer la signature de ceux-ci, Cucu avait produit une fausse décision du conseil qui, revenant sur celle du 7 septembre 1769, prescrivait l'exécution pure et simple des règlements. Les nouveaux gardes-jurés obtiennent sans peine du lieutenant-général un ordre de faire afficher l'arrêt et de le mettre à exécution.

La victoire de Cucu fut célébrée par la populace avec des transports d'enthousiasme : on fait des feux de joie devant sa porte, on brûle un homme de paille habillé en paysan ; le syndic, généreusement, distribue de quoi boire, et la troupe joyeuse, quatre violons à sa tête, parcourt les rues en chantant et en bri-

sant à coups de pierres les vitres de plusieurs fabricants. Des cris de « Vive le roi et M. Cucu ! » sont entendus sous les fenêtres de l'Intendance. Il y a tant de monde par endroits qu'on a peine à passer.

Tout cela était en somme peu grave, ce qui le fut davantage c'est la manière violente dont les nouveaux gardes-jurés, se sentant appuyés par l'échevinage et la magistrature, exécutèrent l'arrêt du 11 janvier. Les 8 jours fixés par la délibération du 8 octobre à peine écoulés, ils se mettent en campagne, « montent à cheval, en voiture, au nombre de dix ou douze, se font accompagner d'huissiers, sergents, cavaliers de maréchaussée, pour surprendre dans les villages des métiers encore chargés de chaine et d'étoffes et que le trop bref délai n'avait pas permis d'achever... On s'est souvent aperçu que les gardes ne choisissaient pas toujours les jours de jeûne pour ces sortes d'expéditions (1). » Ils pénètrent violemment dans les maisons, enfoncent les portes, brisent les métiers, prononcent des amendes pour la moindre irrégularité.

De pareils procédés soulevèrent la réprobation de tout ce qu'il y avait d'honnête dans la manufacture ; même parmi les plus hostiles aux vues de l'administration. Un certain nombre de fabricants, et parmi eux plusieurs signataires de la délibération du 8 octobre se réunissent secrètement et envoient une adresse au Contrôleur général pour protester contre tous ces désordres et réclamer une prompte répression.

Cependant les gardes-jurés après avoir molesté les habitants de la campagne menacent d'en faire autant en ville. Ils requièrent M. Imbert de St-Paul de marcher à leur tête le 1er janvier, le menaçant, s'il résiste, de le faire sommer judiciairement.

Les assemblées des fabricants étaient souvent troublées par des

(1) Ibid.

incidents tumultueux, ou s'injuriait, ou se battait même, on se traitait de Prussiens : Cucu trônait toujours imposant ses volontés et faisant arrêter qui lui déplaisait. Il était, paraît-il, conseillé par un certain père Jovelet, minime, et par un négociant nommé Miné. Il était également soutenu par M. Marcelé, procureur du Roi au bailliage, avec lequel il avait de fréquentes conférences.

M. d'Invau aurait voulu sévir et montrer un peu d'énergie. Il aurait voulu faire casser l'arrêt du Parlement, évoquer le tout au Conseil et ordonner purement et simplement l'exécution de l'arrêt du Conseil du 7 septembre 1762. L'esprit timide de M. de l'Averdy l'en empêcha : il conseillait de faire seulement opposition à l'arrêt du Parlement. Mesure inefficace ; l'attitude du gouvernement ne fit qu'enhardir les gardes-jurés.

Enfin le 13 février 1765 parait un nouvel arrêt du Conseil, avec lettres patentes enregistrées au Parlement qui permet aux habitants de la campagne de fabriquer des étoffes. On espérait que les esprits allaient se calmer, il n'en fut rien : les désordres recommencèrent de plus belle. Mais les gardes-jurés avaient pris une nouvelle tactique. Pour ne pas avoir l'air d'aller à l'encontre des lettres patentes, ils ne font plus de visite au dehors ; mais, par une fausse interprétation de l'arrêt du 13 février, ils emploient tous les moyens pour empêcher les habitants de la campagne de venir vendre leurs étoffes en ville ou y acheter les matières dont ils ont besoin. Les scènes de désordres recommencent : on organise des patrouilles de gens soudoyés, de femmes qui parcourent les rues et se tiennent aux portes de la ville : les fabricants de la campagne qui ont le malheur de se montrer à Amiens, se voient assaillis, roués de coups, leurs marchandises arrachées et mises en pièces. On les traine devant les juges de police où ils se voient condamnés. Il ne se passait pas de semaine qu'il n'y ait quelque émeute ou quelque bataille à cette occasion. En présence de tant de nouveaux méfaits, M. Imbert

réclame à grands cris la cassation des 16 gardes. Il demande même « des lettres de cachet pour les diviser et les emprisonner au loin, que les douze anciens gardes soient renommés à leur place, mais par arrêt du Conseil, parce que, si on défère à la communauté la nomination de ceux qui devront les remplacer, « la cabale les renommera. » Au bout d'un an « on pourra reprendre l'usage ordinaire de procéder aux nominations si on s'aperçoit que cet esprit de vertige et de cabale a cessé (1). » L'intendant se joint à lui pour réclamer du Conseil une répression énergique.

Le découragement d'ailleurs commençait à se mettre parmi les gardes-jurés; le nommé Clément, un des auxiliaires de Cucu qu'ils avaient envoyé à Fontainebleau pour plaider en leur faveur, fut fort mal reçu, et Cucu fut obligée d'aller lui-même lui donner du courage et l'appuyer.

Enfin en juillet 1766 on affiche dans les rues d'Amiens un arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne l'exécution des arrêt et lettres patentes du 13 février 1765 et maintient les fabricants de la campagne dans la faculté d'acheter à Amiens les matières, outils et ustensiles propres pour toutes espèces de fabrications. En outre les gardes-jurés étaient condamnés en 3000 livres de dommages-intérêts envers les fabricants de la campagne qu'ils avaient indûment saisis.

Cette fois les gardes-jurés se sentirent battus et le calme commença à renaître. Est-ce par une simple coincidence, est-ce pour donner satisfaction aux fabricants d'Amiens, toujours est-il que c'est en ce moment même que nous voyons disparaître à la fois M. d'Invau et M. Imbert de Saint-Paul. Ils furent remplacés, l'un au mois d'octobre par M. Dupleix, l'autre au mois de no-

(1) Lettre de M. Imbert de St-Paul à l'Intendant, du 27 août 1765. — Ibid.

vembre par M. Roland de la Platière. Vous connaissez assez ce dernier pour que je n'aie pas besoin de vous faire son portrait. Il apporta dans sa nouvelle charge les qualités de prudence et de libéralisme qui formaient le fond de son caractère. Il montrait déjà vis-à-vis du pouvoir une grande indépendance qui attira une fois l'observation suivante au futur girondin : « Je vois avec étonnement, » lui dit M. d'Agay dans une lettre du 7 mai 1775, « qu'en faisant connaître les progrès de la manufacture, vous observiez que *si elle se perfectionne lentement c'est principalement parce que l'impôt est exorbitant, l'imposition arbitraire et la perception violente.* Cette phrase est très-indécente, vous n'auriez jamais dû l'employer. C'est faire une critique fausse et méchante des personnes respectables qui sont à la tête de l'administration, et de celles qui sont chargées de la recette et du recouvrement des finances et des droits du Roi. Prenez bien garde de vous donner à l'avenir de pareilles libertés ni en public, ni en particulier, parce qu'il n'en résulterait rien que de fort désagréable pour vous (1). »

A peine arrivé à Amiens, Roland de la Platière réunit en assemblées générales les gardes en charges et maîtres de la communauté, la chambre de commerce, les marchands de la ville d'Amiens, et leur pose diverses questions sur l'état de la manufacture et sur la nécessité de maintenir les règlements ou de les modifier, et à la suite desquelles il rédige un mémoire des plus curieux et qui mériterait d'être lu en entier. Je ne puis que vous en donner quelques extraits. « J'ai dû prévoir des obstacles dans la nouvelle carrière que j'allais parcourir dans un pays où je ne connaissais personne et dont on m'avait donné des idées peu exactes.... J'étais bien éloigné sans doute de connaître l'état malheureux où les fabriques de ce pays étaient ré-

(1) Arch. de la Somme. Intendance d'Amiens.

duites, le désordre affreux qui y régnait, les abus qui s'y commettaient.. « Il s'est renseigné de tous côtés ; il s'est adressé à tous, marchands, fabricants, échevins, notables, gens de robe, militaires, artisans. « Tous sans exception ont parlé avec la force de la persuation sur les maux qu'a produits la liberté indéfinie. L'on a souvent abusé des idées qu'il convient d'attacher à ce mot sacré. Par exemple la liberté relativement au commerce vu en grand peut et doit être générale, indéfinie ; à l'égard des manufactures, elle doit être restreinte. Il faut l'accorder tout entière quant au goût des étoffes, au choix, à la disposition des nuances, des dessins ; il faut être au contraire très rigide sur tout ce qui en assure la consommation comme les longueurs, les largeurs et la qualité.... Je sais ce que peut l'esprit de parti, mais je sais aussi et il est de fait que quand le cri est général contre un objet d'expérience et d'intérêt commun, qu'il y a abus relativement à cet objet, et que les réclamations que l'on fait pour le corriger, si elles ne présentent pas toujours les moyens les plus propres à y parvenir, si elles ne sont pas toujours revêtues de toute la décence, de toutes les formes, que les hommes prudents et sensés ne doivent point omettre dans leurs procédés, elles fournissent cependant les plus grands motifs de présomption, obligent aux détails les plus circonstanciés, à l'examen le plus réfléchi : c'est la route que j'ai prise. » Les renseignements qu'il a pris à l'étranger lui ont appris que la mauvaise qualité des étoffes d'Amiens les avaient fait presque complètement abandonner en faveur des étoffes anglaises. Il établit bien nettement que d'une part on ne peut empêcher les habitants de la campagne à travailler à quoi bon leur semble, mais que de l'autre il est impossible d'exiger qu'on appose à leurs produits l'étiquette d'une marchandise qu'il ne peuvent égaler et à la bonne renommée de laquelle ils nuisent par leur fabrication inférieure. Il a visité, non sans résistance, tous les ateliers de la

ville et de la campagne et y a trouvé le plus grand désordre. « Je dois aussi dire ce qui s'est passe lors de l'assemblée générale des fabricants que j'avais convoquée. Après leur en avoir exposé le principal objet.... je les exhortai à la paix et à la concorde : je leur fis sentir combien l'esprit de parti et l'animosité étaient contraires au bien des corps, combien la décence et l'honnêteté en étaient choquées, le repos troublé et les fortunes dérangées ; enfin je crus pouvoir assurer de la protection du gouvernement tous ceux qui aimeraient le bien et s'y porteraient de bonne foi, et menacer de son animadversion ceux dont la conduite manifesterait des intentions contraires; et, pour conclusion, je leur promis tous les délais, toute la patience et toute la douceur dont je voudrais qu'on usât à mon égard en pareille circonstance. Je leur fis même pressentir que je solliciterais volontiers auprès du Conseil une amnistie gén érale sur le passé : je le fais avec confiance, et je me flatte de l'obtenir...»

Ainsi se termina cette grande affaire qui ne dura pas moins de dix ans, qui bouleversa toute la manufacture d'Amiens et la mit à deux doigts de sa perte. Le travail à la campagne eut-il les heureux résultats qu'en attendait le gouvernement ? C'est une question que je ne puis pas approfondir ici, laissant à plus compétents que moi le soin d'étudier ces matières délicates. L'histoire de l'industrie d'Amiens est encore à faire ; c'est une tâche qui devrait tenter un homme versé à la fois dans les études historiques et les connaissances techniques. Les archives du département et de la ville abondent en documents qui donneraient le plus haut intérêt à une histoire qui serait en même temps celle de la ville elle-même.

Ces paroles sont applaudies, et M. le Président y répond en ces termes :

Monsieur,

En commençant la lecture des pages si intéressantes que vous venez de nous offrir, vous adressiez vos remerciements à la Société pour la bienveillance avec laquelle elle vous a accueilli. Cettte bienveillance, vous la méritez à tous égards. Sans doute, lorsqne se présente à nous un savant déjà mûri par de longs travaux, un vétéran de l'histoire et de l'archéologie, nous sommes heureux et fiers de l'admettre dans nos rangs ; mais nous aimons aussi à y donner une place à des talents plus jeunes, épris d'un goût très vif pour les choses du passé, et préparés par de sérieuses études à les explorer, à les comprendre et à les révéler à la génération présente. C'est là, Monsieur, ce que vous nous apportez, et cela, je ne dirai pas nous suffit, mais nous inspire de magnifiques espérances.

Parmi toutes les carrières qui s'offraient à votre activité, vous avez choisi celle d'archiviste : quelle preuve meilleure pouvions-nous avoir de votre curiosité, de votre ardent désir de pénétrer les secrets des âges disparus, en un mot de votre vocation d'antiquaire ? Gardien intelligent et laborieux des archives de nos communes, de nos châteaux, de nos abbayes, non-seulement vous mettrez en ordre tous ces diplômes et ces cartulaires, ces minutes des notariats et des tabellionnages, ces rapports et ces mémoires administratifs ou judiciaires, mais vous y puiserez la matière de travaux pleins d'intérêt qui éclaireront d'un nouveau jour nos vieux usages, nos anciennes coutumes, nos institutions locales, travaux dont notre Société, comme aujourd'hui, aura la primeur.

Mais je ne vous rendrais pas complètement justice, Monsieur, si je me bornais à parler de votre vocation d'antiquaire. Vous avez un autre titre encore qui suffisait à vous ouvrir toutes grandes les portes de cette enceinte : vous êtes un élève de l'Ecole des chartes. Paléographie et diplomatique, langues ro-

manes, sources de notre histoire, institutions de l'ancienne France, archéologie et monuments figurés, vous avez reçu, sur toutes ces branches de la science de l'antiquité, sinon des connaissances complètes, au moins une savante initiation, qui vous rend familiers tous ces domaines, et vous permet de les parcourir d'un pas sûr et ferme et d'y faire de nouvelles conquêtes. La science de notre passé ne connaît pas de noms plus illustres que ceux qui furent vos maîtres : M. Paul Meyer pour la langue et la littérature du moyen âge, M. Léon Gautier pour la paléographie, M. Tardif pour les institutions et le droit, M. Robert de Lasteyrie et le regretté Quicherat pour l'archéologie.

Je ne puis taire un rapprochement qui s'est présenté à mon esprit. Le grand Paul, écrivant de sa prison de Rome aux premiers chrétiens d'Ephèse, termine sa lettre par une exhortation à la constance et à la fidélité. — La fidélité n'était pas chose facile à cette époque où nos pères dans la foi avaient à soutenir non-seulement les combats ordinaires de la vertu, mais les persécutions de Juifs jaloux et de païens hostiles. — Comme l'Apôtre se trouvait alors sous la garde de soldats romains, lié au bras de l'un d'eux par une chaîne, il emprunte ses images au spectacle qu'il a sous les yeux. « Revêtez-vous, dit-il, des armes de Dieu, afin de pouvoir résister dans les jours mauvais et rester debout : ayant à vos reins la vérité pour ceinture, ayant revêtu la cuirasse de la justice et mis pour chaussure (*caliga*) à vos pieds le zèle de l'Evangile. Par-dessus tout cela, prenez le bouclier de la foi, le casque du salut et l'épée de la parole de Dieu. » Telle est l'image sous laquelle S. Paul représente le chrétien parfait.

Ce n'est pas cette comparaison avec un soldat romain que je veux vous appliquer, Monsieur : elle manquerait de couleur locale ; mais elle m'en suggère une autre qui en a beaucoup. De l'Ecole des chartes, et surtout des leçons de M. Léon Gautier, peut-on sortir autrement que chevalier, chevalier armé de toutes pièces

et prêt à entrer dans la lice ? C'est ainsi que je me plais à vous considérer à votre début dans la carrière d'antiquaire, à laquelle vous êtes si bien préparé. Votre armure est complète : vous avez l'écu, la lance, le haubert et le heaume ; sans venir de Bavière ou de Cordoue, elle est de bonne trempe : bien adroit qui pourrait la fausser ou la découdre. Les occasions de déployer votre force et votre vaillance ne vous feront pas défaut ; aujourd'hui encore, il y a des torts à redresser, des mensonges à confondre, des faibles à protéger, des causes justes à défendre : vous ne faillirez pas à cette noble tâche. Au nom de la Société des Antiquaires de Picardie, je vous donne l'accolade.

La Société accueille ce discours par d'unanimes applaudissements.

Il est procédé au vote sur l'admission de M. l'abbé Vitasse, vicaire de la Cathédrale, proposé dans la séance précédente pour le titre de membre titulaire non-résidant.

M. l'abbé Vitasse est admis.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance du 30 *juin* 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Garnier, Josse, Letemple, Oudin, Pinsard, de Rocquemont et Salmon.

Le procès-verbal de la réunion du 9 juin est lu et adopté.

M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

Le 13 juin, M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes informe M. le Président qu'il a reçu de la Russie un certain nombre d'ouvrages destinés à la Société et que la poste lui transmettra. — Il lui adresse, le 17 juin, une circulaire pour appeler son attention et celle de la Société sur le caractère des lectures à faire à la réunion des Beaux-Arts, à la Sorbonne, en 1886.

Le Président de l'Académie d'Archéologie de Belgique envoie le programme du Congrès d'archéologie et d'histoire, qui se tiendra à Anvers, les 27, 28, 29 et 30 septembre prochain.

M. Gustave Ramon, membre titulaire non-résidant, demeurant à Athies-les-Arras, demande que la quittance de sa cotisation lui soit présentée régulièrement, chaque année, à domicile, alors même qu'on y joindrait les frais de recouvrement, ajoutant qu'il n'est pas douteux que tous les membres non-résidants seraient satisfaits de l'application de cette mesure. Il annonce en outre à M. le Secrétaire perpétuel que M. Quentin, imprimeur à Péronne, lui fera parvenir prochainement deux volumes, qu'il vient de publier. Quant aux 8 volumes de « la révolution à Péronne » dont six sont parus, et à « l'Histoire de la forteresse de Péronne, pendant la guerre de trente ans », actuellement sous presse, il les offrira à la Société, lorsque ces diverses publications seront achevées.

— M. de Lhomel a adressé à M. le Secrétaire per-

pétuel, le 17 juin, une liste des échevins et mayeurs de Montreuil-sur-Mer, de 1144 à 1600 ; puis le 27, une autre liste de 1600 à 1705, annonçant qu'il va travailler à compléter son œuvre pour les années suivantes.

— Mme Cocheris annonce qu'elle a adressé à M. le Secrétaire perpétuel un carton, contenant des notes relatives à la Picardie et dues au travail de M. Cocheris, son regretté mari.

Des remerciements sont votés à Madame Cocheris.

— M. l'abbé Vitasse remercie la Société de l'avoir admis comme membre titulaire non-résidant.

Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 17415 à 17443.

Sur la proposition de son Président, la Société a voté une médaille pour la Société des Amis des Arts, afin d'ajouter aux récompenses qu'elle doit décerner à l'occasion de son exposition de peinture et de sculpture de 1885.

La séance publique de la Société est fixée au 19 juillet, à 4 heures.

Le bulletin n° 1 de cette année contenait une note de M. Hervé de Rougé, membre titulaire non-résidant, sur le baldaquin de l'église Saint-Firmin-le-Confesseur de Guyencourt (canton de Boves). M. Messio, doyen de Sains, lui a écrit à ce sujet la lettre suivante :

Monsieur le Comte,

« Je vous demande la permission, quant à votre note intéressante sur le baldaquin de votre église, d'ajouter que l'autel

placé au-dessous me paraît être celui qui occupait autrefois, dans l'église des Prémontrés d'Amiens, la nef latérale consacrée au culte de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles. Vous savez que la statue est au Musée.

La menuiserie, qui est vraiment une œuvre d'art en son genre, me semble digne du frère Claude et du sourd-muet de Faye, dont il est tant parlé dans les Mémoires de Pagès. La sculpture rappelle, en partie, la main de Crescent, en partie ses ateliers. Les bouquets de fleurs ne sont pas oubliés. Quoique postérieur à Blasset, il y a dans ce sculpteur un goût moins moderne, parce l'un avait subi l'influence de l'Italie, et l'autre celle de nos maîtres français.

L'autel de Guyencourt est surmonté d'une niche, où les religieux de Saint-Jean faisaient des expositions aux saluts de la Confrérie de Notre-Dame. Il faudrait rendre à la niche quelque chose de sa destination, en y mettant une réduction de la statue. L'édifice n'est point assez grand pour comporter une copie de la Vierge ancienne dans la même proportion, surtout au fond que remplit une verrière assez éclatante. »

M. Duhamel donne lecture, au nom de la Commission du Cinquantenaire, d'un rapport sur l'Exposition projetée pour le mois de juin 1886.

La Commission a tenu sa quatrième séance, le lundi 22 juin dernier. M. le Chanoine Crampon, Président de la Société, assistait à la réunion, et a rendu compte des démarches officielles qu'il avait faites à la Préfecture de la Somme et à la Mairie d'Amiens, en compagnie de M. Antoine, vice-président.

L'exposé des projets de la Société a été écouté avec faveur par les Autorités, qui ont exprimé leur adhésion et promis leur appui.

M. le Rapporteur ajoute que la Commission dont il est l'interprète, demande à la Société de s'unir à elle pour remercier M. le Chanoine Crampon et M. Antoine des démarches qu'ils ont faites, et qui ont obtenu, grâce à eux, un plein succès.

Une approbation unanime accueille ces paroles

La séance est levée à 9 h. 1/2.

OUVRAGES REÇUS

Pendant le 2me trimestre de 1885.

I Ministère de l'Instruction publique.

1. Comité des travaux historiques et scientifiques. Liste des membres titulaires, honoraires et non résidants du comité, des correspondants et des correspondants honoraires du Ministère de l'Instruction publique, des Sociétés savantes de Paris et des départements. Paris. 1885. Imprimerie nationale. 1 vol. in-8°. — 2° Journal de Savants. Mars. Avril. Mai. — 3° Recueil de chartes de l'abbaye de Cluny, formé par Auguste Bernard, complété, révisé et publié par Alexandre Bruel. Tome III. 987 à 1027. 4° Lettres de Catherine de Médicis, publiées par M. le comte Hector de la Ferrière. Tome II. 1563-1566. — 5° Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque nationale, par G. Demay. Tome I. Paris. 1885. Imprimerie nationale. 1 vol. in-4°. — 6° Bulletin du comité des travaux historiques et scientifiques — Section d'histoire et de philologie. Année 1884. nos 3-4.— 1885. n° 1. — 7° Discours prononcé par M. René Goblet, Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, le 11 avril 1885, à la séance de clôture du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne. Paris. 1885. Imp. du Journal

officiel. in-4°. — 8° Revue historique. Tome XXVIII. n° 1. — 9° Rôles gascons transcrits et publiés par Francisque Michel. Tome 1er 1242-1254. Paris. 1885. Impr. nat. 1 vol. in-4°. Coll. de doc. inéd. sur l'Hist. de Fr. — 10° Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. 18e année. 1884.

II. M. le Préfet de la Somme.

Département de la Somme. Conseil général. Session extraordinaire de mars 1885. Rapport du Préfet et procès-verbal des délibérations. Amiens 1885. L. Caillet. 1 vol. in-8°.

III. Par M. le major Huguet-Latour à Montréal, Canada.

Académie commerciale catholique de Montréal. Année académique 1877 1878. 1 vol. in-8°. — Canada. Visite of the British Association for the advancement of science to the City of Quebec, 1884. Pièce in-12.

IV. Sociétés étrangères.

1° Handelingen en mededeelingen van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, over het jaar 1884. — 2° Levensberichten der afgestorvene Medeleden van de Maatschappij der Nederlansche Letterkunde. Bijlage tot de Handelingen van 1884. — 3° Verslag van het verhandelde in de algemeene Vergadering van het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen. Gehouden den 27 Juni 1882. — den 26 Juni 1883. — den 24 Juni 1884. — 4° Aanteekeningen van het verhandelde in de sectie-vergaderingen van het Provinciaal Utrechtsch Genootschap van Kunsten en Wetenschappen, tet gelegenheid van de algemeene Vergaderingen gehouden den 27 Juni 1882. —den 26 Juni 1883. — 5° Bulletin de l'Institut archéologique liégeois. Tome XVIII. 1er liv. — 6° Annales du Cercle archéologique de Mons. Tome XVII. — 7° Wurtembergische vierteljahrhefte für Landesgeschichte. Jahrgang VII. 1884.

— 8° Revue belge de numismatique publié sous les auspices de la Société royale de numismatique. 1885. liv. 2. 3. — 9° Atti della Reale Accademia dei Lincei. Rendicontt. 4ª serie. Vol. 1. fasc. 8. 9. 10. 11. 12. — 10 Annales de la Société archéologique de Namur. Tome XVI. 3e liv. — 11° Die kaiserliche Akademie der Wissenschaften in Wien. (Philosophisch—historische Classe.) —1. Denkschriften. XXXIV Band.—2. Sitzungsberichte. CIV Band. CV Band. CVI Band. — 3. Archiv. für osterreichische Geschichte. LXV Band. — 4. Fontes rerum Austriacarum. II Abteilung. Diplomataria et acta. XLIII Band. — 12° Académie royale des sciences d'Amsterdam. Verslagen en Mededeelingen. Afdeeling Natuurkunde II. Recks. Deel XIX. XX. — Afdeeling Letterkunde. III. Reeks. Deel. I. — Processen verbaal. Afdeeling natuurkunde van Mei 1883 tot en met naart 1484. — Jaarboek. 1883. — Prijsvers. 1884. — Naam en Zaakregister. Afdeeling natuurkunde. Tweede Recks. Deel I. XX.—13° Mittheilungen der Kais-Kœnigl.-geographischen Gesellschaft in Wien. 1884. — 14° Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. XI Jahrgang.—15° Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich. N° XLIX. — 16° Departement of the interior. U. S. geographical and geological Survey of the Rocky Mountain region. J. W. Powell in charge. Contributions to north american ethnology. Vol. V. Washington. 1882. 1 vol. in-4° Pl. — 17° Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der koniglichen bayerischen Akademie der Wissenschaften. XVII Band. 1 Abtheilung. — Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und historischen Akademie der Wissenschaften zu München. 1882. Band II. Hefte. III. 1883. Heft I. II. III. IV. 1884. Heft. I. II. III. IV. — Ueber Herkunft und Sprache der Tansgangetischen Wolker. Festrede gehalten an 25 Juli 1881 van Ernest Kuhn. München. 1883. Pièce in-4°.—Gedachnissrede auf Carl von Halm gehalten am 28 Marz 1883 von Eduard Wolfflin. München.

1883. pièce in-4°. — 18° Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. Tome XXIX n° 4. — 19° Bulletin de la Société archéologique de Saint-Pétersbourg. Tome II. Essai sur les costumes et les armes des gladiateurs comparées à celles du soldat grec et romain.—20° The Canadian antiquarian and numismatic Journal published quarterly by the numismatic and antiquarian Society of Montreal. Vol. 4 n° 3. 1877. — 21° Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde und Geschichts forschung. XVIII Band 1883-1884. — Annales du Cercle archéologique du pays de Waas. Tome X liv. 2.

V. Des Sociétés françaises.

1° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. Tome XX. n°s 3, 4. 5. — 2° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Liv. 26. 27, 28, 29. — 3° Gazette médicale de Picardie. N°s 3, 4, 5 — 4° Revue Savoisienne. Février, Mars, Avril, Mai. — 5° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. Tome XXV. 1883. — 6° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 3e série. Tome V. — 7° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Vol. V. 4e liv. — 8° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. N°s 24, 25, 26, 27. — 9° Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. Année 1883. — 10° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. 1885. N°s 1, 2, 3, 4. — 11° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. Tome XXIII. N°s 1, 2. — 12° Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires. 2e série. Tome IX. Année 1884. — 13° Bulletin de la Société de géographie. 1er trim. 1885. — 14° Société de géographie. Compte-rendu des séances de la Commission centrale. N°s 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. — 15° Mémoires de la Société

historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome VII. — 16° Bulletin de la Société libre d'émulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1884-1885. 1er sem. de 1885. — 17° Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. (Ancienne Académie d'Angers.) Nouv. période. Tome XXVI. 1884. — 18° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 73e Liv. — 19° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 133e liv. — 20° Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 96e liv. — 21° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. Nos 31, 32. — 22° Bulletin des procès verbaux de la Société d'émulation d'Abbeville, avec une table analytique des séances. Année 1884. — 23° Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse 8e série. Tome VI. 1er et 2e semest. de 1884. 2 vol — 24° Annuaire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse pour l'année académique 1884-1885. — 25° Bulletin du Comice d'Abbeville. N° 4, 5, 6.—26° Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer 1885. Nos 1 à 4, 5, 6. — 27° Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. 2e série. Tome XIII. — 28° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4e trim. 1884. — 29° Annales du musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Tome XI. N° 112. — 30° Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du départ. de la Loire-Inférieure. Tome XXIII. 1884. 2e semestre. — 31° Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers. 2e série. Tome XII. 2e liv. — 32° Mémoires de la Société des Antiquaires du centre. 1884. Armorial général. XII vol. 2e fasc. — 33° Société Industrielle d'Elbeuf. Année 1884. Nos 3, 4. — 34° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. 3e série. Tome X. — 35° Revue historique et archéolo-

gique du Maine. Tomes xv et xvi. — 36° Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. Année 1883. Année 1884. — 37° Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. Tome 1er 1841. Tome II. 1842. — 38° Bibliothèque de l'École des Chartes. Année 1885. liv. 1, 2. — 39° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Siège à Brive. Tome VIII. liv. 1.

VI. Les Auteurs.

1° Les plombs des draps d'Arras, par L. Dancoisne. Arras. 1885. De Sède et Ce. In-8. Pl. — 2° Une Pierre tombale de Béthune, par L. Dancoisne. Arras. 1885. De Sède et Ce. In-8. Pl. — 3° Poids monétaires d'Arras, par L. Dancoisne. Arras. 1885. De Sède et Ce. In-8. Pl. — 4° Le reliquaire du chef de Saint-Omer dans l'église collégiale de ce nom, aujourd'hui église de Notre-Dame à Saint-Omer. Par M. L. Deschamps de Pas. Saint-Omer. 1884. H. d'Homont. Pièce in-8. — 5° Troubles excités à Saint-Omer par les Patriotes en 1578. Publié par M. L. Deschamps de Pas. Saint-Omer. 1885. H. d'Homont. Pièce in-8. — 6° Recherches historiques sur les Agapes, par l'abbé J. Corblet. Amiens. 1885. Rousseau-Leroy. P. in-8. — 7° Troisième année. Annuaire artistique des collectionneurs de France et de Belgique, par Ris-Paquot. Illustré de nombreux dessins. 1885-1886. Abbeville. 1885. L'auteur. 1 vol. in-12. — 8° F.-M. Album Caranda (suite). Les fouilles d'Aiguisy (Aisne). 1884. Saint-Quentin. 1885. Ch. Poette. 1 vol. in-4°. Pl.

VII. Publications Périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la littérature. Nos 6. 7. 8. 9. 10. 11. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique. 1885, 1re liv.

Amiens. — Imprimerie A. DOUILLET et Ce, rue du Logis du-Roi, 19.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance du 15 juillet 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Durand, De Forceville, Garnier, Hénocque, Janvier, Letemple, Oudin, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont, Soyez et Vion.

M. Robert Guerlin, membre non-résidant, assiste à la séance.

Le procès-verbal du 30 juin est lu et adopté.

— A l'ouverture de la séance, M. le Président ayant annoncé que, conformément aux intentions exprimées par M. Mennechet à sa famille, M. Guérard, son neveu, l'a prévenu qu'une somme de mille francs est mise à la disposition de la Société des Antiquaires, la Société le charge de lui en témoigner toute sa reconnaissance.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Duhamel annonce qu'un deuil de famille l'empêche d'assister à la séance.

— M. le Maire d'Amiens informe M. le Président que le baraquement établi dans la cour du Musée sera mis à la disposition de la Société pour installer l'exposition qu'elle doit organiser afin de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation.

— M. le Maire informe aussi qu'il a donné à M. le Conservateur du Musée des instructions, pour qu'il ait à faire prendre, dans la cour de l'hôtel de M. de Morgan, une ancienne mesure de capacité en grès qu'il a offerte à la Société.

— M. le photographe Capitanio, de Brescia, annonce que son établissement est fourni du recueil complet des photographies des principaux monuments, tant anciens que modernes, de la Ville et province de Brescia, exécutées par feu le chevalier Giacomo Rossetti, et qu'il accorde aux acheteurs un escompte de 50 0[0.

— La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ouvre un concours pour 1885, dont elle donne le Programme.

— H. Oudin, libraire-éditeur, rue Bonaparte, 17, à Paris, demande des souscriptions à la Table chronologique de l'église de Sarlat, diocèse et pays sarladois, monstrant le nom, ordre et suite des prélatz qui y ont présidé, soubz quelle religion et forme d'Estat on y a vescu, qui et quelz ont été les Princes et Seigneurs qui y ont commandé, avec la fondation des villes, sièges, prinses et reprinses d'icelles et autres divers accidents

que ce pays a souferts jusques à présent, par J. Tarde, Chanoine théologal de l'Église-cathédrale de Sarlat. Un beau volume in-4°. Prix 8, ou 12, ou 20 francs.

M. le Secrétaire perpétuel lit la Généalogie de la Maison de Folleville, qui lui a été envoyée par M. Vallois, membre non-résidant de la Société, secrétaire de la Société des Antiquaires du Centre à Bourges.

A M. Garnier, Secrétaire Perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie.

Bourges 5 juillet 1884.

MONSIEUR,

J'ai mis la main, aux archives départementales du Cher, sur un document qui ne manquerait pas d'intérêt en Picardie. L'antiquaire rencontre parfois de ces hasards heureux qui compensent pour lui bien des mécomptes. Certes je n'aurais pas été chercher ici la généalogie de la maison de Folleville annexée aux lettres patentes qui ont érigé la terre de Folleville en marquisat.

Les indications dont il s'agit sont assurément peu connues, car le vénérable abbé De Cagny, dans son chapitre de Manancourt (Histoire de l'arrondissement de Péronne) n'a donné que des notions incomplètes sur la familles de Folleville. J'en offre ici le résumé à la Société des Antiquaires de Picardie, soit qu'elle veuille le publier dans son bulletin, soit qu'elle le conserve dans ses archives.

I.

Jean, seigneur de Folleville, époux de Anne Dusart ; tous deux gisent en l'église de Folleville, où ils ont fondé plusieurs messes qui se célébraient encore au XVIIIe siècle.

D'eux vint :

II.

Jean de Folleville, conseiller au parlement de Paris en 1366,

garde de la prévôté et prévôt des maréchaux de cette ville en 1395, chambellan du roi en 1400, lequel épousa Catherine de Rambure, dont il eut pour troisième fils :

III.

Obert de Folleville, dont Monstrelet fait mention dans son IIe volume, art. 52 et 55, qui épousa Jeanne de Warlusel, lesquels n'eurent qu'un fils, savoir :

IV.

Guillaume de Folleville, époux de Marie de la Pierre, d'où :

V.

Raoul de Folleville, seigneur de Campagne, qui épousa en 1495 Marie Mauchevalier, dont vint :

VI.

François de Folleville, aussi seigneur de Campagne, qui épousa en 1514 Françoise de Vadancourt, fille de Louis, seigneur de Beaumartin, (paroisse d'Ecquancourt), dont vint :

VII.

Jean de Folleville, seigneur du dit Beaumartin, qui épousa en 1556 Renée Dacquiviliers ; ils eurent pour fils :

VIII.

Artus de Folleville, époux d'Antoinette Dubreuil, dont vint :

IX.

Paul de Folleville, seigneur du dit Beaumartin, qui épousa en 1629, Marie de Warluzel, d'où :

X.

Charles de Folleville, qui épousa Clémence-Gabrielle de Hamet, dont est issu :

XI.

Charles-Gabriel de Folleville, seigneur de Manancourt, Bouchavesnes, Nurlu, Beaumartin, Saint-Martin, dont les ancêtres ont toujours pris la qualité d'écuyers et de chevaliers dans tous

les actes qui font mention d'eux ; ont toujours été au service du roi et se sont distingués en plusieurs occasions. C'est pourquoi le roi Louis XV, par lettres patentes du mois de novembre 1719, érigea la terre de Folleville en marquisat au profit de Charles-Gabriel de Folleville, qui, né au château de Manancourt et baptisé en cette paroisse le 1er octobre 1624, épousa Charlotte Narcès de Champerin, d'où :

XII.

Charles François de Folleville, baptisé à Manancourt le 7 avril 1711, chevalier, comte de Folleville, brigadier des armées du roi, enseigne des gendarmes de Bretagne. Il épousa Marie-Jeanne-Marguerite-Legras de Maurepaine, et eut :

XIII.

Antoine-Charles-Gabriel, marquis de Folleville, seigneur de Manancourt, Beaumartin et autre lieux, colonel d'infanterie et chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis. Il fut baptisé à Manancourt le 4 juillet 1749. En considération de ce que, du chef de sa femme, Catherine-Charlotte-Sophie de Bussy, il était possesseur de plusieurs terres considérables en Berry, il pensa qu'il aurait intérêt à faire enregistrer au bailliage de Berry et siège présidial de Bourges ses titres de noblesse. Il formula dans ce sens une requête, à la date du 24 février 1789, en produisant des pièces renfermant toutes les indications qui précèdent, et notamment les lettres d'érection en marquisat de la terre de Folleville, dont il a été conservé copie.

Les dites lettres ont été registrées à Bourges le 28 février 1789. (Arch. du Cher. B. 334, liasse).

La généalogie de cette famille serait complète en y ajoutant le nom, qui m'échappe en ce moment, de son dernier rejeton, qui mourut sans enfants mâles. Sa veuve est décédée depuis peu d'années dans un âge avancé. Leur fille unique épousa le célèbre

marquis de Boissy, dont la seule fille épousa le prince de Léon, aujourd'hui duc de Rohan-Chabot.

Recevez, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs souvenirs.

M. de Cagny fait observer que c'est à tort qu'on s'est efforcé de rattacher la généalogie des Folleville de Manancourt à celle de la Maison de Folleville.

— Il est procédé au scrutin sur l'admission de M. Robert de Guyencourt, proposé dans la séance précédente, pour le titre de membre résidant.

M. R. de Guyencourt, ayant obtenu la majorité des suffrages, est proclamé membre résidant.

On vote sur l'admission de M. l'abbé Cacheleu, professeur à l'école libre de Saint-Martin ; M. l'abbé Cacheleu est admis comme membre non résidant.

— Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos 17443 à 17462.

— M. le Président donne lecture du discours qu'il a préparé pour la séance publique et qui a pour sujet Girart de Roussillon, chanson de Geste. Ce discours est applaudi.

— M. le Secrétaire perpétuel lit son rapport sur les travaux de l'année ; ce rapport est approuvé.

— La parole est à M. Durand pour la lecture, au nom de la Commission du concours d'histoire (prix Le Prince), du rapport fait par M. Duhamel. La Commission propose d'accorder le prix au mémoire n° 1er. La proposition est mise aux voix et approuvée.

Le billet cacheté contenant le nom de l'auteur étant

ouvert fait connaître que le mémoire est de M. Jules Mollet, de Roye, m. t. n. r. de la Société.

En conséquence, le Prix Le Prince lui sera décerné à la séance publique.

— M. Darsy, pour M. de Calonne empêché, lit son travail sur les *Mœurs villageoises du temps passé* ; ce travail est adopté.

— L'ordre du jour de la séance publique est ainsi réglé : 1° Discours de M. le Président ; 2° Rapport de M. le Secrétaire perpétuel ; 3° Rapport sur le Concours d'histoire ; 4° Lecture de M. de Calonne.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

Séance publique du 19 *juillet* 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

La Société se réunit au Musée, dans la salle ordinaire de ses séances qui avait été disposée pour cette cérémonie.

Sont présents, MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, de Calonne, Dubois, Durand, De Forceville, Garnier, Hénocque, Josse, Letemple, Pinsard, Poujol de Fréchencourt, de Rocquemont, Salmon, Vion et R. de Guyencourt, membres titulaires résidants : MM. Le Tellier, Vast, Quentin, Hareux, Robert Guerlin, Vitasse, Jules Mollet, Amédée de Franqueville et Gaëtan de Witasse, membres titulaires non-résidants.

M. le Général commandant le 2e corps d'armée, M. le Préfet de la Somme, Mgr l'évêque d'Amiens,

M. le Maire d'Amiens expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance publique. M. le Maire informe qu'il a délégué M. l'adjoint Decaix pour représenter l'Administration municipale.

M. le Président du Comice agricole, M. le Président de la Société industrielle, M. le Directeur de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie, M. de Cassière, Président de Chambre honoraire à la Cour d'appel, M. Ed. Soyez, membre résidant, M. A. Van Robais, M. Macquet, M. d'Heilly, membres non-résidants, expriment également leurs regrets de ne pouvoir se rendre à l'invitation qu'ils ont reçue.

L'assemblée était fort nombreuse. On y remarquait M. l'Inspecteur d'Académie Baillart, M. Coquillette, Président honoraire du Tribunal de 1re instance, M. Larcher, président du Consistoire protestant, M. Dubois, président de l'Académie, M. de Vorges, ancien ministre plénipotentiaire, M. du Blaisel, Directeur de la succursale de la Banque de France, M. Decaïeu, secrétaire-perpétuel de l'Académie, MM. l'abbé Franqueville et Décharme, membres de la même Compagnie, M. Dournel, notaire, etc. Le R. P. Masse, professeur de rhétorique à l'École libre de la Providence, avait amené quelques-uns de ses élèves ; et M. l'abbé Cacheleu, membre non résidant, professeur à l'École libre de St-Martin, s'y trouvait aussi avec un groupe d'élèves.

La séance est ouverte à 4 h. 10 minutes.

— M. le Chanoine Crampon, Président, donne lecture d'une étude sur une chanson de Geste ayant pour titre : *Girart de Roussillon*.

— M. le Secrétaire perpétuel rend compte des travaux de la Société pendant l'année 1884-1885.

— M. Salmon, pour M. Duhamel empêché, lit le rapport rédigé au nom de la Commission du Concours d'histoire (Prix Le Prince). Voir page 424.

Le prix est accordé à M. Jules Mollet, de Roye ; M. le Président invite le lauréat à s'approcher, et lui remet, aux applaudissements de l'assemblée, la médaille d'or promise.

— M. le baron de Calonne fait ensuite une lecture sur les *Souvenirs du temps passé* ; *Mœurs villageoises.*

Ces diverses communications sont accueillies par de vifs applaudissements.

La séance est levée à 6 h.

Séance générale du 20 juillet 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine Crampon, Darsy, De Cagny, de Calonne, Dubois, Hénocque, Janvier, Josse, Letemple, Pinsard, Poujol de Fréchencourt et de Rocquemont.

Au contre appel seulement, M. Vion.

MM. Julien de Thieulloy, le chanoine Roze, l'abbé Gosselin, doyen de Nouvion, l'abbé Hareux, Caron, Vast, Robert Guerlin, Jules Mollet et Joseph Antoine, membres non-résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal de la séance publique est lu et adopté.

MM. Robert de Guyencourt et M. l'abbé Cacheleu remercient la Société de les avoir admis, l'un en qualité de membre titulaire résidant, et l'autre en qualité de membre titulaire non-résidant.

Une proposition est faite d'adresser, pour les séances mensuelles, des lettres d'invitation aux membres non-résidants fixés à Amiens qui le demanderont ; cette proposition est adoptée.

L'affluence des invités à la séance publique du 19 juillet 1885 ayant démontré combien, en pareille circonstance, la salle des réunions ordinaires, même avec son prolongement, la bibliothèque, est insuffisante pour s'y placer commodément et pour bien entendre, la Société prend la résolution de se pourvoir désormais d'une salle plus vaste et mieux disposée. Ce qui n'empêchera pas, ainsi que le demande M. de Rocquemont, de désigner toujours deux membres pour présider au placement des personnes qui veulent bien y assister.

M. le Président ouvre la discussion sur le programme du concours de 1886.

On se reporte à celui de la présente année, et, après quelques considérations, on arrête ce qui suit :

CONCOURS DE 1886 :

Prix d'Histoire. — Fondation LE PRINCE.

Une médaille d'or de la valeur de 500 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire manuscrit sur un sujet d'histoire relatif à la Picardie, laissé au choix des concurrents.* (Histoire civile, religieuse, militaire, artistique ou littéraire.)

L'auteur qui prendra pour sujet un groupe de communes, devra prendre un groupe historique ou administratif, ancien ou moderne, comme Pagus, Doyenné, Seigneurie, Canton.

La société appelle l'attention sur les sujets suivants :

— *Etude historique et critique de la vie et des œuvres des historiens et des archéologues qui ont écrit sur la Picardie.*

— *Etude sur les Templiers et les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Picardie.*

— *Le mouvement des Croisades en Picardie, les Croisés et leurs vassaux ; les conséquences et les résultats pour la province.*

Prix d'Archéologie. — Fondation LEDIEU.

Une Médaille d'or de la valeur de 1,000 fr., à l'auteur du meilleur *mémoire sur la topographie de la Picardie, ses chemins, camps, temples, et autres monuments gaulois, romains et mérovingiens.*

Une ou plusieurs cartes détaillées accompagneront le mémoire.

Prix offert par M. PINSARD.

Une Médaille d'or de la valeur de 200 fr. à l'auteur du meilleur *Mémoire sur les temps préhistoriques dans les limites de l'ancienne Picardie.*

L'auteur étudiera les terrains quaternaires et les alluvions modernes qui ont modifié le sol. — Il donnera l'indication des objets de l'industrie humaine trouvés dans ces terrains.

Il indiquera les lieux où ont été trouvés des objets, armes, outils, etc., des âges paléolithiques ou néolithiques, soit dans le sol, soit à la surface, ainsi que les monuments dits druidiques, les tombes, les lieux de sépultures, les constructions lacustres et palustres, les grottes à ossements ou offrant des traces d'habitation.

Il donnera un aperçu anthropologique basé sur les découvertes d'ossements humains, notamment d'après la conformation des crânes.

Prix de la Société. — Géographie et Topographie.

Un Prix de 100 fr. qui pourra être partagé ou réduit, suivant le mérite des concurrents, à l'auteur de la meilleure *Carte topographique de l'une des communes du département de la Somme, au choix des concurrents.*

Ces Cartes seront dressées à l'échelle de 1/10,000.

Le plan devra représenter par le dessin, par des traits et des couleurs, la configuration de la commune avec tous les accidents qui sont à la surface.

Il faut donc, après en avoir nettement tracé les limites, les points de contact avec les voisines, indiquer les reliefs du sol au moyen de courbes de niveau ou de lignes de pente avec cotes extrêmes.

Le plan du village présentera non seulement les masses d'habitations, mais le périmètre des plus considérables, l'échelle le permet. On peut d'ailleurs, si l'on veut dans certains cas donner plus de détails, les figurer dans une angle sur une plus grande échelle.

Les lieux-dits, cantons ou sections, seront délimités. Ces limites ont une grande importance, car elles sont souvent celles d'un fief. Les plans terriers seront, pour cette partie, consultés avec avantage.

Les terres cultivées, les bois, les prairies, les différentes natures du sol doivent être indiqués avec les teintes conventionnelles ; les anciens bois marqués avec leurs contours et leurs noms.

Des traits différents désigneront les chemins selon leur classe ;

les anciennes voies gauloises seront indiquées par un trait vert et les voies romaines par deux traits rouges parallèles.

Les cours d'eau, quels qu'ils soient, (rivières, ruisseaux, sources) anciens ou nouveaux, permanents ou accidentels, ne seront point négligés.

Le plan devra aussi comporter les habitations isolées, les chapelles, les cimetières, les calvaires, les croix, les moulins, les étangs, les carrières et les arbres qui portent un nom; et, si des trouvailles archéologiques ont été faites, l'endroit sera marqué.

Des lettres ou des chiffres renverront à une légende, si l'on craint de surcharger la feuille.

Enfin le plan rigoureusement orienté doit être clairement dessiné, sans couleurs trop vives, trop criardes ; les écritures seront très soignées, variées suivant les objets.

Les Mémoires seront adressés, avant le 1er mai de l'année 1886, à M. le Sécrétaire perpétuel ; ils ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur ; ils devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres Sociétés.

L'auteur qui se sera fait connaître sera par ce seul fait exclu du Concours.

Tout mémoire présenté au Concours deviendra la propriété de la Société ; l'auteur ne pourra le retirer, mais il aura la faculté d'en prendre ou d'en faire prendre copie.

— M. le Président donne la parole à M. Pinsard qui l'a demandée pour diverses communications.

— M. Pinsard signale, rue de l'Aventure, 25, sur l'indication de M. de Guyencourt, dans la maison de M. Creton-Ste-Marie, un écusson armorié sur la margelle en grès d'un puits, et portant gravée la date de 1594.

Il signale dans le jardin de la même maison, au milieu de décombres, une pierre sculptée, ayant servi de linteau de porte ou de fenêtre. Cette sculpture représente les armoiries du duc d'Aumale, gouverneur d'Amiens, pendant la ligue. Ces armoiries sont très chargées ; et, si l'analyse n'en devait être courte dans un simple bulletin, il y aurait plaisir à donner *in-extenso* les explications fournies par M. de Guyencourt, afin de prouver, rien que par la mention de ce qui s'offre aux yeux, que les ducs de Lorraine se rattachent par leurs alliances aux princes de Hongrie, de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Arragon, d'Anjou, de Bar, de Gueldres, de Juliers et de Bourbon, sans s'étonner en outre que l'écu soit entouré d'un collier de l'ordre de Saint-Michel et surmonté de la couronne fleurdelisée des princes français, et que cet écu présente un si vaste lambel.

M. Pinsard met sur le bureau les dessins de ces deux écussons ; il y met aussi le dessin d'une borne en grès, qui fut posée au lieu-dit l'Agrapin, et qui n'est autre que la borne qui limitait du côté de Camon la justice du chapitre de la cathédrale d'Amiens. Cette borne porte les lettres C. H. et les armes du chapitre avec la date de 1609. Ce serait donc à tort qu'on a pris la borne dite de Camon, aujourd'hui déposée au Musée, pour la limite de la juridiction de l'Evêque.

Il lit une nouvelle note sur les substructions qui se rencontrent dans les creusements du canal de la rue des Majots, à Amiens. Il indique principalement un grillage en charpente posé sur des blocs en bois de

0,70 à 0,80 centimètres de hauteur, et qui peut faire penser que les premières habitations d'Amiens avaient quelques rapports avec les crannages d'Irlande et d'Ecosse. Il a remarqué que la direction des bois et des pieux est sur un autre alignement que celui du cours d'eau ; ce qui amène à supposer un premier établissement dans la vallée, avant ceux qui ont formé les îlots.

Il donne encore la description de vases en terre rouge, d'os percés en forme de flûte ou de sifflet, et d'os qui sont le résidu d'un sciage. Il indique aussi des styles en bronze et des aiguilles en os trouvés à une profondeur d'environ trois mètres au-dessous de la rue. Puis il signale des os fendus dans leur longueur, au moyen d'un instrument probablement en pierre, dans le but d'en retirer la moelle. Cette communication est accompagnée de dessins.

Il produit le dessin d'une maison en charpente, actuellement en démolition sur la place Vogel. Cette maison présente des bois sculptés très remarquables. Elle offre surtout le type des constructions, à Amiens, à la fin du XVIe siècle ; à ses yeux, c'est la maison bourgeoise de cette époque. La description qu'il en donne marque avec une grande précision le système de charpente en encorbellement du XVIe au XVIIe siècle.

Enfin, il fait connaître une certaine quantité d'objets de l'époque gallo-romaine, tels que vases de terre rouge et de terre grise, épingles, etc., trouvés au milieu des fouilles nécessitées par la construction du lycée de filles, rue de la Porte-Paris.

L'assemblée félicite M. Pinsard de ses intéressantes communications.

La séance est levée à 2 h. 3/4.

Séance du 11 Août 1885.

Présidence de M. Crampon, président.

Répondent à l'appel et au contre-appel MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, De Forceville, Garnier, Hénocque, Janvier, Josse, Leleu, Letemple, Oudin, Pinsard, de Fréchencourt, de Roquemont, Durand et de Guyencourt.

Sont présents : MM. Robert Guerlin et Joseph Antoine, membre non-résidants.

Le procès-verbal du 20 juillet est lu, et, après une observation de M. Dubois sur la borne dite de Camon, il est adopté.

— M. le Secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes annonce à M. le Président que le Tome 7e du Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques des départements (ouvrage qui a été concédé par décision ministérielle à la bibliothèque de la Société) vient d'être livré au Ministère, et il l'invite à le faire prendre.

— MM. Léon Palustre et Barbier de Montault se proposent de faire paraître le Trésor de Trèves, en 30 planches de phototypie, par M. Albert Dujardin. Prix 25 ou 50 fr. (Adresser sa souscription à M. Léon Palus-

tre, à Tours, ou à M. Picard, rue Bonaparte, 82, Paris.

— La Société d'Emulation de Cambrai envoie le programme des questions (histoire et poésie) qu'elle a mises au concours pour 1886. (Adresser les Mémoires avant le 1er juin).

— M. le comte de Hibon de Frohen exprime son regret de n'avoir pu assister aux séances du 19 et 20 juillet.

— M. Daussy demande le texte des paroles qui ont été prononcées à la Société des Antiquaires au sujet de la mort de son ami M. Mennechet.

— M. le Maire d'Amiens informe M. le Président que, sur sa demande, il autorise la Société des Antiquaires à faire photographier sur place, pour une publication qu'elle va entreprendre, divers objets d'art déposés au Musée.

— La Société archéologique du Finistère entreprend la publication du Cartulaire de l'ancienne abbaye de Landévennec. Le Trésorier de cette Société demande des souscriptions.

— M. Leleu, proviseur du Lycée d'Amiens, informe M. le Président que le prix offert par la Société des Antiquaires et consistant en une médaille d'argent grand module à l'effigie de Du Cange, a été remis, au nom de la Société, le jour de la distribution, à l'élève *Henri* Dauteuil, de la classe de philosophie, qui a obtenu le 1er prix d'histoire, et il exprime en même temps, au nom du Lycée, toute sa reconnaissance et tous ses remercîments.

Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 17467 à 17502.

— M. Janvier lit une notice sur M. Mennechet, qui est écoutée avec un vif intérêt et une grande sympathie. (Voir page 418.)

— La parole est donnée à M. Duhamel et à M. Pinsard sur la publication des dessins. M. Duhamel lit le rapport suivant :

MESSIEURS,

La Commission s'est réunie au Musée, le vendredi 24 juillet à 4 heures, sur la convocation qui lui a été adressée par M. le Président de la Société, et conformément aux décisions prises dans l'Assemblée générale du 20 juillet.

L'ordre du jour comportait le choix des dessins à publier. La Commission est d'avis que la publication soit faite par livraisons paraissant à intervalles réguliers, et que la première livraison soit composée de cinq planches. Elle vous propose les dessins suivants :

1° Le Plan d'Amiens en 1595, par l'Ingénieur Errard.

2° La façade de la maison de bois du Marché-Lanselles, relevée par M. Pinsard.

3° Un vase en verre gallo-romain.

4° Une stèle funéraire trouvée en 1882 près du Moulin du Roi.

5° Le bas-relief en bois, du XVIe siècle, portant le n° 20 du Catalogue du Musée.

Les planches seront en photogravure, format grand in-4°, et accompagnées chacune d'une courte notice.

Au lieu de donner des dessins se rapportant tous au même genre ou à la même époque, ce qui eût paru peut-être plus scientifique,

la Commission a préféré varier les sujets, pour éviter la monotonie, et donner plus d'attrait à la publication.

Evidemment une livraison qui n'aurait renfermé, par exemple, que des plans géométriques de la ville d'Amiens à différentes époques, aurait eu un intérêt sérieux, mais elle se serait adressée à une classe trop spéciale et trop restreinte de lecteurs.

La même chose fût arrivée avec une livraison composée uniment d'objets préhistoriques, ou d'objets gallo-romains.

Il a donc paru nécessaire de varier les genres et de faire figurer dans chaque livraison des plans, des objets d'art et des sculptures. Les livraisons seront disposées de telle sorte qu'on puisse, lorsqu'il en aura paru un certain nombre donnant la matière d'un volume, rapprocher les uns des autres les dessins du même genre pour former des séries.

Cette publication sera délivrée gratuitement aux membres résidants et non résidants de la Société.

Elle sera offerte au public moyennant un prix convenu, et elle sera exposée aux vitrines des libraires ; on prendra tous les moyens d'organiser la vente la plus active.

Les livraisons seront-elles adressées gratuitement aux Sociétés qui échangent avec la nôtre leurs publications ? Les avis ont été partagés à ce sujet dans la Commission.

Au point de vue du droit, les conventions faites pour l'échange avec d'autres Sociétés ne peuvent concerner que les publications existant au moment où ces conventions d'échange ont été conclues.

La Société n'a entendu échanger jusqu'ici que son Bulletin et ses Mémoires. Elle n'a pas traité et elle ne pouvait pas traiter pour une publication qui n'existait pas encore. Donc elle serait en droit de ne pas livrer gratuitement les dessins aux Sociétés correspondantes.

D'un autre côté, il importe de maintenir de bonnes relations avec ces Sociétés, d'éviter les réclamations qui peut-être s'élèveraient de la part de quelques-unes dont les ouvrages illustrés et les albums nous sont régulièrement envoyés.

Le côté financier doit être également pris en considération. La Commission n'a pas tranché des points si délicats et dont l'importance ne saurait être méconnue ; elle attend la discussion de la Société.

En résumé, Messieurs, la Commission vous propose :

1° D'approuver la publication par livraisons périodiques de dessins format grand in-4°, accompagnés de notices.

2° D'approuver le choix des dessins au nombre de 5, indiqués ci-dessus, pour composer la première livraison.

3° D'approuver la délivrance gratuite aux Membres résidants et non-résidants.

4° La mise en vente tant par la Société directement que par les intermédiaires commerciaux.

5° De décider si les livraisons seront ou non envoyées gratuitetement aux Sociétés correspondantes.

— M. Pinsard fait connaître qu'il s'est rendu à Paris, au sujet de la reproduction par la photogravure des dessins dont il s'agit, et qu'il a trouvé chez M. Dujardin, sous le double rapport d'exécution et de prix, les conditions les plus avantageuses.

La Société approuve ce qui lui est proposé, et décide que M. Dujardin sera chargé de la reproduction des dessins, et que chaque tirage se composera de cinq cents exemplaires.

— M. de Roquemont donne lecture d'un récit, tiré du 3° volume d'un recueil allemand d'anecdotes catho-

liques publié en 1856, à Francfort, par Hungari, et qui a pour titre : la *Prophétie du pain ensanglanté*. Il ignore si cette légende est repandue en France, si elle est française.

Après cette lecture qui fut écoutée avec un vif intérêt M. Janvier dit se rappeler avoir lu cette légende dans l'un des premiers volumes du Musée des Familles. Et le lendemain, il écrivit à M. de Roquemont : Je précise aujourd'hui les souvenirs un peu confus d'hier, à propos des Quatre Henri. C'est sous ce titre qu'a paru un article du romancier Frédéric Soulié, dans le n° IV bis, deuxième volume du Musée des Familles de décembre 1834. Il déclare avoir emprunté son récit à un livre imprimé à La Haye et ayant pour titre : *Doigt de Dieu.*

Il attribue au XVI° siècle cette reproduction qui ne peut appartenir qu'au XVII°, dit M. Janvier, puisque Henri IV ne fut assassiné qu'en 1610. Le récit de Soulié est accompagné d'un dessin de Gavarni qui représente la vieille faisant ses sinistres prédictions.

— M. le capitaine Tauxier, officier d'Académie, membre de l'Académie de Rouen, envoie à la Société une lettre et un mémoire sur la partie de la géographie de l'écrivain arabe Edrisi qui vivait au XII° siècle, en ce qui concerne la Picardie.

— M. Josse lit cette lettre, et un rapport sur ce travail de géographie ancienne

— M. Durand lit la note suivante sur l'Eglise d'Ailly-sur-Noye :

Ayant entendu dire que la question de la démolition de l'église d'Ailly-sur-Noye était de nouveau agitée, je propose à la Société d'empêcher, autant que possible, la disparition de ce monument qui, sans être un édifice de premier ordre, mérite pourtant d'être conservé. L'église d'Ailly-sur-Noye date en grande partie du XIIIe siècle ; les édifices de cette époque sont rares en Picardie, et encore n'existent-ils pour la plupart qu'à l'état de débris. Le chœur et le bas côté de droite (côté de l'Evangile), quoique bien mutilés, ne sont pas sans valeur et mériteraient d'être restaurés. Il faut reconnaître que l'état de délabrement de la construction est complet et qu'une restauration équivaudrait à une réfection presque entière. Si on ne peut arriver à la faire conserver, faudrait-il du moins en faire prendre des relevés, des dessins et une description, afin d'en garder le souvenir, et enfin veiller à ce que plusieurs monuments anciens qu'elle renferme, tels que le monument des Haubourdin, un rétable sculpté du XIVe siècle et une piscine du XVe soient replacés dans la nouvelle église ou envoyés au musée. Je suis allé dernièrement à Ailly-sur-Noye : j'en ai pris des photographies qui feront juger la Société de l'intérêt du monument.

La séance est levée à 9 h. 1/2.

M. MENNECHET.

MESSIEURS,

Depuis sa fondation, la Société des Antiquaires de Picardie a toujours consacré dans son bulletin trimestriel, une notice nécrologique à ceux de ses membres résidants qu'elle avait la douleur de perdre. C'est ce devoir que je viens accomplir aujourd'hui, à propos du dernier vide que la mort vient d'ouvrir dans

nos rangs, en retraçant à grands traits, dans ces quelques lignes, la carrière du collègue qui m'honorait d'une amitié à laquelle j'attachais le plus grand prix.

M. Eugène-Alexandre Mennechet, né à Saint-Quentin le 29 juin 1821, appartenait à une famille ancienne de la capitale du Vermandois, attachée par plusieurs de ses membres à la magistrature ou au barreau. Son père était un des praticiens distingués inscrits au tableau des avocats de cette ville. Son aïeul maternel, M. Desjardins, fut en 1814 président du Tribunal civil, et l'un de ses oncles, portant le même nom, conseiller auditeur à la Cour d'Amiens en 1811, conseiller en 1813, ne prit sa retraite en 1852 qu'après quarante années de longs services. Privé de son père dès l'âge le plus tendre, M. Mennechet fut élevé avec une ferme direction et une vigilante affection par sa mère et son aïeul. D'abord disciple du collège des Bons-Enfants, le vieux collège de Saint-Quentin, fondé au XVIe siècle, démoli seulement en 1859, et dont la porte montrait encore vers cette époque l'inscription : *Collegium Bonorum Puerorum*, gravée sur une plaque de marbre, Eugène Mennechet vint compléter ses études universitaires au Lycée d'Amiens en 1835.

S'il n'eût suivi que ses penchants artistiques et littéraires, que durant son séjour à Paris, à l'époque où il suivait les cours de la Faculté de Droit, sa fréquentation des sommités intellectuelles de la capitale avec lesquelles il eut le bonheur de se trouver en rapport, n'avaient fait que développer à un haut degré, peut être eût-il embrassé la carrière des lettres, et cherché à se faire un nom célèbre par la plume. Mais, pour obéir au vœu de sa famille, Eugène Mennechet, continuant les traditions de ses ancêtres, entra lui aussi dans la magistrature. Juge suppléant à Abbeville le 15 janvier 1847, juge au même siège le 14 juillet 1852, appelé en la même qualité à Amiens le 10 novembre 1860, il était le 14 février 1865, cinq ans après, appelé aux fonctions de vice-

président du Tribunal civil, poste qu'il devait échanger le 12 février 1867, pour celui de conseiller à la Cour impériale d'Amiens, qui lui rappelait tant de souvenirs honorables. A son décès il en était le conseiller doyen.

Parmi ses prédilections les plus chères, il faut citer un goût très vif pour les fleurs. En 1862, il entrait dans la Société d'horticulture de la Somme et, le 7 décembre de la même année, il en était élu président. Cette Société comptait déjà vingt-deux années d'existence. La présidence de M. Mennechet, fonction dans laquelle l'estime et la reconnaissance de ses coopérateurs l'ont maintenu consécutivement durant vingt-trois années, fut pour cette association une ère de prospérité complète. Par ses soins, par son activité, par ses relations personnelles, le nombre de ses membres s'accrut, des subventions de la Ville, du Département, de l'Etat vinrent augmenter des ressources jusqu'alors trop peu abondantes, vingt brillantes expositions s'organisèrent, un bulletin périodique fut régulièrement publié, des rapports fructueux établis avec les sociétés voisines par l'envoi de délégations pour visiter leurs expositions ou siéger comme jurys dans leurs concours. Enfin, un jardin et un cours théorique et pratique d'horticulture furent créés. Comme couronnement de son œuvre, après mille démarches incessantes, après mille difficultés vaincues, M. Mennechet eut enfin la satisfaction de voir la Société reconnue comme établissement d'utilité publique, et apte, en conséquence, à accepter les dons et legs qui pouvaient lui être faits.

Le premier don qu'elle a reçu devait être, hélas, celui de son regretté Président.

Les longs services du magistrat, le zèle intelligent et infatigable du Président de la Société d'horticulture méritèrent à M. Mennechet en 1869 la décoration si légitimement conquise de la Légion d'honneur.

Ami du vrai, du beau, du bien, en commerce avec les écri-

vains et les artistes les plus en renom de la capitale, je rappellerai ici par parenthèse que ce fut grâce à ses relations, que le premier concours musical organisé en 1864 à Amiens dut de posséder au nombre de ses jurés, l'élite des professeurs du Conservatoire de Paris : Ambroise Thomas, Bazin, Dorus, Elwart, Jonas, Lecoupey venus à ses sollicitations amicales. Collectionneur émérite, d'un goût sûr et délicat, critique judicieux et fin, aimant les fleurs, la musique, le théâtre, les lettres, suivant avec un vif intérêt dans toute leur actualité les manifestations de l'intelligence sous leurs formes les plus variées, il ne pouvait demeurer étranger au charme des études historiques et archéologiques. Membre de la Société d'Emulation d'Abbeville, de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments fondée par Arcisse de Caumont, aux congrès de laquelle il se faisait un plaisir d'assister, et dont il avait été nommé inspecteur divisionnaire pour le département de la Somme, sa place était depuis longtemps marquée dans nos rangs. Sa modestie, puis les événements politiques retardèrent son admission. Cédant enfin aux sollicitations réitérées de ses amis, il entrait dans notre compagnie le 9 juillet 1872. Si les œuvres littéraires ou scientifiques qu'il nous offrait, n'étaient pas nombreuses, elles étaient suivant l'heureuse expression du président qui lui souhaitait la bienvenue, *plus que suffisantes, puisque*, disait-il, *beaucoup devaient être jugés tout autant pour ce qu'ils peuvent faire, que par ce qu'ils ont fait.*

Ce fut à la séance du 11 février 1873 qu'il vint pour la première fois s'asseoir au milieu de nous. Il avait pris pour thème de son discours de réception une triste période de l'histoire glorieuse de sa chère cité natale, l'occupation de Saint-Quentin en 1814, par les armées alliées. Quel motif lui avait dicté ce choix étrange, quand il avait en main le beau cartulaire d'Arrouaise qu'il manifestait alors l'intention de publier? Etait-ce celui de ren-

dre hommage à un aïeul vénéré, sur les notes succinctes duquel il avait écrit ce récit ? N'était-ce pas plutôt un cri de patriotique douleur arraché par le souvenir saignant d'événements encore tout récents ? « Quand tout enfant, nous disait-il en terminant « sa péroraison, j'entendais raconter cette légende, elle me sem- « blait de l'histoire déjà bien ancienne. Je la croyais exagérée « et j'étais persuadé que nous n'en ferions jamais de pareille. « Malheureusement il n'en était pas ainsi, et, 56 ans plus tard, « Saint-Quentin a revu, comme nous, ces terribles ennemis que « nous devions croire bannis pour toujours du sol de la France, « pour laquelle ils ont été plus impitoyables encore qu'à l'épo- « que dont je vous ai parlé, et quelqu'un pourra venir un jour « vous retracer ici quelques pages non moins vraies, non moins « tristes que celles que je viens d'esquisser. »

Cri de patriotique douleur, oui, car Eugène Mennechet, libéral et sincère patriote, mais, par son esprit élevé et judicieux, étranger aux mesquines et écœurantes rivalités des partis, aimait son pays et avait profondément ressenti les humiliations de la France aux jours de l'année terrible, comme il avait souffert des souffrances morales de ses compatriotes, MM. Henri Souplet et Charles Poette, traînés comme des malfaiteurs à la citadelle d'Amiens, otages d'une réquisition exigée par les Vandales de la Poméranie. Comme ses collègues, il avait souvent alors dépouillé la robe du magistrat pour revêtir la tunique du garde national. Avec quel calme froid, pardonnez-moi ce souvenir personnel, lorsque, dans la nuit du 22 octobre, par ordre du général Paulze d'Ivoy, l'alerte donnée à l'improviste réunissait sur les boulevards toute la force armée d'Amiens, il citait à ses camarades de rang, comme encouragement au devoir à remplir, l'exemple de Saint-Quentin repoussant avec ses seules ressources l'apparition des premières hordes allemandes, et me rappelait à

l'oreille ces paroles de l'inscription de Victorin Santeuil, gravée sur la façade de sa maison commune :

Furit hostis, et imminet urbi.
Civis murus erat. Satis est sibi civica virtus.

« Je m'efforcerai par d'autres pages plus archéologiques, nous « promettait-il, de seconder la société dans son œuvre utile et « féconde et de combler aussi dans l'avenir le vide du passé. »

Malheureusement notre collègue ne devait faire chez nous que de trop rares apparitions, et tout en s'intéressant vivement à nos travaux, et en se tenant toujours au courant des découvertes archéologiques ou des livres nouveaux concernant l'histoire de la Picardie, ses voyages de vacance, les soins de toute heure que réclamait sa chère Société d'Horticulture, le fatal accident qui lui arriva à Lille, le 29 mai 1879, par la chute d'un portique sous lequel il passait, et qui, par une circonstance toute providentielle ne lui coûta pas la vie, enfin la longue et dernière maladie qui durant depuis deux ans, le condamna à garder la chambre, ne lui laissèrent pas le temps d'accomplir sa promesse.

M. Eugène Mennechet est décédé à Amiens le 9 juin 1885 dans sa 64e année, dans la pleine possession de toutes ses facultés, envisageant sans crainte l'heure suprême du passage de cette vie dans un monde meilleur, et réglant lui-même ses dernières dispositions terrestres avec la fermeté stoïque du sage et la résignation du chrétien. Possesseur d'une belle fortune, dont il savait, chose assez rare de nos jours, faire un intelligent emploi, les hospices, le bureau de bienfaisance, les petites sœurs des pauvres de Saint-Quentin, l'Association amicale des anciens élèves du Lycée, l'Ecole de dessin de La Tour, la Collégiale de Saint-Quentin, la ville d'Amiens non plus, ne devaient pas être oubliés dans ses suprêmes pensées. Je n'ai pas besoin de vous rappeler

qu'il a tenu également à nous laisser un souvenir de son trop court passage parmi nous.

Mieux que mes paroles, les doubles funérailles d'Amiens et de Saint-Quentin qui avaient amené, de points si éloignés, autour de ce cercueil trop tôt rempli, tant d'amitiés sincères venant rendre le dernier devoir à cette amitié si brusquement tranchée, ont montré la valeur de l'homme objet de ces touchantes manifestations. Elles sont la plus éloquente et la plus sincère biographie d'Eugène-Alexandre Mennechet.

1885

CONCOURS D'HISTOIRE

(Fondation Leprince).

Séance ordinaire du 9 Juin 1885.

Rapport fait au nom de la Commission par M. DUHAMEL-DÉCÉJEAN, *membre titulaire résidant.*

MESSIEURS,

Dans la séance ordinaire du 12 mai, deux mémoires vous ont été présentés pour le concours d'Histoire — Fondation Leprince — et vous les avez renvoyés à une commission composée de MM. Darsy, Dubois, Janvier, Poujol de Fréchencourt et Duhamel.

Le premier des deux mémoires a pour titre : « *La Vallée de l'Avre, notices historiques sur les communes baignées par cette rivière* » avec la devise souvent employée : *Nescio quâ natale solum, etc.*

Le second Mémoire est intitulé : « *Généalogie de la famille Eudel* » et il porte pour épigraphe une variante de la devise : *Nosce Patriam*, sous la forme : *Nosce Parentes.*

Les membres de la Commission ont examiné chacun isolément les manuscrits, puis ils se sont réunis samédi dernier, 6 juin, sous la présidence de M. Crampon, pour concentrer les résultats de leur étude et prendre une décision touchant les propositions de prix.

Je viens aujourd'hui, au nom de la Commission et sur son ordre, vous présenter, non pas un rapport destiné à être lu en séance publique, mais simplement un résumé des observations faites, des critiques et des éloges adressés aux concurrents, une analyse sommaire destinée uniquement à vous éclairer sur le vote que vous allez être appelés à émettre.

Si ce vote est conforme aux conclusions de la Commission, un rapport destiné à la séance publique sera ultérieurement rédigé et vous sera soumis.

Le premier mémoire s'occupe, ai-je dit, de *La Vallée de l'Avre.*

Après une courte préface, et une notice topographique sur la rivière, et sur les projets de canalisation dont elle a été l'objet à plusieurs époques, l'auteur étudie l'une après l'autre, les localités situées près des bords de l'Avre. Ces localités sont au nombre de 36 ; elles ont chacune leur monographie historique, construite sur un plan uniforme, et accompagnée des généalogies, souvent fort développées, des seigneurs résidants ou non-résidants.

L'auteur parcourt ainsi, en suivant l'ordre géographique : Avricourt, où l'Avre prend sa source, — Verpillières — Roiglise — Roye — Saint-Mard — L'Echelle — Guerbigny — Warsy — Becquigny — Davenescourt — Boussicourt — Pierrepont — Contoire — Braches — La Neuville-Sire-Bernard — Moreuil — Morisel — Castel — Hailles — Thésy — Fouencamps — Boves et Cagny.

A ces 28 communes se rattachent 8 annexes, savoir : Falvert — Diencourt — St-Aurin — Le Hamel — Filescamps — Genonville — St-Ribert et Glimont.

Plus, 3 habitations isolées ou fermes à St-Riquier — Quiry-le-Vert et Lépinois.

Enfin 2 villages aujourd'hui disparus : Le Montel et Agumont.

Tel est le plan, et telle est la division du travail, assurément important, qui vous est soumis, Messieurs, et qui comporte 254 pages in-folio, d'une écriture serrée et souvent difficile à lire.

Au premier abord, le sujet du travail a paru choisi d'une façon défectueuse.

La Commission a été unanime pour regretter que le plan du mémoire ait été établi sur une configuration géographique du terrain qui ne correspond à aucune division politique et ne donne aucune vue d'ensemble.

Le cours de la rivière d'Avre forme une ligne qui part du canton de Lassigny, dans le département de l'Oise, et qui aboutit à Amiens, après avoir traversé 6 cantons du département de la Somme : ceux de Roye, Montdidier, Moreuil, Ailly-sur-Noye, Boves et Amiens Sud-Est.

Mais les localités rencontrées par cette ligne n'ont entr'elles aucun lien historique, aucune corrélation.

Lorsqu'on fait de l'histoire, on devrait justement rechercher ce lien et cette corrélation, soit dans les temps anciens, soit même dans les temps modernes. Que l'on choisisse un ancien *pagus*, une ancienne province, un doyenné, que l'on prenne un arrondissement, un canton, ou même un groupe de communes voisines les unes des autres, cela est bon.

Tandis que le cours d'une rivière qui traverse 50 kilomètres de pays sur une largeur insignifiante, ne fournit aucun ensemble, on n'obtient qu'une suite de monographies n'ayant l'une avec l'autre aucun rapport ; elles pourraient être placées en ordre différent ou inverse, sans que la lecture en souffrît ; ce sont des morceaux détachés qui, pris à part, peuvent être bons chacun, mais dont la juxtaposition forme une mosaïque incohérente et non pas un tableau. L'intérêt général du travail est compromis ; et la Commission était disposée à faire de ce chef un reproche sérieux à l'auteur du Mémoire, lorsqu'un fait lui a été rappelé, dont l'importance ne saurait vous échapper dans le cas présent.

La Société a admis au concours du prix Leprince, il y a deux ans, un Mémoire conçu dans un esprit absolument semblable à celui de la *Vallée de l'Avre*.

C'est le travail sur la *Vallée du Liger*.

Non-seulement la Société a admis le Mémoire sur la Vallée du Liger, mais elle l'a couronné.

Non-seulement elle l'a couronné, mais elle en avait, d'une certaine sorte, provoqué et favorisé la présentation, en invitant une première fois l'auteur, alors inconnu, à compléter son travail ; elle lui avait fourni pour cela des indications précises dans un rapport lu en séance publique.

Devant un précédent comme celui-là, la Société serait mal venue à reprocher au Mémoire actuel ce qu'elle a admis il y a deux ans ; elle ne saurait blâmer aujourd'hui ce qu'elle encourageait hier, alors surtout que la récompense accordée à la *Vallée du Liger* a été le motif très plausible, très probable qui a déterminé le choix de l'auteur de la *Vallée de l'Avre*.

La Commission a été unanime à penser qu'il serait injuste au premier chef de faire entrer dans la balance le choix, tout fâ-

cheux qu'il pût être, d'un sujet que les agiss ments précédents autorisaient à croire admissible.

Elle se borne donc à exprimer le vœu qu'on insère dans le rapport à lire en séance publique, ou bien dans le programme du concours de 1886 un avertissement aux concurrents de ne plus prendre désormais pour base des travaux destinés à la Société les lignes formées par les rivières, les routes ou les chemins de fer, de choisir au contraire les divisions territoriales anciennes ou modernes qui relient entr'elles des localités voisines, et qui permettent de donner à l'histoire un intérêt plus sérieux, une utilité plus grande, plus positive. L'histoire des localités situées sur un cours d'eau, le long d'une route ou d'une voie ferrée peut convenir à un travail pittoresque comme un guide de voyage, mais convient moins au travail destiné à une Société savante.

La Commission ayant éliminé le point de vue relatif au plan du travail sur la vallée de l'Avre, il lui restait à examiner si l'auteur avait du moins bien rempli le cadre qu'il s'était tracé.

Ici, Messieurs, la Commission entrant dans le détail du Mémoire n'a pu s'empêcher de reconnaître qu'il méritait la plus sérieuse considération. D'un avis général elle a reconnu l'importance du travail, la conscience avec laquelle il est traité, les recherches considérables dont il est le fruit.

Ces expressions : *travail important*, *travail consciencieux*, *recherches considérables*, sont textuellement celles que les membres de la Commission ont employées dans les notes qu'ils ont remises au rapporteur.

Si les critiques avaient été nombreuses sur le choix du sujet, les éloges ont été abondants sur la manière dont le sujet lui-même a été traité.

L'auteur a puisé à des sources nombreuses, il les cite avec une conscience scrupuleuse ; non content d'avoir pris des renseigne-

ments dans tous les auteurs qui ont déjà travaillé sur les localités voisines de la rivière d'Avre, comme MM. Garnier, Goze, Janvier, Salmon, Dusevel, de Beauvillé, Grégoire d'Essigny, Pringuet, Delgove, Rembault, Dubois, Corblet, De Cagny, Rendu, Darsy, Josse, et bien d'autres encore ; dans les manuscrits de Dom Grenier, de Pagès, de Corcelles, du P. Daire, de Scellier, dans les archives d'Amiens, de Montdidier, de Roye, de Douai, l'auteur, dis-je, a relevé des données intéressantes et inédites dans les registres des communes de Verpillières, de l'Echelle, de Becquigny, etc...

Les généalogies des Seigneurs sont traitées partout avec soin et avec ampleur, on leur a même reproché des développements un peu trop considérables à l'Echelle-Saint-Aurin, à Guerbigny, à Moreuil ; c'est un défaut qu'il sera facile de corriger.

L'auteur annonce dans sa préface qu'il se place *au point de vue historique seulement*. En fait il a scrupuleusement observé cette règle, avec un tel scrupule qu'il s'est abstenu totalement de parler d'archéologie. Il en résulte un certain regret pour le lecteur qui voit passer sous ses yeux sans être étudiés, ni même complètement décrits, des églises comme celle de Becquigny, remarquable monument d'origine romane ; des stations gauloises et gallo-romaines comme Roiglise, Saint-Georges, Guerbigny, le Vieux-Catil ; des souterrains et des fortifications d'une haute antiquité et d'un grand intérêt. A coup sûr, si le Mémoire se fût étendu sur les questions archéologiques, on lui eût peut être reproché de sortir du domaine historique. C'est un cercle vicieux auquel on ne peut échapper qu'en mêlant dans une proportion intelligente l'archéologie et l'histoire. La Commission conseille à l'auteur de tenir bonne note de cette observation avant que son œuvre soit publiée.

Trois plans sont joints au mémoire : le premier donne le cours de la rivière depuis sa source jusqu'à Amiens.

Le second reproduit les projets de canalisation du docteur Midy.

Le troisième est le plan du fief de la Planque, extrait du manuscrit de Corcelles.

L'auteur se proposait d'y ajouter un certain nombre de photographies faites par lui, mais le temps lui a manqué.

Il s'en console en disant que ces dessins n'eussent été « *tout « simplement qu'un embellissement* » ; nous ne partageons pas à fond cette manière de voir. Les dessins et les photographies sont un élément très puissant de succès pour un travail, il ne faut pas les négliger.

L'auteur aura également besoin de revoir le style de son manuscrit qui offre ça et là quelques négligences. On sent bien qu'il a employé tout son temps à poursuivre de tous côtés et à réunir les documents avec une ardeur digne d'éloges ; le fond est riche, mais la forme demande à être polie encore dans quelques endroits.

Pour ne pas prolonger cette analyse, je ne relèverai pas en détail quelques menus points dont la critique a été faite par la commission.

Par exemple, au sujet d'Avricourt, le Mémoire reproduit une origine de nom de lieu qui n'est pas assez sérieuse : *Avricourt*, parce que la rivière d'*Avre y court* (!).

Il vaut mieux ne pas répéter des étymologies aussi fantaisistes.

Ailleurs, à la page 172, il est question de Philippe le Hardi sous la date du 15 juin 1726 ; ce n'est évidemment qu'un *lapsus calami*, une transposition de chiffres (1726 pour 1276).

Un fait d'armes relatif à la forteresse de Guerbigny a été omis à la date de 1430 ; ainsi que les noms de plusieurs seigneurs de

Cagny, au XIIIe siècle, cités dans le Cartulaire de N.-D. du Paraclet.

Les détails préliminaires sur la canalisation de la rivière d'Avre, et surtout la longue pièce de vers du Dr Midy, gagneraient à être abrégés.

Mais à côté de ces imperfections, il se trouve des passages fort bien traités ; les monographies de Verpillières, de Roye, de l'Echelle, de Guerbigny, de Davenescourt, de Moreuil, sont particulièrement remarquables.

Le temps paraît avoir manqué à l'auteur pour ajouter à son travail les tables des noms de lieux et de personnes qui en sont le complément indispensable ; c'est une lacune, toute matérielle du reste, qu'il sera nécessaire de combler.

En résumé, le Mémoire sur la Vallée de l'Avre est une œuvre importante, il renferme une somme de travail considérable, il est consciencieux et bien fait.

Le second Mémoire présenté au concours est intitulé : *Généalogie de la famille Eudel.*

Son importance est moins grande que celle du Mémoire sur *La Vallée de l'Avre.* Il ne comporte que 29 pages au lieu de 254. Et, d'après les remarques de la Commission, tandis que le premier travail se maintient assez exactement dans les limites d'époque fixées par nos Statuts, la *Généalogie* consacre environ dix pages sur 29 à des événements et à des personnages absolument modernes. Certains faits cités ont à peine un an de date, puisqu'ils ne remontent qu'à l'année 1884.

La majorité de la Commission a jugé sévèrement ce travail au point de vue du sujet, qui n'offre qu'un médiocre intérêt historique : la famille Eudel n'appartient plus depuis longtemps à la province. Les faits relatifs à cette famille ne se rattachent pas assez à l'histoire générale, définie par le programme du Concours.

L'auteur aurait dû compléter sur beaucoup de points les dates des personnages qu'il fait comparaître. Ainsi la date des premiers Eudel de la Généalogie manque absolument.

La forme et le style du travail sont convenables. Ce Mémoire dénote du savoir et des recherches, mais il ne saurait prétendre assurément à une récompense telle que le prix Leprince.

Pouvait-on proposer à la Société de lui accorder une Mention honorable? La question en a été posée et discutée, mais la majorité de la Commisison l'a résolue négativement.

Elle vous propose, Messieurs, de décerner le Prix d'Histoire de la Fondation Leprince, à l'auteur du Mémoire sur la Vallée de l'Avre.

Nota. — La Société ayant émis, dans la séance du 9 juin 1885, un vote conforme aux conclusions qui précèdent, le Rapport destiné à être lu en Séance Publique a été rédigé comme il suit (page 433).

Aux termes de la décision prise par l'Assemblée générale du 4 juillet 1881, le Rapport lu en séance publique ne doit point parler des Mémoires auxquels il n'est pas accordé de récompense.

Séance publique du 19 Juillet 1885.

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE
(Fondation Leprince).

MESDAMES, MESSIEURS,

Un poète du grand siècle d'Auguste, esprit brillant et gracieux, l'un des mieux doués de cette époque illustre, laissait un jour tomber de ses lèvres ce distique :

Nescio qua natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse sui.

« Je ne sais par quel attrait le sol natal nous captive, et ne « nous laisse jamais l'oublier. »

Bientôt vingt siècles se seront écoulés ; et ces deux vers, que le souvenir de la patrie inspirait à Ovide exilé loin de Rome sur les bords humides du Pont-Euxin, sont restés *sans vieillir* dans la mémoire de l'humanité.

Ils avaient si délicatement rendu un sentiment vrai et profond, leur style pur et ému avait traduit avec tant de force une aspiration intime et instinctive, qu'ils sont demeurés toujours la formule vivante de l'attachement au pays natal.

On n'a point osé les imiter ; c'eût été peine perdue. On se contente de les citer. Tous ceux qui ont dû, après l'auteur des Elégies Pontiques, abandonner le foyer paternel, ont répété ces deux vers sur la route de l'exil : « *Nescio*... Je ne puis dire, je ne puis exprimer par quelle douceur le sol natal nous attire et demeure sans cesse présent à notre mémoire. »

Tous ceux qui ont écrit l'histoire du pays où ils sont nés (et grand en est le nombre !) ont inscrit, sur la première feuille du livre, l'affirmation d'Ovide. Ils ont ajouté ainsi leur témoignage

à celui des temps en faveur de l'influence ardente et mystérieuse qui nous attache au lieu où nous sommes nés ; influence d'ailleurs aussi salutaire que réelle, et qu'il faut révérer comme la source surnaturelle et féconde du patriotisme.

Cette année encore, l'un des mémoires présentés au concours d'Histoire de notre Société portait pour épigraphe, à l'imitation d'un grand nombre de ses devanciers, les deux vers d'Ovide.

Et si ce n'était l'expression d'un penchant naturel et sincère, le choix de cette devise serait encore une intelligente adresse ; rien ne dispose mieux le lecteur à l'égard d'un ouvrage que cette pensée douce et sympathique illuminant le début et rayonnant au frontispice.

L'auteur du mémoire dont je dois vous parler a choisi pour champ d'étude *la Vallée de l'Avre*. Cette vallée s'ouvre sur les confins du département de l'Oise, traverse dans la Somme les Cantons de Roye, Montdidier, Moreuil, Ailly-sur-Noye, Boves et se termine à Amiens.

La rivière d'Avre prend naissance aujourd'hui dans l'antique forêt de Bouvresse, au canton de Lassigny. Ses sources primitives sont taries maintenant, ainsi qu'il est arrivé à une grande partie de nos cours d'eau par suite du déboisement et d'un soulèvement incontestable du sol.

Les eaux qui descendent des montagnes de Lagny et des bois de Beaulieu, celles qui proviennent des drainages d'Haussu constituent seules le volume de l'Avre qui a beaucoup perdu de son ancienne importance. Mais elle est heureusement grossie sur son parcours par plusieurs fontaines, par les rivières Saint-Firmin à Roye, le Dom à Pierrepont, la Luce à Thésy et la Noye à Fouencamps. Ses bords sont pittoresques et accidentés. Ses eaux limpides côtoient de fertiles contrées, arrosent une vallée riche en toute sorte de souvenirs ; elles font mouvoir quinze usines, elles

en actionnaient trente au commencement de notre siècle, et jadis elles portaient bateau de Moreuil à Amiens.

L'un des seigneurs de Moreuil, Bernard III, s'occupa, il y a plus de 600 ans, dans le début du XIII• siècle, de la canalisation de l'Avre. Ses descendants continuèrent son œuvre qui ne cessa d'être controversée pendant de longues années. Les gouverneurs de Picardie l'étudièrent ; la question parvint même jusqu'au conseil des rois. Henri IV et Louis XIV écoutèrent l'exposé des plans activement développés par le commerce et l'industrie du Santerre. On les agita encore sous Louis XVIII et sous Louis-Philippe. Le Conseil Général de la Somme leur donnait un avis favorable, il n'y a pas longtemps, en 1852, sous l'inspiration de M. Cauvel de Beauvillé, d'accord avec le Conseil Général de l'Oise et le Conseil d'arrondissement de Clermont. Il s'agissait non-seulement de canaliser l'Avre depuis Amiens jusqu'à sa source, à Avricourt, mais d'opérer de ce dernier point une jonction avec la rivière de l'Oise à Pont-l'Evêque, près de Noyon. Une grande ligne de communication aurait été ainsi créée à travers le Nord de la France. Partant du port de Saint-Valery sur la Manche, elle aurait traversé Abbeville, Amiens, Roye et Noyon, suivi l'Oise jusqu'à la Seine et relié directement la Picardie avec Paris.

Un homme s'est rencontré, il y a soixante ans, qui mit au service de cette cause importante toute son énergie et sa science. C'était M. le docteur Midy, médecin à Roye dès 1782.

Il rédigea des Mémoires ; il traça un plan de canalisation de l'Avre entre Moreuil et Noyon, étudiant la topographie, la navigation, les avantages agricoles, commerciaux et économiques de cette entreprise.

La prose ne suffit point à son zèle ; il appela à la rescousse son talent poétique.

En 1821, il adressa à Louis XVIII une épitre allégorique de

239 vers, intitulée « *Le Crocodile* ». Ce n'est point du Corneille, ni du Lamartine, mais l'intention justifie les moyens. Que ceux qui n'ont rien à se reprocher devant Apollon lui jettent la première pierre !

Malgré son argumentation poétique (et peut-être parce qu'elle était poétique), le docteur Midy échoua auprès de Louis XVIII.

Il ne perdit pas courage; et, sous le règne de Louis-Philippe, il lança de nouveau son épitre, ayant soin seulement de modifier la péroraison en ce qu'elle avait de trop personnel au premier roi pour l'adapter au second ; le résultat ne fut pas plus heureux.

Et si la canalisation de l'Avre doit un jour sortir du domaine spéculatif pour entrer dans celui des faits accomplis, le secret en est encore dans les archives du Conseil général et dans les cartons de la Préfecture (1).

L'auteur du mémoire sur la Vallée de l'Avre, après avoir décrit la rivière, étudie les localités situées sur ses bords. Il y rencontre 23 communes, 8 annexes. 3 habitations isolées et 2 villages disparus,ce qui forme dans son ouvrage un total de 36 monographies détaillées.

Ne craignez point. Je ne vous ferai pas suivre l'auteur dans ce laborieux voyage. Tout agréable qu'il soit, par une température sénégalienne, de descendre à loisir une rivière fraîche et limpide, je redouterais la fatigue. L'excursion, il faut le dire, a été accomplie d'avance par la Commission du concours d'Histoire ; celle-ci a accompagné l'auteur dans tous les méandres de la rivière, examinant, sondant, fouillant tous les replis, vérifiant tous les documents et toutes les assertions, consignant ses observa-

(1) Dans un rapport du 1er août 1885, M. de la Hougue, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, s'est occupé des projets relatifs à l'Avre, et il a reconnu, avec sa haute compétence, les éminents avantages qu'offrirait sa jonction avec l'Oise.

tions, ses critiques et ses éloges sur un journal de bord rigoureux qu'elle m'avait chargé de tenir et de soumettre à la Société pour éclairer son jugement.

Le Mémoire a subi victorieusement cette épreuve, il est arrivé au port. Hélas ! Tous n'ont pas eu le même destin.

Chacune des monographies, composant le Mémoire sur la Vallée de l'Avre, est établie d'après un plan régulier et uniforme.

L'auteur étudie d'abord le nom de la localité, et ses différentes transformations dans le cours des siècles. Puis il détermine la situation politique, religieuse et administrative, et il relève les faits historiques dont la localité fut le théâtre.

Vient ensuite la liste des Seigneurs, et ici notre Mémoire prend une ampleur remarquable, il semble que l'auteur ait fait une étude spéciale des généalogies, il s'y complait, et il les traite bien, c'est pourquoi je ne lui reprocherai pas de les avoir étendues parfois un peu loin. Les fiefs qui se rattachent à la terre principale sont étudiés également, et les monuments civils ou religieux sont décrits en quelques lignes.

Pour exemple, je vous citerai une seule localité ; et si vous le voulez bien, nous nous arrêterons à Guerbigny.

« Guerbigny — dit le Mémoire — est un beau village du can-
« ton et de l'arrondissement de Montdidier, qui faisait partie
« avant la Révolution du doyenné de Rouvroy, des prévôté,
« bailliage et grenier à sel de Roye. On y trouve actuellement
« un notaire, la création de cette charge remonte au commen-
« cement du XVIIIe siècle. »

Je constate en passant que l'auteur cite toujours dans ses monographies les notaires au premier rang et avec des détails particuliers. Evidemment il possède pour eux une sincère prédilection.

« Le nom de Guerbigny a subi, à travers les âges, diverses

« modifications : Garbigny, Garmeigny, Garminy qui se ratta-
« chent au latin *Garminiacum* »

Je dois ici rappeler — notre auteur l'a oublié — que les anciens historiens avaient appliqué le *Garminiacum* du IXe siècle. cité dans les annales védastines, à un village des environs d'Orléans.

C'est à M. Peigné-Delacourt, notre savant et très regretté collègue, que revient l'honneur d'avoir réfuté cette erreur géographique, et d'avoir démontré qu'il s'agissait de Guerbigny, près de Roye, sur la rivière d'Avre.

Au IXe siècle, en effet, les Normans avaient déjà à différentes reprises envahi la Picardie ; ils s'emparèrent d'Amiens en l'an 890 et ils établirent un de leurs chefs à Argœuves. L'année suivante à l'automne de 891, les hordes barbares se divisèrent en deux bandes, dont l'une descendit vers l'Oise et dont l'autre vint camper à Guerbigny. A cette nouvelle, le roi Eudes partit de Compiègne pour forcer l'ennemi dans ses retranchements ; mais, malgré sa bravoure, malgré les travaux stratégiques qu'il fit exécuter, et dont on retrouve encore les traces, il ne put aborder la puissante position des Normans, et il dut se retirer.

Les envahisseurs occupaient le sommet d'une colline escarpée au pied de laquelle s'étendaient des marais profonds, impraticables et de grande étendue, à travers lesquels coulait la rivière d'Avre.

Notre Mémoire, comme c'est son droit rigoureux, puisqu'il est présenté à un concours d'Histoire, n'a pas voulu empiéter sur le domaine de l'Archéologie.

Il s'est borné exclusivement aux données écrites. Sans cela, il eût été facile de faire ressortir à Guerbigny l'existence d'une enceinte fortifiée bien longtemps avant l'arrivée des Normans, d'un refuge gaulois établi dans des conditions classiques et dont la puissance a été utilisée pendant de longs siècles. Plus tard

Louis IV, en y construisant un château-fort, n'a fait que continuer une tradition militaire immémoriale ; les Bourguignons l'occupèrent au xve siècle, et le prince de Condé y campa en 1653 pendant la Fronde.

Après avoir parlé des vignobles de Guerbigny, autrefois considérables, mais dont le vin ne valait pas mieux que celui de Boutillerie, s'il en faut croire le P. Daire ; après avoir parlé des *Foires et Marchés* établis dès le xvie siècle, et qui ont duré jusqu'au milieu du xixe, l'auteur aborde la nomenclature des Seigneurs dont il développe la généalogie pendant une période de 700 ans, à travers les familles de Roye, de Bourbon et de Belleforière de Soyécourt.

Parmi les fiefs qui se trouvent sur la terre de Guerbigny, il en est un que je ne saurais omettre de vous faire remarquer, parce que son nom est devenu celui d'un de nos savants collègues qu'une mort subite et prématurée a ravi tout dernièrement à notre estime et à notre affection. Je veux parler de M. Victor Cauvel de Beauvillé, dont notre Société, non plus que la ville d'Amiens, n'oubliera jamais la noble intelligence, le dévouement et la charité.

La famille des Cauvel, originaire de la Suède, vint s'établir en France au xve siècle. Deux cents ans plus tard, elle se divisa en trois branches, les Cauvel de Carouge, de Beauvillé et de Mocreux.

La première et la troisième branche sont éteintes ; la seconde subsiste encore à Montdidier, et elle tire son nom du fief situé à Guerbigny dont elle est en possession depuis le xvie siècle.

Le 20 juin 1605, Pierre Cauvel se rendit adjudicataire en la prévôté de Montdidier d'immeubles appartenant à Anne Cauvel,

sa parente, et comprenant le fief de Beauvillé, avec la maison d'habitation sise à Guerbigny, les dépendances, les droits de haute, moyenne et basse justice, et les levées de censives.

Le 26 juin 1610, Pierre Cauvel de Beauvillé fournit le dénombrement de sa terre à François d'Hervilly, seigneur de Devise, de qui relevait le fief de Beauvillé.

Je me félicite avec vous que le Mémoire sur la vallée de l'Avre m'amène à signaler l'origine *française et picarde* du nom qui vient de s'ajouter à ceux de nos insignes donateurs, à ceux des généreux bienfaiteurs de la ville d'Amiens, à ceux dont les malheureux béniront toujours la mémoire.

La Notice sur Guerbigny se termine par une description de l'église, ancien et remarquable monument qui serait digne d'une étude approfondie. Je n'insiste pas davantage, vous devez avoir déjà un aperçu des 23 pages in-folio qui composent l'article consacré à Guerbigny.

Toutes les notices sont tracées sur le même plan et traitées avec les mêmes soins.

La Commission d'examen a été unanime à reconnaître dans les 254 pages in-folio du Mémoire un travail sérieux, bien traité, fruit de recherches considérables.

L'auteur a puisé aux sources les plus nombreuses, la liste des auteurs qu'il cite formerait le catalogue d'une bibliothèque, et il les indique avec une conscience dont il faut le louer d'autant mieux qu'on la rencontre plus rarement chez les historiens.

La Commission se félicite d'avoir à signaler, parmi les travaux présentés au Concours, une œuvre importante et méritoire, sérieuse et approfondie, dont l'épigraphe en affirmant l'amour du sol natal n'était pas seulement une formule éloquente, mais une rigoureuse réalité.

La Commission vous propose, Messieurs, de décerner à l'auteur du Mémoire sur la vallée de l'Avre, la médaille d'or de la fondation Leprince.

MESDAMES, MESSIEURS,

Si le Concours d'Histoire a réalisé cette année nos espérances, il n'en est pas de même du Concours d'Archéologie.

Les concurrents nous ont fait défaut. Mais j'ajoute aussitôt qu'il n'y a point lieu d'en être surpris. En annonçant pour le Concours de cette année une médaille d'or de 500 fr., nous avons annoncé en même temps, pour l'an prochain, une médaille dont la valeur sera double. A coup sûr, les auteurs ont réservé leurs efforts pour ce prix exceptionnel, dont la délivrance coïncidera avec les fêtes du cinquantenaire de notre Société. L'heureux vainqueur du Concours d'Archéologie de 1886 sera proclamé et couronné en présence des délégués que toutes les Sociétés savantes de la France et de l'étranger enverront à Amiens, au Congrès que nous ouvrirons ici ; il y avait dans cette circonstance et dans la valeur du prix une explication suffisante de la réserve que nous avons constatée. Nous donnons donc rendez-vous pour l'an prochain aux Archéologues, et nous avons le droit d'espérer que le magnifique sujet qui leur est proposé, que l'importance du prix et les solennelles circonstances dans lesquels il sera décerné, feront du Concours Archéologique de 1886 une date mémorable dans les fastes scientifiques de la Picardie.

EXPOSITION DE 1886.

RÈGLEMENT.

Art. 1.

Une exposition locale, artistique et archéologique, d'objets d'art et et de curiosité aura lieu à Amiens, par les soins de la

Société des Antiquaires de Picardie, à l'occasion du cinquantième annniversaire de sa fondation.

Art. 2.

Une Commission nommée par la Société est chargée de prendre toutes les mesures utiles au succès de l'Exposition, et de statuer sur l'admission ou le rejet des objets présentés.

Art. 3.

L'Exposition comprendra :

(A). Les tableaux, dessins, aquarelles, gouaches, gravures et photographies, les vitraux, émaux, miniatures et mosaïques ;

(B). Les statues et les reliefs, les sculptures sur pierre, sur bois, sur ivoire, les médailles, camées, monnaies et nielles, etc.;

(C). Les bijoux et ouvrages d'orfévrerie ;

(D). Les poteries, faïences, porcelaines, biscuits et terres cuites ;

(E). Les bahuts et tous meubles sculptés, incrustés ou en marqueterie ;

(F). Les tapisseries, étoffes, broderies et dentelles ;

(G). Les armes, les outils et les ustensiles ;

(H). Les manuscrits et les livres précieux, etc.,

se rattachant à l'histoire de la Picardie, ou appartenant à des personnes domiciliées dans la province.

Art. 4.

Un appel est fait à toutes les personnes qui possèdent des objets de la nature de ceux qui sont spécifiés à l'article 3. La Société recevra avec reconnaissance ceux qu'on voudra bien lui confier.

Art. 5.

Les objets seront mis à la dispositiou de la Société quinze jours au moins avant l'ouverture de l'Exposition. Ils ne pourront être retirés avant la clôture.

Art. 6.

Il en sera délivré récépissé et ils seront inscrits à leur arrivée sur un registre spécial. La Société se charge des frais du transport aller et retour et du réemballage.

Art. 7.

Toutes les précautions nécessaires seront prises pour la garantie des objets qui seront confiés à la Société. Pendant toute la durée de l'Exposition, un service de sureté veillera jour et nuit dans les galeries.

Les objets de petite dimension seront placés dans des vitrines fermant à clef.

Art. 8.

Il est interdit de prendre des dessins, copies, photographies, etc., des objets exposés sans l'autorisation écrite des exposants.

Art. 9.

Le Catalogue des objets exposés sera publié par les soins de la Commission. Il indiquera le sujet, la nature du travail, le nom de l'auteur, etc., et le nom du propriétaire.

La Société laisse à MM. les exposants la responsabilité des désignations qu'ils auront données.

Art. 10.

Les heures d'ouverture et de fermeture des galeries, le prix des entrées et des abonnements, les jours d'entrée gratuite, etc. seront ultérieurement publiés.

Art. 11.

Des médailles seront décernées aux personnes qui auront exposé les objets ou les collections les plus remarquables.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 3me trimestre de 1885.

I. De M. le Ministre de l'Instruction publique.

1° Journal des Savants. Juin. Juillet, Août. — 2° Romania. n° 53. — 3° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1885, n° 1. — 4° Revue historique. Juillet. Août. — 5° Répertoire des Travaux historiques, n° 3. — 6° Enquêtes et documents relatifs à l'Enseignement supérieur. XIV. Rapport sur les observations astronomiques de Province. 1884. XV. Note sur l'Enseignement supérieur en France. 1884. XVI. Universités. 1885. XVII. Rapport sur les observations astronomiques en France. XVIII. Baccalauréat. (Facultés, Lycées, Collèges). Paris. 1884-1885. Imprimerie Nationale in-8°. — 7° Bulletin des Bibliothèques et des Archives. Année 1885, n° 4. Titre et tables du tome 1er. — 8° Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques des départements publié sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique. Tome VII. Toulouse. Nîmes. Paris. 1885. Imprimerie Nationale. 1 vol. in-4°.

II. De M. le Préfet de la Somme.

1° Département de la Somme. — Conseil Général. — Session d'Avril 1885. — Rapport du Préfet et de la Commission départementale. — Procès-verbal des séances du Conseil. Amiens. 1885. L. Caillet, 1 vol. in-8°

III. De M. le Proviseur du Lycée.

Université de France. — Académie de Douai. — Lycée d'Amiens. — Année scolaire 1884-1885. — Distribution solennelle des Prix, le 5 août 1885, sous la Présidence de M. René Goblet, Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes. Amiens. 1885. T. Jeunet. 1 vol. in-8°.

IV. Par les Auteurs.

1° Voies et villes romaines de la Manche. Cosedia. — Fanum Martis — Logodia. Par H. Tauxier. Saint-Lo. 1885. Elie fils. Pièce in-8°. — 2° L'importance des temps néolithiques affirmés par les travaux pratiqués à l'intérieur du sol et à sa surface dans quelques stations de la Champagne avoisinant le Petit-Morin, par le baron Joseph de Baye. Arcis-sur-Aube. 1885. L. Frémont. Pièce in-8°. — 3° Etudes sur les Monnaies de Boulogne, par L. Deschamps de Pas. Paris. 1885 Rougier et C°. 1 vol. in-8°. 2 pl. — 4° Musée municipal de Boulogne-sur-Mer. Exposition des souvenirs et reliques relatifs à F. Pilatre de Rosier et P. A. Romain, aéronautes. Catalogue dressé par M. Alphonse Lefebvre. Souvenir du Centenaire. Boulogne-sur-Mer. 1885. Simonnaire et C°. 1 vol. in-8°. — 5° Publication intégrale de lettres tronquées et dénaturées par le Bulletin mensuel de numismatique et d'archéologie. (Par M. Ch. Cocheteux.) Bruxelles. 1885. Gobbaerts. Pièce in-8°.

VI. Sociétés Françaises.

1° Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. N°s 33-34. — 2° Travaux de l'Académie nationale de Reims. LXXV° vol. — 3° Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. N° 134. — 4° Société des sciences et des arts de Vitry-le-François. XII. 1882. — 5° Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. 3e série. Tome XXI. — 6° Société de géographie. Compte-rendu. N°s 13, 14, 15. — 7° Gazette médicale de Picardie. N°s 6, 7, 8. — 8° Société académique de Boulogne-sur-Mer. Tome III. N° 4. — 9° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Classe des sciences. Vol. XXVII. — Classe de lettres. Vol. XXI et XXII. — 10° Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France. 10e année. 1883. 11e année. 1884. — 11° Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de

l'Ile de France. Tome x 1883.—Tome xi. 1884.—12° Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubernay. 1646-1652. Publié par Gustave Saige. Tome ii. (Publications de la Société de l'Histoire de Paris). — 13° Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. N°s 3, 4. — 14° Bulletin de la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. v° vol. 5° liv. — 15° Mémoires de l'Académie de Nîmes. viii° série. Tome vi. — 16° Société académique du Limousin. Registres consulaires de la ville de Limoges. Second registre. (1592-1662). — 17° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. Liv. 74. — 18° Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1er trimestre de 1885. — 19° Revue Savoisienne. Publication mensuelle de la Société florimontane. Juin-Juillet-Aout. — 20° Bulletin de la Société d'agriculture, du commerce et de l'industrie du Var. Tome vii. Livr. 1re, 2e, 3e, 4e. — 21° Bulletin du Comice d'Abbeville. N° 8. — 22° Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc. 2e série. Tome iv. — 23° Bulletin de la Station agronomique de la Somme. 2e trim. 1885. — 24° Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. Bull. 99. — 25° Société linnéenne du Nord de la France. Bull. 139.—26° Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. 1885. 3e liv. — 27° Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. Tome iii. N° 5. — 28° Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 2e série. Tome xxii. 1er fasc. — 29° Société industrielle d'Elbeuf. Bulletin des travaux. Année 1885. N° 1. — 30° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. N°s 5, 6, 7, 8. — 31° Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1er sem. 1885. — 32° Publications de la Société philomathique de Verdun. Archéologie de la Meuse, par M. Félix Liénard. Tome iii. Partie nord du département. — 33° Mémoires et documents publiés par la Société

Savoisienne d'histoire et d'archéologie. Tome XXIII. — 34° Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine. 2e vol. de la 3e série. — 35° Mémoires de la Société éduenne. Nouvelle série. Tome XIII. — 36° Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. Tome X. F. 13 à 72. — 37° L'Agronome praticien, journal de la Société d'agriculture de Compiègne. Nos 6, 7. — 38° Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne. Années 1883-1884. — 39° Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes. Tome IX. — 40° Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie. 3e série. Tome VII.— 41° Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Digne, Gap, Grenoble et Viviers. Liv. 30, 31, 32. — 42° Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Nos 7, 8. — 43° Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. Nos 28, 29, 30, 31. — 44° Société archéologique de Bordeaux. Tome VIII. 4e fasc. — 45° Bulletin de la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Exercice 1884-1885. 2e partie. — 46° Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, siège à Brive. Tome VII. 2e liv. — 47° Table décennale des Publications de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France. 1874-1883. — 48° Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome VI. 3e et 4e trim. de 1884. — 49° Bulletin de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. 1885. No 1 et 3, 4 et 6. — 50° Mémoires de la Société d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XII. 2e partie. — 51° Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XII. 2e, 3e et 4e liv. — 52° Académie des sciences et lettres de Montpellier. Mémoires de la section des lettres. Tome VII. 2e fasc. — 53° Bulletin de la Société

des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome x. 1er et 2e fasc. — 54e Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie. Tome VIII. Année 1884. — 55e Société académique de Chauny, 15 mai, 15 juillet et 5 août 1885. — 56e Publications de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. — Bonal. — Comté et comtes de Rodez. — 57e Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France. Séances du 25 nov. 1884 au 17 mai 1885 inclus. — 58e Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1885. Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6. — 59e Bulletin de la Société dunoise. No 32 à 49, 49 à 56, 59 à 63 et 65. — 60e Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. Bulletin trimestriel. Tome IV. 1re et 2e liv. — 61e Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. Tome V. 3e fasc. — 62e Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin 2e série. Tome x liv. 1, 2. — 63e Bulletin de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. 6e série. Volume V. — 64e Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Savoie. 3e série. No 15. — 65e Mémoires de l'Académie des sciences, agriculture. arts et belles-lettres d'Aix (en Provence). Tome XIII. 1re partie. — Séance publique. 1883. — Séance publique. 1884. — 66e Bulletin de l'Académie d'Hippone. Bulletin No 20. Fasc. 4. — 67e Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2e série Tome XVI. — 68e Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Tome XIV. — 69e Mémoires de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Pontoise et du Vexin. Tome VIII. — 70e Société dunoise. Histoire sommaire du Dunois, de ses comtes et de sa capitale par l'abbé Bordas, publié par la Société Dunoise. 2 vol. in-8.

VII. Publications périodiques.

1e Journal des Beaux-Arts et de la Littérature. Nos 12, 13, 14, 15, 16. — 2e Messager des sciences historiques ou Archives des Arts et de la Bibliographie de Belgique. 1885. 2e liv.

Amiens. — Imp. A. Douillet et Ce. rue du Logis-du-Roi, 13.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE PICARDIE

COMITÉ CENTRAL.

Séance du 10 *novembre* 1885.

Présidence de M. Crampon, Président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, Dubois, Duhamel, Duval, Garnier, Hénocque, Josse, Letemple, Pinsard, Soyez, Durand et de Guyencourt.

MM. Hareux et Robert Guerlin, membres non-résidants, assistent à la séance.

Le procès-verbal du 11 août est lu et adopté.

Le secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance.

— La famille fait part du décès de M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne, ancien préfet de l'Aude.

— La famille fait part de la mort de M. Théophile Lejeune, chevalier de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique, membre correspondant de la Société des Antiquaires de Picardie.

— M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, le 28 août, informe M. le Président qu'il a

reçu de Russie le Bulletin de l'Académie des sciences de St-Pétersbourg, vol. xxx, n° 1, destiné à la Société, et que la poste le lui transmettra. — Le 7 septembre, il lui adresse le programme du Congrès des Sociétés savantes de 1886, avec prière de lui donner toute la publication désirable. — Le même jour, il lui annonce qu'il a reçu de Belgique un certain nombre d'ouvrages déstinés à la Société des Antiquaires de Picardie, et qui lui parviendront par la poste. — Le 5 octobre, il lui annonce qu'il a reçu des Pays-Bas un ouvrage, et qu'il l'envoie par la poste.

— M. le Préfet prévient M. le Président que, sur sa demande, le Conseil général a maintenu l'inscription, au budget départemental de 1886, d'un crédit de cinq cents francs en faveur de la Société.

— L'Administration municipale d'Amiens s'occupant de dénommer un certain nombre de rues nouvelles, voulant désigner par une appellation différente plusieurs rues de même nom, et recherchant les hommes dont les noms pourraient être donnés à ces rues, à raison de leurs services rendus, de leur talent ou de de leur mérite, M. le Maire fait appel à la Société des Antiquaires, et la prie de vouloir bien lui remettre une liste de personnages de l'ancienne Picardie, dont la mémoire lui semblerait digne d'être perpétuée.

Pour répondre à cet appel, la Société nomme une commission composée de MM. Dubois, Pinsard et de Guyencourt.

— L'Académie nationale de Reims envoie son programme des concours ouverts pour 1886 et 1887.

— La Société d'émulation de Liège adresse le programme du nouveau concours de l'Emulation, dont la clôture se fera le 1er juin 1887.

— M. de Radiguès, secrétaire de la Société archéologique de Namur, adresse la 2e livraison de la Bibliographie Namuroise.

— Le Président du Cercle d'Enghien adresse les 2e et 3e livraisons du tome 2e de ses Annales.

— Le libraire Théophile Belin (Paris, quai Voltaire, 29) annonce la vente de l'ouvrage de M. du Sommerard, composé de 510 planches in-fo et de 5 vol. in-8o, intitulé : Les Arts au Moyen-Age.

— M. Moris, secrétaire de la Société des Lettres, sciences et arts des Alpes Maritimes, annonce la vente à Nice du Cartulaire de l'Abbaye de Lérins, au prix de 15 francs, pour les membres des sociétés savantes.

— Le bibliothécaire Escher-Jublin, au nom de la Société des Antiquaires de Zürich, ayant offert de céder, au prix de 85 fr. au lieu de 169 fr. 75, les nombreux Mémoires qui manquent à notre collection, la Société décide que ces mémoires seront achetés.

— Les ouvrages reçus ont été inscrits sous les nos 17,503 à 17,615.

— M. le Président annonce qu'il va être procédé à la réception de M. de Guyencourt, nommé membre résidant, et il donne la parole au récipiendaire qui prononce le discours suivant :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Permettez-moi, — c'est un agréable devoir dont je tiens à m'acquitter immédiatement,— permettez-moi de vous remercier, avec toute l'énergie dont ma reconnaissance est capable, de l'extrême honneur que vous m'avez fait en m'appelant parmi vous, malgré le peu de titres que je pouvais faire valoir pour obtenir cette faveur.

En effet, Messieurs, tous vous aviez accompli d'importants travaux, lorsque vous fûtes proclamés membres résidants de la Société des Antiquaires de Picardie, et cependant presque tous, dans vos discours d'installation, vous vous excusiez, avec la modestie inséparable du vrai mérite, de n'avoir point une science encore plus vaste, une œuvre encore plus considérable à offrir comme cadeau de bienvenue.

Que dirai-je donc ? moi dont le mince bagage se réduit uniquement à beaucoup de bonne volonté, et qui serai sans cesse obligé d'escompter l'avenir, pour me donner contenance dans une assemblée où chacun a fait si brillamment ses preuves.

Je pourrais bien, afin d'expliquer mon élection, invoquer le gout inné qui m'a toujours poussé vers l'étude de nos antiquités picardes ; j'aime mieux trouver la véritable cause de votre choix dans la bienveillance que vous m'avez vouée, car l'un de vos collègues dont les curieux et attrayants ouvrages sont toujours couronnés de succès, a bien voulu m'assurer que les voyages accomplis par moi dans différentes contrées d'Europe et sur les côtes de l'Asie Mineure, me seraient imputés ici à mérite rare.

Cet aimable et savant antiquaire oubliait sans doute, que dans notre siècle, il n'y a plus de mérite à voyager, parce que la vapeur a extrêmement simplifié les pérégrinations lointaines, et parce que aujourd'hui, quiconque a beaucoup vu n'a souvent que

peu retenu. La facilité des transports a fait disparaître la vieille race des voyageurs studieux, pour la remplacer par une variété nouvelle, celle des touristes, gens dont le nom fantaisiste n'indique rien de bien sérieux ; gens trop amis de leur bien être pour ne point éviter en voyage l'ombre même d'un labeur ; gens très-pressés pour la plupart, et qui, une fois hors de chez eux, constatent et vont plus loin sans jamais rien approfondir. La vue des monuments et des musées qui trouvent encore grâce à leurs yeux, ne fait, pour ainsi dire, que remplir dans leurs guides Joanne la lacune des gravures absentes ; quant aux bibliothèques, aux archives, ils les fuient avec horreur. Ne leur parlez pas d'étudier l'histoire, les coutumes, les mœurs populaires des pays qu'ils traversent ; ils n'en ont guère le temps ; souvent même ils n'en ont cure, car aujourd'hui ils sont ici, et demain ils seront par delà les mers.

Serai-je mis au nombre de ces voyageurs volages ? J'ai bien lieu de le craindre, pourtant, dans toutes les régions que j'ai parcourues, j'ai toujours noté avec soin les souvenirs qui, à un titre quelconque, se rattachent à notre Picardie. Permettez-moi de vous les rappeler, en marchant sur les traces de ceux qui m'ont précédé dans cette voie, car je ne me flatte point de l'espoir d'être le premier à vous signaler tout ce que je me propose de vous exposer ; aussi m'efforcerai-je d'être bref.

Pourquoi en effet décrire minutieusement, après ce qu'en a dit Monsieur Vion, votre collègue, l'étrange monument élevé par la cité de Huy à la mémoire de notre grand compatriote Pierre l'Hermite (1) ? Pourquoi refaire un parallèle usé entre les cathédrales de Cologne et d'Amiens, si semblables par leurs plans, si différentes quant au résultat obtenu ? La basilique allemande, en effet, malgré ses proportions énormes, n'est qu'un œuvre froide

(1) *Pierre l'Hermite et les Croisades*, par M. Michel Vion.

et dépourvue de l'étincelle inspirée qui éclaira le sublime génie de Robert de Luzarches ; Cologne n'est qu'un colossal plagiat d'Amiens, sans statuaire, et sans poésie spéciale autre que celle qui est le propre de toute construction démesurée. Qu'il me suffise de rappeler ces monuments.

Toutefois la cathédrale rhénane conserve dans son trésor une magnifique châsse en métal précieux, splendidement revêtue d'émaux et de ciselures dans le style de la renaissance, et digne surtout de fixer l'attention d'un Picard parce qu'elle est décorée des armes de la maison de Croy-Renty, probablement originaire de notre province : une branche de cette illustre famille de Croy a même fourni depuis le XIIIe siècle plusieurs mayeurs à notre ville d'Amiens.

Si vous avez, Messieurs, la constance de me suivre plus loin à la recherche des souvenirs de Picardie, je vous demanderai la permission de vous conduire d'une seule traite à travers l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie, jusqu'à Peterwardein. Là encore, comme tantôt en Belgique, nous rencontrerons l'ombre de Pierre l'Hermite, planant sur la cité qui fut autrefois son camp, et conserve toujours son nom.

Nous enfonçant de plus en plus vers l'Orient, à chaque pas nous serons arrêtés par une foule de choses dignes d'intéresser des antiquaires.

Voici, au fameux défilé des portes de fer, l'inscription connue sous le nom de « table de Trajan » : elle est gravée sur le fond d'une niche taillée dans un rocher énorme, que baigne le Danube.

Voici les innombrables trous, parfaitement réguliers, et parfaitement alignés à distances égales, que les Romains creusèrent dans la paroi verticale de ce même roc, pour y enfoncer les poutres destinées à soutenir une voie suspendue en balcon au-dessus du fleuve bouillonnant.

Voici, en Roumanie, des villages entièrement composés de huttes circulaires surmontées de toits coniques, semblables à celles qui sont si habilement sculptées dans les bas-reliefs de la colonne Trajane, semblables à celles que devaient habiter les Gaulois nos ancêtres. Elles prouvent combien les mœurs ont peu changé en ce pays depuis les temps antiques, et combien de découvertes curieuses les chercheurs sont appelés à y faire.

Plus loin encore, les campagnes bulgares nous montrent leurs rustiques cimetières tout hérissés de pierres brutes qui font penser, quoique les dimensions soient bien moindres, à nos vieux alignements celtiques, surtout quand à l'horizon se dessine la silhouette de quelque mystérieux tumulus....,. Et nous arrivons ainsi sur les mornes rivages du Pont-Euxin, qui a vu défiler sur ses bords toutes les hordes vagabondes des primitifs colonisateurs de notre Occident.

Au delà de cette mer se trouve un pays enchanté où les souvenirs des temps antiques sont aussi nombreux que les fleurs. Je ne veux point, Messieurs, refaire un cours de mythologie classique, — l'occasion s'en présente ici, — mais je m'écarterais du but que je me suis assigné en me proposant de vous répéter sommairement les lointains échos de Picardie notés par moi en pays étrangers. Qui ne céderait cependant au plaisir de s'attarder un instant sur la rive embaumée du Bosphore, à l'ombre des platanes de Buyuk-Déré ?

Lors de la première croisade un illustre Picard ne put y résister : Gaudefroy de Bouillon, comte de Boulogne, a, dit-on, planté sa tente sous ces nobles ombrages ; le plus magnifique de tous ces arbres vénérables a même reçu le nom du héros qu'il abrita ; saluons-le sur la foi de la légende, sinon sur celle de l'histoire, car la tradition que je viens de rapporter a été contestée ; et continuons notre route jusqu'à Constantinople.

En qualité d'Amiénois, vous comprendrez le plaisir que j'é-

prouve à parcourir, avec du Cange comme guide, et sur les traces de Walon de Sarton, tout ce quartier qui s'étend au pied de la basilique déchue de Sainte-Sophie, là où fut découvert le chef de saint Jean-Baptiste que l'on vénère en notre ville.

A quelle place s'élevait l'édifice où était conservé le précieux dépôt ? Hélas les Turcs envahisseurs ont tout détruit de ce côté, et l'on chercherait en vain, parmi leurs chancelantes demeures modernes, quelque pan de muraille antique, ou bien un monceau de décombres qui puisse révéler l'endroit où l'église de St-Georges se dressait jadis.

Fuyons ces lieux désolés par le souffle du vandalisme, pour nous réfugier dans le musée de Stamboul : un autre ennemi nous y attend : — c'est le désordre : — car je sais là un certain nombre de pierres tombales qui ont recouvert les sépultures de chevaliers croisés.

Plusieurs peut-être de ces guerriers étaient des nôtres, mais je n'ai pu le constater avec certitude, car ces pierres si intéressantes sont souvent entassées les unes sur les autres et le voyageur qui passe n'a point le pouvoir de les faire dégager; il est heureux du moins qu'on les ait conservées, et j'ai tenu à signaler leur existence pour appeler sur elles l'attention de plus favorisés que moi.

Je ne m'attarderai pas à vous signaler l'identité d'aspect des tumuli de la Troade et de ceux de nos contrées, et je vous ferai traverser la Grèce, ses îles, Athènes même sans aucun arrêt, car il nous faut maintenant atteindre l'Italie, pour retrouver à butiner. Encore ma tâche sera-t-elle bien simplifiée, car presque tout ce que je pourrai recueillir ici a déjà été décrit ; reprenons pourtant notre course, au risque de nous rencontrer avec d'autres voyageurs.

L'une des premières cités que nous traversons, en marchant du sud vers le nord, sur le sol italien, est Bénévent. Ceci suffit

pour vous rappeler, Messieurs, l'habile et fin diplomate qui adopta le nom de cette ville, pendant qu'une des places d'Amiens prenait celui qu'il avait précédemment porté (1).

A l'autre extrémité de la péninsule, Vicence donnait aussi son nom à un illustre Picard ; mais permettez-moi de m'avancer plus méthodiquement sur la vieille terre de Saturne, quoiqu'en franchissant d'un seul bond la distance qui sépare Bénévent de Rome.

La Ville éternelle, qui est aussi par excellence la ville des antiquaires, ne nous offre pourtant que peu à glaner. Ses bibliothèques, je le sais, renferment de nombreux trésors picards, mais je ne les ai point visitées ; et, somme toute, je ne puis vous indiquer à Rome qu'une modeste sépulture érigée dans l'église de St-Pierre-in-Montorio pour la famille Sohier ; cette maison, quoique originaire du Cambrésis, peut être considérée comme picarde, puisqu'elle fut longtemps habituée dans le Vermandois.

Je n'insisterai pas sur le Christ de Lucques, appelé le « *Volto santo* », qui diffère si peu, par son aspect et par sa légende, de notre Christ amiénois, dit de Saint-Sauve ; ni sur l'épitaphe de Joseph de Boufflers, seigneur de Ponches, en Ponthieu, et maréchal de France, que l'on conserve à Gênes, dans l'église de l'Annunziata : ces deux objets ont déjà été décrits, et je préfère, sans plus tarder, vous entrainer jusqu'à Venise.

Venise ! à peine ai-je prononcé ce nom, que vous avez songé à une autre Venise, à la *petite Venise* que Louis XI aimait tant. Eh bien, Messieurs, détrompez-vous : l'habile monarque parlait plutôt en fin politique qu'en artiste, quand il comparait notre modeste quartier Saint-Leu, dont je suis loin du reste de

(1) C'est au duc de Périgord, gouverneur de Picardie et membre de la famille à laquelle appartenait le prince de Bénévent, que la place dont il s'agit doit son nom. (V. Notice sur la ville d'Amiens par Dusevel et Machart).

méconnaître les pittoresques aspects, à la triste mais toujours superbe cité des Doges. Ceux d'entre vous qui ont visité la reine de l'Adriatique, ne me contrediront certainement point.

J'ai hâte, Messieurs, de terminer cette lecture ; pourtant veuillez encore vous transporter avec moi jusqu'en Espagne, et nous aurons ainsi parcouru ensemble presque toute la partie méridionale de l'Europe.

Pampelune devrait nous arrêter longtemps, puisque St-Firmin, le premier évêque dont Amiens se fait gloire y reçut le jour, et qu'on y montre encore, au milieu d'un carrefour, le puits recouvert d'une simple dalle incrustée de cuivre où il fut baptisé par Saint Saturnin.

La capitale navarraise a dédié aussi à notre plus ancien pasteur une médiocre chapelle, qui, malgré la prétentieuse richesse de son ornementation, me paraît indigne de lui ; mais que dire à ce sujet après M. l'abbé Corblet qui a fait connaître tout ce qu'il est possible de savoir sur les antiquités de Pampelune relativement à St-Firmin.

Quittons donc la Navarre et avançons-nous vers le sud jusqu'à ce que nous ayons atteint dans une région désolée, une colossale et morne construction qu'on prendrait tout à la fois pour un palais, un monastère, une caserne ou une prison.

Ce monument est le lugubre trophée que Philippe II d'Espagne éleva pour perpétuer la mémoire de la victoire remportée par ses troupes sur l'armée française, dans les plaines de St-Quentin, au mois d'août 1557, le jour de la fête de St-Laurent. De cet immense Escorial je ne veux vous montrer qu'une froide galerie assez mal éclairée où se trouve, peinte à fresque sur la muraille, une sorte de représentation de la prise d'Amiens par les Espagnols en 1597.

Cette peinture qui doit dater du commencement du XVIIe siècle n'offre point un grand mérite artistique, mais elle montre, vue

en perspective montante, selon le goût de l'époque où elle fut faite, toute la partie de la Picardie où les Espagnols guerroyèrent vers la fin du XVIe siècle.

Au premier plan se trouve une ville figurée par un rempart qui entoure des édifices et des maisons dessinés sans prétention à la ressemblance réelle, — ce qui diminue un peu l'intérêt qui s'attache à la fresque. — La forme de cette place de guerre parait sensiblement quadrangulaire. Auprès d'elle on remarque une fortification polygonale, et au-dessus est écrit son nom; c'est **DOURLENS**. Presque à l'horizon, on distingue une autre ville, dessinée d'après les principes déjà indiqués : **AMIENS** est le nom qui accompagne cette représentation. Entre les deux cités semblent se mouvoir des soldats Espagnols, des cavaliers, et les charrettes destinées avec les sacs de noix, à accomplir le principal rôle dans l'exécution du fameux stratagème qui fit tomber Amiens aux mains des étrangers.

Deux autres localités sont encore représentées dans le lointain : le nom de l'une d'elles est orthographié **HAYN** ; il s'agit certainement de Ham ; l'autre est St-Quentin.

L'ensemble de cette peinture historique est des plus curieux ; il faut donc espérer que l'un de nos compatriotes nous en donnera un jour la description très détaillée, car je crois que ce travail n'a jamais été fait, et il serait certainement fort intéressant.

Nous voici arrivés au terme de notre long voyage. Je m'étais proposé, Messieurs, de vous indiquer les souvenirs Picards que j'ai rencontrés dans mes lointaines pérégrinations; beaucoup ont dû m'échapper, qui, sans doute, auraient rendu mon récit plus attrayant, si je les avais recueillis. Mais puisque, malgré tout, vous avez bien voulu m'accompagner des rives du Bosphore aux colonnes d'Hercule, puisqu'il m'est permis de vous appliquer les paroles qu'Horace adressait à son ami,

Septimi, Gades aditure mecum....

Laissez-moi finir comme j'ai commencé....., par un remerciement !

Je vous le dois à double titre, après cette lecture que vous avez si patiemment supportée.

A ce discours vivement applaudi, M. le Président répond en ces termes :

MONSIEUR,

Le poète latin dont vous venez de citer un vers avait de bonne heure, comme vous, visité Athènes, d'où le flot de la guerre civile l'avait porté jusqu'en Asie-Mineure. Mais, en somme, Horace était beaucoup moins voyageur que vous. Dans l'ode même où il suppose que Septimius l'aime assez pour le suivre jusqu'aux colonnes d'Hercule, il ajoute qu'il se garderait bien d'y aller, et que toute son ambition est de ne pas quitter Tibur ou quelque autre petit coin non moins riant du Latium :

Tibur... sit meæ sedes senectæ...
Ille terrarum mihi præter omnes
Angulus ridet (1).

Le seul voyage qu'il raconte, c'est celui de Brindes (2) : ce n'était pas s'égarer bien loin ; il sème son récit d'anecdotes légères, plutôt gaies que spirituelles. Le vôtre, Monsieur, vif et rapide comme le petit animal qui figure dans votre blason (3), renferme

(1) Horace, *Od.* II, 6.

(2) *Sat.* I, 5.

(3) On voit dans les armes des du Crocquet deux écureuils (*crocquets* en picard) d'azur. Le choix de cette couleur ne s'expliquerait-il pas par le fait que les plus anciens du Crocquet d'Amiens étaient, au XIVe siècle, marchands waidiers, c'est-à-dire de guesde, plante tinctoriale (*Isatis tinctoria L.*) donnant la couleur bleue ? En langage héraldique, on a parfaitement pu traduire par un écureuil d'azur l'idée d'un Crocquet, marchand de guesde.

une riche moisson de souvenirs picards extrêmement intéressants. Ce n'est pas un mince mérite de les avoir recueillis de si loin. Nous reconnaissons bien là le goût inné que vous nous disiez tout à l'heure sentir en vous pour l'étude de nos antiquités.

A vrai dire, ce goût, de votre part, n'a rien qui m'étonne ; il me semble que vous ne pouviez ne pas l'avoir. Votre famille, la famille des du Crocquet, devenus vers la fin du XVIIe siècle seigneurs de Guyencourt, habite Amiens depuis plus de cinq siècles, et elle ne compte pas moins d'une douzaine de magistrats municipaux jusqu'à la Révolution ; en sorte que, dans cette étude du passé, spécialement dans l'histoire de notre ville, vous rencontrez à chaque pas de chers et honorables souvenirs. Vous me permettrez, Monsieur, et mes savants collègues ne m'en sauront pas mauvais gré, d'en rappeler quelques-uns.

Le premier de vos ancêtres dont nos archives municipales aient conservé la mémoire est Jehan du Crocquet, échevin d'Amiens en 1351.

Adam du Crocquet fut revêtu au moins quinze fois de la charge échevinale, à partir de l'an 1366 ; et il sut se concilier à ce point l'estime de ses concitoyens, qu'il fut réélu par eux pendant dix années consécutives, de 1383 à 1392.

Honneré du Crocquet était l'un des plus considérables waidiers d'Amiens au commencement du XVe siècle. Aussi fut-il convoqué par le corps de ville, en 1407, pour donner son avis relativement à un comptoir de guesde que la ville d'Amiens projetait d'établir à Bruges, à la demande du duc de Bourgogne, alors Jean-sans-Peur (1407). On le nomma échevin en 1411.

Jehan du Crocquet rendit en 1595 un service signalé à la ville. Le duc d'Aumale, chef de la Ligue en Picardie, était alors à Amiens avec des troupes, et le corps échevinal lui était favorable, tandis que la population tenait pour le roi Henri IV. Des deux côtés les esprits étaient fort aigris, et l'on allait en venir aux mains.

Déjà le peuple tenait assiégé le corps de ville dans son hôtel, lorsque Jehan du Crocquet, ceint, en guise d'écharpe, d'une serviette blanche (couleur royale), prise dans le mobilier de l'échevinage, et accompagné de deux autres échevins, parcourut à cheval les rues de la cité où grondait l'émeute, et réussit à faire rentrer tout le monde dans l'ordre et dans la soumission au roi légitime (1).

Un autre Jehan du Crocquet, fils du précédent, était colonel de la jeunesse d'Amiens en 1620. Elu premier échevin en 1650 (2), il ne siégea point, car le duc d'Elbeuf, gouverneur d'Amiens, qui lui était hostile, fit casser son élection. — A peu près à la même date (1619), nous trouvons un Firmin du Crocquet maître de la confrérie de Notre-Dame du Puy. Le refrain palinodial de la ballade qu'il avait, selon l'usage, dédiée à la Vierge, renferme le jeu de mot également d'usage :

Heureux crocq est l'amour qui tout attire.

Firmin du Crocquet, fils de Jehan et seigneur de Guyencourt, fut, comme son père, premier échevin en 1698-1699. Il assista comme témoin à l'ouverture de la châsse de saint Firmin qui eut lieu en 1715, à l'occasion de la fameuse affaire de Poncemothe de l'Etoile, abbé de Saint-Acheul. — Son frère Jean était l'un des aumôniers de Louis XIV : il mourut à Paris en 1697.

Le fils de Firmin, Firmin-Antoine du Crocquet, seigneur de Guyencourt, remplit également les fonctions de premier échevin

(1) Le gros crochet de fer fixé près du portail de St-Christophe, à la Cathédrale, provient de cette époque. Il était destiné à soutenir une chaîne qui, tendue à travers la rue, servait de barricade dans les émeutes de la Ligue.

(2) A partir de 1597, à la suite de la prise d'Amiens par les Espagnols, cette ville n'eut plus de mayeur ; un *premier échevin* en remplissait les fonctions.

en 1755-1756. — Un de ses fils, Jean-Baptiste du Crocquet, qui avait suivi la carrière des armes, servit en Allemagne en qualité d'aide de camp du maréchal de Contade, pendant les guerres du règne de Louis XV.

Rappellerai-je un autre du Crocquet plus ancien, du nom de Matthieu (1), connu surtout par son épitaphe qu'on lisait autrefois dans le cimetière St-Denis, épitaphe d'un goût bien picard :

Crocq de la mort qu'escaper ne pouvons,
Crocqua l'éleu Crocquet, qui crocquait les capons.

Je voudrais esquisser aussi quelques figures de femmes appartenant à votre famille, Monsieur, et dont notre histoire locale a conservé le souvenir.

La première qui se présente à moi est une vénérable abbesse des Clarisses d'Amiens, Marye du Crocquet, sœur de l'échevin de 1566. Elle vécut jusqu'à un âge très avancé. Ce fut pendant son abbatiat, qui dura de 1602 à 1616, que la réforme franciscaine fut introduite dans son couvent. Vous lui devez, Monsieur, un titre que la plupart de nos collègues ne soupçonnent sans doute pas, celui de *père temporel des Clarisses d'Amiens* ; car depuis l'abbesse Marye, il a toujours été d'usage d'attribuer ce titre à l'aîné des membres de la famille du Crocquet.

J'ai nommé plus haut un Jean du Crocquet, attaché à l'aumônerie royale sous Louis XIV. Sa sœur, nommée Françoise, avait embrassé la vie religieuse chez les Ursulines de notre ville. On sait qu'à cette époque les arts de la peinture et de la broderie étaient fort en honneur dans ce couvent. La sœur Françoise y déploya un talent remarquable, qui lui mérita d'être citée par le P. Daire dans son *Histoire littéraire d'Amiens*. Il n'est pas té-

(1) Et non *Simon*, comme dit à tort le P. Daire. Ce Matthieu avait épousé une de Fontaine. Un tombeau de la famille de Fontaine se voit encore dans la sacristie de la cathédrale d'Amiens.

méraire de penser que quelques-unes de ces magnifiques tapisseries que possède encore le couvent des Ursulines, ou qui, de là, ont passé dans notre Musée, soient l'ouvrage de ses mains ; ce qui est hors de doute, c'est qu'elle reçut les leçons de la mère Warin, sa compagne chez les Ursulines, et fille du fameux peintre Quentin Warin, qui fut le maître du Poussin.

Une autre Marie du Crocquet — celle-là était mariée à Louis de Villers — fonda à la cathédrale d'Amiens une prédication qui devait se renouveler chaque année pendant l'avent de Noël. Pagès donne de nombreux détails sur cette fondation ; il nous apprend entre autres choses que la chaise sur laquelle Marie du Crocquet assistait à ces prédications était, par privilège spécial, enchaînée près de la chaire.

Si maintenant, Monsieur, je cherche dans le cours de notre histoire locale les familles qui ont mêlé leur sang au vôtre, je rencontre des noms bien chers à la cité d'Amiens. Par les Fouache d'Halloy, en effet, vous descendez de ce Claude Le Mattre qui fut tué glorieusement en défendant Amiens contre les Espagnols (1597), et, par lui, d'Antoine Clabault, un des plus célèbres de nos anciens mayeurs, qui, un siècle plus tôt, avait battu sous les murs de la ville les troupes de Maximilien d'Autriche : Antoine Clabault et Claude Le Mattre, dont la cité reconnaissante vient de placer les statues, au-dessous de celles d'un roi et d'un évêque, sur la façade de son hôtel-de-ville rajeuni.

Je renonce, Monsieur, à parler des familles avec lesquelles la vôtre a fait alliance : il faudrait nommer presque toutes les anciennes familles d'Amiens. Toutefois je ferai une exception pour la famille du Fresne, à laquelle appartenait notre illustre du Cange. Si j'évoque ici, à cette heure, le souvenir de ce grand nom, ce n'est pas tant pour vous encourager au travail, que pour vous laisser voir toutes nos espérances. Vous avez mis à notre disposition « toute votre bonne volonté ; » nous savons ce qui

l'accompagne : une grande ardeur pour les recherches, de nombreuses recherches déjà faites, un riche trésor de connaissances acquises, enfin un merveilleux instrument pour en acquérir de nouvelles, la science parfaite de l'héraldique.

Soyez donc le bien-venu, Monsieur, comme membre titulaire de la Société des Antiquaires de Picardie.

La Société accueille ce discours par d'unanimes applaudissements,

— Un rapport de la Commission du Cinquantenaire fait connaître à la Société le choix définitif du local pour l'Exposition. Elle aura lieu dans le Musée de Picardie, M. le Maire d'Amiens ayant autorisé l'établissement des vitrines dans les galeries du rez-de-chaussée, à droite de l'entrée principale.

La Société adresse des remercîments à M. le Maire et à la Commission.

— On vote sur l'admission de M. l'abbé Sueur, curé d'Erondelle. — M. l'abbé Sueur est admis comme membre non résidant.

— La Commission d'impression propose d'insérer, dans le tome XXIX des Mémoires : 1° le discours du Président à la séance publique de 1885 ; 2° le rapport du secrétaire perpétuel, 3° la lecture de M. de Calonne, 4° l'étude de M. Lefèvre sur les communes du canton de Doullens, 5° la liste des princes et chevaliers qui ont assisté au tournoi de Compiègne en 1238. — Ces propositions sont adoptées ; plus tard de nouvelles propositions seront faites pour compléter le volume.

— Il y a peu de temps, dans une prairie de la commune de Morisel, on préparait une plantation, lorsque,

par hasard, en creusant sur un espace de 80 centimêt. carrés un trou pour y mettre un arbre, on rencontra au fond quelques carreaux fort beaux en céramique. M. Janvier en fut informé, se rendit à Morisel et détermina sans peine le propriétaire à faire fouiller le terrain avoisinant. Il en fut bien récompensé, car ses ouvriers mirent à jour tout un carrelage ancien, sur une surface d'environ 25 mètres carrés. A cette nouvelle, le 3 septembre dernier, M. Janvier retourna à Morisel, et pria M. Pinsard de l'y accompagner.

Le pavage mis à découvert est composé de carreaux en terre cuite, à dessins émaillés, formant différentes combinaisons. Les divers dessins sont au nombre d'une vingtaine environ.

Après examen des lieux et quelques fouilles pour bien déterminer les dimensions de la pièce qui était pavée, M. Pinsard a reconnu et relevé les mesures suivantes : longueur 5 mètres 25, largeur 5m 55.

Sur l'un des côtés, on a cru reconnaître la base d'un autel, ce qui a fait penser que ce carrelage était celui d'une chapelle. La porte d'entrée est du côté opposé à l'autel.

MM. Pinsard et Janvier ont constaté que le carrelage est aujourd'hui à environ 0m60 en contrebas du sol. Ils pensent que le remblai qui le recouvre provient d'alluvions qui auraient, depuis quelques siècles, surélevé le sol sur lequel reposait le carrelage. Ils n'ont pu jusqu'alors recueillir aucun renseignement sur cette chapelle. M. Janvier poursuivra ses recherches, et il espère découvrir ce qu'a été cet édifice ruiné.

Les carreaux paraissent appartenir au XIIe ou au XIIIe siècle. Ils représentent des fleurs de lys, des animaux fantastiques, des guerriers et des figures d'ornementation dont plusieurs permettent de former de jolies rosaces.

M. Pinsard met sous les yeux de la Société un dessin représentant ce carrelage au cinquième de la grandeur réelle, et tel qu'on peut voir tous les détails de chaque carreau. Il remet aussi des photographies du même carrelage, pour faire partie de la collection des dessins.

La Société entend cette communication avec un très grand intérêt, et admire le dessin et les photographies Elle remercie MM. Janvier et Pinsard.

La séance est levée à 9 heures.

Séance du 8 décembre 1885.

Présidence de M. CRAMPON, président.

Répondent à l'appel et au contre-appel : MM. Antoine, Crampon, Darsy, De Cagny, de Guyencourt, Dubois, Durand, Duval, Duvette, Garnier, Hénocque, Hesse, Janvier, Josse, Letemple, Pinsard, de Fréchencourt, de Roquemont, Soyez et Vion.

MM. Gallet, Hareux et R. Guerlin, membres non-résidants, assistent à la séance.

MM. Oudin et Duhamel s'excusent de ne pouvoir s'y rendre.

Le secrétaire perpétuel dépouille la correspondance.

— M. Cappe, correspondant de la Commission des Antiquités du Pas-de-Calais, adresse à M. le Président une note archéologique sur la prison de St Léger, évêque d'Autun et martyr, laquelle se trouvait sous la chapelle du château de Lucheux.

Ce manuscrit sera lu à la séance de janvier,

— M. Lallemand, membre de la Société d'économie politique, fait hommage de son histoire des enfants abandonnés, ouvrage couronné par l'Institut. — La Société lui offre ses remerciements.

—Dans une lettre du 10 novembre, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que, par arrêté du 5 novembre, il a créé au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques une section de *Géographie historique et descriptive*, et que, en même temps, il a rattaché les sciences naturelles à la 4me section, à laquelle il a donné le titre général de *Section des Sciences*.

— Le secrétaire de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron adresse un exemplaire du XIIIe volume publié par cette Société.

—Le commissaire-priseur de Beauvais informe qu'il sera procédé, le 21 décembre et jours suivants, à la vente des livres, manuscrits, chartes et autographes des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e siècles, dépendant de la succession de M. Mathon. La Société délègue MM. Janvier, Pinsard et Durand pour aller à Beauvais et acheter, s'il y a lieu, ce qui a rapport à la Picardie.

— M. l'abbé Sueur remercie la Société de l'avoir admis comme membre non-résidant.

— M. Hahn adresse sa démission de membre non-résidant.

— Les ouvrages reçus sont inscrits sous les nos de 17616 à 17643.

— Il est procédé au vote sur l'admission de M. Hodent, agent-voyer, et de M. Thierry, curé de Longpré-les-Corps-Saints, présentés à la dernière séance. MM. Hodent et Thierry, ayant réuni la majorité réglementaire, sont proclamés membres non-résidants.

— Au nom de la Commission, qui devait présenter à M. le Maire d'Amiens les personnages dont les noms pourraient être choisis pour désigner les nouvelles rues de la Cité, M. de Guyencourt lit le rapport suivant qui est approuvé.

MESSIEURS,

La commission composée de MM. Dubois, Pinsart et de Guyencourt, désignés par la Société des Antiquaires de Picardie pour répondre au désir exprimé dans une lettre de M. le Maire de la ville d'Amiens, qui demandait l'indication de dénominations susceptibles d'être appliquées à différentes rues de la localité, a décidé de soumettre à votre choix les noms de familles, d'hommes remarquables, etc., qui vont suivre, et vous propose d'en transmettre la liste à qui de droit, si vous la jugez convenable.

Voici d'abord un certain nombre de noms de familles qui toutes appartiennent à notre histoire locale, et dont chacune a fourni à différentes époques, plusieurs hommes marquants dans notre région.

Galant : Neuf Consuls des marchands, quatre membres de

la Commission des hospices et deux membres de la Chambre de commerce étaient de cette famille. François Galant fut maire d'Amiens de 1788 à 1790 ; il était membre de l'Académie de cette Ville.

Du Gard : Cinq mayeurs d'Amiens ont porté ce nom avec éclat, le premier en 1284, le dernier en 1560.

Jourdain : Six Consuls, quatre membres de la Chambre de commerce et un membre du Tribunal de commerce, appartinrent à cette famille. Jourdain de Thieulloy (Jean-Baptiste) fut premier échevin d'Amiens de 1766 à 1771, et encore en 1776 ; il était membre de l'Académie.

De Lameth : Cette maison a produit un grand nombre de personnages éminents, parmi lesquels on remarque surtout « les trois frères Lameth ». L'aîné, Théodore (1756-1952), servit pendant la guerre d'Amérique. Il fut député du Jura à l'Assemblée législative, puis en 1815 député de la Somme, d'où il était originaire. — Charles (1757-1882) servit aussi en Amérique, il fut deputé par l'Artois aux états généraux de 1789, et commanda en 1792 une division de l'armée du Nord ; député sous la restauration, il se montra toujours partisan des idées libérales. — Alexandre (1760-1829) servit en Amérique comme ses deux frères ; député par la ville de Péronne aux états-généraux de 1789, il y fut l'un des plus éloquents avocats de la liberté ; comme préfet, il administra plusieurs départements, et resta fidèle aux principes constitutionnels en 1819 et en 1828, années où il fut de nouveau nommé député. Il a laissé une histoire de la Constituante.

Pingré : Sept membres de la Commission des hospices et trois Consuls figurent parmi les membres de cette famille.

Antoine Pingré fut premier échevin d'Amiens en 1614.

Alexandre Guy Pingré, né à Paris le 4 septembre 1711, mort

le 1er mars 1796, était savant astronome et géographe de la marine. Il écrivit de nombreux ouvrages scientifiques. Secrétaire de l'Académie des Sciences, il fit aux frais de l'Etat le voyage de l'Ile de fer, pour y étudier le méridien qui servait aux calculs astronomiques, avant que l'on eût adopté pour cet usage le méridien de Paris.

Les personnes qui se sont fait remarquer par leur bienfaisance ayant particulièrement droit à la reconnaissance publique, il est juste de rappeler ici :

De Beauvillé (Louis-Joseph-Victor Cauvel), né le 18 juillet 1817 à Montdidier, où il mourut le 7 mai 1885. M. de Beauvillé fut un historien distingué, lauréat de l'Institut de France, et le bienfaiteur des pauvres et de la ville d'Amiens, à laquelle il laissa la plus grande partie de sa fortune. Un nouveau boulevard créé grâce à ses libéralités, devrait recevoir son nom en toute justice.

De Hénencourt (Adrien), Doyen du chapitre de la cathédrale d'Amiens, ami éclairé des beaux arts. Il fit construire, de ses deniers, la clôture de droite, au chœur de la cathédrale, contribua à la reconstruction du clocher du même monument, et fut l'un des plus généreux bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu de notre ville.

Les hommes politiques et les administrateurs éminents qui ont jeté un certain lustre sur notre cité, ou lui ont rendu de signalés services, ne doivent pas non plus être négligés. Parmi eux figurent :

Duroyer (Charles-Frédéric) **Boistel d'Welles**, né à Amiens le 1er juillet 1790, y mourut le 14 janvier 1884. Comme maire d'Amiens il déploya la plus grande activité et les plus grands talents. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie d'Amiens.

Dumont (André), né à Oisemont en 1764, mort à Abbeville en 1838. Député par le département de la Somme à la Convention nationale, membre du Conseil des cinq cents, etc., il se fit remarquer par sa modération, et par les innombrables services qu'il rendit à ses concitoyens du département de la Somme.

Guérard-Roux (Honoré-Joseph), né le 19 février 1772 à Amiens, où il mourut le 10 juillet 1840. Il fut membre, puis président de la Chambre de commerce et membre de la Commission des hospices.

Janvier (Louis-François), né à Bray-sur-Somme le 15 septembre 1735, mort le 25 février 1807. Soit en qualité de secrétaire en chef de l'hôtel-de-ville, soit comme notaire royal au bailliage (1771), ou comme doyen des notaires, il ne cessa de se dévouer aux intérêts d'Amiens.

Louis-le-Gros, né en 1078, roi de France de 1108 à 1137. L'un des fondateurs de la commune d'Amiens.

On a donné à différentes rues, les noms de tous les personnages dont les statues se dressent sur la nouvelle façade de l'hôtel-de-ville ; seul Louis-le-Gros a été négligé : c'est un oubli à réparer.

Massey (Pierre-Vast-Vite), amiénois, né le 3 février 1783, mort le 14 septembre 1860. Conseiller municipal pendant 17 ans, adjoint au maire de la ville d'Amiens, membre du Tribunal et de la Chambre de commerce, député.

Mollet (Wulfran), amiénois, né en 1816, mort en 1883. Conseiller municipal, adjoint au maire de la ville d'Amiens, membre de l'Académie de la même ville, président de la Chambre de commerce de 1867 à 1883, orateur distingué.

De Morvilliers (Pierre), amiénois, Chancelier de France depuis 1461 jusqu'à la fin de 1465, mort en 1476. Il présida pour le roi Louis XI les Etats de Normandie, au mois de février 1465.

Philippe de Morvilliers, père du précédent, et aussi notre compatriote, avait été premier président du parlement de Paris.

Parmi les historiens et les Antiquaires qui se sont surtout occupés de notre histoire locale, il faut signaler :

De Court (Jean-Joseph), amiénois, né en 1647, mort en 1723. Ses mémoires sont consultés avec fruit par ceux qui s'occupent de l'histoire d'Amiens.

Goze (Antoine-Michel), né à Amiens le 30 floréal an XI, mort le 7 septembre 1874, docteur en médecine et inspecteur des monuments historiques du département de la Somme. Ses histoires des rues d'Amiens, et des enceintes successives d'Amiens, sont deux ouvrages des plus estimés. Il a aussi laissé de précieux manuscrits qui sont conservés à la bibliothèque communale.

Les artistes, les littérateurs et les savants, n'ont jamais fait défaut dans notre ville.

Cressent (Ignace-François), né le 17 janvier 1701 à Amiens, mort le....., fut le membre le plus connu de toute une famille de sculpteurs habiles Un beau rétable d'autel dans la chapelle de l'hospice Saint-Charles et les sculptures de la caserne de Cérisy, sont de Cressent.

Cordon (Jacques), simple ouvrier charpentier, né au village de Cottenchy (Somme), à la fin du XVe ou au commencement du XVIe siècle, éleva la belle flèche de la cathédrale d'Amiens. L'œuvre de Cordon a servi de modèle à plusieurs clochers du même genre, notamment à la flèche de la cathédrale de Paris.

Cormont (Thomas et Regnault de), le père et le fils, succédèrent à Robert de Luzarche dans la direction des travaux de la cathédrale d'Amiens. Ces deux remarquables architectes vivaient au XIIIe siècle, peut-être au début du XIVe.

Dupuis (Jean-Baptiste-Michel), né à Amiens en 1698, mort à Paris en 1780, enrichit sa ville natale de plusieurs beaux morceaux de sculpture. La chaire et la gloire de la cathédrale d'Amiens, ainsi que le tombeau de l'évêque Pierre Sabatier dans la même église, sont de Dupuis.

Dutholt (Les frères Louis et Aimé), tous deux nés et morts à Amiens, « les derniers *imaigiers* de France » selon l'expression de Viollet-Le-Duc, cultivèrent l'architecture et la sculpture avec un talent hors ligne.

Fournival (Richard de), né à Amiens au XIIIe siècle, écrivit vers 1240 plusieurs ouvrages des plus curieux et des plus remarquables, parmi lesquels on cite surtout le « Bestiaire d'Amour », et le « Roman d'Abladène. »

Pauquy (Charles-Louis-Constant), naquit à Amiens le 29 septembre 1800, et mourut en la même ville le 12 février 1854. Médecin des plus instruits, il a laissé divers écrits estimés, entre autres une « Flore du département de la Somme. »

Vimeux (Jacques-Firmin), vit le jour à Amiens en 1740, le 11 janvier, et mourut le 30 janvier 1828. Il s'acquit dans la sculpture une réputation bien méritée : on admire dans la cathédrale d'Amiens plusieurs productions de son ciseau.

Enfin, s'il lui est permis de formuler un désir, la Société des Antiquaires de Picardie serait heureuse de voir donner à l'une des voies nouvelles, que l'on ne manquera pas de percer dans les plus vieux quartiers de notre ville, le nom de

Rue de Samarobrive,

en souvenir de l'antique bourgade gauloise qui fut le berceau d'Amiens. Paris a sa rue de Lutèce, Amiens doit suivre l'exemple qui lui est donné par la capitale de la France.

Voici, Messieurs, la liste de noms que votre Commission vous

propose de transmettre à M. le Maire d'Amiens. Cette liste aurait pu facilement être beaucoup plus longue, mais telle qu'elle est, elle doit probablement suffire pour les besoins actuels du service. Du reste, la Société des Antiquaires de Picardie sera toujours heureuse de fournir de nouvelles indications, si dans l'avenir elle a encore l'honneur d'être consultée sur le choix des noms à donner aux rues d'Amiens.

L'ordre du jour appelle les élections pour le renouvellement du bureau.

Le premier scrutin est ouvert pour la présidence ; M. Garnier est proclamé président pour l'année 1886.

Un second scrutin est ouvert pour la vice-présidence: M. de Calonne est proclamé vice-président.

Le dépouillement d'un 3e scrutin pour la nomination du secrétaire annuel donne la majorité à M. Durand, qui est proclamé secrétaire annuel.

— Au nom de la famille de Beauvillé, M. Josse dépose sur le bureau un *Pontifical* d'Amiens qui vient d'être publié, d'après un manuscrit du XIe siècle, par M. Victor de Beauvillé et M. Josse.

La Société adresse ses remercîments aux donateurs.

— La parole est à M. de Roquemont. Il présente une analyse de l'ouvrage du docteur Floss, qui fait connaître les reliques du Christ et de la Vierge qui étaient conservées dans les églises de France. Cette lecture est écoutée avec un très vif intérêt.

M. Josse a fait remarquer qu'il n'est point, dans ce travail, question de l'abbaye de Corbie, qui possédait cependant plusieurs de ces reliques.

M. de Roquemont répond qu'il n'a présenté qu'une analyse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

LA PICARDIE,

Dans la collection de BASTARD D'ESTANG à la Bibliothèque nationale.

Communication de M. Alcius LEDIEU, Membre titulaire non résidant.

La Bibliothèque nationale s'enrichissait l'année dernière d'une précieuse collection de pièces originales, comprenant près de 5,500 documents provenant du comte de Bastard d'Estang, l'auteur des *Peintures et Ornements des manuscrits*. C'est grâce à la générosité de la veuve et de la belle-fille de M. de Bastard que le premier dépôt bibliographique de la capitale peut mettre aujourd'hui à la disposition des travailleurs une mine aussi riche en informations historiques. On ne saurait jamais trop louer de tels actes de libéralité, et la famille de M. de Bastard a droit à toute la reconnaissance des amis de l'histoire nationale.

A peine en possession de cette remarquable collection, l'éminent Directeur de la Bibliothèque nationale, M. Léopold Delisle, dressait un inventaire analytique de toutes les pièces qu'elle contient. Cette œuvre d'érudition, qui sera si utile aux travailleurs, vient d'être livrée à la publicité, et M. Delisle a ainsi encore accru la somme de services qu'il rend journellement aux hommes studieux.

Il se trouve dans la *Collection de Bastard* un certain nombre de pièces intéressant la Picardie; la première en date est de 1226, la dernière, de 1665.

Je crois rendre service à mes collègues de la Société des Antiquaires de Picardie en dressant la liste de ces pièces, telles que je les trouve indiquées dans le catalogue de M. Delisle; tout le mérite doit donc en revenir à l'auteur, et le but qu'il s'est proposé sera atteint si quelques-uns de ces textes diplomatiques peuvent servir aux érudits composant la Société des Antiquaires.

Les numéros placés en tête de chaque notice sont ceux du catalogue de M. Delisle ; ils renvoient aux cotes sous lesquelles les pièces originales sont rangées dans les dix volumes composant la COLLECTION DE BASTARD.

Bibliothèque d'Abbeville, le 10 novembre 1885.

(7) Charte de Robert, comte de Dreux, sire de Saint-Valery, pour Raoul, chevalier, de Boneuil. Avril 1226.

(40) Mandement d'Enguerran Quiéret, chevalier, lieutenant de Hue Quiéret, chevalier et amiral du roi, (1) daté de Graville près Leure, le 26 avril 1337.

(133) Don de 100 francs d'or fait par le duc de Touraine à son chevalier et chambellan, Braquet de Braquemont (2) « pour lui aider à supporter ses despens en ce voiaige de Languedoc. » A Masiérez en Foirez, 10 janvier 1389.

(142) Quittance de Jehan de Poupaincourt (3), avocat en par-

(1) Tué au combat naval de l'Ecluse, où il commandait la flotte française (22 juin 1340).

(2) Il était seigneur de Sedan et de Florainville, en Ardennes, et fut le second mari de Marie de Camp-Remy, dame de Démuin, de Saint-Mard-en-Chaussée, etc.

(3) Natif de Beuvraignes et non de Roye; tirait son nom du domaine de Popincourt donné en fief à sa famille en 1186 : il mourut à Paris le 21 mai 1403 d'un excès de galanterie.

lement, conseiller du duc de Touraine, qui avait accompagné le dit seigneur au voyage de Lombardie. 8 juillet 1391.

(167) Don par le duc d'Orléans d'une somme de 400 fr, à Almaurry d'Orgemont, à Pierre, seigneur de Chevreuse, à Oudart de Moulins et à Jehan de Poupaincourt. Paris, 4 décembre 1392.

(171) Mandement de Louis, duc d'Orléans, pour le paiement de hanaps et d'aiguières qu'il avait achetés de Pierre l'Uillier, changeur, demeurant à Paris, et qui avaient été donnés à l'occasion des noces de Jehan de Trye, du sire de Longueval, et du sire de Béthencourt. Paris, 30 janvier 1392.—Voici le passage relatif aux cadeaux faits au sire de Béthencourt. « Item pour un hanap d'or poinssonné à un fretelet d'un gros saffir et de V perles, pesant II mars II onces XVII esterlins obole, que nous avons samblablement fait prendre et achetter de lui le XXVIIe jour de ce présent mois, au pris de IIII^xx frans le marc valent IX^xx VII frans X s. t., et ycellui avons donné au sire de Bethencourt le jour de ses noces. Et pour un autre hanap d'argent doré, pesant IIII marcs II onces X esterlins, pris et achetté semblablement de lui le dit jour, au prix de X frans le marc, valent XLIII frans II s. VI d, t., lequel fut donné de par nostre très chiere et très amée compaigne la duchesse au dit sire de Bethencourt le dit jour de ses noces. »

(226) Quittance de Jehan de Poupaincourt, conseiller du duc d'Orléans. 31 janvier 1394.

(233) Quittance de Guillaume de Braquemont, dit Braquet, chevalier, chambellan du duc d'Orléans. 8 février 1394.

(245) Certificat de Jehan de Poupaincourt... 7 octobre 1395.

(307) Don fait par le duc d'Orléans à Jehan de Hangest (1),

(1) Il fut maître des arbalétriers de France en 1403 et mourut en 1407.

chevalier, seigneur de Heugueville, chambellan et conseiller du roi, d'une somme de 1,000 francs, « pour lui aidier à supporter les grans frais et missions qu'il lui a convenu faire es parties de Turquie, où il a nagaires esté prisonnier es mains des ennemis de nostre foy, tant pour le fait de sa raençon comme autrement. » Paris, 16 novembre 1397.

(317) Quittance de Jehan de Hangest. 23 avril 1398.

(321) Quittance de Johan, seigneur de Miraumont, chevalier, chambellan du duc d'Orléans. 24 juin 1398.

(330) Quittance de Pierre de Pois (*sic*) dit le Baudrain, chevalier, seigneur de Boumy et de Friville (1). 12 septembre 1398.

(343) Quittance de Robert de Braquemont... 23 mai 1399.

(395) Mandement du duc d'Orléans... 20 janvier 1401. (Il y est question de Guillaume de Braquemont).

(450) Quittance de Perceval de Boulainvillers (2), chambellan du duc d'Orléans. 20 décembre 1403.

(456) Accord entre le duc d'Orléans et Marie de Bar, veuve de Henri de Bar... 23 mai 1404. (Elle cède au duc ses droits sur le château de Ham, etc.)

(488) Mandement de Guillaume, sire de Braquemont... 27 juillet 1406.

(563) Quittance de Thibaut de Bouleinvillers (3), écuyer. 15 août 1410.

(572) Quittance de Thibaut de Boulainviller, écuyer d'écurie du duc d'Orléans. 6 décembre 1410.

(744) Lettres de Philippe, duc de Bourgogne, mettant à la dis-

(1) Il était aussi seigneur d'Ignaucourt.

(2) Il fut nommé bailli du Berry en 1421. Il tirait son nom de la terre de Boulainvillers près d'Hornoy. Sa famille, qui devint très puissante, joua un grand rôle dans les annales de France.

(3) Il était père de Perceval.

position du vidame d'Amiens les terres de Demuin (1), Aubeviller, Masières et Carteigni, saisies sur Charles d'Ayneval. A Péronne, 16 février 1419. Copie du 9 mars 1419

(761) Quittance de Perceval de Boulainvillier, capitaine de Romorantin. 2 juillet 1426.

(770) Obligation de Christofle de Harecourt, ayant le bail de Guillaume et Marie, enfants de feu Jacques de Harecourt et de Marguerite de Melun. 25 avril 1430.

(776) Don fait par le duc de Bourgogne à Pierre de Bailleul, naguère prévôt fermier de Péronne. Saint-Omer, 12 août 1432

(1357) Quittance de Christophe de Harecourt. . 11 octobre 1434.

(788) Quittance du même. 21 mai 1436.

(799) Mandement de Jehan de Bourgogne, comte d'Etampes, pour indemniser le prévôt fermier de Péronne des frais que lui avait récemment occasionnés l'entreprise des Anglais « ou pays de Santerse. » Péronne, 18 juin 1440.

(859) Quittance de Guillaume le Jone, chevalier, seigneur de Contay, capitaine de Beauquesne. 24 mai 1458.

(1288) Certificat de Philippe de Boulainviller... 30 septembre 1459.

(1) Les seigneuries de Démuin et de Mézières appartenaient alors à la femme de Colart de Calleville. M. Delisle m'adresse sur cette pièce la note complémentaire suivante : « Pour occasion de ce que les dames de Demuyn et mess. Charles d'Ayneval ont tenu le parti des ennemis de mons. le roy et des nostres, les terres de Demuyn, Aubeviller, Mazières, Carteigi et les appartenances.... . Dans son récent ouvrage, *Jeanne d'Arc à Domremy*, M. Siméon Luce publie une charte du 24 septembre 1424 par laquelle Henri VI donne à Antoine de Lorraine, seigneur de Boves, en récompense de ses services, les terres de Démuin et de Mézières confisquées sur feu Charles d'Esneval et sa femme, qui tenaient le parti du dauphin. (V. aux *Preuves*, p. 162).

(870) Quittance de Anthoine, seigneur de Crévecœur, chambellan du duc de Bourgogne, bailli d'Amiens pour le roi. 13 mars 1459.

(873) Quittance de Loys de Soycourt, chevalier, seigneur de Moy, bailli de Vermandois, 9 décembre 1460.

(876) Mandement de Charles, duc d'Orléans, touchant le don qu'il avait fait à Phelippe de Boullainvillier, « maistre d'ostel de nostre filz de Beaujeu », en considération de son mariage avec Glaude de Sèvre. Il s'agissait du rachat de la terre de Villers l'Adam, appartenant à la dite Glaude Blois, 15 avril 1461, après Pâques.

(883) Certificat de Pierre de Boulainviller... 31 mars 1461.

(884) Quittance de Raoul de Soissons, seigneur de Keuves et de Montigny, qui avait une rente à prendre sur l'estraige de la conté de Soissons. Novembre 1462. Il signe « de Moreul. »

(886) Quittance d'Antoine de Crevecœur... bailli d'Amiens. 5 avril 1462.

(905) Quittance de Walleran de Soissons, seigneur de Moreuil et de Poix, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne, capitaine du château de Péronne. 18 septembre 1467.

(909) Quittance de Philippe de Crevecœur, seigneur d'Esquerdes, capitaine du Crotoy et de Rue pour le duc de Bourgogne. 13 septembre 1469.

(972) Mandement adressé au grènetier de Pontoise pour la fourniture du sel nécessaire à la maison de Pierre de Boulainvillier, conseiller et maître d'hôtel du roi. 22 octobre 1494.

(985) Quittance de Nicolas de Corbye, conseiller clerc au parlement. 5 juillet 1508.

(1175) Quittance d'Augustin de Louvencourt, receveur général des greniers à sel de Picardie. 2 mai 1598.

(1215) Quittance de Daniel de Hangest, gouverneur de Montdidier. 8 mai 1613.

(1244) Quittance de René Gouffier, sieur d'Espagny, mestre de camp d'un régiment de douze enseignes de gens de guerre à pied français et capitaine particulier d'une compagnie en icelui. 17 juillet 1634.

(1247) Quittance de François de Boufflers, chevalier, seigneur dudit lieu. 2 avril 1640.

(1253) Quittance de Nicolas de Moy, chevalier, marquis de Boves, seigneur de Riberpré, conseiller du roi en ses conseils. 13 mars 1645.

(1255) Quittance de Charles de La Mothe, seigneur d'Houdancourt, mestre de camp d'un régiment d'infanterie étant en garnison à Corbie. 20 février 1647.

(1262) Quittance d'Anne Lesné, femme de Jehan Trudaine, trésorier général de France en Picardie. 21 février 1658.

(1266) Quittance de Charles des Essars, marquis de Maigneux. 20 décembre 1665.

OUVRAGES REÇUS
Pendant le 4me trimestre de 1885.

I. Ministre de l'Instruction publique.

1° Journal des Savants. 1885. Sept. Octob. Novemb. — 2° Revue historique. Tome XXIX. N° 1.-2. — 3° Romania. v° 54. — 4° Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1885. N° 2. — 5° Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. XIX. Etat des études dans les Facultés des sciences et des lettres. — Bibliothèques universitaires. 1884-1885. Premier semestre. Paris. 1885. Imprimerie nationale. 1 vol. in-8. — 6° Archives des missions scientifiques et littéraires. 3e série. Tome XII. — 7° Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et

scientifiques. Année 1885. N° 2. — 8° Enquêtes et documents relatifs à l'enseignement supérieur. XVIII (Suite). Baccalauréat. (Conseils académiques). Paris. 1885. Imprim. nat. 1 vol. in-8.

II. Sociétés françaises.

1° Bulletin de la société archéologique, historique et scientifique de Soissons. 2e Série. Tome XIV. — 2° Première excursion de la Société Académique de Chauny (Itinéraire et Souvenir). En chemin de fer de Chauny à Coucy-le-Château. Chauny. 1885. E. Trouvé. in-8. Pl. — 3° Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Vol. V. Liv. 6. — 4° Société linnéenne du Nord de la France. Bulletin mensuel. N°s 140, 141, 142, 143, 144. — 5° Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. N° 124. — 6° Annales du Musée Guimet. Tome VIII. Le Yi : King ou livre des changements de la dynastie de Toheau traduit pour la première fois du chinois en français, par P. L. F. Philastre. 1re partie. — 7° Annales du Musée Guimet. Revue de l'histoire des religions. Nouvelle série. Tome XI. N° 3. Tome XII. N° 1. — 8° Bulletin de l'Académie d'Hippone. Bulletin n° 21. Fascicule 1. 2. — 9° Société de secours des Amis des Sciences fondée le 5 Mars 1857 par L. J. Thenard. Compte-rendu du XXVe exercice. Séance publique annuelle tenue le 23 Mai 1885. Paris. 1885. Gauthier-Villars. 1 vol. in-8. — 10° Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drome. 75e liv. — 11° Bulletin du Comice d'Abbeville. N°s 9, 10, 11 — 12° Gazette médicale de Picardie. N°s 9, 10, 11. — 13° Bulletin de la Société Archéologique de Nantes. Année 1885. 1er semestre. — 14° Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Revue. Sept. 1885. — 15° Mémoires de l'Académie de Stanislas. 1884. 5e série. Tome II — 16° Société Académique de Chauny 15 Juin 1885 Bull. n° 14. — 17° Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et lettres du département de l'Ardèche. 1er et

2e semestre. 1884. — 18° Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai. Tome XL. — 19e Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin historique. 135e liv. — 20e Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e et 3e trimestre de 1885. — 21e Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche. Tome VI. — 22e Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer. 1885. Nos 9, 10, 11, 12. — 23e Bibliothèque de l'Ecole de Chartes. 4e et 5e liv. — 24e Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes. 100e bull. — 25e L'Agronome praticien, Journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne. Nos 8, 9, 10, 11. — 26e Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 2e série. Tome VII. Année 1884. — 27e Revue Savoisienne, publication mensuelle de la Société Florimontane. Sept. Oct. Nov. 1885. — 28e Bulletin de la Société industrielle d'Amiens. N° V. — 29e Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. Tome XII. Liv. 5. — 30e Société Académique de l'arrondiseement de Boulogne-sur-Mer. Bulletin trimestriel. IV vol. 3e liv. — 31e Mémoires de la Société d'Emulation de Roubaix. Tome VII. 1883-1884. — 32e Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. Tome X. Fasc. 3. — 33e Bulletin de la Société de géographie. 2e trimestre. 1885. — 34e Société de géographie. Compte-rendu des séances de la Commission centrale. Nos 16, 17, 18. — 35e Documents édités par la Société historique du Vexin. L'Abbaye de Maubuisson (Notre-Dame-la-Royale). Histoire et cartulaire, par A. Dutilleux et J. Depoix. 4e partie. Analyse du cartulaire et annexe. — 36e Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille. Tome XLI. 1er de la 9e série. 1e partie. — 37e Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales. XXVIIe vol. 1re série. — 38e Mémoires

de la Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres. 3e série. Tome II. 1885. — 39e Bulletin de la même Société. Nos 7, 9. Juil. Sept. 1885. — 40e Procès-verbaux des séances de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. XIII. — 41e Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses des 47e, 48e, 49 et 50e années. 1880. 1881. 1882. 1883. — 42e Recueil des publications de 1884. — 43e Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. Nos 7, 8, 9. 1885. — 44e Bulletin de la Société Dunoise. Nos 66. — 45e Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 3e série. Tome VIII. — 46e Bulletin de la Société scientifique, historique, et archéologique de la Corrèze. Siége à Brive. Tome VII. 3e liv. — 47e Bulletin de la Société archéologique de Touraine. Tome VI 1er et 2e trimestre de 1885. — 48e Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, publié par l'Académie des sciencees, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand. No 36.

V. Sociétés Etrangères.

1e Atti della reale Accademia dei lincei. Serie 4a. Rendicunti. Vol. 1. Fasc. 13, 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. — 2e Société des Sciences de Christiania. — Om en Olavs-Legende fra Ribe af Gustav Storm. — Norges halliges Kilder efter Reformation af. A. Chr. Bang. Christiania. 1885. Broggers. 2 Pièce in-8. — 3e Quartalblatter der historischen Vereins für das Grossherzogtum Hessen. 1883. Nos 3. 4. 1884. Nos 1. 4. 1885, No 1. — Nachtrag. 1883-1884. — 4e Archiv für Hessische Geschichte und Alterthumskunde. XV Band. 3 Hefte. — 5e Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg. T. XXX, ne 1. — 6e Proceedings of the Society of Antiquaries of London. 2 series. vol. IX. Title and index. 1 Vol. X. No 2. — 7e List of the Society of Antiquaries of London. On the 4 June 1885. — 8e Bulletin de la Société scientifique et littéraire du

Limbourg. Tome XVI. — 9° Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut. Année 1884. 4e série. Tome VII. — 10° Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique. — 1° Annuaire 1884. 50e année. — 1885. 51e année. 2 vol. in-18. — 2° Bulletins. 2e série. Tome V. VI. VII VIII. 4 vol. in-8°. — 3° Mémoires de l'Académie. Tome XLV. 1 vol. in-4°. — 4° Mémoires couronnés et mémoires des Savants étrangers. Tome XLV. XLVI.—5° Mémoires couronnés et autres mémoires. Collection in-8. Tomes XXXIV. XXXV. XXXVI. — 6° Biographie nationale. Tome VIII. Fasc. 1. 2. — 7° Octave Pirmez. Jours de solitude. Edition posthume, publiée d'après le vœu de l'auteur. Paris. 1883. Plon, Nourrit et Ce. 1 vol. petit in-8° — 11° Société archéologique de Namur. Rapport sur la situation de la Société en 1884 (Par M. E. Del Marmol, Président.)— 12° Publications de la Société archéologique de Namur. Bibliographie Namuroise, par M. F. D. Doyen. 1re partie. 2e liv.—13° Revue belge de Numismatique, publiée sous les auspices de la Société royale de Numismatique. 1885. 4e liv. 1886. 1re liv.— 14° Zes-en-vijftigste Verslag der Handelingen van het Friesch Genootschap van Geschied-Oudheid en Taalkunde te Leeuwarden over het Jaar 1883-1884. De Vrije Fries Mengelingen-uitgegeven door het Friesch-Genootschap van Geschied.-Oudheid-en-Taalkunde. Zestiende Deel.—15° Société historique et littéraire de Tournai. Tome 19. — 16° Mittheilungen des historischen Vereines für Steiermark XXXIII Heft. — Styria illustrata. Bogen 13. 16. — 17° Zeitschrift des Vereins für Thüringische Geschichte und Altertumskunde. Neue Folge IV Band, Heft. 3. 4. — 18° Institut archéologique de Luxembourg. Annales. Tome XVIII. Fasc. 31.

IV. Les auteurs.

1° La musique à Arras depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par Adolphe de Cardevacque, Arras. 1885. Rouhard-Courtin. 1 vol. in-8. — 2° Un talisman gallo-romain,

par le Dr A.-E. Plicque. Clermont-Ferrand. 1885. F. Thibaud. Pièce in-8. 1 pl.—3° Histoire des enfants abandonnés et délaissés. Etudes sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation, par Léon Lallemand. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politique. Paris. 1885. A. Picard, 1 vol. in-8.— 4° Pontifical d'Amiens, publié d'après un manuscrit original du XIe siècle, avec notes et commentaires, par Victor de Beauvillé et Hector Josse. (Chromolithographie de J. Moncourt). Amiens 1885. T. Jeunet. 1 vol. in-4° Pl.—5° Notice sur les saintes reliques de l'église de Longpré-lès-Corps-Saints, par l'abbé L. Thierry. Compiègne. 1885. H. Lefebvre. 1 vol. in-12.—6° Monographie de la manufacture de faïences de Vron, arrondissement d'Abbeville, département de la Somme, par Ch. Wignier. Ornée de 25 sujets mis en couleurs et retouchés à la main par Ris-Paquot. Abbeville. 1876. C. Paillart. 1 vol. in-8 Pl. — 7° Prime iscrizioni romane pervenute al museo civico de Suza dal conservatore Ugo Rosa. Torino. 1885. V. Bona. Pièce in-8.—8° Abbeville. Une occupation militaire au quinzième siècle 1470-1477, par E. Prarond. Abbeville. 1885. Retaux. 1 vol. in-8. — 9° Objets mérovingiens découverts à Artres, décrits par M. L. Dancoisne. Hénin Liétard. 1885. Plouvier-Dekindt. Pièce in-8. pl. — 10° Les médailles religieuses et les méreaux de Seclin, par M. L. Dancoisne. Lille. 1885. Lefebvre-Ducrocq. Pièce in-8. Pl.

V. Publications périodiques.

1° Journal des Beaux-Arts et de la Littérature, nos 18, 19, 20, 21, 22, 23. — 2° Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique. 1885. 3e liv.

TABLE DES MATIÈRES

A

Abbeville. Mariage de Louis XII. 163.
— en liesse. 225.
— Monnaies trouvées à. 12.
— Ses anciens monuments. 218.
Académie (l') d'archéologie de Belgique informe de son projet de réunir les sociétés d'archéologie et d'histoire à Anvers en septembre 1885, afin d'organiser une fédération analogue à l'association créée en France pour l'avancement des sciences. 282.
— royale des sciences de Turin. Concours pour le prix Bressa. 316.
Aérostation. Premiers essais en Picardie. 51. 87.
Accon (le pré d'). 11. 18.
Anglès (M. Julien). Sa mort. 369.
Antoine (M. H.) de la commission des recherches. 8. 176. 315.
— Se plaint de ce que la commission des recherches n'est pas régulièrement informée des trouvailles faites. 17.

Antoine (M. H.) De la commission du concours de topographie. 38. 219.

— Appelle l'attention sur la nécessité de restaurer la partie de l'Hôtel-Dieu construite au XVIe siècle par le chanoine Adrien de Henencourt. 38.

— De la commission des dessins. 180.

— Elu vice-président pour 1885. 287.

— De la commission de l'exposition pour le cinquantenaire. 328.

Antoine (M. Joseph.) offre le dessin d'une partie de la tapisserie ancienne de la cathédrale de Beauvais. 95.

— Elu titulaire non résidant. 97. 118.

Assemblée générale de 1883. 87.

— 1884. 258.

— 1885. 405.

Armorial de Gèbre, XIVe siècle. 220. 307.

B

Berthe (M. l'abbé). Description de l'autel de Bouttencourt, succursale de Monthières, canton de Gamaches. 40. 56,

Blasset, Nicolas. Son *Ecce homo*. 225. 258.

Blasset, Pierre, sculpteur. Ses travaux. 51. 86. 107. 120.

Borne de Camon. 410. 412.

Beuten (M.) fait don du tome III du Wapenboeck ou armorial de Gèbre, héraut d'armes, 1334-1370, qu'il vient de publier. 220.

— appelle l'attention sur cet armorial à raison de son importance historique. 307.

Bouttencourt (Canton de Gamaches). Son autel. 40. 56.
Boyer de Sainte-Suzanne (le baron de). Sa mort. 449
Breilly. Substructions. 82. 83. 84. 88. 98.
Bureau de 1883. Installation. 3.
— de 1884. Election. 128. 162.
— — Installation. 165.
— de 1885. Election. 267.
— — Installation. 368.
— 1886. Election. 475.

C

Cacheleu (M. l'abbé), élu titulaire non résidant. 402. 406.
Cagé. (M. Carlo), élève de l'École des chartes, élu titulaire non résidant. 124. 162.
Candas (le). Canton de Bernaville. Monument mégalitique. 218.
Cappe (M.) de Frévent. Prison de S. Léger sous la Chapelle du château de Lucheux. 408.
Cathédrale d'Amiens. Un hallebardier grimpe au haut de la flèche, le 16 octobre 1593. 46.
— La flèche. 284.
Cercueils en pierre. 129-184. 216. 294. 352. 366.
Chaulne. (Sceau de Pierre de). 125. 163.
Chaussoy-Epagny. (Canton d'Ailly-sur-Noye). Découverte de sépultures mérovingiennes. 216.
Cinquantenaire de la Société. (célébration du) 318.
— Commission d'organisation. 321. 327.
— Rapport et propositions de la commission. 324.
— Exposition d'objets d'art et d'archéologie. 327. 390. 441.

Cinquantenaire de la Société. Congrès archéologique. 327. 361.
Cloche de 1632. 59.
Cocheris. (Madame) envoie un carton contenant diverses notes de son mari pour servir à la continuation de son travail couronné en 1852. 389.
Colson. (M. le docteur Alex.) ancien membre non résidant. Sa mort. 305.
Commission des finances pour 1883. 8.
— 1884. 76.
— 1885. 315.
Commission d'impression pour 1883. 8.
— propose la composition du tome XXVIII. 43.
— pour 1884. 176.
propose un 3e vol. pour l'histoire de S. Riquier. 210.
— pour 1885. 314.
propose la composition du tome XXIX. 465.
— des recherches pour 1883. 8.
— pour 1884. 176.
— Visite des fouilles de Marchélepot. 217.
— pour 1885. 315.
— du concours de topographie. 38. 83. 219.
— du concours d'Histoire. 46. 83. 218. 358.
— pour le classement des dessins et gravures de la Société. 85. 180.
Compiègne. Tournois de 1238. 285. 307.
Concours de 1883. Ouvrages reçus. 38. 46.
— couronnés. 83. 86.
Rapports sur les concours. 102. 104.
— 1884. Sujets proposés. 92.
Ouvrages reçus. 217.
— couronnés. 225. 255. 257.
Rapports sur les concours. 225. 226. 228.

Concours de 1885. Sujets proposés. 258.
Ouvrages reçus. 357.
— couronnés. 402. 405.
Rapports sur les concours. 402. 424.
— 1886. Sujets proposés. 406.
Confrérie de Notre-Dame de Foy établie aux Augustins. 8. 21.
Congrès historique et archéologie à l'occasion du cinquantenaire de la Société. 327. 361.
Corblet (M. l'abbé) soumet quelques idées au sujet de la séance solennelle du cinquantenaire. 357.
— Désigné pour représenter la Société au congrès de la Sorbonne — 1884. 180.
Cosserat (M. Oscar). Ses fouilles à Saleux. 352.
Crampon. (M. l'abbé) De la commission d'impression. 8. 176.
— Du concours d'histoire (1883). 46.
— Elu vice-président pour 1884. 163.
— Président pour 1885. 287.
— Allocution en prenant possession de la présidence. 312.
— Réponse à M. Durand récipiendaire. 384.
— Etude sur Girart de Roussillon. 402. 404.
— Réponse à M. de Guyencourt, récipiendaire, 460.
Crotoy. Sceau du curé. 221. 225.
Croutoy (Oise). Cimetière fortifié, 364.
Curmer. (M. l'abbé). Sa mort. 285.

D

Danicourt (M. Alfred) fait don d'un sceau de l'église du Crotoy. 221. 225.

Danicourt (M. Alfred). Note sur un cachet d'oculiste trouvé à Amiens en 1884. 242. 254. 283.

— Envoie une héliogravure représentant un bronze (Hermès et Dionysos) trouvé à Marché-Allouarde, et une note sur cette statuette. 263. 264.

— Une somme de 300 fr. est mise à sa disposition pour l'acquisition d'objets trouvés à Marchélepot. 287.

Darsy (M.) de la commission d'impression. 8. 176. 304.

— Renouvelle la proposition par lui faite de demander les fers ou anciennes entraves de la conciergerie pour les placer au Musée. 8.

— Note sur un saumon d'étain trouvé à Saint-Valery. 17.

— De la commission du concours d'histoire. 36. 358.

— Quelques mots sur l'autel de Bouttencourt. 40.

— Propose la publication de dessins concernant la Picardie dont la réunion formerait un album. 85. 180.

— Propose pour l'archéologie un sujet de prix. 90.

— Fait hommage du 11e vol. qu'il vient de publier sous le titre de : *Amiens et le département de la Somme pendant la Révolution*. 119.

— Appelle l'attention sur les fouilles exécutées pour la construction de l'hôtel des postes et télégraphes. 121.

— Propose de faire surveiller les travaux de draguage de la Somme qui peuvent amener d'intéressantes découvertes. 124.

— Rapport au nom de la commission d'impression. 210.

— Sur quelques usages locaux de la Picardie. 255. 257.

— De la commission du cinquantenaire. 321.

— Sur les exemptions de l'ost du Roi (auxilium exercitus) dans le bailliage d'Amiens. 323, 329.

Darsy (M.) Sur 2 amphores trouvées à Domqueur. 352.
Dauteil (M. Henri.) Obtient le prix Du Cange au Lycée en 1885. 413.
De Beauvillé (Victor). Sa mort. 358.
— Notice par M. Josse. 358.
— Son testament. 369.
— Publie le Pontifical d'Amiens. 475.
De Bracquemont (M. Léopold). Propose divers sujets pour le prix d'histoire. 89.
— Propose d'étendre le champ des études de la Société de 1789 à 1814. 93.
De Cagny (M. l'abbé). Signale une pièce manuscrite relative au Marquenterre (1716) en vente chez Voisin. libraire à Paris. 179.
— Rapport au nom de la commission du concours d'histoire. 219. 225. 227. 254.
— N'admet pas que la généalogie des Folleville de Manancourt se rattache à la maison de Folleville. 402.
De Calonne (M. le baron Albéric). Son livre : la vie agricole en Picardie et en Artois. 41. 62.
— De la commission des comptes 176.
— Rapport au nom de la commission des comptes sur l'exercice 1883. 180.
— — 1884. 318.
— Propose de célébrer le cinquantenaire de la Société. 318.
— De la commission du cinquantenaire. 321. 328.
— Notice sur une grève qui eut lieu en 1716 dans la manufacture de drap d'Abbeville. 351.
— Lecture sur les mœurs villageoises au temps passé. 403. 405.

De Calonne (M. le baron Albéric). De la commission des recherches. 8. 176. 315.
— De la commission du concours d'histoire. 219.
Élu vice-président pour 1886. 475.
De Condé (M. le baron). Premier chapitre de son histoire encore inédite du château de Montataire. 3.
— Offre son histoire d'un vieux château de France, monographie du château de Montataire. 10.
— Rapport sur cet ouvrage. 219. 264.
De Forceville (M. Gédéon). De la commission des dessins. 180.
Delhomel (M. Georges). Envoie quelques extraits d'un terrier de l'abbaye de S. Josse en 1587. 317.
— Liste des échevins et mayeurs de Montreuil-sur-Mer. 317. 338.
De Marsy (M. le comte). Ephémérides picardes. 349.
De Morgan (M. le baron). Don d'une ancienne mesure en grès. 365. 398.
De Roquemont (M.) élu président pour 1884. 128.
— Ecrit de Rome qu'il ne peut accepter, attendu qu'il sera absent d'Amiens pour toute l'année. 162.
— Communique la légende du pain ensanglanté ou des quatre Henri. 416.
Analyse de l'ouvrage du Dr Floss concernant les reliques du Christ et de la Vierge conservées dans les églises de France. 475.
De Rougé (M. le comte Hervé). Notice sur l'autel de Guyencourt (canton de Boves). 282. 334. 389.
De Sailly (M. le chevalier), colonel d'artillerie. Sa mort. 282.
De Thieulloy (M. Fernand). Élu titulaire non résidant. 38. 42.
De Valicourt (M. Comte Léon). Élu titulaire non résidant. 214. 216.
De Valois (M. Jules), obtient le prix de topographie en 1883 pour son plan d'Aumatre. 83. 86.

De Valois (M. Jules), obtient le prix de topographie en 1884, pour son plan d'Oisemont. 255. 257.

De Vismes (M. Armand). avocat, élu titulaire non résidant. 264. 281.

D'Halloy (M. Alphonse), élu titulaire non résidant. 286.

D'Hallu (M. l'Abbé), directeur du Dimanche, Semaine religieuse du diocèse d'Amiens, demande l'autorisation de publier une histoire abrégée de St-Riquier d'après l'ouvrage de M. l'abbé Hénocque. La Société accorde l'autorisation. 213.

D'Herbinghen (M. Amédée de Poucques) adresse sa démission motivée sur son âge avancé. Il est nommé par acclamation titulaire non résidant. 123.

Digeon (M.) ancien notaire, informe de la découverte qu'il a faite de substructions au Montjoie près Breilly. 82. 83. 84. 88. 98.

Dodeuil (M. le docteur), de Ham, fait hommage d'une brochure intitulée : Description d'une arme à feu ancienne découverte dans la Somme. 119.

— Elu titulaire non résidant. 286. 316.

— Notice sur M. Lucas. 350.

Domqueur (Canton d'Ailly-le-haut-Clocher). Découverte d'amphores romaines. 352.

Dubois (M. A.) de la commission du concours d'histoire. 46. 219. 358.

— Notice sur Pierre Blasset, sculpteur, frère de Nicolas. 51. 86. 107. 129.

— Etat des vins vendus à broque et en gros dans la ville d'Amiens pendant l'année 1389-1390,

et du vin bu par les bourgeois pendant cette même année. 96.

Dubois (M. A.). Don d'une gravure représentant l'autel construit à Montdidier par Pierre Blasset, 120.

— Suite de ses recherches sur les rues d'Amiens. 120. 182. 221.

— Signale un *Ecce homo* de Nicolas Blasset qui se trouvait autrefois à l'entrée du cimetière St-Denis. 225.

— Nommé membre de la commission des comptes. 176. 315.

— de la commission du cinquantenaire. 321.

— N'admet pas l'opinion de M. Pinsard sur la borne de Camon. 412.

Du Bois de Jancigny (M.) adresse une notice sur St-Valery-sur-Somme préhistorique. 9. 52.

— Demande l'autorisation d'imprimer ce travail. L'autorisation est accordée. 317.

Du Crocquet de Guyencourt (M. Robert). Élu membre titulaire résidant. 402. 406.

— Son discours de réception. 452.

— Rapport au nom de la commission sur les noms qui pourraient être donnés aux nouvelles rues d'Amiens. 469.

Duhamel (M.) de la commission des recherches. 8. 176. 315.

— Etude sur les refuges gaulois et les camps romains. 16. 130.

— Rapport sur l'ouvrage de M. le baron de Calonne, la vie agricole sous l'ancien régime en Picardie et en Artois. 41. 62.

— Note sur les substructions du Montjoie près Breilly. 84.

Duhamel (M.) Il propose l'établissement d'une carte archéologique de la Picardie. 84.
— Elu secrétaire pour 1884. 128.
— Dissertation sur le camp dit *le vieux Catil* près Roye. 214
— Rapport sur la monographie de Montataire de M. le Baron de Condé. 219. 264.
— Désigné pour visiter les fouilles de Marchélepot. 217.
— Rapport au nom de la commission des recherches sur les fouilles de Marchélepot. 223. 287. 288.
— Offre un exemplaire de son ouvrage : Description archéologique du canton de Nesle, couronné par la société en 1880. 254.
— De la commission d'impression. 315.
— Signale un peintre picard, Josse Lefrin, qui habita Marseille de 1493 à 1503 et y exécuta plusieurs tableaux importants. 319.
— Note sur le cimetière fortifié du Croutoy (Oise). 364.
— Différence de hauteur des piliers de la collégiale de Nesle, et de l'église d'Acy en Multien près Senlis, dont la progression annoncerait une raison calculée de l'architecte. 365.
— De la commission du cinquantenaire. 328.
— Rapport sur le projet d'exposition à l'occasion du cinquantenaire en juin 1886. 390.
— De la commission du concours d'histoire. 358.
— Rapport au nom de la commission sur le concours d'histoire de 1885. 402. 405. 424.
— Rapport au nom de la commission chargée de la publication de dessins relatifs à la Picardie. 414.

Durand (M. Georges). archiviste du département.
— Elu titulaire non résidant. 214. 216.
— De la commission du congrès du cinquantenaire. 328.
— Elu titulaire résidant. 351.
— Discours de réception. Episode de l'histoire de l'industrie amiénoise. 369.
— Note sur l'église d'Ailly-sur-Noye. 417.
— Elu secrétaire annuel pour 1886. 475.
Duval (M. l'abbé) de la commission du concours d'histoire 1883. 46.
— de la commission d'impression. 8. 176. 315.
Duvette (M.), trésorier, présente son compte de gestion pour l'exercice 1882. 7.
— pour l'exercice 1883. 176.
— pour l'exercice 1884. 314.
— Propose de porter à 36 le nombre des membres résidants. 120.

E

Edrisi. géographe du XIIe siècle. 417.
Ellis (M. Georges). propose l'acquisition d'une planche en cuivre représentant le *grand conseil du Roi de France et de ses oncles à Amiens*. 286.
Eudel (Généalogie de la famille). 357.
Exposition de 1886 à l'occasion du cinquantenaire de la Société. 327. 390, 441. 465.

F

Fleury (M. Edouard). Sa mort. 88.
Folleville (généalogie de la famille de). 399.
Fricot (M. l'abbbé). Note sur les fouilles de Marchélepot. 294.

G

Garnier (M.) délégué aux réunions de la Sorbonne. 9.
— Rapport verbal sur une découverte d'objets gallo-
— romains faite à Renancourt par M. Thiébaut. 15.
— Présente, au nom de la commission d'impression, la
— la liste des travaux qui pourraient être imprimés
— dans le tome XXVIII des mémoires. 43.
— Rapport sur les travaux de l'année 1882-1883. 51-86.
— Note sur une cloche de 1632. 59.
— Fait connaître qu'il n'a pu déchiffrer la plaque de
— bronze trouvée dans les fouilles de l'Hôtel des
— Postes. 177.
— Informe d'une trouvaille importante de monnaies romaines à Sentelie (Canton de Conty). 215.
— Rapport sur les travaux de l'année 1883-1884. 255-257.
— De la commission d'impression. 8. 176. 315.
— — du cinquantenaire. 321.
— Rapport sur les travaux de l'année 1884-1885. 402-405.
Élu Président pour 1866. 475.
Gaulthier de Rumilly (M.) Sa mort. 164.

Généalogie de la famille Eudel 357.
Généalogie de la maison de Folleville. 399.
Girart de Roussillon. 402-404.
Gomart (M. Ch.), ancien membre non résidant. Sa mort. 306.
— Notice par M. l'abbé Danicourt. 317.
— Liste de ses travaux historiques. 340.
Grève dans la fabrique de draps de Van Robais, à Abbeville,
— en 1716. 351.
Grognet (M. René) d'Abbeville obtient le prix Du Cange au lycée en 1883. 89-118.
Guerlin (M Robert) élu titulaire non résidant. 38-42.
— Désigné pour visiter les fouilles de Marché-le pot. 217.
— Signale une pierre portant un écusson écartelé de Pellevée et de Fay exposé à la salle de vente, et en propose l'acquisition. 323.
— Fait connaître 2 grés servant au pavage de la voie publique et portant l'un la date de 1585, l'autre celle de 1589 351.
Guyencourt (canton de Boves). Son autel. 282-334-339.

H

Hareux (M. l'abbé) membre titulaire non résidant. Notice sur deux tableaux en broderies de soie provenant des Ursulines d'Amiens. 39. 52.
— Fait connaître deux autres tapisseries de même provenance et à usage de devants d'autel. 125. 163. 177.
Hermes et Dionysos (Statuette d') 263-264.

Hesse (M. Alex.) Rapport au nom de la Commission des comptes 10. 14. 176. 315.
Hodent (M.), agent-voyer, élu titulaire non-résidant. 469.
Hotel des postes et télégraphes. Fouilles. 121. 177.

I

Inspecteur d'Académie (M. l') invite le Président de la Société à l'ouverture de l'exposition scolaire organisée par ses soins. 42.

J

Janvier (M.) De la commission de topographie. 38.
— Notes sur quelques sépultures gallo-romaines découvertes près de Saint-Acheul. 44.
— De la commission des recherches. 8. 176. 315.
— Note sur un hallebardier qui le 16 octobre 1593 est grimpé jusqu'au coq de la cathédrale. 46.
— Etude sur les premiers essais d'aérostation en Picardie. 51. 87.
— Rapport au nom de la commission de topographie. 83. 86. 106.
— Rapport sur les fouilles opérées au Montjoie près Breilly. 83. 98.
— Offre les premières feuilles de son Dictionnaire historique de Picardie. 95.
— Informe de la découverte d'un pavage émaillé à Morisel (canton de Moreuil). 286.
— De la commission du cinquantenaire. 321. 328

Janvier (M.). Son rapport sur la célébration du cinquentenaire. 325.
— De la commission du concours d'histoire. 358.
— Programme du congrès historique et achéologique à l'occasion du cinquantenaire. 361.
— Notice sur M. Mennechet. 414. 418.
— Note sur la prophétie du pain ensanglanté ou des Quatre Henri. 417.
Josse (M. Hector). Discours d'installation à la Présidence. 5.
— Son histoire de Bray-sur-Somme. 46.
— Signale la découverte d'un cimetière mérovingien à Templeux-la-Fosse. 49.
— Notice sur Mademoiselle Rallu, fondatrice de l'hospice de Montdidier. 49. 86.
— Allocution en quittant la Présidence. 165.
— De la commission d'impression. 176. 315.
— Du concours d'histoire. 219.
— Signale dans la bibliothèque de Dijon un manuscrit de Richard de Fournival. 283.
— Notice sur M. Victor de Beauvillé. 358.
— Rapport sur un travail de géographie ancienne extrait d'Edrisi par M. Tauxier. 417.

L

Lecoq (M. Georges). Sa démission acceptée. 286.
Ledieu (M. Alcius). Le mobilier de quelques habitants d'Aubercourt et d'Happeglène aux deux derniers siècles. 15.
— Réduction des mesures aux grains de plusieurs villes et bourgs de France en mesures d'A-

miens, d'après les archives municipales d'Abbeville. 23.

Ledieu (M. Alcius) obtient le prix d'histoire (1883) pour son ouvrage *La Vallée du Liger*. 46. 83. 86.

— Mariage de Louis XII à Abbeville avec la princesse Marie d'Angleterre. 163.

— Partage le prix d'histoire en 1884 avec M. l'abbé Lefebvre. *Deux années d'invasion Espagnole en Picardie*. 225. 255. 257.

— Mémoire ayant pour titre : *Abbeville en liesse*. 357.

— Liste de pièces relatives à la Picardie qui se trouvent dans les collections du comte de Bastard d'Estang à la Bibliothèque nationale. 476.

Ledieu (M. Maurice) élu titulaire non résidant. 14. 37.

Lefebvre (M. l'abbé), curé d'Halinghem, partage le prix d'histoire en 1884 avec M. Alcius Ledieu, *Histoire de la Chartreuse de S. Honoré à Thuison, près d'Abbeville*. 225. 228 255. 257.

— Demande l'autorisation d'imprimer son travail, ce qui est accordé. 282.

Lefèvre-Marchand (M.). Découvertes faites à Genermont. 41.

— Note sur un sceau de Pierre de Chaulne. 125. 163.

— Informe de fouilles entreprises à Marchélepot. 217.

— Notes historiques diverses sur la Picardie. 320.

Lejeune (M.), d'Estinnes-au-Val (Belgique), devenu aveugle adresse sa démission de non résidant. — La Société

décide qu'il sera inscrit comme correspondant. 165.

Lejeune (M.) envoie son histoire de la ville de Binche couronnée par la Société du Hainaut. 179.

— Sa mort. 449.

Leleu (M.). De la commission du concours d'histoire. 219.

Letemple (M. l'abbé). Monographie de la commune de Lœuilly-lès-Conty. 125. 177. 182. 214. 218.

— Elu titulaire résidant. 169.

— Discours d'installation. 171.

— Rapport sur l'histoire d'Hesdinfort par M. J. Lion. 264.

— Elu secrétaire annuel pour 1885. 287.

Lifrin (Josse), peintre picard établi à Marseille en 1493. 319.

Lion (M. Jules) demande ce qu'est devenu un relief en bois de la ville d'Hesdinfort qu'il a offert à la Société après l'exposition de 1865. 118.

— offre un exemplaire de l'histoire d'Hesdinfort qu'il vient de publier. 216.

— envoie la liste des Princes et Chevaliers qui ont assisté au tournoi de Compiègne en 1238. 285. 306.

Lucas (M.), secrétaire de la Mairie de Ham, ancien titulaire non résidant. Sa mort. 350.

— Notice par M. Dodeuil. 350.

M

Macqueron (M. Henri) donne la liste de monnaies trouvées le 22 février à Abbeville. 12.

Macqueron (M. Henri) offre six feuilles de dessins représentant d'anciens monuments d'Abbeville. 218.

Maire d'Amiens (M. le) met à la dispositiun de la Société, pour son exposition du cinquantenaire, le baraquement établi dans la cour du Musée. 398.

— autorise la Société à faire photographier sur place divers d'objets d'art déposés au Musée. 413.

— autorise l'exposition du cinquantenaire dans le Musée. 465.

— demande une liste des personnages dont les noms pourraient être donnés aux nouvelles rues d'Amiens. 450. 469.

Marchélepot. (Canton de Nesle). Cimetière mérovingien. 217. 223. 287. 288. 294.

Marché-Allouarde. (Canton de Roye). Statuette d'Hermès et Dionysos trouvée à. 263. 264.

Mariage de Louis XII à Abbeville. 163.

Mathon (M.), de Beauvais. Sa mort. 179.

Mémoires. Tome XXVIII, sa composition. 43. 97.

— Tome XXIX, sa composition. 465.

Mennechet (M. Eugène) membre titulaire résidant. Sa mort. 368.

— lègue à la Société 1,000 fr. 397.

— Notice par M. Janvier. 414. 418.

Messio (M. l'abbé), doyen de Sains. Note sur l'autel de Guyencourt. 389.

Mesures aux grains de diverses villes comparées à celles d'Amiens. 23.

Mesure en grès. 365. 398.

Miannay (M. l'abbé), curé de Domartin. Elu titulaire non résidant. 321. 324.

Ministre de l'Instruction publique (M. le) informe que la réunion des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne aura lieu, en 1883, du 28 au 31 mars. 9. 10.
— en 1884, du 15 au 19 avril. 179.
— en 1885, du 7 au 11 avril. 316.
— invite la Société à lui adresser les questions qu'elle croirait utile de porter au programme du congrès des sociétés savantes. 42. 118. 220. 369.
— adresse un règlement relatif aux échanges internationaux entre les sociétés savantes. 9. 81.
— adresse le programme du congrès de 1883 pour la section des sciences économiques et sociales. 10.
— adresse un questionnaire relatif à l'observation des effets de la foudre et à l'efficacité des paratonnerres. 49.
— adresse un questionnaire rédigé par le Bureau central météorologique relatif aux phénomènes périodiques de la végétation; aux époques d'arrivée et de départ des oiseaux de passage; à la date d'apparition de certains insectes nuisibles à l'agriculture. 117.
— fait appel aux concours des sociétés savantes pour la publication du Répertoire des travaux historiques. 118.
— adresse le programme du congrès de 1885. 221.
— Circulaire relative à la réunion annuelle des sociétés des Beaux-Arts des départements. 285.
— aux études recommandées par la section des sciences économiques et sociales. 306.
— annonce que la réunion des délégués des sociétés des Beaux-Arts aura lieu à la même époque que celle des sociétés savantes. 316.

Ministre de l'Instruction publique (M. le) annonce qu'il a institué une commission ornithologique chargée de centraliser les documents relatifs aux mœurs, au régime, à la nidification des oiseaux de France. 368.

— Circulaire sur le caractère des lectures à faire à la section des Beaux-Arts. 388.

— Programme du congrés de 1886. 450.

— Création d'une section de géographie historique et descriptive dans le Comité des travaux historiques et scientifiques. 468.

Mollet (M. Jules), de Roye. Elu titulaire non résidant. 424. 182.

— Obtient une mention honorable au concours d'histoire de 1884 pour son mémoire *la ligue en Picardie*. 225. 228. 255. 257.

— Obtient le prix d'histoire en 1885 pour son mémoire sur *la vallée de l'Avre*. 403. 405.

Montigny-les-Maignelay (Oise). Castellum sis à. 29.

Morisel (canton de Moreuil). Pavage émaillé. 286.

Montreuil. Liste de ses mayeurs. 317. 388.

Montataire. Histoire du château de. 3. 10. 219. 264.

N

Nesle. Observation sur la différence de hauteur des piliers de la collégiale. 365.

O

Oudin (M.). Son discours en installant son successeur à la présidence. 3.

Oudin (M.). Observations sur le droit de marché. 255.
— fait savoir que la commission du Musée a acheté l'*Ecce homo* de Nicolas Blasset. 258.
— De la commission du cinquantenaire. 321. 328.
Oculistes (Cachets d') trouvés à Amiens. 242. 254. 263.
Ouvrages reçus. 15. 32. 74. 111. 157. 202. 244. 276. 298. 344. 391. 444. 482.

P

Pinsard (M.). Présente le dessin d'un poêle en faïence offert par M. l'abbé Villette. 8.
— De la commission des recherches. 8. 176. 315.
— Délégué aux réunions de la Sorbonne. 9.
— Rapport sur les fouilles à faire sur l'emplacement de l'église de Sainte-Larme à Selincourt. 11.
— Note sur le pré d'Accon. 11. 18.
— Sur un bracelet d'or trouvé au Pont-de-Metz. 11.
— Sur des substructions trouvées à St-Maurice. 17.
— De la commission du concours de topographie. 38. 219.
— Dessins d'objets recueillis à Genermont par M. Lefèvre-Marchand. 41.
— Maintient le prix qu'il a offert pour un mémoire sur l'archéologie préhistorique en Picardie. 91. 93. 259.
— Coupe des terrains dans lesquels sont creusées les fondations de l'école rue Metz-l'Evêque. 97.
— Devis d'un meuble pour classer les dessins de la Société. 129.
— Description d'un caveau gallo-romain sur le chemin de Boutillerie, près la Croix rompue. 129.

Pinsard (M.). Note sur un cercueil de pierre trouvé à Boutillerie. 129.
— Un mot sur la voie romaine de Longueau. 129.
— Dessin d'un fragment de sculpture trouvé dans les fondations de l'hôtel des Postes à Amiens. 177.
— De la commission des dessins. 180.
— Monument mégalithique du Candas (canton de Bernaville). 218.
— Désigné pour visiter les fouilles de Marchélepot. 217.
— Peintures gallo-romaines trouvées rue de Gloriette. 222.
— Substructions gallo-romaines rue des Majots. 222. 410.
— Etablissements palustres rue des Paniers. 222.
— Rapport sur le concours de topographie. 226. 255. 257.
— Note sur un cercueil trouvé rue Vascosan. 284.
— Sur les remblais successifs et les pilotis de la rue Tappeplomb. 284.
— Sur des remblais de la rue des Trois-Cailloux. 284.
— Note sur le cimetière de Vrely. 328. 337.
— Signale la découverte de deux grandes amphores romaines à Domqueur. 352.
— Notice sur le cimetière gallo-romain de Saleux. 352.
— Sur une mesure en grès qu'il a obtenu de M. le baron de Morgan. 365.
— Sur un tombeau de pierre découvert rue Chanzy. 366.
— Offre une médaille de 200 fr. pour un mémoire sur les temps préhistoriques dans l'ancienne Picardie (concours de 1886). 407.

— Note sur les écussons armoriés d'un puits rue de l'Aventure (maison de M. Creton). 409.

— Sur un linteau portant les armes du duc d'Aumale (même maison). 110.

— De la commission du cinquantenaire. 321. 328.

— Note sur deux blocs de grès trouvés rue des Majots 321.

— Sur un sondage dans le terrain du lycée des filles. 332.

— Sur le cimetière de Vers. 322.

— Sur une borne qui limitait du côté de Camon la justice du chapitre. 410.

— Dessin d'une maison en charpente en démolition place Vogel. 411.

— Sur des objets de l'époque gallo-romaine trouvés dans les fouilles du lycée des filles. 411.

— Dessin du carrelage de Morisel. 465.

Poêle de fayence. 8.

Pontifical d'Amiens publié par MM. V. de Beauvillé et H. Josse d'après un Ms du XIe siècle. 475.

Poujol de Fréchencourt (M. Fernand). Note sur la Confrérie de N.D. de Foy établie dans l'église des Augustins. 8. 21.

— La prise d'Amiens d'après le manuscrit de la famille Cornet. 11. 51. 87.

— Rapport sur un travail de M. Alcius Ledieu ayant pour titre : le mobilier de quelques habitants d'Aubercourt et d'Happeglène aux deux derniers siècles. 15.

— Elu vice-président pour 1884. 128.

— Elu président pour 1884. 162.

Poujol de Fréchencourt (M. Fernaud). Discours en prenant possession de la présidence. 167.
— Réponse à M. l'abbé Letemple récipiendaire. 175.
— Discours pour la séance publique de 1884. Un Bourgeois d'Amiens. 226. 257.
— Allocution en quittant la présidence. 309.
— De la commission pour l'exposition du cinquantenaire. 328.
— De la commission du concours d'histoire. 358.
Poujol de Fréchencourt (M. Raoul). Elu titulaire non résidant. 163.
Pouy. (M) Membre titulaire résidant.
— Envoie le prospectus d'un ouvrage qu'il publie sur le Maréchal d'Ancre. 357.
Préfet (M. le) fait savoir que le Ministre de l'Agriculture arrivera à Amiens le 14 mai et recevra la Société. 49.
— Il met à la disposition du Président des cartes pour assister à la distribution des récompenses du Concours régional. 49.
— Autorise la remise des fers et entraves de l'ancienne conciergerie demandés par la Société pour être déposés au Musée à titre de pièces historiques. 122.
— Offre à la Société le 1er volume de l'Inventaire des Archives de la Somme. 161.
— Informe que le Conseil général a, sur sa proposition, voté pour la Société une allocation de 500 fr. 450.
— Invite la Société à lui remettre les pièces nécessaires pour entrer en possession du legs fait par M. Victor de Beauvillé. 369.

Prix Du Cange fondé par la Société au Lycée d'Amiens.
Obtenu en 1883 par René Grognet, d'Abbeville. 89.
118.
— en 1884 par Marie-Jovart, d'Eplessier.
— en 1885 par Henri Dauteuil. 413.

R

Rallu (Mlle). Fondatrice de l'hôpital de Montdidier. 49. 86.
Règlement. La Société doit-elle le modifier en étendant le champ de ses études au-delà de 1789. 93. 119. 125.
Renancourt. Trouvailles d'objets gallo-romains. 15.
Rendu (M. Armand). Etude sur les Castelleta du Castellum de Montigny-les-Maignelay (Oise). 29.
— Etude sur le fort de Tricot. 120.
Richard de Fournival. Ses œuvres manuscrites à la bibliothèque de Dijon. 283.
Riquier (M.), architecte du département, adresse une plaque en bronze avec inscription trouvée dans les fouilles de l'Hôtel des Postes. 162.
— Informe de nouvelles trouvailles. 210.
Roux (M.) offre le dessin d'un lutrin en fer forgé de l'église de Brive (Corrèze). 120.
Rues d'Amiens. Noms proposés. 450. 469.
— (Recherches sur les). 120. 182. 221.

S

S. Riquier (Histoire de) par M. l'abbé Hénocque, planches à joindre. 13.
— Un 3e volume sera ajouté. 210.

S. Josse (Abbaye de). Extrait de son terrier de 1587. 317.

S. Valery-sur-Somme (Notice sur). 9. 52.

Saleux (canton de Boves). Cimetière gallo-romain. 352.

Sainte-Larme (abbaye de). Plan de son église. 11.

Salmon (M. Ch.) de la commission du concours d'histoire. 46.

— Rapport au nom de la commission d'histoire, concours de 1883. 83. 86. 102.

— offre son histoire de Mgr d'Orléans de la Motte, évêque d'Amiens. 1683-1774. 180.

Séance publique de 1883. 50. 51. 85.

— 1884. 255. 256.

— 1885. 389. 403.

Senlis. Le Comité archéologique de Senlis invite la société à prendre des billets de la loterie qu'il a ouverte pour se procurer les fonds nécessaires au déblayement de l'amphithéâtre gallo-romain de Senlis. — La société prend 50 billets. 178. 210.

Sentelie (canton de Conty). Découverte de médailles. 215.

Siffait de Moncourt (M. Henri) élu titulaire non résidant. 43. 49.

Société (la) académique de Chauny (Aisne), demande l'échange des publications, qui est accordé. 285.

Société (la) de géographie de Manchester demande l'échange des publications, qui est accordé. 321.

Société des Amis des Arts. Une médaille lui est accordée pour ajouter aux récompenses qu'elle distribue à la suite de son exposition. 42. 219. 389.

Société (la) des Antiquaires de France demande l'adhésion au vœu qu'elle émet pour qu'une loi assure la protection des monuments anciens de la France et de l'Algérie. La société s'y associe. 282. 283.

Société (la) historique et archéologique de Pontoise et du Vexin demande l'adhésion au vœu qu'elle a émis pour la conservation des monuments découverts à Sanxay (Vienne). La société s'y associe. 124.

Société (la) historique et archéologique de la Thuringe, séant à Iéna, demande l'échange des publications, ce qui est accordé. 179.

Sueur (M. l'abbé), curé d'Érondelle, élu titulaire non résidant. 465. 468.

T

Tapisseries des Ursulines. 39. 52. 125. 163. 177.

Tapisserie de la cathédrale de Beauvais. 95.

Tauxier (M.), capitaine d'artillerie en retraite, envoie un mémoire sur la partie de la géographie d'Edrisi, écrivain arabe du XIIe siècle, qui concerne la Picardie. 417.

— Rapport de M. Josse. 447.

Templeux-la-Fosse (canton de Roisel). Cimetière mérovingien. 49.

Thierry (M. l'abbé), curé de Longpré-les-Corps-Saints, élu titulaire non résidant. 469.

Topographie (Prix de) fondé par M. Pinsard. 93. 260. 407.

V

Vallois (M. Georges), titulaire non résidant, adresse une généalogie de la maison de Folleville. 399.

Viellard (M.) Note sur le pré d'Accon. 11. 18.
Villette (M. l'abbé) fait don d'un ancien poêle en fayence. 8.
Vion (M.) délégué aux réunions de la Sorbonne. 9.
— de la commission de topographie. 219.
Vitasse (M. l'abbé) élu titulaire non résidant. 387. 389.
Vrely (canton de). Cimetière ancien. 328. 337.

Publications de la Société des Antiquaires de Picardie.

Mémoires in-8°.

Tome Ier avec 9 planches lithographiées				12 fr.
— II				12
— III avec Atlas de 40 planches lithographiées grand in-8° (Epuisé)				»
— IV (Epuisé)				»
Supplément au tome IV, avec 9 planches de médailles (Epuisé)				»
Tome V, avec 9 planches lithographiées (Epuisé)				»
— VI, avec Atlas de 16 planches lithographiées grand in-8° (Epuisé)				»
— VII, avec Atlas de 20 planches lithographiées grand in-8° (Epuisé)				»
— VIII, avec 10 planches lithographiées Epuisé)				»
— IX, avec 11 planches gravées				12
— X, avec 12 planches lithographiées				12
— XI ou 1er vol. de la 2e série				12
— XII	2^e	id.		12
— XIII	3^e	id.		12
— XIV	4^e	id.	avec 14 planches lithographiées.	12
— XV	5^e	id.	avec 7 planches lithographiées.	12
— XVI	6^e	id.		12
— XVII	7^e	id.		12
— XVIII	8^e	id.	avec 11 planches lithographiées.	12
— XIX	9^e	id.	avec 13 planches lithog. et grav.	12
— XX	10^e	id.	avec 4 planches lithographiées.	12
— XXI ou 1er vol. de la 3e série.				12
— XXII	2^e	id.	avec 9 planches lithographiées	12
— XXIII	3^e	id.	avec 30 planches lithographiées	12
— XXIV	4^e	id.		12
— XXV	5^e	id.		12
— XXVI	6^e	id.	avec 9 planches lithographiées.	12
— XXVII	7^e	id.	avec 1 plan	12
— XXVIII	8^e	id.	avec 1 planche	12

Mémoires in-4°.

Documents inédits concernant la province de Picardie.

Tomes I et II. — **Coutumes locales du Bailliage d'Amiens**, par M. A. Bouthors, 2 volumes	30
Tome III. — **Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie**, par Dom Grenier	15
Tome IV. — **Recherches historiques et critiques sur les Comtes de Beaumont-sur-Oise**, du XIe au XIIIe siècle, avec une carte du comté, par M. L. Douet-D'Arcq	15
Tome V. — **Histoire de la ville de Doullens**, par M. l'abbé Delcove.	15
Tome VI. — **Cartulaire de l'Abbaye de N.-D. d'Ourscamp**, publié par M. Peigné-Delacourt.	15

Tomes VII et VIII. — **Bénéfices de l'Eglise d'Amiens, ou État général des biens, revenus et charges du Clergé du Diocèse d'Amiens, en 1780**, avec une carte du diocèse, par M. F.-I Darsy 30

Tomes IX et X. — **Histoire de l'Abbaye et de la Ville de Saint-Riquier**, avec 8 planches, par M. l'abbé Hénocque 30

Bulletins in-8°.

Bulletins.	Tomes I.	— Années 1841-1842-1843 (Epuisé)	. . . .	»
—	— II.	— Années 1844-45-46 (Epuisé).	. . . .	»
—	— III.	— Années 1847-48-49	. . . . .	8
—	— IV.	— Années 1850-51-52 (Epuisé)	. . . . .	»
—	— V.	— Années 1853-54-55 (Epuisé).	. . . . .	»
—	— VI.	— Années 1856-57-58 (Epuisé)	. . . . .	»
—	— VII.	— Années 1859-60-61	. . . . .	8
—	— VIII.	— Années 1862-63-64	. . . . .	8
—	— IX.	— Années 1865-66-67	. . . . .	8
—	— X.	— Années 1868-69-70	. . . . .	8
—	— XI.	— Années 1871-72-73	. . . . .	8
—	— XII.	— Années 1874-75-76	. . . . .	8
—	— XIII.	— Années 1877-78-79	. . . . .	8
—	— XIV.	— Années 1880-81-82	. . . . .	8
—	— XV.	— Années 1883-84-85	. . . . .	8

Publications diverses.

Catalogue du Musée départemental et communal d'antiquités, fondé à Amiens en 1836 par la Société des Antiquaires de Picardie.

Amiens. 1845. 1 vol. in-8°. (Épuisé). . . . . »

2e édit. augm.

Amiens. 1848. 1 vol in-8°. (Epuisé) . . . . . »

Annuaire administratif et historique de la Somme, pour les années 1852 et 1853, publié sous les auspices du Conseil général du Département. . . 3

Société des Antiquaires de Picardie. Exposition provinciale. Notice de tableaux et objets d'art, d'antiquité et de curiosité exposés dans les Salles de l'Hôtel-de-Ville d'Amiens, du 20 mai au 7 juin 1860.

Amiens. 1860. Ve Herment. 1 vol. in-8° 3

Ces ouvrages se trouvent à Paris chez M. A. Chossonnery, 39, quai des Augustins, et à Amiens, chez M. le Secrétaire-Perpétuel de la Société, 30, rue Debray.

Amiens. — Imp. A. Douillet et Ce. rue du Logis-du-Roi, 18.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06557 6244